
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06737898 8

DFI
LAVALLEE

DFI
Lavallée

HISTOIRE

DES

FACTIONS

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

HISTOIRE

DE

L'ORIGINE, DES PROGRÈS, ET DE LA DÉCADENCE

DES

DIVERSES FACTIONS

Qui ont agité la France depuis le 14 *Juillet,* 1789,

JUSQU'A

L'ABDICATION DE NAPOLÉON.

TOM. I.

PAR JOSEPH LAVALLÉE,

Ancien Capitaine d'Infanterie, ancien Chef de Division à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur: Secrétaire perpétuel de la Société Philotechnique de Paris, Membre des Académies de Dijon, Nancy, Celtique et Académique des Sciences de Paris; des Sociétés Royales des Sciences de Gottingue, Italienne de Livourne, &c. &c.

London:

PRINTED FOR JOHN MURRAY, 50, ALBEMARLE STREET,

1816.

Imprimé par G. Hayden, Brydges Street, Covent Garden.

À

MR. JOHN FINLAISON,

GARDE DES ARCHIVES ET BIBLIOTHECAIRE DE L'AMIRAUTÉ D'ANGLETERRE.

Mon Ami,

Je vous dédie mon livre. C'est un tribut que l'amitié paye à l'amitié. C'est un hommage qu'un vieillard fatigué par de longs travaux rend à l'homme instruit et dans la vigueur de l'âge, dont le génie promet aux lettres un honorable soutien, au monde d'utiles leçons, à la philosophie un défenseur de plus.

Jamais sans vos conseils, je ne me fusse occupé de cet ouvrage. Je l'écrivis sous vos yeux. Vous voulez que je le publie. En vous le dé-

diant, c'est donc, pour ainsi dire, votre bien que je vous restitue.

Il faut être sobre de dédicaces. On ne doit se les permettre qu'avec ses amis. Encore faut il savoir les choisir. Mon digne et honorable la Cépède eut mon MAMELUCK*; vous aurez mes* FACTIONS. *Je ne vous mets pas en mauvaise compagnie.*

Honoré de quelque célébrité dans ma patrie, je vins en Angleterre. Je crus que c'était le sol de la philosophie et de la liberté. J'y vins chercher le bonheur. L'y ai-je trouvé? c'est une question que je vous fais. Vous futes mon seul ami sur cette terre hospitaliere. J'ai jugé de tous les anglais par vous; je ne leur faisais pas de tort. J'ai fait ici avec un de mes confréres un bel ouvrage à la gloire de votre marine britannique, GESTA NAVALE. *Peut être auraisje du le prôner. Un de nos poétes a dit:*

Travaillez vos succès plus encor que vos vers.

Je vous assure qu'aujourd'hui, dans la république des lettres, on suit parfaitement ce conseil. Je suis malheureusement un peu trop vieux pour faire cet aprentissage. Peut-être pour réussir, un français en Angleterre doit-il comme St. Evremond se vanter beaucoup et décrier sa patrie. Dieu me garde de l'imiter. Si ma tombe doit être placée dans un cimetierre de village, je veux du moins que mes compatriotes la visitent sans rougir de moi.

Quoi qu'il en soit, mon ami, vous me rendrez justice; vous direz que j'ai fait en sorte que ma mémoire fut honorée en Angleterre. J'en confie l'honneur à votre amitié. Tant de fois vous me nommâtes votre pere, et vous remplirez les devoirs d'un bon fils. En revanche, mon cher enfant, acceptez les conseils, les derniers conseils peut-être d'un pére de soixante neuf ans. Conservez dans toute sa pureté ce noble caractére que vous avez reçu de la nature;

souvenez vous toujours que l'honnête homme, quelques soient les climats qui l'ayent vu naître, a des droits à votre estime, et que les talens ne sont étrangers nulle part; gardez précieusement votre honorable générosité; cette humanité qui chaque jour devient si rare; cette fierté si respectable, parce qu'elle part de l'ame et non pas de l'orgueil; cette sensibilité, que l'égoïsme du siècle travaille si ardemment à détruire dans le cœur de tous les hommes; ce respect pour l'hospitalité, que les fureurs de la guerre finiront par effacer du globe. Continuez à cultiver les lettres, parce qu'elles consolent dans les chagrins; comptez peu sur leshommes, et beaucoup sur Dieu; et marchez ainsi sans crainte dans le sentier de la vie.

JOSEPH LAVALLÉE.

PREFACE.

Il n'était point entré dans mes projets littéraires de m'occuper jamais de l'ouvrage que je publie aujourd'hui. J'avouerai même que la nécessité de me reporter en idée sur tant d'événemens douloureux que la révolution française a fait naitre, m'eût tellement effrayé, que j'eusse à l'instant renoncé à ce dessin, si par hazard il se fût offert à ma pensée. Il m'eût semblé qu'en me décidant à peindre les nombreux attentats de cette longue suite de factions, dont les fureurs déchirérent la France pendant tant d'années, c'eût été me condamner à en être deux fois le déplorable témoin. Ainsi depuis longtemps, j'avais soustrait à mes regards les notes que j'avais recueillies pendant ces terribles jours; et ne pouvant les parcourir sans que

la réflexion ne me fit éprouver un sentiment pénible, je les avoir vouées à un éternel oubli.

Il a donc fallu, pour triompher de ma répugnance, que quelques raisons majeures me déterminassent à la combattre. L'interêt de la vérité, l'honneur de ma patrie, voila ces raisons, dont je n'ai pas cru devoir écarter les sollicitations; il en est une troisiéme, dont la loi moins impérieuse sans doute mais que l'on ne repousse jamais, est venue mêler quelques charmes à un travail pénible, et c'est la douceur de céder aux instances de quelques amis, dont la curiosité, peu satisfaite jusqu'à ce jour, attendait de moi quelques détails capables de fixer leurs incertitudes.

Je viens de dire: L'interêt de la vérité et l'honneur de ma patrie. Quinze mois de séjour à Londres m'ont prouvé que, rélativement à la révolution française, la premiére était mal connue, et la seconde mal jugée. J'ai donc cru nécessaire de soulever un coin du voile dont l'épaisseur empêcha jusqu'a présent l'Angleterre d'apercevoir les hommes et les choses sous leur véritable point de vue, et derriéré le quel on en raisonne cependant comme s'ils étaient parfaitement à découvert.

Voilà les justes motifs qui m'ont conduit à entreprendre cet ouvrage, et l'on sentira de quelle force ils ont du me paraitre quand j'établirai tout à l'heure que l'Angleterre n'a pu connaitre la révolution française, et que j'aurai prouvé qu'il était impossible què cela fut autrement.

L'Angleterre touche à la France ; et cependant l'on pourait presque affirmer, qu'il n'est point d'anglais qui ne sache mieux ce qui s'est passè depuis vingt cinq ans dans le fond de l'Indostan, que ce qui s'est passé, pour ainsi dire, à sa porte, pendant le même laps de temps.

L'Angleterre vit naitre l'aurore de la révolution française avec cet entousiasme que devait inspirer l'élan généreux d'un grand peuple vers la liberté à une nation si noblement et si justement jalouse de la sienne, et qui place avec tant de raison au premier rang des principes fondamentaux de la prospérité publique la résistance à toute espéce de despotisme, et l'anéantissement de tous les élémens capables de le reproduire, et que dans tous les climats l'ambition de certains hommes n'est toujours que trop disposée à réunir et à mettre

en mouvement pour arriver à asservir leurs semblables. Personne ne connaissait mieux que l'anglais les longs et intolérables abus dont la France était victime depuis tant de siécles. Parvenue depuis plus de cent ans à secouer le joug de tous ceux qui pésérent si longtemps sur sa propre tête, il est naturel de penser que l'Angleterre ne devait pas concevoir comment la France n'imitait pas son exemple, et qu'elle devait imputer, mentalement du moins, cette longanimité à la faiblesse du caractére français. Mais à peine le premier voeu pour la liberté s'est-il prononcé, à peine le premier éclair de l'indépendance a t-il brillé sur les rives de la Seine, que l'Angleterre se léve toute entiere pour applaudir; qu'elle n'aperçoit plus que l'héroïsme là où n'a guerres elle ne croyait habiter que la mollesse; qu'elle ne trouve point assez d'autels pour recommander au ciel les succès de la liberté, et que son estime pour la nation française est la premiére conséquence de l'interêt qu'elle prend à sa généreuse tentative. J'ose le dire, s'il eût été possible que l'Angleterre eût assisté en corps au 14 *Juillet* 1790, ce spectacle inoui d'un peuple immense, n'ayant d'autre pensée

que la concorde, d'autre desir que des loix justes, d'autre but qu'une égalité légale, d'autre frein qu'une obéissance libérale, eût pour jamais éteint toutes ces malheureuses rivalités nationales dont la philosophie gémit; et l'Angleterre n'aurait plus apperçu que des amis et des fréres dans ces français qui lui ressemblaient si fort alors par l'énergie de leurs sentimens, et la dignité de leurs efforts pour obtenir une sage indépendance.

L'estime de l'Angleterre à donc accompagné la France, tant qu'elle a pu connaitre la révolution qui s'opérait chez elle. Quand ce sentiment s'altéra t-il? ce fut lors que l'Angleterre fut privée des moyens d'observer la conduite de la grande majorité du peuple français pendant les temps les plus orageux de cette révolution même; ce fut lors que la guerre quelle suscita en Europe, en pesant sur l'Angleterre, vint métamorphoser en haine le sentiment d'interêt qu'elle lui avait dabord porté; et c'est ici que se developpe le premier motif qui ma commandé cet ouvrage parce qu'il est utile de prouver à l'Angleterre que cette guerre fut l'œuvre des factions

et non celle du peuple français; de lui prouver que cette guerre lui ravit tous les moyens de connaitre la marche des événemens qui se succédérent avec une incroyable rapidité, et la vigueur des ressorts qui leur imprimérent ce mouvement formidable; de lui prouver enfin qu'elle n'eût point dévié de l'estime que la France, travaillant à la conquête de sa liberté, lui avait inspirée dans l'origine, si les circonstances lui eussent permis de bien discerner les factions françaises d'avec le peuple français, et d'appercevoir ce dernier sans cesse occupé à sauver cette liberté que les premiéres tendaient sans cesse à anéantir.

Si l'on en excepte quelques mois de paix, la guerre que la révolution française alluma en Europe fatigue l'Angletere depuis plus de vingt ans. Dès lors la haine est nécessairement devenue l'unique sentiment que l'Angleterre à la longue a du ressentir pour cette révolution. Je sais qu'en France beaucoup d'hommes ne manqueront pas de dire que l'on ne doit la prolongation de la guerre qu'à l'Angleterre, par l'infatigable activité qu'elle mit à renouer sans cesse les coalitions. Mais pourquoi ne pas

avoir la bonne foi de convenir que la guerre n'était réellement faite qu'aux factions, et non pas au peuple français qui ne partageait pas leurs principes? le seul reproche que l'on puisse adresser aux coalitions c'est qu'elles forçaient le peuple français pour la defense de son territoire à devenir malgré lui l'auxiliaire de ces mêmes factions, c'est à dire l'auxiliaire des tyrans qu'il detestait plus que ne pouvaient le faire les puissances étrangéres. Ces puissances, en ne précisant pas assez les motifs qui les determinaient à la guerre mettaient forcément alors tous les français sous les drapeaux de ces factieux. On ne refléchissait pas qu'on les réduisait à tout tenter pour obtenir la victoire, puisqu'enfin, si ils se fussent laissé vaincre, les factieux ne portaient pas sur le front un cachet indélebile pour indiquer aux vainqueurs qu'eux seuls provoquaient ce grand ressentiment de l'Europe. Qu'arrivait-il de là? c'est que les puissances toujours armées pour opposer une barriere au débordement des principes révolutionaires, que l'on confondait sans cesse avec les principes d'une saine liberté, plaçaient les fran-

çais dans l'horrible alternative, ou de se voir envelopper s'ils étaient vaincus dans le chatiment des tyrans détestés dont ils étaient les victimes et non pas les complices, ou d'ajouter au poids des chaines dont ils étaient accablés si la victoire en les couronnant consolidait la puissance de ces même tyrans. Ainsi, vaincus ils couraient risque d'être punis, et vainqueurs ils couraient risque d'être esclaves; en sorte qu'en derniere analyse les coalisés combattaient pour anéantir une liberté qui n'existait pas, et les français pour défendre un esclavage qui n'était que trop réel; et de cette fausse direction donnée à l'intention apparente de la guerre, il resulta que la portion saine du peuple français, qui pendant nombre d'années pour se derobber à la tyrannie des factions s'était réfugiée dans les armées, se trouva seule décimée par le glaive des combats, tandis que l'extréme minorité qui se composait des factieux poursuivait en paix dans l'intérieur le cours de ses crimes, et jouissait loin du danger des honteux succés de sa criminelle ambition.

Voila, si la fortune eût voulu que l'Angle-

terre eût été désinteressée dans cette guerre, ce qui n'eût point échappé à la sagacité des anglais; mais cette guerre même leur rendant la révolution française odieuse, et le bandeau de la haine leur en dérobbant toutes les faces, ils n'ont plus jugé des événemens que d'après le sentiment de leurs propres souffrances. En effet, l'humeur enfantée par les pénibles sacrifices que cette guerre imposa pendant si longtemps au peuple anglais n'était pas un prisme favorable pour offrir à ses yeux sous de brillàntes couleurs le peuple contre lè quel il la soutenait. Dès lors, l'interêt personnel reprenant ses droits, il importa peu à l'anglais que le français reconquît, ou non, ses droits naturels, et il ne vit plus dans la révolution que la funeste cause de ses privations et de ses sacrifices. Quoi que jadis, pour obtenir cette liberté dont il sent aujourd'hui tout l'avantage, ce peuple eut passé lui même par des convulsions égales à celles où la France était livrée, c'eût été folie d'esperer qu'il se reportât en idée dans les siécles antérieurs pour apprendre,

par l'injustice des opinions que l'Europe dans le temps avait conçue sur la conduite de ses ancêtres, à se garantir lui même des préventions contre la conduite actuelle de la France. La guerre ayant rompu toutes les communications physiques et morales, les jours de l'équité durent s'envoler avec les jours de la paix, et les gémissemens des interêts blessés acquérir le droit d'étouffer la voix de l'équité. Il est donc évident que l'Angleterre dut cesser de connaitre la marche de la révolution française dès que le signal des combats fut donné; que la haine vint naturellement succéder à l'admiration premiére à mesure que les souffrances s'aggravérent; que cette haine dut étre d'autant plus active qu'il était impossible à la révolution française d'avoir des défenseurs sur les bords de la Tamise; et que pour mettre un terme enfin à tant de pénibles sacrifices où la réduisait ce grand drame politique dont le dénouement quel qu'il fut devait être sans avantage direct pour elle, l'Angleterre dut, sans se douter même qu'elle agissait en contradiction avec ses propres principes, com-

battre avec acharnement une cause dont les conséquences cependant n'étaient inquiétantes que pour les despotes.

La noble hospitalité de l'Angleterre lui fit accueillir dans son sein pendant le long cours de cette révolution un grand nombre de français, et ce fut un obstacle de plus à la vérité pour arriver aux oreilles du peuple anglais. Je suis convaincu que moins de maux eussent accablé la patrie si il n'y eut pas eu d'émigration. Mais je respecte toutes les opinions, dès qu'elles s'apuient sur un sentiment d'honneur quelconque; il me parait impossible que tant d'hommes éclairés n'ayent cru bien faire en s'expatriant. Si la politique réusissait à leur prouver qu'ils étaient dans l'erreur, cela ne la dispenserait pas du respect que l'on doit à leur honorable loyauté. En parlant ainsi, je le dis avec fierté, je ne paye aucun tribut aux circonstances. Ce que je dis aujourd'hui, je l'ai écrit au milieu de Paris lorsqu'il y allait de ma tête. Quelques hommes se souviennent peut-être encore de mes *semaines critiques*. J'ai donc acquis le droit de dire hautement ce que je pense. Quelle lumiére

l'Angleterre eût-elle pu tirer des émigrés? leur était il donné de parler de sang froid de la révolution française? Quand ils quittérent la France, cette révolution était trop jeune encore pour juger sainement de ses développemens futurs. Depuis leur départ, qu'en ont ils appris autre chose, si non les rigueurs qu'elle exerça contre eux? comment croire alors que frappés dans tant d'endroits sensibles il eût été possible que le ressentiment fût étranger aux jugemens qu'ils en eussent porté si par hazard des étrangers les eussent consultés à cet égard. Et d'ailleurs pour en raisonner ainsi ne suffisait il pas des préjugés dont ils étaient imbus? croit-on qu'il leur eût été accordé d'y renoncer tout-à-coup? la seule idée de *droits du peuple* ne les eût elle pas effarouchés? le seul mot *liberté* ne les eût-il pas irrités? nés presque tous dans une classe accoutumée à se considérer seule en possession de la bravoure, de la grandeur d'ame, de l'élévation des sentimens, ils eussent dans l'examen de tous les événemens révolutionaires rapporté tout à ce principe, et quelqu'avantage que ces événemens eussent procurés à la patrie, tout aurait été

mal à leurs yeux, par la seule raison que tout aurait été nouveau, ou du moins que tout aurait été conçu par un autre ordre de citoyens.

Est ce dans les journaux français que les anglais eussent puisé des notions certaines sur le véritable esprit de la France pendant la révolution, et sur le but que la grande majorité de la nation se proposait d'atteindre? Certes, pour chercher la vérité, ils n'auraient pu suivre de guides plus infidelles. Pendant la révolution chaque faction avait huit ou dix journaux à sa dévotion et le peuple français en général n'en avait pas un seul qui lui fût sincérement dévoué. Il m'a semblé qu'en Angleterre on était enclin à juger des journaux français par les journaux anglais, ou, pour mieux me faire entendre, que l'on se figurait qu'en France les journaux étaient entourés de la même estime dont jouissent ceux d'Angleterre. C'est une grande erreur. En Angleterre un journal est, pour ainsi dire, un souverain; en France c'est un esclave. Un journal anglais suit avec une constance invariable le systême qu'il embrassa dès son origine. Il n'est

jamais de l'opinion de tels ou tels hommes, mais ce sont les hommes qui sont de l'opinion de tel ou tel journal. Si ces hommes varient dans leur opinion, leur désertion est sans influence sur le journal; il traite alors en adversaire celui qu'il traitait la veille en ami. Les journaux n'apartiennent ni au ministére ni à l'opposition. C'est la conformité du systême suivi par le ministére, ou par l'opposition, avec le systême du journal, qui le fait paraitre ou ministeriel ou opposant. Si des membres de l'opposition, en parvenant au ministére par exemple, embrassaient un autre systême politique que celui adopté par le journal qu'ils suivirent jusqu'alors, le journal ne les imiterait pas; il resterait à leur égard dans l'opposition. S'il parait ministeriel, c'est que les hommes du ministére sont demeurés fidelles aux principes qu'il suit. On voit d'après cela qu'un journal anglais est une véritable autorité, redoutée même par les autorités. Le bien de la patrie, tel qu'ils l'entendent, est toujours présent à leurs yeux; et ce bien même résulte de la divergence des opinions entre les journalistes, parce qu'en-

visagé de la sorte sous toutes ses faces, l'administration peut arriver à saisir le point vrai. Rien ne peut faire fléchir leur indépendance, la liberté est leur sauvegarde. Rien ne peut les corrompre, leurs richesses en général sont immenses. L'homme le plus puissant en Angleterre ne réussirait pas à faire insérer dans un journal un article qui ne serait pas dans son systême. Tels sont le *Times*, le *Morning Chronicle*, le *Sun*, le *Globe*, le *Star*, et nombre d'autres.

En France au contraire, les journaux ne sont entourés ni de confiance ni de considération. Dans leur lache timidité ils louent ce qu'ils détestent; ils encensent aujourd'hui ce que demain ils couvriront de boue. Courbés sous la verge, ils n'ont ni assez d'énergie pour résister à la tyrannie, ni assez de dignité pour abjurer un métier qui les deshonore. Que la France soit gouvernée par le sage Charles V. ou que la démence de Charles VI. la comble de fléaux, à entendre les journaux tout est au mieux; le peuple selon eux est toujours dans la prospérité, toujours dans la joye, toujours ivre d'amour pour la main qui le gouverne. Un

ministre, un administrateur, un magistrat, est un Dieu pour eux tant qu'il est en place. Succombe t-il victime de l'arbitraire ou de la cabale; ce n'est plus qu'un misérable. Ils s'extasient jusques devant les playes que les ennemis font à leur patrie. Tour à tour cagots on athées, ils caressent ou l'immoralité ou l'hypocrisie; il est vrai qu'il ne sont lus ni par le peuple qui les ignore, ni par les magistrats qui les dédaignent, ni par les gens de lettres qui les mèprisent. Ils ont une grande excuse. C'est l'abscence de la liberté de la presse. Mais quand la liberté de la presse n'existe pas comment se trouve t'il des hommes qui se respectent assez peu pour écrire un journal. A l'exception du journal de Paris, qui depuis cinquante ans à peu près a conservé la même phisionomie, tels sont, encore aujourd'hui, tels furent pendant la révolution les journaux français. Lises les journaux prétendus *patriotes* à cette époque, ils vous apprendront que tout ce qui est trouble est harmonie. Consultés les journaux prétendus *royalistes*, tout esprit de liberté passera pour révolte; dans les journaux terroristes, toute scélératesse était héroïsme; dans

les journaux de Robespierre tout crime était vertu. Ces journaux eussent sans doute appris aux anglais la pensée des factions, mais en est il un seul qui leur eût appris ce que c'était que le peuple français?

Bien loin de les éclairer, ils eussent pu les induire au contraire dans une étrange erreur. Les journaux royalistes déclamaient sans cesse contre les jacobins, et ces jacobins étant sans cesse préconisés par les journaux terroristes, les étrangers à qui l'intérieur de la France n'était pas connu auraient pu en conclure qu'en France tout ce qui n'était pas royaliste était jacobin; et j'ai vu avec peine, dans ces derniers temps même, quelques journaux anglais pencher vers cette opinion. Cet écart ne tient peut-être qu'à un abus de mots, et je sais que la nation anglaise en général est bien loin de voir ainsi. Mais si malheureusement une opinion aussi erronée prenait quelque faveur, il ne faudrait encore en rechercher la cause que dans l'impossibilité où l'Angleterre s'est trouvée de pouvoir apprécier le peuple français pendant la révolution comme je l'ai prouvé tout à l'heure; et la crainte du mal que pourrait faire à la France une opinion

aussi injuste, si elle prenait quelque consistance parmi les étrangers, n'a fait qu'ajouter plus de force aux motifs qui m'ont déterminé à m'occuper de cet ouvrage. Le jacobinisme fut l'esprit d'une faction, et dès lors il serait absurde de dire que toute la France fut, ou est jacobine, car dès lors il n'y aurait plus de faction; je n'ai pas besoin, je crois, de prouver que l'uniformité de penser de tout un peuple ne peut-être considerée comme l'esprit d'une faction quelconque, puisqu'une faction au contraire n'est que l'effet d'une opinion qui met quelques hommes en opposition avec les opinions généralement reçues dans un nation. Depuis plus de dix ans il n'existe pas un seul jacobin actif en France, on pourra s'en convaincre par la lecture de cet ouvrage; les derniers se sont éteints dans la conjuration démagogique de Babœuf; si par hazard il reste quelques hommes encore entichés de ces principes bien plus odieux à la France qu'aux étrangers qui font tant de bruit de leur haine pour eux, comme en effet il en est des groupes obscurs dans presque tous les états de l'Europe, ces jacobins sont tellement épars, ils seraient tellement effrayés qu'on leur appliquât ce

nom, que cela seul suffirait pour les paraliser. On devrait bien se resouvenir ce me semble que Bonaparte à regné douze ans sur la France, que son ambition jalouse et sa puissance soupçoneuse avaient les yeux bien autrement ouverts sur ces débris de jacobins que les étrangers qui en parlent sans cesse; qu'il avait bien plus d'interêt qu'aucun autre puissance qu'il n'en existat plus un seul, et que les maximes des auteurs du 10 Août ne devaient pas sourire à l'auteur du 18 Brumaire, à ce Bonaparte que la plus foible réunion eût rempli d'alarmes, et qui pour échapper à ses terreurs se réfugia, si j'ose m'exprimer ainsi, dans le gouvernement militaire comme Cromwel dans ses nombreuses chambres de Whitehall.

Mais si par jacobinisme on entend républicanisme, la question n'est plus la même, et s'il n'est point de français qui ne fût justement irrité de se voir accusé du premier, il en est au contraire bien peu qui ne professe les maximes que suppose le second; et je ne crois pas possible qu'aucun anglais puisse sérieusement confondre le jacobinisme avec le républicanisme. Quoi qu'il en soit, il est bien temps, ce me semble, de s'entendre sur

l'idée que l'on doit attacher au mot républicanisme. Je sais que quelques personnes croyent encore, ou feignent de croire, que le régime républicain est exclusif de la royauté. Mais les lumiéres sont trop avancées pour soutenir une semblable thése. Dira t-on que le gouvernement monarchique ne peut s'entendre que de la puissance illimitée confiée à un seul homme, et qu'il n'y a point de véritable monarchie si tous les pouvoirs ne résident dans la même main et si la volonté d'un seul n'est pas l'unique régulatrice de la volonté de tous? Certes un semblable paradoxe aurait bien pu être réduit en pratique dans les siécles d'ignorance, mais aujourd'hui la raison seule suffirait pour en faire sentir l'absurdité. Mais pour ne pas vouloir de despote, il ne s'en suit pas qu'il ne faille pas de chef; et qu'importe alors le titre qu'on lui donne. Il faut bien distinguer les devoirs, des opinions. Un homme peut-être convaincu que le régime républicain est le meilleur des gouvernemens, et être encore un excellent citoyen sous un monarque absolu. S'il se soumet aux loix de ce gouvernement quand il le trouve établi, s'il ne se permet ni conseils ni actions qui lui soient contraires,

si le respect pour la tranquillité publique l'emporte toujours sur son opinion individuelle, que peut on exiger de plus? mais cette conduite, honorable dans le citoyen, n'est pas un titre en faveur du pouvoir absolu. Le citoyen a rempli son devoir, mais l'accomplissement du devoir ne detruit pas la bonté de l'opinion. De quoi s'agit il en effet? d'un organisation sociale où tous les pouvoirs soient justement balancés, où les droits de l'autorité ne puissent jamais empiéter sur les droits du peuple, où la loi soit la dominatrice suprême, où la liberté publique constament intacte soit la garantie de la liberté individuelle. Que l'on appéle cet ordre de choses république ou monarchie peu importe. Si c'est le nom de république que l'on choisit, la république n'est donc pas exclusive de la royauté; si au contraire c'est celui de monarchie, la royauté n'est donc pas incompatible avec la république.

Pourquoi la France à telle souffert et combattu pendant vingt cinq ans? c'était pour arriver à un ordre de choses semblable. Que veut elle encore aujourd'hui? c'est de n'avoir pas vainement combattu. Si l'on appele cela du jacobinisme, alors toute l'An-

gleterre est jacobine. Mais je crains bien qu'il ne soit encore quelques personnes dont les interêts et les prejugés soient en opposition avec ce vœu de la grande majorité du peuple français, et qui ne cherchent par une qualification odieuse à faire prendre le change sur la sagesse et la pureté de ce vœu. Cette tactique n'est pas nouvelle. Ainsi les jacobins appelaient royalistes tous les partisans d'une liberté légale, ainsi les *ultra* royalistes appelent jacobins tous les français qui veulent un régime constitutionel.

Je crois avoir suffisamment démontré quel est le but que je me suis proposé en écrivant cet ouvrage. Mettre sous les yeux de l'Angleterre le tableau fidéle des excés où les factions se sont portées en France, afin qu'elle puisse discerner les français factieux des français dont l'amour de la patrie fut l'unique mobile, et rendre à chacun la justice qui lui convient; justifier la France des reproches que les hommes mal instruits, ou les hommes prévenus, ou peut-être même les ennemis de sa tranquillité se plaisent à généraliser, en prouvant par les faits qu'ils ne doivent tomber que sur ses tyrans; prouver enfin que si dans les

jugemens réciproques que l'on portera sur les événemens passés on veut n'écouter que l'impartialité, il n'est besoin ni de bayonettes ni d'échafauds pour remettre tout dans l'équilibre convenable; ni d'échafauds, parce que la grande masse des factions a péri, et qu'ils en feraient naitre de nouvelles, ni de bayonettes parce qu'elles aigrissent et ne persuadent pas, j'aurai donc, je l'espere, rendu par cet ouvrage service à l'Angleterre, à la France, et à l'humanité; à l'Angleterre en la ramenant à la justice qui lui est naturelle; à la France, en la replaçant sous le véritable point de vue où elle doit être apperçue; à l'humanité en prouvant qu'assez de sang a coulé pour faire triompher des opinions déraisonables, sans qu'il en coule encore pour etouffer des opinions sensées.

J'ai quelque droit d'en être cru. Les places que j'ai occupées pendant de longues années; places, qui par leur nature indépendantes des événemens, ne m'obligeaient par conséquent à m'asservir à aucune faction, mais me mettaient à portée de bien connaitre l'esprit de toutes, sont mes titres. J'ai long-temps joui de la confiance de Mr. de Clermont Ton-

nere, et l'ai secondé dans toutes les mesures qu'il prenait pour le salut de Louis XVI. Après la chute de cet infortuné monarque j'ai servi sous le ministre Roland, et j'ai été témoin du combat journalier que ce ministre honnête homme livrait à la faction sanguinaire qui maitrisait alors la France. Chef du bureau des comptes décadaires jusqu'a la fin de la session de la Convention Nationale, j'ai eu pendant plus d'un an sous les yeux le tableau de l'esprit général de toute la France. Chef du bureau des commissaires du pouvoir exécutif sous le ministére de Bénesech, personne mieux que moi n'a pu connaitre les efforts que les partis faisaient encore pour se heurter, et reconquérir la domination. Sécrétaire intime d'un membre du directoire, j'ai vu de près les principes suivis par cette grande autorité. Enfin pendant dix ans, chef de division à la grande chancellerie de la légion d'honneur, j'ai été autant qu'un autre à portée d'étudier la marche du gouvernement de l'empereur. Si je n'écrivais que pour la France, il ne me serait pas venu dans la pensée de fatiguer le lecteur par la liste des places que j'ai occupées depuis vingt cinq ans au service de la patrie; cela ferait supposer en moi un

caractère avantageux qui m'est bien étranger, et cette espêce de jactance me fut inconnue de tous temps; mais écrivant spécialement pour l'Angleterre j'ai du me conformer à l'usage adopté par ses litterateurs les plus célébres. Ici la confiance du public dans un ouvrage quelconque repose sur cette espéce de formalité.

Celui ci, entierement écrit pour l'Angleterre, sera lu je l'espere avec quelque interêt. Je n'ai rien écrit qui ne soit à la connaisance de tous les français; mais les français même y trouveront un assez grand nombre de faits; que les temps, les circonstances, la politique peut-être, n'ont pas permis de publier sur la théatre où ils se. sont passés. Ce n'est point l'histoire de la révolution que j'ai écrite, c'est l'histoire des malheurs de la révolution, ou pour mieux dire l'histoire des plus grands ennemis de la révolution, l'histoire des tyrans dont la criminelle ambition se ligua contre la liberté objet unique de cette révolution. Cette liberté; on la voulait sous un monarque, cher alors à toute la France, dont la puissance fût encore plus affermie sur les bazes immuables d'une constitution appropriée aux temps, à la

marche des lumiéres, aux progrés de la philosophie; on la voulait sous la garantie d'une représentation nationale, gardienne toujours éveillée des droits du peuple et de la dignité du trône; on la voulait sous la protection des loix, dont la simplicité, en écartant le danger des interprétations source ordinaire des abus, assurât la force, et dont la clarté en les mettant à la portée de toutes les intelligences commandât le respect et l'obéissance; on la voulait enfin fondée sur le sentiment unanime de toutes les classes de la société pour la plus grande prospérité de la patrie, sur le sacrifice réciproque de quelques priviléges en contradiction avec les droits communs à tous, et bientôt remplacés par des avantages bien plus durables, parce que leur jouissance n'eût été onéreuse pour personne. Voila ce que la France avait voulu et ce qu'elle veut encore. Tel était le grand ouvrage de l'Assemblée constituante, la plus célébre des réunions humaines par le patriotisme et les talens, et dont aucune époque de l'histoire du monde ne peut offrir le modéle. Ce bienfait qu'elle légua à la patrie, la malheureuse foiblesse de l'Assemblée législative le laissa périr entre ses mains.

Elle fouffrit que les factions commençassent à porter la coignée à ce grand monument; il s'écroula, et ses vastes débris devinrent le trône de toutes les tyrannies. Tel est le sommaire de mon ouvrage. Il en sortira cette vérité, que lors qu'un grand peuple est parvenu à connaitre ses droits, toutes les fureurs humaines peuvent bien s'entendre, se concerter, se réunir pour le replonger dans l'ignorance, et le rendre à l'esclavage, mais que tous les efforts sont vains, et que le sentiment de sa dignité, la justice de ses prétentions, et l'amour de la liberté liment sans cesse les nouveaux fers qu'on veut lui imposer, et surnagent sur les torrens de sang que l'on répand pour les étouffer. L'histoire de l'Angleterre est une grande autorité qu' aucun factieux, aucun usurpateur, aucun tyran, ne peut repousser. Les politiques modernes devraient l'étudier davantage. Elle leur apprendrait qu'il ne faut souvent qu'un jour à un peuple pour briser ce qui couta vingt siécles de travaux, de veilles et d'alarmes à l'ambition de dominer et aux entreprises du despotisme.

HISTOIRE

DES

FACTIONS

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio nec injuriâ, cognitì.

Tacit. Hist. L. 1.

INTRODUCTION.

Je me propose d'esquisser rapidement l'histoire des plus grandes factions politiques, dont jusqu'à ce jour les fastes des empires ayent gardé le souvenir. Les accès intermittens de cette grande fiévre, dont la France fut dévorée pendant vingt cinq ans, se firent ressentir, jusqu'aux limites de l'Europe; sa contagion s'étendit plus ou moins, sur toutes les nations: la révolution française ébranla

tous les trônes, et tourmenta tous les peuples. Les mers ne furent point un obstacle à la rapidité de son vol; il n'y eut point pour elle de colonnes d'Hercule; et dans le moment ou j'écris, si le cratére de ce Volcan immense a cessé de fumer, l'oscillation que son irruption prolongea sur le globe se fait encore sentir aux extrémités du nouveau monde.

Il ne faut point chercher dans les abstractions philosophiques les causes de la révolution. Elle fut préparée de longue main, par cet esprit frondeur que l'insouciance de Louis XV. pour l'opinion publique avait fait germer. Elle fut développée par tous les élémens d'insubordination que Louis XVI. laissa imprudemment amonceler autour de son trône.

La moralité du peuple avait reçu, sous le régne du Régent, des blessures dont elle ne guérit jamais parfaitement; elles parurent se cicatriser, lorsque Louis XV. sembla vouloir consacrer sa jeunesse à la gloire, cette passion favorite du français, source de toutes ses vertus comme de toutes ses erreurs; mais l'amour des plaisirs remplaca bientot dans l'ame du monarque, le sentiment des grandes choses; et

la licence reprit son empire sur un peuple toujours prompt à se modeler sur les penchants de ses rois. La guerre de sept ans, marquée par des revers trop fréquens, n'altéra point l'incurie du monarque. Il vit sans alarmes arriver une paix, ou la nation ne trouva ni ses intérêts conservés, ni sa dignité respectée. L'indifférence pour la chose publique s'en accrut. On laissa sans rougir le scéptre passer, pour ainsi dire, entre les mains de favorites, que leur obscure origine plaçait encore au dessous de l'ignoble eclat que répandait sur elles leur fletrissante élevation. On respecta moins le monarque qui ne se respectait pas assez. Tous les liens de la morale se relachérent, quand ils cessérent d'être attachés au trône. Les grands sacrifiérent la pudeur chevaleresque au besoin de la faveur; le sacerdoce se dépouilla de la modestie apostolique sur le seuil du Louvre; la bourgeoisie, cette imitatrice des courtisans, renchérit sur l'immoralité de la cour; les campagnes se dépeuplérent pour recruter la domesticité, dont les myriades innombrables fesant incessament la navette des cités aux chateaux, retournaient étaler dans les

villages, l'impiété et l'impudeur dont leurs patrons leur avaient donné l'exemple. Les finances de l'état sans cesse en proye à des mains inhabiles; l'avidité des traitans paralisant toutes les sources de l'industrie; le luxe effréné conseillant les mésalliances à la noblesse, déshonorant le lin du sanctuaire, introduisant la vénalité dans les administrations, corrompant la loyauté du commerce, tournant tous les vœux vers la richesse, aveuglant tous les esprits sur les moyens de l'acquerir; le militaire fatigué par les innovations souvent ridicules, et toujours inutiles des ministres qui se succédaient à la guerre; la marine dominée par les préjugés d'un amour propre mal conçu, ecartant loin d'elle les lumières qu'elle eût trouvées dans une union raisonable avec la marine commerçante; enfin le peuple haletant sous le poids des taxes de tout genre, des corvées de toute espece, des véxations de toutes les formes; tel etait le tableau de la France que des fenêtres de Versailles on n'apercevait jamais. La cour, au milieu de cet océan de miséres, ressemblait à ces îles enchantées qu'enfante l'imagination des poétes, ou les voluptés

reposent mollement sous des bosquets de fleurs sans jamais être troublées par les mugissemens lointains des mers dont elles sont entourées.

Les parlemens depuis longtems n'offraient qu'une barriere vermoulue à ce torrent de désordres. Défenseurs sans mission des droits du peuple, étrangers à la puissance législative, ils marchaient sans soutien; et n'ayant pas derriere eux la force populaire, ils n'etaient dans leur résistance secondés que par des voeux. Dépourvus d'equilibre, ils tombaient dès que le scéptre les frappait. Leur interêt qui trop souvent présidait aux efforts quils faisaient pour se relever, les rendait moins précieux; et ils tenaient bien moins de la confiance que du besoin d'opposition, l'estime publique dont ils etaient entourés. Malgré leur situation précaire, ils parurent encore génans au gouvernement de Louis XV. Maupeou, homme de génie, plus machiaveliste qu'homme d'état, ferme dans sa volonté, fécond en ressources, n'ayant de principes que dans l'esprit, de passions que dans la tête, de sensibilité que dans l'imagination, sentit, que la molesse

dans un monarque n'est qu'une moitié de despotisme, et que pour le compléter, il faut que la voix des agens de l'autorité perce seule dans le silence général. Les parlemens furent cassés. Maupeou leur substitua des tribunaux soumis; maladroitment il les peupla d'hommes, ou tarés, ou bafouables: le ridicule les atteignit; en France, c'est l'ange de la mort; et le grand ouvrage fût manqué. Louis XV. mourut, la solitude entoura son cercueil; la contagion de la maladie fut le prétexte; l'absence des larmes fut la cause. Louis XVI. arriva au trône. Les scandales disparurent, et non pas les fautes. Deux frères le suivaient; Monsieur de Provence, ami des lettres; Monsieur d'Artois ami du plaisir: la malignité n'avait dans le temps respecté ni leur pere, ni leur ayeul, ce Stanislas que tant d'honorables souvenirs accompagnent encore. Le Dauphin, dont ils tenaient le jour, dominé par une dévotion exagerée, écouta trop sans doute, les impressions d'une société fameuse, au sein de la quelle les rois n'ont pas toujours trouvé des défenseurs; et la France en admirant les vertus de ce prince redoutait

ses principes. Il avait confié l'éducation de ses enfans au Marechal du Muy, l'un des plus hommes de bien de cette époque, et le plus capable de leur donner des qualités solides; mais peu de ces qualités brillantes, plus nécessaires dans le monde que sur le trône, où la droiture de l'esprit, la rectitude du jugement, la fermeté du caractère est ce que l'on attend des hommes. Les mœurs reparurent à la cour sans écarter les jeux. Marie Antoinette d'Autriche, parée des grâces de la jeunesse et de la beauté, les retint à sa suite, et leur rendit cette dignité, que dans les palais des rois, on ne leur enlève jamais sans danger; mais séduite par la généreuse bonté de son ame, elle commit la faute de dédaigner un peu trop l'étiquette; chose puérile en elle même, mais non pas en France, où la magie des illusions est toujours nécessaire. Le français est de tous les peuples celui avec lequel les rois ne doivent jamais se familiariser; aujourdhui à leur pieds, si la ligne de démarcation est bien sentie; demain leur égal, s'ils commettent l'imprudence de l'effacer un instant.

On promit les réformes, on promit l'économie, on promit l'ordre, on promit le soulagement des peuples; que ne promit on pas? Mais il faut partout que les promesses des rois soient ratifiées par les ministres. Monsieur de Maurepas, vieilli dans un long éxil, rappelé par le jeune roi, reparut à la cour chargé d'années, et d'une antique réputation d'homme d'état, que ses prôneurs lui avaient faite jadis; et que l'habitude française, de croire sur oui dire, lui avait conservée. Son front silloné par le temps, avait bien toutes les rides convenables au rôle de Mentor; mais la légère futilité de son esprit n'avait point vieilli: il vint traiter en se jouant de la restauration d'un empire, dont tous les arcboutans menacaient ruine, et pour l' aider dans ce grand ouvrage il s' étaya de Monsieur de Miromenil, acteur ou crispin célébre du théatre de Pont Chartrain, et que son goût passioné pour la comédie (que ses lettres de cachet ont depuis puni comme un crimé dans quelques autres hommes) que son goût, dis je, pour la comédie rendait aux yeux de l'Anacréon moderne si digne de *régir la justice.*

Le rappel des parlemens fut le premier acte important du regne de Louis XVI. Ce fut sa premier faute. Bien conseillé, il eût donné une constitution aux français, qui n'en avaient jamais eu ; et cet objet, le seul important, fut le seul au quel on ne songea pas. Il se plut à réunir les débris dispersés d'une grande idole, que le frottement des siecles avait usée, et redonnant ainsi la vie aux élémens des troubles anciens, assura la naissance aux troubles á venir. Le coup avait été porté ; le blâme ne pouvait l'en atteindre ; il ne risquait rien à laisser les choses dans l'état ou il les trouvait ; et en prenant le parti contraire il perdit l'unique occasion que jamais roi de france eût trouvée de reconstituer l'empire, sans qu'ou pût l'accuser de heurter les grands corps de l'état.

Jamais l'antiquité n'offrit de triomphe semblable à celui des parlementaires. Ils reparurent converts des livrées de la persécution ; moyen toujours en possession d'éblouir les yeux de la multitude. On déplorait les maux qu'ils avaient soufferts ; on s'attendrissait à l'aspect de leurs fronts décolorés ; on touchait

avec respect les traces que des climats mal sains, que des asiles pestiférés avaient imprimées sur leurs membres vieillis. On eût dit que ce peuple retrouvait les Péres de la patrie, Échappés aux fers de quelque Tamerlan moderne. Ils virent avec orgueil ce dévouement populaire; leur morgue s'en accrut; ils rentrérent moins en magistrats qu'en vainqueurs dans leurs sombres et gothiques capitoles; et jugeant de leur importance par leur rappel, affectant la fierté romaine, et mesurant le trône du sommet de leur gloire, ils jurérent mentalement insubordination et résistance à la main, dont la munificence les retirait de la poussiere et de l'oubli. Dès lors la lutte s'ouvrit entre le diadême et la toge; et depuis leur triomphe jusqu'a leur chute révolutionaire, ce ne furent plus qu'enregistremens refusés, que remontrances séditieuses, que provocations multipliées aux actes arbitraires, aux lits de justice, aux mesures de répression; et par l'impolitique indécence de ces tiraillemens sans cesse renouvellés, ou eût dit que le Dieu de la discorde les eût chargés de façonner par leur exemple le peuple à l'indiscipline, et d'ac-

célérer l'heure fatale, ou tous les liens entre les sujets et le monarque devaient être rompus.

Le second acte majeur de Louis XVI. fut la protection accordée à l'indépendance Américaine. Je n'éxaminerai point si les griefs des Etats unis etaient fondés, et si la rupture avec la mére patrie etait approuvée par la justice. Cette matiere est trop loin de mon sujet. Je ne considérerai ici cet acte de Louis XVI. que relativement à l'influence qu'il eut sur la révolution française. L'exemple le plus dangereux qu'un roi puisse donner à son peuple, c'est d'encourager les sujets des autres monarques à se dégager de leur autorité. Il dévoile aux siens une verité toujours redoutable pour les trônes, c'est que les peuples n'ont qu'à vouloir pour être libres, et il ne réflechit pas que lorsqu'un roi déserte la cause des rois, des représailles non moins funestes pour lui l'attendent à son tour.

Louis XVI. en appellant par cette guerre l'attention de la France sur l'Amérique donna imprudement l'essor aux idées nouvelles de liberté, de républicanisme, d'esclavage brisé:

l'impulsion etait donnée; il n'etait plus temps de l'arrêter; tous les vœux se portérent vers Washington; toutes les félicités furent invoquées sur la tête de ses compagnons; on n'appela que leurs succès; on ne rêva que leurs triomphes; le noble héroïsme de la liberté pénétra dans tous les cœurs; de jeunes guerriers sollicitérent l'honneur d'aller mourir sous les drapeaux des Américains; nos théatres célébrérent leurs exploits; les rues retentirent d'hymnes triviales à leur gloire; la lice fut ouverte, et le nom de la Fayette fut entendu pour la première fois; Eh! Que l'on ne se figure pas que d'anciens ressentimens contre l'Angleterre se glissasent dans ce mouvement général! Depuis long tems la philosophie avait éclairé les français sur la misérable puérilité de ces rivalités nationales, de ces haines d'homme à homme outrageantes pour la nature. Ces chiméres etaient reléguées dans les cabinets de la politique: non, c'etait le sentiment de ses besoins que le français éprouvait. Le livre des destinées lui semblait ouvert sur les rives de Philadelphie, et il hatait de ses voeux l'instant ou le peuple

Américain aurait lu la page qui le concernait, pour se saisir à son tour de la page qui lui etait réservée.

Cependant un fermentation sourde se laissait appercevoir depuis l'avénement de Louis XVI. au trône. Des émeutes à Paris, et dans plusieurs autres endroits, avaient éclaté, même avant son sacre. L'enlévement des grains avait été le motif apparent de ces agitations populaires. On sait depuis long temps que quand on veut mettre le peuple en mouvement, il suffit de l'inquiéter sur les subsistances, et c'est la tactique ordinaire des perturbateurs: il fallait employer les troupes pour réprimer ces desordres; et ce n'est pas sans danger qu'ou use de ces sortes de moyens. Il serait à desirer que les gouvernemens se donassent un peu plus la peine d'étudier le cœur humain. Il est rare qu'ils ayent sous leurs mains, ou pour mieux dire il est presque toujours impossible qu'ils ayent à leur disposition des troupes étrangéres, pour tenir en respect une multitude soulevée. Ce sont donc des troupes nationales qu'ils emploient dans ces occasions. Qu'arrive-t-il alors? Le soldat est

rarement disposé à la sévérité, quand il s'agit de frapper des hommes qu'il regarde comme ses compatriotes. Le calme se rétablit. Le soldat se mêle alors parmi ce même peuple, contre lequel on l'employa. Ses parens, ses amis, ses connaissances le blâment; on essaye de le faire rougir d'avoir prêté son ministere à des actes de rigueur, que le peuple est toujours disposé à regarder comme arbitraires. Si l'occasion se renouvelle, ce soldat est plus tiéde pour éxécuter les ordres de répression qu'il recoit: à la longue enfin il cesse d'obéir; et souvent, loin de venger l'autorité, il se range au contraire du coté des hommes, contre lesquels on prétendait le faire marcher. Le gouvernement français a fait la triste experience de cette verité, à l'époque de la révolution. Combien de régiments se déclarérent pour la cause populaire; et pourquoi? Parce que les gouvernemens monarchiques ne se souviennent jamais que le soldat est peuple; que l'on a beau dire que le militaire est un instrument passif, dès que vous mettés sa sensibilité en contact avec l'interêt de sa caste, cet instrument vous échappe parce que la na-

ture le veut ainsi, et que la nature est l'autorité premiere. C'est en cela que le mode de la conscription était préférable à l'ancien mode de recrutement, parce qu'il jettait dans les rangs des militaires inférieurs, des hommes de toutes les classes; et que par conséquent, il s'y en trouvait un plus grand nombre intéressé au maintien de l'ordre et au respect des proprietés.

Tandis que ces agitations partielles démontraient assez, que quelque puissance invisible se plaisait à *travailler* le peuple, (pour me servir ici d'une expression que la révolution à consacrée,) il s'établissait un système de déconsidération non moins funeste. Jamais les procès scandaleux ne furent plus fréquens. Il semblait que l'on s'attachât à rendre les grands et les nobles méprisables aux yeux de la nation, par l'audace avec la quelle ou les traduisait devant les tribunaux, et par les inculpations odieuses qui faisaient presque toujours la base de ces grandes causes, dont les faits extraordinaires éveillaient chaque jour la curiosité, dont les plaidoyers prétaient matiere à mille commentaires calomnieux, et dont le

dénouement, quel qu'il fut, portait constamment atteinte à l'estime que l'on devait aux acteurs de ces drames judiciaires. Entre mille de ce genre, il me suffira de citer ceux de Morangiés, de Lalli Tollendal, de Chabrillant, de Le Mounier, de Du Pati, du président du parlement de Pau, des la Boulbène, du Maréchal de Richelieu, du Cardinal de Rohan surtout; procès vraiment extraordinaire, inextricable labirinthe bâti par l'intrigue, ou l'on cherche vainement la route qu'à suivi la verité; ou l'on rencontre à chaque pas ce que le rang offre de plus élevé, ce que le charlatanisme présente de plus audacieux, ce que l'improbité réunit de plus effronté, ce que l'escroquerie rassemble de plus vil! Ce vaste système de déconsidération etait si bien l'effet d'un plan précurseur de cette révolution, que l'on verra bientôt renverser avec fureur tout ce que la nation avait respecté jusqu'àlors. L'on essaya même d'étendre ce système jusqu'au trône; et par une question, perfidement jettée dans le public, pendant le procès du cardinal, on osa mettre en délibération s'il n'etait pas dans la justice, que la reine fût,

comme tous les autres personnages impliqués dans cette grande affaire, soumise aux interrogatoires, et confrontée avec le Cardinal de Rohan. Cette insolente absurdité trouva d'un coté des défenseurs, et de l'autre un peuple *mouton* pour l'appuyer et y aplaudir.

Les brochures anonymes pleuvaient de toutes parts, et secondaient cette fausse et dangereuse direction que l'on donnait à l'opinion. La pluspart de ces brochures respiraient l'athéisme; et tandis que l'on accoutumait le peuple au mépris pour les grands, on afaiblissait encore en lui le respect pour la divinité, et on le préparait d'avance à envisager avec moins de scrupule les excès ou l'on se proposait de l'entrainer, en effaçant insensiblement de son esprit toutes les idées de la morale. Ces écrits avaient encore un autre danger; en remettant tout à la fois en question, et les droits de l'éternel, et les droits du trône, et les droits des hommes, ils jettaient la division dans les hautes societés mêmes; ils y étaient lus avec avidité; chacun prenait parti suivant ses préjugés, sa raison, ou ses affections du moment; ainsi l'aigreur de la

dispute accoutumait à rendre moins chers les liens du sang, de l'amitié, et des égards. L'on se souvient assez combien ces malheureux dissentimens arrachérent à la France de citoyens, dont la présence et l'union eussent, à coup sur, prévenu bien des maux.

Le gouvernement peut être ne s'occupait pas assez de la marche lente, mais progressive, des orages que l'on voyait s'amonceler insensiblement à l'horison. Louis XVI. né pour être un excellent roi sur un trône paisible, n'était pas doué de toute la prévoyance nécessaire dans un état, ou l'amour des nouveantés parraissait être la passion du moment. Mesuré dans ses delassemens; simple dans ses goûts; uniforme dans ses affections; une sorte de nuance bourgeoise etait répandue sur sa vie, et cette bonhommie l'exposait souvent aux sarcasmes malins du français. Peu sensible aux arts; leurs préférant les métiers; en plaçant même quelques uns au nombre de ses occupations favorites; s'ennuyant au théatre des chefs d'œuvres de Corneille et de Racine, et réservant ses aplaudisemens aux triviales bou foneries des Bordier et des Volange; chassant

souvent; jouant peu; ne dédaignant pas la littérature, mais sur cet article trop asservi aux jugemens des prêtres, contre lesquels son ame religieuse ne le mettait pas assez en garde; assidu au conseil, y parlant peu, n'y décidant jamais; conservant souvent ses ministres, moins par estime, que pour s'éviter la peine d'en choisir de nouveaux; peu sensible en apparence, mais jamais inhumain; plus charitable que bienfaisant; louant rarement, ne blâmant jamais; ecoutant tous les avis, mais incertain dans leur choix, et ne s'arrettant pas toujours au plus sage; saisissant facilement la verité, et cependant lent à se résoudre; tel etait Louis XVI. Bon pére, bon frére, excellent époux, ami fidéle s'il etait donné aux rois d'avoir des amis; possédant beaucoup plus de qualités royales dans le cœur que dans la tête, il eut été le meilleur des monarques pour la France, s'il eût succedé à Louis XIV. et fut celui qui lui convenait le moins en succédant à Louis XV.

Sans vivre éloignés de lui, les princes de sa famille ne l'aprochaient pas assez; et par conséquent échappaient trop aisément à ses re-

gards. Peu importait relativement à Monsieur, que son goût pour la culture des sciences et des lettres livrait aux charmes d'une vie retirée. Tranquille au Luxembourg, quelques hommes distingués partagaient ses plaisirs et ses études ; et les intrigues de cour ne venaient point troubler cet azile des muses. De là vint cette dénomination de faction des philosophes, que recurent les courtisans de Monsieur, quand ce mot de faction devint le titre banal que l'on appliqua à toute société, dont l'opinion différait de telle autre.

Monsieur d'Artois, plus jeune, plus ardent, était ce que l'on appelle français dans toute la force du terme. Paré des graces de la jeunesse, fastueux dans sa dépense, magnifique dans ses manières, affable dans son abord, léger dans ses affections, toujours prince dans ses amitiés, souvent démocrate dans ses amours, les plaisirs formaient son importante affaire, et la politique à coup sur était ce qui l'occupait le moins. Il marchait suivi de cet essaim brillant de jeunes seigneurs, aimables ministres de la frivolité, volages amants de la mode, de ces petits maitres enfin, dont les esprits futiles

traitaient des affaires d'État comme on traite d une broderie on d'un parure, et croyaient voir toute la France dans leurs cochers et leurs *jokeis*. On pourrait dire que cette cour était une espece de succursale de celle de la Reine. Cette Princesse auguste ajoutait à la sienne toutes les femmes qu'un sang illustre et surtout la beauté rendaient dignes de l'a-procher; tous les hommes distingués par l'é-clat de la naissance, par les qualités de l'esprit, ou par l'excellênce des talens agréables, étai-ent facilement introduits dans ce cercle. On eût dit que les plaisirs étaient l'unique mobile de cette cour brillante; eh bien elle était le foyer des grandes ambitions, et c'etait au sein de ce temple des amours que la reine, cachant avec art à tous les yeux l'étendue de sa puis-sance, gouvernait tout à la fois et sou époux et le royaume. La nation s'y méprit, et ne fronda que l'énormité de sa dépense; et cette méprise empécha la majorité des français de distinguer une partie des ressorts de la révolution, dont ils ne purent dans la suite comprendre le jeu.

Les autres princes de la famille se dis-tinguaient entr'eux par des nuances tran-

chantes. La maison de Condé entourée à Chantilli de grands souvenirs, associait les délassemens de l'esprit aux sentimens de l'héroisme, et les lauriers du Vainqueur de Fridberg assuraient au trône de nouveaux dévouemens : tandis que renfermé dans son palais du Temple, le Prince de Conti, dans sa franchise honorable, blâmait sans ménagement et les hommes et les choses, et dans sa censure austére n'épargnait pas même son propre fils, qu'un caractére plus souple rendait plus docile aux volontés du monarque.

D'autres sentimens, d'autres vues, d'autres intérets prévalaient au palais royal. Le Duc d'Orléans pére, ce bon cet excellent prince, était mort. Son fils héritier d'une fortune immense, destiné par son mariage à voir passer sur sa tête les énormes richesses de la maison de Penthiévre, avait laissé percer sa sordide cupidité dès l'instant même ou les yeux de son père avaient été fermés. Il n'avait respecté aucune de ses derniéres volontés. Les plus intimes confidens, les plus chers les plus fidèles serviteurs de ce père si digne d'un autre fils, avaient été dépouillés des bienfaits de leur

maitre. Le nouveau Duc d'Orléans n'avait pas même honoré la mémoire de ce père, dans la personne qui lui avait été la plus chére. La Duchesse de Montesson n'avait pu conserver de son auguste alliance que ce que la rapacité de son beau fils n'avait pu lui arracher. Cette rapacité s'était étendue jusque sur la vaisselle et les bijoux de cette veuve désolée; et la bassesse avait été jusqu'à lui renvoyér un portrait de l'époux qu'elle pleurait, privé du cadre de brillants dont sa generosité l'avait entouré. Une jeunesse licencieuse consumée dans les orgies, dans la societé des courtisannes, et dans les excès clandestins et nocturnes, avait annoncé de bonne heure dans ce Prince l'abscence des principes, et le penchant à la corruption. Des spéculations mercantiles, telles que les enormes batisses sur l'emplacement des quinze vingts et de l'enceinte du Palais Royal, décélaient en lui un amour pour l'argent peu digne de son rang. Sa foible conduite au combat d'Ouessant avait encore affaibli le peu d'estime qu'on lui portait, et l'indifférence qu'il avait montrée dans une injure personelle que sa sœur Madame

la Duchesse de Bourbon avait recue, avait achévé de lui aliéner le cœur de tous ceux á qui la délicatesse etait chère. Mais communément ceux ci forment la minorité dans les grandes cités. Quand on est prince, quand on est riche, quand on est corrompu, on trouve toujours de nombreux partisans.

Monsieur d'Orleans etait d'une taille élevée. Son teînt couperosé attestait les déréglemens de sa vie; mais sa figure etait prévenante et agréable. Il se montrait fréquemment à pied dans les rues. Il se laissait facilement aborder. Cette popularité naturelle, ou affectée, charmait la multitude. Il voyagait souvent en Angleterre. Personne n'ignore la prédilection ridicule des français pour les modes de ce royaume. A cette époque les écrivains philosophes célébraient la sagesse de la constitution Anglaise et ils avaient raison;—à cette époque les femmes et les petits maitres, plus ridicules que les femmes, poussaient l'engouement pour les modes Anglaises jusqu'audétriment même de l'industrie de leur propre patrie, et elles avaient tort. Monsieur d'Orléans allait souvent en Angle-

terre ; donc il était un homme *sublime*, un homme *admirable*. La vérité était que Monsieur d'Orléans aimait beaucoup l'Angleterre, et non pas les Anglais. Peu lui importait la sagesse de leurs loix ; mais la liberté de Londres lui importait beaucoup. Il y échappait à tous les regards. Cet amour apparent du Duc d'Orléans pour les Anglais, fût dans la suite la cause de toutes les calomnies contre l'Angleterre, dont les chefs des différentes factions infecterént la crédulité populaire, pour rejetter sur la politique de cette nation les excès dont eux seuls se rendirent coupables. Il n'est donc pas hors de propos de la justifier dès l'origine, en ne laissant pas l'opinion de la postérité vaciller sur les motifs qui guidaient d'Orléans à Londres. Ce n'était ni des conseils, ni des appuis qu'il y venait chercher ; c'était plus de liberté dans la licence.

La malignité s'autorisait de la bassesse de ses goûts, pour remettre en lumiére la conduite peu réglée de sa mere ; et on lui cherchait, on lui supposait un pére dans une classe d'hommes bien étrangére au nom qu'il portait. Mais tel est le peuple ; cette méchanceté ne

le fit point décheoir dans son estime ; on eût dit au contraire que ce peuple goutait un certain charme, à trouver, entouré de la splendeur du rang, l'homme que dans son imagination il n'était pas faché de faire redescendre à son niveau ; et la bassesse de l'origine supposée de ce prince, s'il eût été possible à la médisance de la prouver, n'eût alors été pour lui peut être qu'un titre de plus à l'amour de la populace.

L'intrigue, toujours désireuse des troubles publics, parce que c'est pour elle l'instant des moissons, crut voir dans le Duc d'Orléans un homme selon son cœur. Des trésors assurés, un prince sans mœurs que l'on peut aisément diriger, et le premier nom du royaume derriére lequel on peut se cacher,—que faut-il de plus pour allumer, et les grandes ambitions qui peut être avaient echoué aux pieds du trône, et les ambitions subalternes plus dangereuses encore, parce qu'elles éxécutent les attentats que les premiéres méditent? Le palais royal devint le Sanhédrin de toutes les cabales, de toutes les charlataneries, de tous les vices. Les femmes que leur haute qualité

ne garantissait pas des traits mordans d'une satyre méritée; les hommes d'un haut rang que l'insousciance de la réputation rendait indifferents aux clameurs de leurs créanciers et au décri public; les charlatans toujours féconds en promesses, et dont la richesse se fonde sur l'imbécille desir que le dérangement des mœurs et des fortunes, inspire aux esprits faibles de consulter l'avenir; les saltinbanques, les histrions politiques, qui comptent saisir les rangs et les honneurs au milieu des bouleversemens sociaux, ou leur médiorité ne s'apercoit pas; les libellistes dont la plume est toujours vendue au plus méchant, parce que le méchant est forcé de payer grassement; les poétes sans pudeur toujours prets à chanter ou Tibére, ou Titus; enfin Marat, Danton, Anacharsis Cloots, Beaumarchais, La Claux, Du Buisson, et milles autres factieux subalternes affluérent attour de l'altesse royale, toujours préconisée, toujours encensée par cette horde mercénaire, que vinrent renforcer dans la suite des talens d'un toute autre importance, Mirabeau, Céruti et d'autres personages non moins marquans dont je tais le nom parce

qu'ils vivent encore; telles étaient les trompettes dont la renommée usait chaque jour pour publier dans la capitale les vertus de leur maitre, tandis que les courtisanes célébres, répandues dans tous les quartiers, comme autant de proconsuls de ce Cesar de la débauche, faisaient filtrer dans l'esprit de leurs diurnes amants un estime plus on moins forte pour le Dieu qui les salariaiait, et multipliaient de la sorte à l'infini les linéamens de l'opinion favorable a ses vues.

Cepèndant le temps marchait a grand pas. Les finances etaient entre les mains de Mr. de Calonne. Le fameux *compte rendu* de Mr. Necker avait semé l'alarme. Il avait régi les finances en banquier, et les quitta par un un Bilan. Ses ennemis n'y virent qu'un détour astucieux pour se faire rappeller. Les gens sages n'y remarquérent que l'embaras du trésor public. Le déficit était accru, tous les services arriérés, les emprunts difficiles, la solidité de la caisse déscompte incertaine. Mr. de Calonne fécond en résources, soutint le crédit public avec un art inconcevable. Ne ployant jamais sous ce fardeau dont le poids menacait

à chaque instant de l'écraser; portant dans la societé un esprit libre en apparence de tous soucis; assaisonnant ses discours de cette finesse dans laquelle le français excelle; obligé de se soutenir contre le roi dont il n'était pas aimé; Mr. de Calonne avait eu le grand art de dominer la Reine, en fournissant sans examen à toutes ses dépenses, et en mettant en œuvre une multitude de ces galanteries spirituelles dont les hommes d'État savent tirer tant d'avantage pour affermir leur crédit. S'il est rare que les rois ne s'y laissent pas surprendre, leur effet est bien plus certain encore auprès d'une Reine; par cette seule raison qu'une Reine est femme. Ce fut ainsi par exemple qu'ayant eu quelque vent qu'au voyage de Fontainebleau, époque presque toujours marquée depuis nombre d'années par la chute de quelque ministre, il serait possible que le roi lui fit redemander le porte feuille, cet habile courtisan se prépara d'avance, et dans le plus profond secret, à parer le coup. En effet le voyage eut lieu, et le renvoi prochain de Mr. de Calonne était la nouvelle que partout on se disait à l'oreille. Mr. de Calonne dont la

sérénité ne se démentait jamais, entre un matin chez la Reine sous prétexte de lui rendre compte de quelque affaire. Après quelques minutes d'entretien, il bannit de sa figure la gravité ministérielle qu'il avait conservée jusque la, et la remplaçe par ce sourire persuasif et flatteur dont il savait si bien animer ses traits quand il en avait besoin. J'ai Madame, dit-il, une grace à demander à votre Majesté—Quoi donc?—C'est de me permettre d'offrir à Monsieur le Dauphin un misérable joujou dont cet auguste enfant pourrait s'amuser un instant. La reine connoissait l'esprit de Mr. de Calonne; elle se met à rire—Très volontiers lui dit elle; voyons donc ce joujou.—Je suis vraiement honteux de mon importunité, mais il faut pour le voir que votre majesté daigne se mettre un moment à son balcon. Les fenêtres sont ouvertes. Le Reine s'avance; que voit elle? Un petit petit Carosse, de la forme la plus élégante, enrichi des peintures les plus précieuses, attelé de huit chevaux parfaitement semblables et de la plus petite espêce, conduit par un cocher de cinq ans, et par un postillon de trois ans, et escorté par

trois valets de pied de quatre, enfans que leur figure enchanteresse eût fait prendre pour des amours, revêtus de la livrée de Monsieur le Dauphin; et le carosse, les chevaux, les gens arrêtés au pied du grand escalier, ou ils semblaient attendre les ordres de leur maître. C'est charmant! c'est délicieux! elle court chèz le roi. Venez, venez donc voir. Calonne est un magicien; c'est pour votre fils; c'est la plus jolie chose; c'est un prodige. Le roi la suit, la cour se rassemble, on admire; on fait manœuvrer l'équipage; le petit Dauphin se jette au col de Calonne; c'est un enthousiasme, c'est un enchantenent. Maintemant, comment renvoyer un controleur général des finances capable d'un trait semblable? La Reine pendant plusieurs jours ne tarit point sur son éloge. Le roi n'osa poursuivre son projet. Les rivaux se turent; les courtisans encensérent; et Calonne triompha.

Cette anecdotte, sur la quelle je me suis arrêté un moment, prouve bien l'esprit du ministre; mais ce n'était pas assez que l'esprit pour guerir les plaies de l'état. Elles étaient profondes; la resource des emprunts était il-

lusoire. Le compte de Necker avait tari la confiance. La refonte des monnayes n'avait rien produit, et le déficit était énorme. Après la guerre de l'Amérique il était de sept cents trente trois millions. Il monta sous Mr. Necker à quatre cent soixante de plus. Fleury et d'Ormesson, par leur impéritie, l'augmentérent de trois cents soixante et douze. Calonne, malgré tous ses talens, l'accrut de deux cents soixante. La dette publique était donc d'un millard huit cents quarante milions à peu prés. Quel Dieu eût pu combler un abime semblable? La monarchie était sur le bord du précipice. Toutes les parties de ce grand tout, allaient se disjoindre. L'écroulement était prochain. Necker avait jugé convenable de prostituer sa résponsabilité, en initiant le public dans ce secret; Calonne trouva plus sage de se débarasser de la sienne en la faisant tomber sur la tête même de la nation. S'arrêtant en homme de génie à une théorie nouvelle, il conçut un impôt sur le timbre, et un impôt territorial, et parvint à force de méditations à se convaincre que c'était l'unique moyen de parer au déficit. Mais il fallait une grande sanction à la har-

diesse de ce systême. La puissance royale ne pouvait l'offrir. L'assentiment même des parlemens, en supposant qu'on l'eût obtenu, ce que leur opiniatre résistance à tous les édits ne permettait pas d'espérer, l'assentiment, dis je, des parlemens n'eût pas été une garantie certaine de la constante réussite du systême. Il fallait donc une autorité dont la formation tint quelque chose de la représentation nationale, et dont les résolutions eussent au moins l'air d'être le résultat de la volonté du peuple. Une assemblée de notables atteignait à peu près le but. Le roi sentit cette vérité, et la convocation de cette assemblée fût résolue, mais la maladresse, ou l'imprévoyance, ou l'irreflexion, présida au choix des membres de cette assemblée. On n'y appella que la haute noblesse, que la haute magistrature, que le haut clergé ; c'est à dire tous les hommes que leurs grandes proprietès, sujetes par conséquent aux plus fréquentes mutations, rendaient ennemis nés du systême que l'on prétendait établir ; et la seule classe de la nation, à qui il importait vraiment que le déficit fût rempli, c'est à dire le peuple, fût la seule oubliée. Il ne fût donc

pas difficile à Mr. Necker, dont l'ambition de rentrer au ministere ne s'était point affaiblie, de faire glisser son esprit de rivalité et de jalousie parmi cette réunion d'hommes, que leur intérêt individuel éloignait du plan proposé, et de faire échouer le projet extraordinaire, mais sage cependant, de Mr. de Calonne. Alors ne pouvant sauver la France, il lui falut renoncer ou Contrôle-général, ou le bien lui devenait désormais impossible à faire ; et il est à remarquer que ce même impôt du timbre qui provoqua tant de clameurs quand le roi quelque temps après voulut l'emporter de haute lutte, et que l'on peut regarder comme l'une des causes principales de la révolution, il est à remarquer, dis je, que ce même impôt fut, pour ainsi dire, le premier que l'on adopta quand on voulut dans la suite revenir à un ordre de choses plus raisonnable, et qu'il fut alors préconisé par la majeure partie des personnages qui l'avaient quelques années avant repoussé avec une sorte de fureur ; et voila les jugemens des hommes.

La mauvaise issue de cette assemblée fameuse ne fit qu'accroitre les anxietés. Le roi,

pour la premiére fois de sa vie, ne consultant personne choisit un controleur général et choisit mal. Cette erreur fait honneur à son cœur. Il crut qu'un honnête homme était ce qu'il falait dans une place semblable. Il choisit donc Mr. de Fourqueux, conseillier d'état, ancien procureur général de la cour des comptes. Le bon homme sentait sa nullité, et résista longtems. Enfin il fut contraint à céder. Son règne fut à peine d'un mois. Mr. Laurent de Ville deuil le remplaça; et bientôt après, celui ci le fut par Mr. de Lambert, conseillier d'état. Ces rapides changements de ministres des finances prouvaient assez l'impossibilité on l'on était de tirer l'État de la situation où il se trouvait. Il ne pouvait en sortir que par une crise violente, et cette crise approchait. Alors parrut un homme dont l'élévation fut aussi courte que brillante, et dont le passage ne fit qu'ajouter aux embaras du moment. Mr. de Brienne, archêveque de Toulouse, fut nommé président du conseil des finances, et quelques jours après premier ministre. Il est difficile de réunir tout à la fois une ambition plus démesurée à une abscence de moyens plus com-

plette. Il fit monter après lui au ministére de la guerre son frére, le Comte de Brienne, homme excellent par le cœur, plein d'honneur, de probité, de bonnes instentions, mais trop faible pour un semblable fardeau. L'Archevêque roula dans un cercle vicieux de projets mal conçus, et selivra à une espéce de dévergondage d'idées incohérentes, qu'il affichait avec une jactance voisine du ridicule. Il n'avait ni la confiance, ni l'amour du public; et soit prévention, soit justice, le dédain était toujours le premier sentiment que l'on accordait aux mesures conçues par sa Minerve. Son chef d'œuvre fut cette cour plénière qu'il inventa pour tenir lieu de parlement; monstruosité politique, dont l'existence phantasmagorique s'evanouit comme un songe, et dont l'idée avait souri à l'imagination bizare de ce premier ministre, parce que selon lui elle nous reportait aux premiers temps de la monarchie.

J'ai dit, pour tenir lieu de parlement. Un exil général venait de frapper ce colosse. Jamais lit de justice n'avait été plus orageux que celui où le roi voulut l'enrégistrement de cés impots

du timbre et territorial. Là fut prononcé pour la premiére fois le mot si redoutable, ÉTATS GÉNÉRAUX. Le parlement fut exilé à Troyes. Cette rigueur loin de calmer les esprits ne fit que les irriter d'avantage. La roideur des parlementaires se communiqua aux autres cours du royaume avec la rapidité de l'étincelle électrique. Monsieur et Monsieur d'Artois porteurs des édits, sont accueillis à la cour des comptes, et à la cour des aides, par les protestations le plus énergiques. Le peuple ne respecta pas même leur présence, et des huées marquérent leur passage dans les rues. On accumule foiblesses sur foiblesses; le parlement est rapellé, et payant l'indulgence par la révolte ouverte, il déclare à son retour qu'il n'enregistrera plus désormais aucun impôt et qu'il n'est pas compétent pour le faire.

On peindrait difficilement l'espéce de stupéfaction ou une déclaration aussi subite, aussi inouie, plongca la nation et même la cour. On vit avec une sorte de terreur cette grande et antique magistrature, que le passage des siecles n'avait pu faire fléchir, abandonner tout à coup un droit que sous tant de règnes elle

avait affecté avec tant d'orgueil, et souvent d'arrogance; et tel est le déplorable sort de la vieillesse pour les nations comme pour les individus, que la plus légere altération dans le régime leur semble le signal de la mort. Les parlemens de province, panégyristes et complices de leurs confréres de Paris, semblent s'entendre pour aggraver les inquiétudes, et multiplier les embarras du trône. Les remontrances les plus virulentes, les arrêts les plus incendiaries, les outrages les plus directs contre le ministére, parviennent de tous les points du royanme. Dans cet état d'agitation, non pas public encore, mais tout au mois mental, la dangereuse étourderie de Mr. de Brienne enfante un projet de cinq emprunts à la fois. Une séance royale est anoncée. Le roi y parait avec tout l'éclat de la dignité royale, entouré des princes de son sang, des ducs et pairs, des grands du royaume. Là, les états généranx sont demandés par vingt quatre orateurs. Jamais l'éloquence française ne déploya plus de caractére, plus d'énergie, plus de vigueur. Fréteau, Sabathier, Despresmenil surtout, ajoutérent l'audace aux grands mouve-

mens de la tribune. Louis XVI. ému, touché, prêt à céder à tant de vœux, mais endurci par les conseils de son premier ministre, se rappelle qu'il est roi. Il faut enregistrer. Il le veut. On se disposait, on commencait à obéir, quand soudain Monsieur d'Orléans se dévoile. Il proteste contre l'illégalité de l'enregistrement; et voila tout à coup un point de ralliement, inattendu peut être, offert aux mécontens. Un regard de mépris fut la réponse du monarque. D'Orléans fut exilé. Que de rois essent osé d'avantage.

Mais si dans des momens il n'osait pas assez dans d'autres il osait trop. Mr. d'Orléans citoyen eût merité des statues; Mr. d'Orléans mésestimé fut blâmé. Tous les gens de bien applaudirent à son éxil. Mais tous les français s'indignérent de la prophanation du temple de la justice. Des troupes nombreuses cernérent le palais des loix. Les agens de l'autorité pénétrérent à main armée jusques dans la Grand-chambre, ou toutes les chambres étaient assemblées. Sabathier, Fréteau et quelques autres, furent arrachés de leurs chaises curules, jettés dans des voitures de poste, conduits par

des exempts de police aux extrémités du royaume, et renfermés dans des chateaux forts. L'éclat parut odieux, et il l'était. On cria à la tyrannie, et malheureusement pour le gouvernement, sa conduite dans cette circonstance légitimait ce cri. Ce n'est pas que le parlement fut vraiement aimé, mais il est pour certaines institutions une sorte de respect qu'elles recoivent de leur antiquité même. Cette magie s'étend jusque sur les monumens qu'elles habitent. L'homme divinise ce que le temps epargne, et l'inviolabilité la plus sacrée est partout un attribut de la vieillesse. Le viol du palais de justice parut un attentat. Sous la Ligue jadis, la féroce et criminelle audace des seize le commit. La cour essuya tout l'opprobre du parulelle. Le mal fut grand. Les perturbateurs saisirent la fortune aux cheveux. Ils volent semer partout les poisons de la haine. La perfidie les guide, et le trouble les suit. Les tribunaux sont fermés. Les avocats se taisent. Le peuple demeure sans justice, et le crime sans juges. Cette foule immense de jeunes gens, que la chicane retient sous ses drapeaux, s'ameute, se soüleve. Le signal des

excès est donné ; nous sommes à la créatian du siécle révolutionnaire. C'est le jour de Caïn ; le frére frappe le frére ; le premier sang coule ; d'autres acteurs répétent dans les provinces ces scénes de discorde. Le présent allarme ; l'avenir menace ; et par une circonstance non moins funeste pour la cour, il faut qu'à cette époque la Hollande placée sur les rives de la France soit elle même en proie aux convulsions révolutionnaires, ét présente à nos factieux un exémple ou trop inhabiles encore ils puissent se former au grand art des discordes.

Victimes de ses fautes et ne les soupconnant pas la cour flottait incertaine. Les ministres, les fonctionaires divers étaient chaque jour congédiés et remplacés. Chaque jour ainsi amenait des avis nouveaux. Où n'en suivait aucun ; mais on en écoutait trop. On cherchait une tête, on ne trouvait que des hommes. On ne parlait que des dangers de l'état. Toute la chaleur était pour les peindre ; tout était de glace pour y remédier. Le clergé surtout renchérissait sur cet égoisme impie. Toutes ses veines engorgées par la graisse de la terre

le retenaient paralisé dans le sein de son anti-chrétienne opulence. Peu lui importait que tout périt, pouvu qu'il conservât sa richesse; et la posterité le croirat-elle, qu'un ordre qui se disait avec orgueil le premier de l'état, et dont les capitaux ne se calculaient alors que par milliards, refusât la modique somme de dix millions pour subvenir aux besoins du moment. Bientôt on le verra payer bien cher, trop cher peut être, sa coupable indifference. Il criera à l'injustice; mais la premiére est l'ingratitude envers la patrie.

Cependant l'exil du Duc d'Orléans n'avait duré qu'un instant. Le palais royal nageait dans la joie. C'était celle de Catilina. Là, les larmes n'étaient plus permises qu'à la Duchesse d'Orléans. Vertueuse fille du Duc de Penthievre, épouse malheureuse et délaissée, il ne lui restait pas même le douloureux plaisir de gémir dans le sein de ses enfans. L'étrangére s'en était emparée, et décevant facilement la candeur de l'enfance par les trompeuses caresses d'une tendresse factice, elle avait en eux amorti la nature, et chassé la véritable mére du cœur des inocentes victimes

de sa féminine ambition; et il faut le dire, telle était alors la corruption publique, que l'on célébrait partout ce grand outrage aux mœurs, comme le dernier effort d'une vertu sublime; et que l'encouragement à l'indifférence filiale paraissait un principe tout simple dans une éducation libérale. Hélas! la malheureuse Duchesse d'Orléans et son hypocrite ennemie se sont avancées vers la vieillesse; l'une s'est enfoncée dans l'infortune et l'autre dans les rayons de la gloire. Ah! que les cœurs navrés de ces grandes injustices mondaines ont bien besoin de se persuader qu'il vient un jour ou le crime et la vertu trouvent enfin leur recompense.

Le roi dont la malheureuse indulgence avait pardonné sitôt au Duc d'Orléans pardonna de même au parlement et aux cours imitatrices de sa résistance. Toutes furent rappellées, et de nouveaux notables furent convoqués. Non moins inutiles l'espace d'un mois les vit naître et disparaitre. Enfin à force de sourdes cabales, et d'intrigues clandestines, poussé par le parti populaire que l'on distinguait déja dans la multitude des partis

errans encore à l'aventure, favorisé sous main par la faction d'Orléans que le mistere avait enveloppé jusqu'à ce jour, Mr. Necker fut rappellé, et l'archevêque de Toulouse tomba du faîte ou l'avait fait monter et sa vanité, et le besoin que la cour avait d'essayer de tout. La haine du peuple pour ce premier ministre se déborda comme un torrent. Il traina aux gémonies les images de celui dont le châtiment ne pouvait s'exercer que par la disgrace. Il brula son effigie dans les places publiques, dans les carefours, sur les quais, sur les ponts, au pied de la statue de Louis XIV. au bas des marches du palais de justice. Depuis la Marechale d'Ancre le peuple n'avoit point executé ses arrets par contumace avec plus de fureur.

M. Necker fut recu comme un dieu libérateur. Tel est le français; c'est l'enfant de l'esperance. Il se crut sauvé dès que Necker parut, et pourquoi? Parce qu'aux yeux du français la réputation est tout. Celle de Necker à cette epoque était colossale. Comment l'avait-il acquise? Par ses talens; il en avait sans doute. Mais pouvait on les pren-

dre pour echelle de proportion. Il est permis d'en douter. Mais Necker était époux, et les grands établissemens d'humanité fondés par Madame Necker, et si honorables pour sa mémoire, apellaient la vénération de tous les cœurs sensibles, et l'époux se ressentait de l'estime que l'on portait à sa femme. Mais Mr. Necker était père et les talens littéraires de Madame de Stael rangeaint autour de sa famille les amis des Lettres et de la Philosophie. Mais Mr. Necker avait déja occupé le ministére, et il avait pour proneurs non seulement tous les hommes qu'il avait, ou enrichis, ou obligés, ou employés, mais encore tous les ennemis des différens controleurs-généraux, que l'on avait appellés à lui succéder, et surtout ceux de Mr. de Calonne; ennemis que leur malice portait à exalter sans cesse les grand talens de son concurrent. Enfin Mr. Necker avait pour partisans et pour défenseurs les membres infiniment nombreux de l'églisé réformée, si flattés de voir un Protestant au ministére, chose sans exemple jusqu'alors. Que l'on cesse donc de s'étonner de l'engouement ou l'on était pour lui, et que dans peu

d'instans l'on va voir s'éteindre tout à coup dans les deux premiers ordres de l'État, et s'accroitre au contraire avec plus de force encore dans le troisiéme. Au reste à sa rentrée au ministére l'enthousiasme se manifesta. Cet enthousiasme devint presque général, lorsque l'on sut la part qu'il avait à la convocation des états généraux; mais lorsque l'on agita dans la suite la grande question de l'égalité des votes enfaveur du tiers état, et que Mr. Necker se declara pour le parti populaire, il devint odieux à la noblesse et au clergé. Sa disgrace suivit deprès, mais ce tiers état qu'il avait si bien servi déja plus puissant alors que la cour et les deux premiers ordres, se hatà de le rappeller, et il revint effrontément travailler avec le monarque dont sa seule présence attestait l'impuissance. Mais n'anticipons pas sur les événemens.

La Reine répugnait fortement á la convocation des états généraux. Moins frivole, moins légere depuis l'épouventable esclandre de l'affaire du collier, pendant la quelle elle avait pu connoître que l'opinion générale ne lui était pas aussi favorable quelle l'avait cru

d'après les mensonges de ses flatteurs et de ses courtisans, humiliée de s'être vue aussi cruellement compromise, elle etait devenue plus sombre. Les fêtes avaient cessé et de tous les grands caractéres de beauté dont la nature avait empreint sa figure, il ne lui restait plus que la fierté Autrichienne. Peu de femmes étaient plus instruites que Marie Antoinette; et de tous les emplois de sa maison, celui de se lectrice n'était pas le moins fatigant. Elle tira donc de l'histoire de France même tous les argumens quelle employa pour détourner Louis XVI. de ce projet. Elle lui représenta que ce parti était le plus dangereux de tous pour un roi; que c'était se mettre sous la tutelle de ses sujets; que jamais états généraux n'avaient rendu de services à la monarchie; que les rois ses prédécesseurs, sans en exepter Henri IV. n'en avaient jamais tiré aucun avantage, et que plusieurs s'étaient vu forcés de les dissoudre; que les temps d'ailleurs étaient changés; que le progrès des lumiéres en éclairant les hommes sur leurs droits, rendait une assemblée de ce genre plus redoutable encore pour le souverain; qu'il connoissait trop les prin-

cipes répandus par la philosophie pour douter qu'ils ne fussent professés par la plûpart des membres; que le clergé y apporterait son égoisme ordinaire, la noblesse sa morgue, le tiers-état son insubordination; qu'il en serait de ces états généraux comme des assemblées des notables, qu'il lui avait fallu congèdier sans en avoir obtenu aucun avantage.

Ces conseils ne purent être assez secrêts pour n'être pas éventés par les orléanistes. Ils les envenimérent en les publiant. Ils affect-érent de glisser perfidement à l'oreille, que la Reine avait fait furtivement placer dans la chambre du roi un portrait de Charles I. roi d'Angleterre, afin de l'effrayer sur les états généraux, qu'elle traitait, disaient-ils, de *long parlement*. Le peuple toujours crédule et toujours sans mémoire, humait bouche béante, ces calomnies, et ne se rappellait pas que vingt ans avant la malignité parlementaire avait imputé la même audace à Madame du Barri, dans l'intention de servir les projets de Maupeou. Au reste depuis longtemps les mécontens cherchaient à noircir la Reine. On essayait de la rendre moins précieuse à la

noblesse, en lui prêtant un propos que son respect ordinaire pour les convenances ne rendait pas vraisemblable. On prétendait que dans un cercle elle avait dit qu'il n'y avait de véritable noblesse qu'en Germanie, et qu'en France il ne se trouvait pas une seule famille sans mésaliance. On indisposait sourdement le peuple contre elle, en grossissant méchamment les sommes que l'on supposait quelle tirait du trésor public, et en ajoutant qu'elle les faisait passer à son frére l'Empereur Joseph second ; enfin on allait jusqu'à dire que plus Autrichienne que Reine de France elle travaillait à faire rendre à sa maison la Lorraine et l'Alsace. On ne finirait pas si l'on voulait rappeller tant d'imbécilles suppositions dont on amusait la crédulité publique. Mais ce qu'on se figurerait difficilement, c'est la quantité de Séïdes que la calomnie trouvait dans Paris pour propager de semblables mensonges et l'immense foule d'auditeurs dont la simplicité s'obstinait à les croire.

Au reste des basars publics de médisance s'ouvraient, pour ainsi dire, dans tous les quartiers de Paris, sous le nom de clubs ; et

la police aveugle, ou déja populaire peut être, ne s'appercevait pas que ces clubs n'étaient que des comptoirs de révolte; fondés pour assurer une plus grande rapidité à la communication des idées révolutionaires, et un débit plus prompt et plus certain aux opinions que les factieux jugeraient convenable de mettre tour à tour en circulation. De toutes les éphéméres institutions de ces temps, qui servirent de prélude à la révolution, celle des clubs fut la plus active. Ces clubs donnérent naissance à cette foule de sociétés populaires et jacobines, dont l'existence désola la France sur tous les points pendant plusieurs années, et finit par deshonorer la révolution et perdre la liberté.

Quoi qu'il en soit Louis XVI. vaincu par toutes les insinuations du parti d'Orléans, par les rapports que la police lui faisait sur le vœu général de la nation, par les conseils de quelques grands mêmes qui n'appartenant à aucun parti ne voulaient que le bonheur public, se décida à la convocation des Etats généraux, et les lettres en conséquence furent adressées aux gouverneurs des provinces, aux

premiers présidents, aux intendants, pour la formation des assemblées primaires. Elles se composérent des trois ordres de l'état, qui se divisérent en bureaux pour nommer chacun leurs députés respectifs, et toute la Frauce fut en mouvement pour parvenir à ce choix important. Suivant l'antique usage on rédigea par tout des cahiers de *doléances* dans les quels chaque province exprimait et les griefs dont elle demandait le redressement, et les abus dont elle desirait la réforme, et le genre de loix nécessaires à sa prospérité. Ces cahiers de *doléances* furent remis aux députés, et restérent ensevelis dans l'oubli par la face nouvelle que prirent les choses peu de temps après l'ouverture des Etats; et l'on peut dire que ce fut la derniere formule d'esclavage, que le peuple employa pour faire parvenir la vérité au trône.

Des intentions droites présidérent assez généralement à la nomination des députés des provinces. Dans ceux de la noblesse, si l'on trouvait un assez grand nombre de gens titrés, ou y voyait aussi beaucoup de gentilhommes étrangers à la cour, habitués à vivre dans

leurs terres, et par conséquent plus à portée de jugér des véritables interêts du peuple. Dans les députés éclésiastiques on remarquait beaucoup de curés, que leur état habituel rendait sans prétentions pour les grandeurs du sacerdoce, et qui raprochés et par la naissance, et par le domicile, du tiers état connaissaient mieux ses besoins. Dans les nominations du tiers état il s'était glissé un peu trop de gens de loi et d'avocats, dont l'éloquence verbeuse, l'usage de la chicane, et l'habitnde de torturer et de dénaturér les idées les plus simples, nuisirent souvent à la netteté des discussions, et par leur penchant à la controverse embrouillérent trop de fois les délibérations les plus utiles. La majeure partie des députés vinrent à Versailles avec des sentimens favorables à la royauté; mais ils y apportérent presque tous leur esprit de corps, c'est-à-dire dans la noblesse l'intention de ne rien céder de ses prérogatives; dans le clergé la volonté ferme de ne se désaisir en rien de ses richesses; dans le tiers état la prétention fondée de conquérir les droits aux quels il avait raison de prétendre; et tous individuel-

lement enfin bien déterminés à souscrire de grand cœur à tous les sacrifices que l'on demanderait aux ordres aux quels il n'apartenaient pas. Tels furent les élémens de cette assemblée fameuse, dont la réunion présenta une masse vraiement énorme de talens en tout genre; et dont la France, dans le sein de la quelle cependant ils avaient été nouris, fut elle même étonnée. Les factieux, encore inexpérimentés, n'eurent ni le temps nécessaire, ni des agens assez nombreux, ni des moyens assez étendus, pour influencer les nominations. Ils ne s'étaient pas encore façonnés au grand art de mettre les passions en jeu pour captiver la multitude, mais leur aprentissage ne fut pas long, et nous verrons bientôt l'état en faire la cruelle expérience. L'influence du Duc d'Orléans ne s'exerça donc que sur les cantons qui dépendaient plus spécialement de lui, par la situation géographique de ses domaines. Grand maître de l'ordre maçonique en France, dignité dans la quelle il avait succédé depuis quelques années à Mr. le Prince de Clermont, on chercha, mais vainement, à capter les nombreuses loges du royaume, pour appeller leurs

suffrages sur quelques personnes intéressantes à ce parti. Vainement à la St. Jean d'hyver, antérieure à l'ouverture des Etats, donna-t-on pour mot de sémestre le mot *indépendance*, la majeure partie n'entendit pas ce qu'on voulait lui faire entendre. Si le reste le devina, il s'y montra sourd; et lorsque l'Abbé Barruel, dans ses élucubrations, s'est avisé de prétendre que la maçonnerie avait été l'une des principales causes révolutionnaires, jamais calomnie ne fut plus gratuite, et c'est assurément une folie assez boufone que d'imputer à cette grande société une révolution, dont l'un des premiers actes fut de défendre à ses membres de se réunir.

La fameuse année 1789 s'ouvrit enfin, et ce fut l'époque ou la malveillance des mots, de ces dénominations perfides et cruelles, qui se multipliérent à l'infini dans la suite, devint le prétexte comme le signal de tous les genres de proscriptions. Ce fut du sein des clubs dont je parlais tout à l'heure que ce fléau d'un nouveau genre s'élanca sur le globe, et les mots *aristocrate* et *démocrate*, les premiers sur cette horrible liste, devinrent dans les mains des

pervers des poignards à deux tranchants pour frapper leurs victimes. Le premier de ces mots fut confié à la *courtoisie* de la populace, pour lui tenir lieu de privilége des massascres. Le second fut enseigné à la classe chevaleresque pour lui rendre odieux le peuple, qu'elle confondait toujours avec les brigans qui se qualifiaient avec orgueil de ce titre de *démocrate* quand on leur suggérait de porter et le fer, et la flamme, dans les chateaux ou les hotels des grands.

Ainsi donc, fluctuation constante dans les mesures de la cour; changemens presque journaliers dans le ministére; dissentimens d'opinion parmi les princes du sang; accroissement de hauteur et de prétentions dans la noblesse; endurcissement d'avarice dans le haut clergé; sentiment éxagéré des droits communs à tous les hommes réunis en société dans le tiers état; indifférence pour les grands intérêts du royaume dans les parlemens, et rénonciation intempestive à leur puissance d'opposition, acquise si non par la volonté constitutionnelle de l'état, du moins par l'antiquité de la possession; embarras progressifs

dans les finances; attention sinistre à la marche des événemens dans les factieux, encore cachés dans l'ombre; organisation clandestine des sicaires pour se porter partout ou le salaire du crime les appellera; anxiétés communes à tous les gens sages, malheureusement privés d'énergie; dispositions funestes à la turbulence dans le peuple des campagnes et des villes; liberté dans toutes les bouches, et tyrannie dans toutes les pensées; enfin partout l'amour du changement, plus écouté que l'amour de l'ordre; tel était le tableau que présentait la France la veille de l'ouverture des Etats généraux.

LIVRE I.

DANS les derniers jours d'Avril, 1789, la presque totalité des députés des trois ordres était rendue à Versailles, et tout se disposait pour l'ouverture des Etats.

Dans le nombre de quelques nominations singulieres, on remarquait surtout avec une sorte d'étonnement celle du Comte de Mirabeau, comme député du tiers état. Cet homme fameux par sa jeunesse orageuse, par quelques aventures peu favorables à sa réputation sous le rapport des mœurs, par quelques ouvrages marqués par la hardiesse des principes, par la grandeur et la nouveauté des vues, et par l'éloquence énergique et vigoureuse, ayant manqué la nomination qu'il avait tenté d'obtenir dans l'ordre de la noblesse, avait eu plus de succés auprès du tiers état, et avait réuni les suffrages de cet ordre à Aix en Provence. Il

aportait avec lui de profonds ressentimens contre la complaisance ministériele à seconder, par des lettres de cachet, la haine du Marquis de Mirabeau son pére, écrivain philantrope et qui par un contraste bisare fut tout à la fois défenseur officieux de la félicité des hommes et persécuteur en titre de sa femme, de ses fils, de ses filles, et de ses gendres. Il apportait encore un esprit de vengeance contre l'ordre qui venait de le repousser, et qui par cette maladresse avait jetté dans le parti populaire un orateur dont il aurait pu tirer un grand avantage, en l'enchainant à sa cause. Il apportait enfin une ambition ardente, autant pour la renommée que pour les honneurs; un cœur ulcéré contre les abus dont il avait été victime, et qu'il brulait de détruire par esprit de vengeance plus que par amour du bien; un besoin puissant de rétablir une fortune délabrée; une audace Catilinaire; une poitrine infatigable et tous les taleus de la tribune.

Les orageuses discussions vont bientôt lui donner pour antagoniste un homme non moins célébre; un homme, dont le nom de puis vingt quatre ans surtout ne cesse d'occuper les trom-

pettes de la renommée; un prétre dont le portrait n'a jamais été fait que par les passions; longtemps vanté comme Démosthéne par les amis des rois; longtemps insulté comme Zoïle par les prétendus amis du peuple; revétu de la pourpre et de l'auréole des saints par Pie VI; aujourd' hui affublé du cilice par Pie VII; par ce Pape, que l'on vit tour à tour créature, courtisan, ami, hyérophante et arimanes de Napoléon, mais toujours infaillible, parce qu'enfin il est Pape. On devine déja que je .veux parler de l'abbé Maury; longtems objet des èloges de ce que la France offrait de plus illustre, maintenant celui des plates et grossieres insultes de ce qu' elle renferme de plus vil parmi les libellistes.

Né dans le Comtat à Vaureas, comment à l'autre bout du royaume la Picardie le choisit elle pour député? parce qu'une sorte de bizarerie semble s' attacher au sort des hommes extraordinaires; et que l'opulence, beaucoup plus que le mérite, détermine souvent les choix de la multitude. Maury et Portal jeunes encore arrivérent de compagnie à Paris. Portal suivit Hypocrate, et perça plutôt. Maury

voulut suivre Bourdaloue, mais ce fut à pas de tortue. Il prêcha, et prêcha mal. Soit inspiration divine, soit suggestion du démon, il fut trouver Diderot, et lui conta sa mésaventure. Son audace méridionale, sa jactance lévitique, son esprit rétif aux préjugés, plurent au philosophe ; et il trouva plaisant de corriger, d'embellir, de composer même les sermons qu'un prêtre débiterait dans la chaire de vérité. Diderot, théologien par occasion, prôna son éléve. Maury parvint auprès de d'Alembert, de Marmontel, d'Helvétius, du baron d'Holbac et de mille autres. Les femmes surtout le mirent en crédit. Ce fut là qu'il se forma. Le panégyrique de St. Vincent de Paule, véritable chef d'œuvre, fut le résultat de cette éducation. Il était pauvre ; il faut être riche. On cerna la bonhomie de l'abbé de Boismont ; on lui persuada qu'une forte pension lui donnerait moins d'embarras que la régie d'une grande fortune ; il était vieux ; il amait le repos ; il résigna ses nombreux bénéfices à l'abbé Maury. L'abbaye de Lions en faisait partie. Voisine de Péronne, Maury la visita à l'époque des élec-

tions. Les choix se portaient alors sur le curé de Danevoisin. Il se refusa longtems à cet honneur. Enfin pressé, il mit à prix sa nomination, et promit d'accepter pourvu qu'on lui donnât pour collegue l'abbé Maury, et l'on ne balança pas.

Ainsi Mirabeau, ainsi Maury, se partagérent les rôles. L'un fut le Brutus du patriotisme, l'autre le Joad de la royauté, et l'on pourrait presque avancer que tous les autres députés, quelqu'imposans que fussent les talens que l'on trouvait dans l'un et dans l'autre parti, ne furent que les nombreux clients de ces deux chefs, également emportés, également ambitieux; et que les destinées de la France, et par contre coup de l'Europe, dépendirent du combat à mort qu'alloient se livrer deux athlettes, dont la force devoit bien moins à la vertu qu'aux passions, et que Ciceron sans doute êut avoués et non pas justifiés.

Cependant la composition bien connue de l'assemblée, dont l'ouverture allait se faire; l'opinion des deux premiérs ordres sur la marche quelle devait suivre, et dont l'on cherchait le type dans les anciens Etats généraux;

la place subalterne que l'on assignait d'avance au tiers état; l'indubitable approbation que le Roi donnerait à cette maniére de procéder; alarmérent tous les défenseurs de la cause du peuple et troublérent également les hommes dont l'unique volonté était de pouvoir à l'ombre du patriotisme, transporter le scéptre dans une autre branche. Vingt avis furent ouverts et tour à tour rejettés. Il était important d'intimider d'avance et la cour et les hautes députations par un coup d'éclat, et de les amener à des ménagemens en leur opposant une autorité qu'ils ne pussent ni contester ni réduire facilement par la force. On proposa donc dans le conciliabule de faire intervenir le peuple dans cette grande affaire et de préluder à l'ouverture des Etats par une insurrection non pas générale mais assez forte cependant pour que le parti royaliste redoutât qu' à l'avenir une semblable puissance ne vint appuyer les prétentions du tiers état, si l'on y apportait trop d'obstacles. Mirabeau combatit cet avis. Quand vous aurez démuselé le tigre, dit-il, vous ne parviendrez plus à l'enchainer. Malgré lui l'avis passa. Le faubourg St. Antoine

fut choisi pour théatre. La population de ce faubourg, que l'on verra figurer souvent dans la Révolution est un amalgame de toutes les nations. C'est la patrie des ouvriers de tout genre. La manufacture des glaces, les porcelaines, les ébénisteries, les brasseries, y occupent une foule innombrable de bras. La pluspart des maisons, immenses dans leur dimension, contiennent quelque fois jusqu' à deux et trois cents ménages ; et si elle s'honorent en servant de retraite à l'industrie, leur énorme grandeur permet aussi au brigandage d'y chercher un asile, et d'échaper plus facilement à la vigilance de la police, grace aux nombreux repaires renfermés dans ces espéces de républiques. Il est un autre faubourg que les agitateurs mettent facilement de même en mouvement. C'est le faubourg St. Marceau. Mais dans les insurrections c'est le sentiment de la misère qui décide celui ci. Ainsi l'on peut dire que le faubourg St. Antoine est meilleur pour la discorde, et le faubourg St. Marceau meilleur pour le pillage.

Il importait peu aux factieux quel serait le motif de l'insurrection, et sur quel point

elle frapperait. Il leur importait seulement qu'un mouvement dans le peuple tînt le parti contraire pour averti. Les mots déja tout puissans d'*aristocrate* et de *patriote*, suffirent pour mettre en jeu la multitude ignorante ; et une rivalité de commerce assigna seule la victime d'une politique, que loin de contredire, elle ne soupçonnait même pas. Les déterminations des chefs sont rapidement connues des agens subalternes. Un manufacturier de papiers de tenture *patriote* par excellence, croit l'instant propice pour ruiner le commerce du nommé Réveillon dont la concurrence le géne. Il insinue à ses propres ouvriers que Réveillon est un fauteur de l'aristocatie; qu'il est dévoué à la Reine; que c'est chez lui que l'on dépose les sommes qu'elle fait passer dans l'étranger. Les ouvriers repandent ce bruit dans le faubourg. Chacun le rapporte et le grossit à sa maniére. Il germe, il se repéte dans les cabarets. On séme quelqu'argent parmi les chefs de meute. L'atroupement se forme. La maison de Réveillon est attaquée, et le 28 Avril 1789, les premiers excès commencent. Les furieux pénétrent partout, les

meubles sont brisés, toutes les armoires enfoncées, tous les papiers, toutes les marchandises déchirées et dispersées. La force armée accourt. Les bayonettes, la fusillade même, ne peuvent réussir à dissiper la multitude. Elle se défend à coup de pierres. Elle saisit tout ce qui lui tombe sous la main pour charger la soldatesque. Mais ce ne fut pas dans ce combat qu'il périt le plus de monde; ce fut dans les caves de la maison dévastée. La plûpart de ces malheureux, ivres déja, pénétrent dans ces caves, enfoncent au hasard les tonneaux qu'ils y trouvent, croyent que c'est du vin, que c'est de l'eau devie qu'ils contiennent. Erreur fatale. Ce sont des liqueurs nécessaires à la peinture des papiers, c'est de l'eau forte, c'est du vitriol, ce sont des vernis. Le poison versé par le délire coule dans les veines de ces infortunés. Ils meurent dans d'horribles tourmens, et leurs cadavres encombrent les lieux même que leur avait ouvert, et l'ardeur du pillage, et le fanatisme d'une vengeance sans objet. Tels furent les préludes de l'ouverture d'une assemblée qui s'annonçait d'avance comme la rémunératrice

de la France, des mœurs, de l'ordre et des finances. L'on n'osa punir. La police était timide, la justice sans pouvoir, les criminels nombreux. Ce n'était pas dans la multitude qu'on aurait du les chercher; on les signalait, mais on craignit de les frapper. Ils venaient d'essayer leur puissance, et maintenant ils en avaient la mesure.

Quatre jours après, le 2 Mai, les députés des trois ordres furent présentés au roi; et le 4, la procession se fit avec un éclat extraordinaire. La cour y parut avec un faste peu convenable à un gouvernement que ses dépenses irréflechies condamnaient à implorer le secours d'une nation fatiguée de ses prodigalités. Là, par une mal adresse inconcevable, on irrita l'amour propre du tiers état, en traçant la ligne de démarcation par la diférence des costumes. Toute la pompe du sacerdoce entourait le St. Sacrément. Le Roi, la Reine, les Princes du Sang, les favoris en titre, objets de la haine publique, resplendissans d'or et de diamans, suivaient à pied le dais. Un peuple immense innondait le passage. Il se tut devant la cour. Il se tut devant la no-

blesse. Il murmura devant le clergé. Il remplit l'air d'acclamations, de cris de joie, d'aplaudissemens à l'aspect du tiers état; et jamais l'opinion publiquc ne fut mieux connue: froideur pour la cour, indifférence pour la noblesse, indignation contre le clergé, confiance unique dans le tiers.

Le lendemain l'ouverture se fit. Les deux premiers ordres, superbes de prétentions et d'espérances, occupérent les hauts siéges. Le tiers état, plus superbe peut être de sa simplicité, fut relégué sur des siéges inférieurs. Les discours furent insignifiants. Vain aparat de mots où régnait la contrainte, que la politique de corps abandonnait à la dissimulation, et que l'amour de la patrie ne réchaufa pas un seul instant. Les trois ordres se séparérent ensuite, et se retirérent dans leurs chambres respectives ou les pouvoirs furent verifiés.

Alors s'éleva la grande difficulté sur l'égalité des votes, et la maniére d'opiner. La noblesse et le clergé voulaient que ce fût par chambre, et le tiers état voulait que ce fût en assemblée générale. Mr. Necker apuya fortement la prétention du tiers, tandis que la cour se ran-

geait au sentiment des deux premiers ordres. Plusieurs jours se passérent en pour-parlers, en messages, en négociations. L'entêtement croissait de part et d'autre. Le public attentif à cette lutte, qui livrait au scandale les premiéres opérations de ces Etats si désrés, le public, dis je, flottait dans l'incertitude. Enfin le tiers état voit que s'il céde, l'occasion de réintégrer le peuple dans ses droits primitifs est à jamais perdue, et que l'instant est décisif. Ainsi donc le 17 Juin, ne prenant conseil que de la justice de sa cause, il abjure tout à coup le nom d'Etats généraux, se constitue en ASSEMBLÉE NATIONALE, prévient les deux autres ordres de la mesure qu'il vient d'adopter, les invite à se joindre à lui, et informe le gouvernement de cet événement important.

Cette grande levée de bouclier mit en fermentation tous les amours propres, tous les intêréts, toutes les passions. Les grands les plus récalcitrans, les prélats les plus fanatiques, les ministres vendus au despotisme, crient à l'attentat contre l'autorité royale. On peint au roi cette action comme une révolte ouverte, comme un crime de haute trahison.

Soit frayeur d'une audace qu'il n'avait pas-prévue, soit déférence timide à la fougue des différens avis dont il est entouré, Louis XVI. le 20 Juin, fait fermer la salle des Etats, leur fait défendre de s'assembler jusqu'à nouvel ordre, et tout annonce leur dissolution prochaine. Le tiers état ne s'arête poit à cette défense. Il se rend à l'instant au jeu de paume de Versailles, se le fait ouvrir, y tient sa séance premiére, confirme sa détermination précédente, se déclare indépendant des deux premiérs ordres, sanctionne sa formation en *assemblée nationnale,* se passe de l'approbation du monarque; et là se prononce ce serment fameux connu sous le nom de Serment du jeu de Paume, par le quel les députés du tiers état jurérent de ne pas se séparer, qu'ils n'eussent donné une constitution à la France.

Il faut le dire. Jamais assemblée ne fut plus imposante, plus énergique, plus formidable que celle de ce jour, vraiment immortel, vraiment mémorable, où les véritables députés du peuple, dont la majeure partie alors était encore sincerement animée de l'amour de la patrie, bravant les foudres de l'autorité, en-

tourés des bayonnétes du despotisme jurent de périr, où d'assurer au peuple français la place qui lui convient dans l'association générale. La nouvelle de cette courageuse résolution du tiers, fut reçue avec transport par le peuple de Paris. Au contraire dans le palais de Versailles, l'étonnement succéda à l'exaltation de la fierté blessée qui s'était manifestée les jours précédens. L'irrésolution pénétra dans les conseils. On se décida toutes fois à se prévaloir encore de l'autorité du monarque, et l'on ne fit que la compromettre d'avantage. Le 23 Juin, les Etats recoivent l'ordre de se réunir. Louis XVI. se rend à l'assemblée dans tout l'appareil de la puissance. Il casse tous les arrêtés pris jusqu'à ce jour par l'ordre du tiers. Le tiers persiste dans leur maintien, et sous les yeux mêmes du roi prononce l'inviolabilité de tous les députés de la nation; et le gouvernement, dont les fausses démarches le déconsidérent à chaque instant, fait péser sur M. Necker, par une petitesse peu digne d'aussi grands intérêts, la vengeance que l'on ne peut exercer encore sur les députés du tiers. Ce ministre est dis-

gracié tout à coup, et le seul crime qu'on lui reproche alors est son attachement au parti populaire, dont on l'accuse d'avoir dirigé tout ce que l'on appelle des usurpations.

Cependant la réflexion calme les têtes. Les membres de la noblesse et du clergé, en qui la passion n'a point encore étouffé la prudence, jettent un coup d'œil sur l'avenir, et jugent des dangers futurs par la crise actuelle; quelques uns se détachent, viennent se joindre au tiers état, et acquiesser, à ses décrêts; et la justice veut que l'on dise que les curés donnérent l'exemple. Ceux ci sont imités par d'autres. Le roi dont la religion est mieux éclairée se détermine enfin à presser lui même cette réunion, et elle a lieu le 30 Juin.

Je ne puis m'empécher de rapporter ici une anecdote, dont je ne garantis pas cependant l'autenticité, quoi que je la tienne d'un homme qui par sa place dans la domesticité approchait le roi de très près et qui par son age et ses vertus avait mérité assez sa confiance pour que il ne le fit pas éloigner de sa chambre pendant certains entretiens, si par hasard son service l'y avait appellé. Le roi, naturelle-

ment religieux avait témoigné beaucoup de bienveillance au chartreux Don Gerle, député aux Etats ; et depuis son arrivée a Versailles le faisait souvent appeller pour s'entretenir avec lui. Il se trouvait près du roi le 28 ; c'était l'avant veille de la réunion générale. Mr. le Cardinal de la Rochefoucault, Archevêque de Rouen, était l'un des prélats le plus opposé à la réunion, et s'en expliqua vivement avec le roi ce même jour en présence de Don Gerle. Quand il fut sorti, le roi dit, cela me fait peine de voir Mr. de la Rochefoucault si opposé a une mesure qui peut être ramènerait la concorde. Il me semble qu'il y a peu de charité chrétienne en cela. Don Gerle garda le silence. Le roi réfléchit quelques instans ; et reprenant la parole, ah! C'est peut être moi qui manque à la charité, en jugeant de la sorte l'Archevêque de Rouen. Qu'en dites vous ? Sire, répondit Don Gerle avec beaucoup de modestie, on ne peut juger les actions des hommes qu'en se rapellant ce qu'ils doivent au rang qu'ils occuppent. Mr. le Cardinal aurait pu se trover dans telle circonstance de sa vie, qu'il n'aurait pas pensé peut être, comme

il fait aujourd'hui? Comment cela, reprit le roi? Il est présumable que sans l'heureux événement qui marqua son enfance, l'éducation qu'il aurait reçue l'eut moins éloigné des idées populaires.—Pourquoi?—Mr. de la Rochefoucault est d'un sang illustre; mais sa branche était pauvre. Mr. le Duc de Roye, il y a bien des années, en relayant dans un village, entend parmi des enfans qui jouaient ensemble, prononcer le nom de la Rochefoucault. Ce nom appelle son attention. Il fait approcher l'enfant. Tu t'appelles la Rochefoucault?—Oui Monseigneur.—Où est ton père? —Dans son champ, ou il travaille.—Fais le venir. Le père arrive. Mr. de Roye le questionne. C'est bien un la Rochefoucault. Il le prouve. Mr. le Duc de Roye se charge de l'enfant, le fait élever, et c'est Mr. le Cardinal. Or votre majesté daignera voir maintenant que sans le passage fortuit de Mr. le Duc de Roye, Mr. le Cardinal eût pu recevoir telle éducation qui ne l'eût pas autant éloigné de la classe du peuple, et lui eût permis de connaître ses besoins de plus prés. Le roi ne repondit rien, se leva pour passer dans son cabinet, et

Don Gerle se retira. Le lendemain le roi, à en croire celui qui m'a rapporté cet entretien, annonca l'intention ou il était que les trois ordres se réunissent. Je répéte encore que je ne garantis point cette anecdote que je ne consigne ici, que parce quelle expliquerait assez naturellement la détermination inattendue du monarque.

La réunion satisfit la grande masse du public qui ne juge comunément des choses que par les événemens dont il est témoin. Il n'en fut pas de même du parti royaliste ni des chefs du parti prétendu patriote. Le parti royaliste en se prétant à cette grande innovation dans l'ordre observé de tout temps dans la tenue des Etats généraux, n'avait voulu que gagner du tems, et se ménager les moyens d'en imposer à la force populaire. Leurs adversaires voyaient avec plaisir la victoire qu'il venaient de remporter; mais cette victoire n'était pas décisive. Cette constitution promise, et dont l'assemblée allait s'occuper, n'était pas le véritable objet de leurs vœux. Ils n'apuyaient ostensiblement cette promesse, que parce que cet appât offert à la crédulité de la multitude,

l'attachait plus intimement à la conservation de l'Assemblée nationale; conservation importante pour eux, parce qu'assurés de maîtriser ses délibérations, ils étaient certains de la faire agir dans leur sens, aussi longtemps que cela leur serait nécessaire, sauf à la dissoudre après qu'ils auraient atteint le but qu'ils se proposaient et ce but était de transporter le scéptre dans une autre branche de la famille et de gouverner le monarque qu'ils pretendaient se donner, et dont ils connaissaient la foiblesse et les vices. Qu'avaient ils donc à redouter? La force militaire que le gouvernement pouvait diriger contre le peuple, s'ils tentaient de le soulever pour appuyer leurs projets. Leur premiers soins furent donc de travailler à neutraliser le militaire, en semant le germe de l'insubordination dans les différens corps. Les gardes françaises furent attaquées les premiers et les premiers séduits. D'habiles agens se répandirent dans les grandes garnisons, et firent glisser leur venin parmi les soldats. On leur parla avec adresse des droits du tiers état. On leur fit entendre qu'ils appartenaient à cette classe. On leur aprit à

raisonner sur l'obéïsance qu'ils rendaient à des nobles. On fit retentir à leurs oreilles les mots de liberté, d'égalité, de nation. On les rendit raisonneurs, pour les amener insensiblement à être rebelles; et l'on parvint de la sorte à rendre la fidélité de l'armée incertaine.

La cour de son côté feignant de prendre un vif intérêt à l'inviolabilité de l'assemblée constituante, affecta de craindre que le peuple ne troublât ses opérations importantes; et fit arriver insensiblement des troupes dans les environs de la capitale. On les plaça à Versailles; on les cantona dans les villages; on en fit camper dans la plaine de Grenelle, et jusque dans le champ de Mars. Cette maladresse servit les factieux, beaucoup mieux encore que toutes les mesures qu'ils avaient pu prendre. Il ne fut pas difficile d'alarmer le peuple de Paris sur le voisinage de ces troupes. Les événemens les plus ordinaires devinrent des motifs d'inquiétude. Un bateau chargé de poudre, qu'il avait reçue dans les magasins de Corbeil pour la conduire au Havre est arrêté devant le louvre. On fait entendre au peuple qu'i est destiné pour St. Cloud, ou

les troupes l'attendaient pour s'en servir à bombarder Paris; et ces poudres sont jettées à la riviére. On séme le bruit que la garde de Paris est vendue à la cour; et le même soir tous les corps de garde sont attaqués, forcés, incendiés. Les armes en sont enlevées, et l'on disperse sans peine cette troupe, la plus mauvaise assurément que jamais capitale ait possédée pour le maintien de sa police, méprisable assemblage d'ivrognes, d'hommes sans aveu, de mauvais sujets; souvent plus dangereux les nuits que les voleurs qu'ils étaient chargés d'arrêter pendant le jour. Le jardin du Palais Royal est le foyer ou s'alument toutes les torches de la discorde. Là des orateurs, montés sur des chaises, des bancs, des tables, haranguent à chaque instant la foule; maudissent la lenteur de l'Assemblée constituante; vomissent contre la cour, contre les ministres, les injures les plus audacieuses, et les plus dégoutantes; avancent les principes les plus hardis, sur la nécessité de la résistance; représentent Paris comme à la veille d'être englouti sous ses ruines, si l'on ne se presse de courir aux armes. Il faut disent-ils

que les rues soient dépavées, que des baricades soient tendues par tout, que chaque citoyen accumule des pierres dans sa maison, se munisse d'huile bouillante, de poix fondue, pour écraser, pour anéantir les troupes si elles ont l'audace de pénétrer dans Paris. Partout, dans tous les quartiers de cette immense cité, dans tous les carrefours, à l'issue de tous les ponts, le peuple inquiet se réunit en groupes, et partout ces conseils sanguinaires sont répétés, sont écoutés. Déja on les exécute; dans le faubourg St. Marceau plusieurs rues sont dépavées; dans les grandes rues des faubourgs St. Antoine, St. Martin, St. Denis, aux barriéres de Ville juif, d'Enfer, et de Scéaux, on conduit toutes les voitures de fumier que l'on peut réunir; on les dispose entravers des rues; on y ajoute tous les tombereaux, toutes les charettes, des fiacres même, pour rendre les baricades plus épaisses, plus impénétrables. Dans cette agitation générale, les hommes dont la raison n'était pas encore altérée remarquaient avec une sorte d'éfroi errer dans la ville une foule d'êtres inconnus, de figures sinistres, de gens que l'on voyait pour la premiére fois, et

dont la présence subite ajoutait encore à la terreur, qu'inspirait la crise à la quelle on semblait toucher.

Une imprudence du Prince de Lambesc vint aggraver encore l'esprit de frénésie dont le vertige tourmentait toutes les têtes. Ce prince, sans un motif bien déterminé, à la tête de quelques dragons de son régiment entre au galop dans le jardin des Thuilleries, heurte dans sa course un viellard, le renverse, et le blesse. Soudain cette accident est transformé en assassinat; on demande des armes à grands cris. On arbore une cocarde pour se reconnaitre; des soldats aux gardes la prennent, et se mélent dans les grouppes; on les qualifie de défenseurs, de libérateurs. Mr. du Chatêlet, leur colonel, les fait conduire à l'Abbaye. La prison de l'Abbayé est forcée par le peuple; et ils sont délivrés. Le dénouément approche. Le buste de Mr. Necker, le buste de Duc d'Orléans sortent en triomphe du Palais Royal; une musique les précéde; la foule les suit, ils sont promenés dans les rues, sur les Boulevards; partout les acclamations les accueillent. Si le duc se fût montré lui-

même il etoit proclamé ; ç'en etait fait. Il ne l'osa pas. Sa lacheté déconcerta son parti ; dès ce moment, peut être, sa perte fût jurée. Les vues changérent dans l'instant ; mais les choses etaient trop avancées ; il n' y avait plus moyen de reculer ; on s'était compromis ; pour se sauver, il falait compromettre le peuple. Et soudain on mit sur le compte de son salut, ce qui jusqu'à ce moment n'avait été fait que pour le compte du Duc d'Orléans. Les couleurs de la cocarde changérent ; on abandonna le vert pour prendre les trois couleurs et ces amis que gagna la liberté reconnurent depuis que l'amour de cette liberté, n'avait été pour rien dans cette grande agitation.

Le 13 Juillet le garde meuble fut forcé ; on s'empara de quelques vieilles halebardes de cent Suisses ; de quelques mousquetons que la singularité de leur invention y avait fait déposer pour amuser la curiosité, et de deux petites piéces de canon damasquinées en argent. Il n' y eut point de pillage, on le dut au dévoument d'un jeune homme ; il se plaça sur la porte du cabinet des bijoux, et là, deux pistolets à la main, menaça de bruler la cer-

velle à quiconque tenterait d'entrer. Personne ne bougea. Ce même jour quelques maisons de detention, celle de Saint Lazare, entre autres, furent ouvertes par le peuple. Elles renfermoient des prisonniers par lettre de cachet, et non des malfaiteurs.

Le 14, on se porta, dans la matinée, aux Invalides. La multitude etait immense. On pénétra dans ce vaste hotel; on enfonça son arsenal; tous les fusils en furent enlevés; on entraina quelques canons; on conduisit ces armes à l' hotel de ville, ou elles furent distribuées; l'on avoit deja fabriqué un grand nombre de piques, et avant midi, la majeure partie de Paris fût armée. Cependant quelques magistrats essayoient d'imprimer un peu d'ordre à ce grand mouvement; on s'était spontanément constitué en especes de districts; et là le peu de gens sages qui restaient dans Paris, cherchaient à organiser, s'il etait possible, cette multitude en garde nationale. Pendant ce temps, un nommé Elie, garde Francaise, exalte la tête de quelques jeunes gens. Ils ont des fusils, ils achetent de la poudre, des bales, du plomb même; ils se munissent de vieux

livres sur les quais, pour leur servir de bourre; ils s'attelent à une piece de canon qu'ils saisissent à l'Hotel de Ville, et marchent à la Bastille. La piece est chargée; à defaut de gargousse, les chapeaux servent à puiser la poudre dans les barils; on prend au hasard les boulets qu'ils ont trainés avec eux; du gazon sert de tampon; la piece est braquée, Elie a servi, il enseigne à la pointer, le coup part, et le siége est commencé. Cependant les maisons environantes génent la manœuvre; on y met le feu, et l'hotel du Prince de Montbarey est consumé. La résistance ne fût pas longue. Le gouverneur, Monsieur de Launay, soit pour épargner l'éfusion du sang, soit par effroi, capitula. Les ponts levis s'abaissent, et huit hommes se rendent maitres de cette Bastille, dont les murs défiaient les siecles, et pouvaient défier unc armée. De Launay paya cruellement cher sa perfidie, ou sa malheureuse timidité. Une multitude féroce est accourue; l'infortuné n'eut pas le temps de se sauver. Il est saisi, renversé, frappé, sa tête est coupée, on la place au bout d'une pique, et cette exécrable trophée est porté par des brigands. Le peuple

repait ses avides regards de ce spectacle atroce. Le plaisir qu'il y trouve semblerait annoncer son amour pour le sang. Quoiqu'il en soit on vient d'en ouvrir la source, il y boira long-temps.

Ce crime ne fût pas le seul ; ailleurs on massacrait le prévôt des marchands, Mr. de Flesséle, et sa tête devint l'objet des insultes de la populace. Le soir arriva ; les cabarets engloutireat une partie de ces forcenés ; la fatigue terrassa le reste sur les pavés, ou le sommeil les engourdit. Ainsi finit le 14 Juillet, jour à jamais fameux, qui brisa dans un instant tous les ressorts de l'Etat ; transforma tout à coup le plus doux des peuples en une peuple de tigres ; dénatura toutes les idées de morale, et de civilisation ; lancâ sur le globe l'épidemie de la guerre et de la révolte ; et prostitua la liberté, qu'il affecta de nommer sa mère.

On pourrait croire, d'aprés ce que je viens de dire, que je dévoue le 14 Juillet aux malédictions de la postérité, non ; mais ce sont les excés dont on souilla ce beau jour, que je déplore avec tous les amis de la liberté. J'appelle le malédiction sur la tête des factieux de

tous les temps, de tous les lieux, dont la perfide politique, toujours uniforme dans ses procédés, profitte des mouvemens populaires, pour parvenir à ses fins, séme au milieu d'eux ses agens pour exercer leurs vengeances, et deshonore le peuple en lui imputant les crimes, qui ne sont commis que par leurs ordres. Dégagés le 14 Juillet du massacre de De Launay et de ses autres fureurs, que reste-t-il? L'un des plus imposans, des plus nobles actes de la volonté d'un grand peuple, fatigué d'un long esclavage; retournant avec une mâle audace vers la liberté, que nul n'avait eu le droit de lui ravir; et jaloux d'apprendre à ses oppresseurs ce qu'ils doivent redouter de son courage, s'ils veulent essayer de prolonger son asservissement par le secours des troupes qu'ils salarient. Suivés ce peuple au garde meuble, il n'en extrait que quelques armes, et un seul vol n'y souille pas ses mains. Suivés le aux invalides, une seule violence n'y est pas commise. Ce sont des fusils qu'il y cherche; il les trouve, les emporte, et se retire, comme s'il sortait d'une distribution fait dans un arsenal. Suivés le à la Bastille; il l'attaque, il s'en empare:

mais d'ou viennent ces brigands qui vont promener la tête de de Launay dans Paris? ils sont inconnus aux assiégeans; ils leur arrachent par force le cadavre de ce gouverneur; ils veulent étendre leur fureur sur de malheureux prisonniers. Qui les garantit? C'est le peuple; ce sont des hommes de ce peuple, qui protégent leur marche jusqu' à la Maison Commune. On est convenu de dire qu'il n'est point de mouvemens populaires que quelques excés n'entachent; dites bien plustôt qu'ils n'est point de mouvement populaire, où des hommes étrangers au peuple ne se glissent, pour servir des intêrets bien opposés à ceux de ce même peuple; et c'est cette incontestable vérité, trop souvent confirmée par l'expèrience, qui navre le cœur des patriotes purs, arrache des larmes aux véritables amis de la liberté, et désole les partisans sincéres de ce peuple, qui ne peut ni prévoir, ni empêcher, ni punir ces manœuvres que l'on exerce sous son nom; manœuvres dont l'on abusa tant de fois pour l'enchainer, et dont l'on abuse toujours pour le calomnier. Au reste, ce n'est pas l'histoire du peuple que j'écris, c'est l'histoire des factions qui

l'ont tourmenté ; et je dois peindre toute l'activité qu'elles mirent, tour à tour, dans l'emploi des moyens dont elles usérent pour l'agiter.

Que faisait la cour? rien. Avec trente ou quarante mille hommes à sa portée elle laissa commettre tous ces excès. Le soir même du 14 Juillet, on regardait à Versailles dans les cercles des femmes à la mode et des petits maitres, tous les avis que l'on recevait de Paris comme autant de fables ; à les entendre il ne sagissait que de quelques misérables dont la maréchausée ferait justice. Certes, Dieu me garde de concevoir l'horrible pensée, qu'il eût été juste, qu'il eût été bien de diriger l'armée contre les citoyens. Il ne faut pas se le dissimuler ; les sept huitiemes de la population de Paris, étrangers à tout esprit de faction, n'avaient vu dans la conduite de la majeure partie du tiers état que la défense d'un grand peuple ; et s'ils prononçaient avec enthousiasme les mots de nation, de patrie, de liberté ; s'ils applaudissaient à ceux qui couraient aux armes ; s'ils s'empressaient d' y courir eux mêmes, ils agissaient dans la sincerité de leur cœur ; leur bonne foi était respectable, et les punir de ce

qui n'etait que l'inspiration du plus noble sentiment, eût été l'acte de despotisme le plus condamable. Mais n'était il donc pas d'autres moyens que les bayonnettes pour calmer cette terrible effervescence ? helas ! On n'avait qu' à s'en rapporter au roi ; on n'avoit qu' à l'abanner à son noble et généreux caractére. Ce roi qui depuis son avénement au trône avait montré toujours tant de disposition à se raprocher des vœux du peuple, eût bien trouvé dans son cœur des ressources suffisantes pour ramener le calme ; et ce peuple tant calomnié par ceux mêmes qui l'exaspéraient par leurs menaces ou l'égaraient par leurs perfides flagorneries eût été le premier à faire justice de quelques centaines de brigands, dont les atroces excés le déshonoraient en se confondant avec lui. Je prévois l'objection que l'on me fera. On conviendra bien avec moi de la bonté naturelle de Louis XVI ; mais on argumentera de sa foiblesse—Cette foiblesse, je la connois tout aussi bien qu'un autre ; mais comment supposer, que dans ce nombre de grands dont il était encore entouré à cette époque, il ne se fût pas trouvé, si l'on se fût donné la peine de le chercher, un

homme assez véridique, assez désintéressé, assez ami de son pays, pour parler à Louis XVI. avec franchise; pour l'éclairer sur la marche possible des événements; pour lui faire appercevoir les dangers ou l'exposaient les fauses démarches qu'on lui faisait faire; et pour lui conseiller de ne s'en rapporter qu'a sa raison, de fermer l'oreille à toutes les insinuations pour n'écouter que sa sagesse particulière, et pour l'inviter enfin à ne suivre que les inspirations de son cœur. Louis XVI. était doué d'une judiciaire très saine, et on verra bientôt que ce roi, quand il avait la fermeté de ne suivre que sa propre raison, savait dans un instant rappeller à lui l'amour de ce grand peuple. Mais malheureusement au 14 Juillet, il était sous le charme des funestes conseils que ses ministres lui donnaient, et peu s'en-fallut que le mal ne s'aggravât encore.

L'Assemblée au contraire marqua cette époque par un grand caractére. L'instant ou tous les liens de l'ordre social se brisent est celui qu'elle choisit pour s'occuper à constituer ce peuple, qui semble courir au devant de l'anarchie; et le 14. Juillet est le jour même

ou le comité de constitution est formé. Cependant les événemens appellent toute sa sollicitude. La présence des troupes et la réputation de soutiens du pouvoir arbitraire, méritée par les nouveaux membres du ministére, entretenaient la fermentation. Il faut vaincre ces obstacles. L'Assemblée se déclare en permanence. Pendant deux nuits et deux jours la séance ne fut point levée. Des députations se succédérent auprès du roi pour lui demander l'éloignement des troupes et le renvoi des ministres. Refus formel, ou réponses évasives; voila ce qu'on obtient. Enfin Mr. de Liancour se hasarde, et sauve la chose publique. Il est nuit. Tous les ministres sont éloignés. Grand maître de la garde robe, il pénétre chez le roi. Il lui peint avec force les dangers dont la patrie est menacée, et ceux qu'il peut courir lui même, s'il ne révoque les mésures désastreuses qu'on lui a fait prendre. Il le presse, il le conjure de céder au voeu général. Monsieur seconde Monsieur de Liancour. Le roi, que dans tous les temps il suffisait d'éclairer, ne leur résiste pas. Le lendemain, il se rend presque seul à l'Assemblée.

Dans sa noble et paternelle franchise, il déclare qu'il ne veut faire qu'un avec la nation; qu'il vient d'ordoner le départ des troupes; qu'il établit enfin une communication libre et intime entre l'Assemblée et lui. Un morne silence avait marqué son entrée dans la salle; l'enthousiasme de la joye, de la tendresse filiale, d'un bonheur inesperé, éclate en bénédictions, dès qu'il à cessé de parler. L'assemblée se léve toute entiére, le reconduit en corps au palais, appelle sur lui les acclamations du peuple qui se pressait sur son passage; et les voeux des méchants sont encore ajournés. Une députation de l'Assemblée constituante vint porter à Paris cette importente nouvelle; et le peuple passa dans l'instant de l'ivresse du sang à l'ivresse de la joie. La garde nationale était organisée. Paris était herisé de piques. Mr. de la Fayette venait d'être nommé commandant, et Mr. Bailli élu maire. Le roi vint lui même dans la capitale. Deux cent mille hommes en armes bordérent les rues, depuis la bariére de Passi, jusqu'à la maison Commune. Le roi, sans gardes, et presque sans suite, y monta. Le maire de

Paris, le président des électeurs, Mr. de Lalli Tolendal chef de la députation de l'Assemblée, lui adressent les discours les plus touchans. "Mon peuple, répondit ce bon roi les larmes aux yeux, peut toujours compter sur mon amour." Il prit alors la cocarde nationale, et parut au balcon, ou le peuple le salua par mille cris de joie. Plein de satisfaction, il retourna à Versailles rejoindre la cour, qui tremblait de sa demarche, imprudente disait elle; et cependant, l'une des plus sages de son règne. Il donnait un bel exemple. On ne l'imita pas.

Les ministres si rédoutés s'étaient retirés d'eux mêmes. C'étaient M. M. de Breteuil, de Broglio, Foulon, de la Porte, et Lagaleisiére. M. Necker, le dieu du jour, vient d'être rappellé, et l'émigration commence. Ainsi le voulut le malheur de la France. La famille Polignac, les Broglio et mille autres partent. Monsieur d'Artois, et Monsieur de Condé les avaient précédés. Quel nouveau champ aux calomnies des perturbatéurs! Ils le défrichérent. Foulon que l'on avait cru mort, est découvert dans la retraite ou il s'était caché.

On le saisit, on saisit son gendre, Berthier de Sauvigni, intendant de Paris. Ils sont trainés dans cette ville. On les massacre à leur arrivée. Leurs têtes sont promenées. La Fayette, Bailli, ne peuvent arrêter ces horreurs. Le sang de ces victimes coule sur les fleurs, dont les rues venaient d'être jonchées pour le roi. Que dis je ? Ils coula par toute la France. On répand le bruit que Monsieur de Condé rentre avec une armée ; que déja tout est enfeu. Le mensonge quand il invente, et le peuple quand il croit, n'y regardent pas de si près. On excita le villageois aux représailles. Partout il est armé. Partout il se porte sur les chateaux, les pille, les rase, ou les incendie. Tout se fait au nom de la liberté et la liberté partout est le prétexte du crime.

Tous les siècles fout foi de cette crédulité populaire. On la retrouve dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les révolutions ; et cependant elle parait toujours un phénoméne aux yeux de la philosophie. On la voit, on la touche pour ainsi dire, et on ne la conçoit pas. Ceut fois dans le cours de la révolution ce phénoméne se renouvela, rien ne

put l'en corriger. Aujourd'hui des imposteurs l'entrainaient dans quelque dé marche funeste à ses intérêts; le lendemain il s'en trouvait victime. Il voyait, il sentait, il reconnaissait qu'on l'avait trompé, qu'on lui avait menti, qu'il n'avait servi que l'ambition de quelques hommes, assez impudens même pour rire de sa duperie. Eh bien. Une autre faction venait lui tendre les mêmes piéges; et il donnait tête baissée dans la même erreur, sans réflechir qu'il était encore meurtri par les déplorables résultats de sa credulité de la veille.

L'attitude ferme de l assemblée constituante, la présence momentanée du roi à Paris, la formation de la garde nationale, aujourd'hui soumise à un chef, et se dirigeant partout on la conservation des propriétés et des personnes l'exigeait, avaient ramené dans Paris un calme que l'ou était loin encore de ressentir dans les provinces. Les émigrations continuaient. Quelques hommes marquans furent arrétés dans leur fuite; entr'autres l'Abbé de Calonne, frére de l'ancien controleur général des finances: entr'autres le célébre Abbé Maury. Passant à Péronne, ville qu'il eût du éviter

puisque c'était là qu'il avait été nommé député, il y fut facilement reconnu, et pensa payer cher son imprudence. Déja courbé sous le glaive d'un soldat du régiment Suisse de Diesbach il ne fut sauvé que par le courageux dévouement du maire, Mr. d'Aussi de Robécourt qui le couvrit de son écharpe, et fut reconduit à Paris pas deux officiers municipaux avec les égards dus à sa qualité de député. Cet empressement à sortir du royaume, à s'éloigner de la personne du roi, que ses amis, ou ceux du moins qui se disaient tels, auraient du au contraire envelopper et couvrir de leurs phalanges, faisait un mauvais effet sur l'esprit de la natiou en général. Il ne restait plus près de lui que la Reine et Monsieur. Depuis longtemps Mr. d'Orléans par sa conduite s'était retranché de la famille. Mr. de Conti par sa nullité n'avait pas le droit d'être apperçu. Mr. de Penthiévre se dérobbait aux regards dans le cercle ou la dévotion retenait sa vieillesse. Comment supposer que la crainte put être le motif de ces désertions fréquentes? Ce sentiment pouvait il atteindre des hommes tels que Mr. le Prince de Condé, Mr. le Mal.

de Broglie et tant d'autres? Il était donc évident que quelques ésperances alimentaient ce desir de s'échaper vers l'étranger. Mais quels étaient les projets sur les quels reposaient ces ésperances? Quel en serait le développement, la marche, le succès? C'est ce que l'avenir cachait encore dans son obscurité profonde, et ce qu'il n'était donné à personne de deviner. Ces émigrations faisaient bien conjecturer quelque conjuration royaliste. Mais les conjectures ne sont presque toujours que l'abus de l'exercice de l'esprit.

D'un autre côté la faction d'Orléans, neutralisée le 14 Juillet, par la puérile timidité de son chef, avait pris un autre caractére et s'était divisée en deux branches bien distinctes. Les hommes le plus marquans par leurs talens, leur naissance, ou leur considération personelle, n'ayant plus rien à espérer du prince sans audace qu'ils avaient en l'intention de porter à la puissance souveraine, s'étaient ralliés de bonne foi à la cause du peuple; et le parti sain qui combattait pour la véritable liberté s'était recruté de ces hommes utiles. L'autre portion composée d'hommes

gangrénés, furieux de voir leurs espérances déçues, n'apercevait désormais, pour se dédomager, d'autres resources que le trouble, la subversion de tous les principes et le déplacement de toutes les fortunes. Ce fut là le berceau de cette faction terrible et sanguinaire, dont le régne exécrable fut si long, que l'on connut en France sous le nom de faction des cordeliers, et que mal à propos en Europe on confoudit avec la faction des jacobins, dont elle différait essentielement, qu'elle dépassa en exagérations extravagantes, quelle voulut écraser, et qu'elle renversa en effet, non dans le sens qu'elle l'avait projetté, mais par le contrecoup de la commotion violente de son épouventable chute. Plusieurs années se passeront encore, avant que ce colosse hideux arrive à la hauteur qu'un funeste avenir lui prépare. Danton, Chaumet, Marat, Robespierre, Desglantines, Hebert, Vincent auront le temps d'épaissir dans l'ombre du mystére le bronze dont leur cœur se convrira; mais dèja l'on sentait sa présence par les excés ou le peuple se portait. Ses membres obseurs n'osaient pas encore se couvrir du titre de

démagogues, d'ultra révolutionaires que dans la suite ils affectérent avec tant d'insolence dans leur crasse ignorance. Heureux si d'autre part les exagérations républicaines n'eussent pas donné une scandaleuse importance à ce monstre atroce et difforme.

Les massacres que l'on avait vus succéder de si près aux jours où la présence du roi avait ramené le calme dans Paris, les nouvelles désastreuses que l'on recevait de différentes provinces, les mouvemens insurrectionels dont Lyon, Marseille, et quelques autres villes s'étaient trouvées agitées, et cependant l'immense quantité d'adresses d'adhésion que l'assemblée constituante recevait de tous les points du royaume; la certitude qu'elle acquérait chaque jour que la garde nationale, dont la composition s'élevait à plus d'un million d'hommes armés, pouvait assurer la tranquilité publique et protéger les propriétés; la connaissance qu'elle avait que presque partout les municipalités avaient été recomposées d'hommes dévoués à la cause du peuple; en lui donnant la mesure de sa force la déterminerent à s'occupper sérieusement du retour

de l'ordre. Elle publia une proclamation au peuple français, remarquable par son énergie, et prit les arrêtés les plus sevéres contre les perturbateurs. Ce devoir rempli, elle entama la discussion des droits de l'homme, et de l'acte constitutionel. Cependant Mr. Necker lui ayant fait connaître les besoins du trésor public, elle suspendit un moment ce grand travail pour rapeller encore le peuple à la nécessité de l'ordre, à l'obéissance aux loix non encor abrogées, et à l'obligation depayer les impôts que l'on n'avait pas supprimés. Elle s'occupait de la rédaction de ces divers décréts quand Mr. de Noailles prend tout à coup la parole, et représente à l'assemblée que l'unique moyen de faire cesser ces agitations tumultueuses, c'est d'en détruire la cause; que cette cause réside dans les droits oppressifs dont le peuple est accablé; que pour ramener le calme il faut commencer par soulager le peuple; décreter que les impôts seront répartis également; que tous les droits féodaux seront rachetables, et toutes les servitudes personnelles anéanties sans aucun rachat. Mr. d'Aiguillon appuye fortement

cette proposition. "Avant de donner une constitution au peuple, dit-il, assurés lui des bienfaits. Justifiés votre zéle par des sacrifices éclatans, que la noblesse s'empressera d'imiter." Un aplaudissement général couvre ces propositions. C'est le coup électrique. Dans l'instant la noblesse et le haut clergé déclarent spontanément, qu'ils font le sacrifice des droits de chasse, de péche, de garéne, de colombier, et de tous les droits de la féodalité. Les curés renoncent au casuel de leurs bénéfices. Les députés des pays d'états et des villes, abjurent leurs chartres et leurs droits antiques. Les décrets de suppression de tous les droits abusifs sont rendus soudain. Cette séance eut lieu dans la nuit du 4 au 5 Août; et l'assemblée la termina cette séance mémorable dont les grands résultats furent provoqués par deux membres de la noblesse, et dans la quelle le caractére français développa toute la puissance de sa générosité; l'assemblée, disje, la termina, en décrétant que le titre de RESTAURATEUR DE LA LIBERTÉ FRANÇAISE était décerné au roi; qu'une députation irait lui porter l'hommage de ce titre,

et l'inviter à assister à un *Te deum* solemnel, pour rendre grâce à Dieu des evenemens de cette nuit fameuse.

L'Assemblée ne se borua pas à la députation. Elle porta en corps au roi les décrets rendus dans la nuit du 4 Août. Le roi accepta le titre que les députés de la nation lui déféraient, promit de se rendre au *Te deum*, mais voulut apporter quelques modifications aux décrets. Cette maladresse mécontenta l'Assemblée et prolongea les troubles. Il faut le dire; la révolution avait fait dépasser à tous les esprits les limites ordinaires de la raison. Les nobles, les nouveaux nobles surtout, furent mécontens de l'abolition des droits et se liguérent pour faire différer autant que possible l'approbation du roi. Quand on achéte la noblesse on s'accoutume bien plus vite peut être aux jouissances de ses prérogatives qu'à celles de sa dignité. Le peuple de son côté profitta sans mesure du dégrévement qu'il venait de recevoir. Malheureusement une foule de vengeances particuliéres avaient lieu à l'ombre de l'intérêt de la chose publique; et l'assemblée se vit forcée d'ajouter encore à

la sévérité de ses premiéres mesures. Le malheureux état des finances augmentait aussi ses embarras. Mr. Necker proposa deux emprunts qu'on ne put remplir. On parla d'offrandes patriotiques: les femmes, celles des artistes entr'autres, apportèrent leurs bijoux; quelques particuliers, quelques églises envoyèrent de l'argenterie et de la vaisselle à la monaie. Mais que pouvaient ces foibles ressources? M. Necker proposa enfin de demander, en contribution patriotique, le quart des revenus. L'Assemblée recula devant cette proposition. Mirabeau monte à la tribune; jamais il n'employa plus d'éloquence. Il demande que le décret soit rendu de confiance, et l'Assemblée se range à son avis.

Au milieu de tant de difficultés les articles constitutionnels se discutaient; les drois de l'homme furent décrétés. Une question occupa long-temps. La législature sera-t-elle permanente? Consistera-t-elle en une seule assemblée? Sera-t-elle composée de deux chambres? Aura-t-elle l'initiative de la proposition des lois? Le monarque jouira-t-il d'un *veto?* Combien de temps ce *veto* pourra-t-il suspendre la pro-

mulgation d'une loi? Toutes ces questions étaient majeures. Toutes les discussions furent lumineuses. La permanence fut décidée à une grande majorité. La proposition de deux chambres arrêta plus long-temps. Ce systême eut de grands partisans. Ils s'appuyaient de l'exemple de l'Angleterre, et c'était une grande autorité. La noblesse et le haut clergé eussent désiré les deux chambres; l'espoir de la pairie les flattait. Le reste craignit le retour de la féodalité sous un autre nom; et que la chambre des pairs, toujours d'accord d'opinion avec le monarque, n'entravât sans cesse les opérations des communes, et qu'insensiblement on ne retombât sous le joug. Le systême d'une chambre unique l'emporta donc. La durée de la session fut fixée à deux ans. Le *veto* suspensif ne causa pas moins d'orages. On craignait que le roi n'en usât contre la constitution. M. Monnier, rapporteur de la commission de constitution, présenta de grandes vues. Il prouva que dans les circonstances où l'on se trouvait, il ne s'agissait pas pour le roi de sanctionner, mais d'accepter; qu'une constitution était l'ouvrage

d'une nation, tracé d'après ses besoins, et dont la rejection ne pouvait appartenir à un seul homme, dont la volonté ne pouvait prévaloir contre celle de tous ; que d'ailleurs le *veto* ne pouvait avoir d'effet, aussi bien que tous les autres articles, qu'à l'époque où la constitution serait mise en activité. Le *veto* fut décrété.

Cependant une inquiétude sourde se faisait constamment sentir. La rareté des subsistances alarmait le peuple. La moisson était terminée ; rien ne l'avait contrariée, et la diséte croissait tous les jours ; les émeutes partieles à la porte des boulangers se renouvelaient souvent. Il était évident qu'une malveillance perfide présidait à cette disete factice. Quelques convois venaient de temps en temps pallier le mal ; mais il renaissait plus sensible peu de jours après. Tout à coup le bruit se répand qu'un projet est formé d'enlever le roi et de le conduire à Metz. On cite M. de Bouillé comme à la tête de cette contre-révolution, dont M. de Breteuil s'était chargé de surveiller l'exécution. On parle d'une souscription ouverte parmi la noblesse

et le clergé pour en faciliter les moyens. On apporte en preuve une prétendue lettre écrite à la reine par M. d'Estaing, pour lui dénoncer ce plan dont toutes les horreurs de la guerre civile seraient l'inévitable conséquence. La crédulité accueille ce bruit; on trouve qu'il explique les motifs de tant d'émigrations précédentes; des conjectures se transforment en vérités, et bientôt des imprudences de la cour viennent les appuyer, et ne laissent plus d'objections raisonnables aux gens sages pour atténuer du moins ces dangereuses rumeurs.

Quelques troupes étrangères s'étaient rendues à Versailles. Ces auxiliaires étaient inutiles. Les gardes-du-corps, le régiment des gardes Suisses, et quatre mille hommes de gardes nationales suffisaient assurément pour le service: il n'en est pas moins vrai que M. d'Estaing, commandant de cette garde nationale, se persuadant apparemment qu'elle était trop fatiguée, se détermine à demander qu'un régiment soit appelé pour partager le service avec elle. Le régiment de Flandres est mandé, et il entre à Versailles avec tout

l'appareil de la guerre, précédé de ses canons, mêche allumée, les armes chargées, et la terreur se répand dans la ville. L'Assemblée elle-même était mécontente. Le roi n'acceptait point les arrètés du 4 Août. Les ministres affectaient une lenteur insultante dans l'envoi des décrêts dans les departements, et l'inutilité de ces troupes lui était démontrée. La famine était dans Paris; les départements témoignoient leur inquiétude sur la fuite du roi annonçée comme prochaine; tout se présentait sous un aspect sinistre; lorsque le premier Octobre, les gardes-du-corps donnent un repas au régiment de Flandres: circonstance innocente, mais que l'abus du vin, l'éxaltation des têtes, et l'inconséquence d'une ivresse irréfléchie, rendirent terrible par ses suites funestes. Le festin se donnait dans la salle de l'opéra. Au second service, on introduit les militaires subalternes, les grenadiers, les chasseurs; les gardes Suisses se mêlent aux officiers. La santé du roi, celle de sa famille sont portées. Celle de la nation fut repoussée ont dit quelques historiens. Repoussée, non; mais oubliée, voila la vérité. Jusqu'ici ce n'est qu'un

spectacle d'hilarité militaire. Le roi revenait de la chasse, on le presse de jetter un coup d'œil sur cette scène bruyante. Il n'écoute que son cœur excellent, il entre; la Reine vient le joindre; elle portait le Dauphin dans ses bras; elle fait le tour de la table: toutes les épées sont tirées; la santé des souverains est portée, avec tous les honneurs de la guerre. Le Roi, la Reine se retirent. Que le ciel n'avoit-il permis qu'ils ne parussent pas! Que de malheurs évités. L'enthousiasme, si pardonnable à des militaires, que viennent d'honorer de semblables témoins: la mal-adroite balourdise de l'orchestre, conseillé peut être par quelque méchant, qui dans un semblable moment d'éxaltation, s'avise d'entonner l'air de: "Richard, ô mon roi! l'univers t'abandonne." Devant une foule de français, dont la tête souvent n'a besoin que d'une chanson pour être égarée; l'imagination d'un centaine de femmes, éparses dans les loges, dont le dévergondage chevaleresque trouve sublime d'orner de rubans blancs le casque de leurs amans dont l'ivresse n'aperçoit ni le don, ni la main qui le fait; le vin, les liqueurs, que des perfides se plaisent à

verser a grands flots dans les coupes, sans relâche et vidées et remplies ; tel est le tableau d'une orgie dont le scandale pouvait fournir matière a tant d'interprétations, et que trois jours après on eut l'imprudence coupable de répéter à l'hotel des Gardes-du-corps, sans s'être dépouillé des cocardes dont l'opinion de la France alors interdisoit l'usage. Je dis coupable, parce que tout amusement fait pour compromettre la tranquillité du souverain et de l'état est véritablement un crime. Dès lors la calomnie impute à la Reine d'être à la tête de cette contre-révolution. On envenime la réponse qu'elle fait à la garde nationale, que sa reconnoissance des drapeaux qu'elle en avait recus amenait devant elle. " La nation et " l'armée doivent être attachées au roi comme " nous même. J'ai été enchantée de la journée " de Jeudi." Qu'avaient donc ces phrases de répréhensible? Etait-on alors en republique? L'attachement au roi n'était-il pas encore un sentiment de la nation et de l'armée? La journée de Jeudi l'avait enchantée! Eh! cette femme infortunée, si spirituelle, si politique, se fut elle déclarée si ouvertement, si elle eut

en quelqu' arriere pensée. Ce n'est pas ainsi que procéde un chéf de conjuration. Elle eut des torts, cela se peut, mais qu'on les cherche du moins oû ils se trouvent.

Quoi qu'il en soit, le mal etait fait. S'emparer du Roi, le conduire a Paris, fut le cri général. La populace croit que c'est l'infaillible moyen de faire cesser la disette. Le 5 Octobre une multitude innombrable de femmes entoure la Maison de Ville. On remarqua avec etonnement parmi elles plusieurs hommes déguisés. La place est garnie de troupes. Ces femmes forçent les rangs, pénétrent dans l'Hotel-de-Ville, saississent toutes les armes, s'emparent des canons, se mettent en marche pour Versailles, entrainent dans leur course toutes les femmes qu'elles rencontrent. La faiblesse, l'age, les infirmités ne mettent point à l'abri de leur démence. Le tems etait affreux, la pluie tombait par torrens: il faut les suivre, il faut marcher. La même frénésie gagne la garde nationale, elle veut partir; il faut avoir le roi. Les gardes Francaises devenues compagnies du centre, se montrent les plus ardentes. Elles sont jalouses que d'autres le

gardent. M. de la Fayette balance. Il est menacé. Il se rend a la Commune, demande un ordre; il le reçoit; il part.

Depuis longtemps les femmes l'avaient précédé. Les grilles du chateau étaient fermées. La confusion était extrême; mais ce n'était encore que de la confusion. Les gardes du corps avaient accepté la cocarde nationale. Un coup de fusil pensa tout perdre. Les gardes de Versailles se croyent trahis. Les canons sont braqués. On presse le roi de fuir; les voitures sont préparées; il s'y refuse. La nuit arrive, et avec elle une colonne de brigands, d' hommes inconnus, de figures sinistres. On ignore d'où ils sortent; qui les conduit; quel dessein les améne. A minuit M. de la Fayette parait avec du canon, quinze mille hommes d'élite; il se rend chez le roi, il se rend a l'Assemblée, il les tranquillise, les rassure. Les femmes, ivres, trempées par la pluie, accablées de fatigue, se sont emparées des cabarets, des cafés, des écuries, des salles de spectacle; et là complettent leur ivresse, ou dorment dans la fange; tout parait tranquille.

A six heures du matin ce ne sont plus les

femmes, ce n'est plus le peuple; ce sont les brigands qui marchent au château. Les postes sont mal gardés; ils pénétrent dans les cours. Les portes du palais sont forcées; un homme est tué; les gardes du corps sont attaqués avec fureur; ils se replient dans les appartemens. La reine, à peine vêtue, se sauve chez le roi. C'est elle que cherchent que menacent ces brigands inconnus. Ils brisent toutes les portes; le pillage commence. M. de la Fayette accourt; ils sont chargés, frappés, dispersés; mais dans leur fuite ils entrainent deux gardes du corps, et les mássacrent. On leur ravit les chevaux du roi et des gardes du corps dont ils s'etaient saisis; enfin ils sont en fuite.

La sçène change de face. Les gardes du corps et les gardes nationales divisés la veille par un mal entendu, s'embrassent. Ils troquent de costume, d'habits, de sabres; ils remplissent les apartemens; ils veulent voir le roi, la reine; les souverains reçoivent leurs hommages, ils paraissent au balcon. Le peuple, dont les cours sont remplies, les salue à grands cris. L'Assemblée avait décrété qu'elle etait inséparable du roi; une députation nombreuse

l'avait entouré pendant le danger; l'Assemblée arrive entiere. *Le roi à Paris* est le cri général. Il déclare qu'il va s'y rendre avec sa femme et ses enfans. L'ivresse de la joie succède à la terreur. Le peuple, les femmes, la garde, les canons, reprennent en désordre la route de la capitale. Spectacle vraiment bizarre, marche triomphale inouie. Les femmes couvertes de boue, les unes a pied, d'autres sur des charêtes qu'elles rencontrent, celles-ci sur des ânes, ou dans des fiacres que l'espoir du gain raméne à leur rencontre; celles-là à cheval sur les canons, confondues avec les gardes du corps, avec les soldats, remplissant l'air de leurs chansons grivoises; et le roi avec sa femme, son fils, et l'assemblée constituante terminant ce cortège, dont il est impossible de rendre le désordre, les flots, la bruyante joie et la félicité d'un jour.

Je dis d'un jour, pourquoi? c'est que loin d'avoir assuré la tranquillité, elle ne fit qu'a croitre les élémens du trouble et de la discorde. En conduisant le roi a Paris, certes il n'etait dans l'intention d'aucun des chefs du parti patriote qu'il y fût prisonnier, mais on fournit par

là l'occasion au parti royaliste de le supposer, et de faire passer dans l'étranger surtout cette supposition comme une vérité. Bien plus, en fournissant aux royalistes le moyen de répéter cette absurdité jusqu'à satiété, on amena les patriotes à penser, que ces royalistes n'ayant pas renoncé au dessin d'enlever le roi, ne le voyaïent avec tant de peine à Paris, que parce que cela leur rendait l'execution de ce projet plus difficile. Alors ces mêmes patriotes apportérent une attention plus scrupuleuse aux actions du monarque. Il était évident que si le roi avait été informé du projet de l'enlever, son intention n'avait pas été d'y donner les mains; puisque s'il eut voulu fuir, jamais l'occasion n'avait été plus belle que celle du 5 Septembre puisqu'il eut eu pour motif le danger qu'il couroit; en conséquence, il etait assez naturel que cette espèce de surveillance qu'on exerçait sur lui pût lui déplaire, et lui inspirer le desir de s'eloigner; malheur qui ne fût pas arrivé s'il fût resté à Versailles. D'un autre coté, son sejour dans la capitale, mit a portée le parti terroriste, que l'on n'aperçevoit encore que par la présence de ces brigands, que l'on

retrouvait dans toutes les grandes crises, et qui se perdaient dans l'ombre, des que le calme revenait ; on mit, dis-je ce parti à portée d'épier ses moindres démarches, de les calomnier, de les envenimer sans cesse, et en le tourmentant chaque jour par ses libelles et ses placards sanguinaires, de le décider a se sauver : imprudence qu'ils brulaient de lui voir commettre, pour réussir plus promptement à le perdre, en instigant dès lors le peuple a demander l'abolition de la royauté.

Un autre mal non moins grand sans doute, c'est qu'en assignant Paris pour résidence au roi, on entrainait nécéssairement la législature à sa suite, et c'est à ce malheureux séjour des législatures à Paris, que l'on adû la plus grande partie des maux de la révolution. On les exposa par-là à l'influence de toutes les factions ; on ouvrit leurs séances à tout ce que la population avait de plus corrompu, soit en hommes, soit en femmes. On livra les discours de leurs membres à l'inspection, à la censure, à l'improbation de cette foule ignorante et trop souvent salariée pour comprimer la liberté des opinions ; on les mit enfin sous le couteau de

cette horde d'assassins, que tant de fois d'insolens démagogues dirigèrent contre les assemblées nationales. Sans cette malheureuse détermination du 6 Octobre, il n'y eut peut-être jamais eu de fuite à Varennes, de 20 Juin, de 10 Août, de Convention, ni par conséquent aucuns des fléaux qui en furent la suite.

L'Assemblée constituante avait décrété la libeité de la presse, et en cela elle avait rendu hommage aux principes ; mais dans la position où se trouvait la France, l'Assemblée dans le fait n'avait décrété que la liberté de la licence ; le spectacle qu'offrait la France en général n'etait que la répétition du tableau que presentait l'assemblée elle-même. La division y était marquée, et dejà depuis assez longtemps le deux partis s'y distinguaient par la qualification de côté droit et de côté gauche. Cette scission servit de régulateur à tous les écrits, à tous les pamphlets, à tous les journaux. La liberté de la presse est utile dans toute nation où l'on rencontre une grande masse d'hommes sages ; mais à cette époque il n'y avait en France que des têtes exaltées. La liberté de la presse ne servit qu'à les mettre en présence, qu'à les exas-

pérer d'avantage, qu'à les conduire à des excès déplorables, et cela fut bien pis encore par la suite. Quels germes de conciliation trouver dans les feuilles de Gauthier, de du Rosoi, de Perlet, et de tant d'autres qui combattaient pour le royalisme? Quelles lumières de régénération rencontrer dans les révolutions de Prud'homme, dans l'ami du Peuple de Marat, dans le Père Duchêne d'Hébert, dans le Jean Bart, et tant d'autres qui affichaient le patriotisme? Si jamais l'interdiction de la liberté de la presse, ce qui, à mon avis, est le plus grand attentat qu'un gouvernement puisse commettre, si jamais, dis-je, cette interdiction eut pu être excusée, c'était dans un moment semblable. Les journaux n'étaient qu'un échange journalier de poisons; injures contre injures; outrages pour outrages; mensonges réfutés par des mensonges; on écrivait tout excepté la vérité. Par hasard, de loin en loin, quelqu'homme de bon sens leur reprochait il cet horrible acharnement, ils en riaient: J'ai quinze à vingt mille abonnés, repondaient-ils. Que la défense des principes était bien en de pareilles mains! Cette frénésie etait telle, qu'ils parvinrent à s'en faire

un jeu. Camille Desmoulins avait un jour inséré dans sa feuille une liste de députés, que son *urbanité* traitait de scélérats. Un de ces députés, l'homme de France à coup sûr le plus recommandable par ses rares vertus, ses talens, sa haute naissance, le rencontre le matin même, dans une des galeries de l'Assemblée: M. Camille, lui dit-il en riant, par quel hasard m'avez vous tout à coup transformé en scélérat? Bon, répond Camille, vous pensez à cela? Scélérat, cela veut dire un homme qui ne pense pas comme nous; voilà tout. C'est convenu. Qu est-ce que cela fait? Je vous jure que personne ne vous estime et respecte plus que moi.

Le roi descendit aux Thuileries. Depuis quatre-vingts ans ce palais était abandonné. Il se promèna long-temps dans une grande salle sans feu et sans avoir un fauteuil pour s'asseoir. La reine, les dames de la cour se reposèrent sur des malles que l'on débarrassait des voitures. Quelques-unes d'entr'elles s'expliquaient sur les événemens du jour, dans un style assez épigrammatique. Le roi d'un ton sévère leur imposa silence. M. Bailli vint

Il prit les ordres du roi. On parvint enfin à réunir quelques meubles, et il fut possible au monarque et à son auguste épouse de se reposer. Quant à l'Assemblée constituante, on disposa le manège dont les murs donnaient sur la terrasse des Feuillans du jardin des Thuileries, et peu de jours après, elle y tint ses séances.

Nous arrivons à l'époque de la création de cette société, si fameuse depuis sous le nom de société des Jacobins. A quatre pas de la salle de l'Assemblée, se trouvait le couvent des Jacobins, de la rue Saint-honoré. Quelques députés du côté patriote furent bien aises d'avoir un point de réunion, où le soir quand il n'y avait pas de séances, ils fussent sûrs de se rencontrer afin de se concerter sur les propositions qu'ils avaient à faire le lendemain, et de pouvoir s'éclairer réciproquement. Ils choisirent à cet effet la bibliothèque des Jacobins. Jusques-là rien de plus naturel. Insensiblement ils amenèrent à ces réunions quelques ans de leurs amis, qui n'apartenaient pas à l'Assemblée. Ceux-ci sollicitèrent le même avantage pour les leurs. Cette curiosité était simple, on était

bien aise d'entendre des hommes éloquens discuter les grands intérêts de l'état, avec moins de gêne encore que dans l'Assemblée, puisqu'ils ne parlaient qu'en présence de leurs amis. Bientôt le nombre des assistans s'accrut. On sollicitait le titre de membre de la société *des amis de la constitution*, comme on sollicite une place dans une académie. Les français sont parleurs. Quelques-uns de ces intrus hasardèrent leur avis. On les écouta, et l'on eut tort. Par degrés le tumulte s'en mêla. Il fallut organiser la société, et comme l'homme est singe, l'exemple fut pris sur l'Assemblée constituante. Voilà donc un président, des sécretaires, une tribune, un ordre de parole. Les départemens, toujours imitateurs de la capitale, ont bientôt leurs assemblées d'Amis; une correspondance est ouverte avec la société-mère. En conséquence des comités, des rapports, bientôt des dénonciations, des délateurs, des arrêtés, bientôt enfin un puissance nouvelle, une rivale de la législature, et sa dominatrice impérieuse. La foule augmente, la bibliothéque devient trop petite, on s'empare de l'église. Tout est disposé, des

tribunes sont formées, les séances sont publiques. La société a ses journalistes. Les délibérations font autorité. Ce ne sont pas des lois, mais malheureusement c'est la fabrique des lois. En peu de temps souveraine orgueilleuse, elle appelle à ses pieds toutes les députations provinciales. Militaires, fonctionnaires publics, magistrats, administrateurs, viennent demander sa protection auguste. On ne peut plus paraître sans son attache à la barre des Assemblées nationales; et la dédaigner est un titre à la proscription, et souvent un premier pas vers la mort. Telle fut la naissance, l'accroissement, le régime de ces Jacobins qui tinrent sous leurs jong cette convention même dont le jong pesa sur la France et sur l'Europe entière.

Cependant les tentatives des jours d'Octobre, l'âpreté des journaux vendus au parti déconcerté, les entreprises des prêtres sur les consciences faibles, les entraves que la finance mettait au crédit des assignats, l'existence prétendue d'un comité *Autrichien* qui, disait-on, se tenait chez la reine, et que l'imagination toujours trompeuse quand l'esprit de parti la

dirige composait de nobles, tandis que l'obligation de faire leur cour à la souveraine, était peut-être l'unique motif de ces visites fréquentes, les écrits nombreux que les mécontents de l'abolition des droits féodaux répandaient dans les provinces, mille autres contrariétés aux quelles on attachait trop d'importance, imprimérent aux opérations de l'Assemblée constituante plus d'acerbité, à ses discours plus d'âcrimonie, et à ses décrêts une sorte de teinte révolutionnaire, dont jusqu'alors ils avaient été exempts. Un grand mal cependant, c'était le peu de sévérité que l'on apportait a réprimer les impertinences criminelles de la populace. A peine sortait-on de la crise de Versailles, qu'un malheureux boulanger, faussement accusé d'accaparement de farine, est pendu par le peuple, On décrête la loi martiale. Mais ce n'était pas une loi martiale qu'il fallait, c'était une justice sévère, c'était des troupes pour réprimer ces excès; car un fragment de peuple n'est pas le peuple, et il abjure ses droits quand il commet un crime. Ce relâchement dans le maintien de l'ordre était la faute des ministres. Ils servaient visi-

blement la cause des mécontents, et loin de chercher à prévenir les troubles qui s'élevaient sur quelques points du royaume, ils eussent été les premiers à récompenser ceux qui les fomentaient. Ces troubles n'étaient que partiels. Ils n'avaient que peu ou point de contact entre eux. Ils étaient bien le résultat des ressentiments d'une classe d'hommes, mais non l'effet d'un plan général de contre-révolution. La grande majorité de la nation se prononçait chaque jour en faveur de ses députés. Sa contenance atténuait les démarches que les premiers émigrés faisaient auprès des cours étrangéres pour les armer pour la cause du roi: et celle que Louis XVI. fit spontanément au mois de février 1790, en venant à l'Assemblée constituante déclarer que sa cause était inséparable de celle de la nation, et s'engager avec elle à aimer, maintenir et deffendre la constitution, retarda du moins, si elle ne l'anéantit pas, cette fureur de le servir malgré lui. Le parti patriote n'opposait à toutes ces menées qu'une attitude imposante par sa tranquillité même, et ne laissait échapper aucune occasion de récompenser

avec éclat ceux qui s'exposaient pour le soutien de sa cause. Ce fut ainsi par éxemple, qu'un jeune Anglais nommé Uesham dont le courage avait sauvé la vie à un citoyen dans un moment d'émeute à Vernon, reçut à Paris de la commune assemblée et en présence du peuple, la couronne civique et le don d'une épée.

Cependant l'Assemblée constituante marchait d'un pas ferme vers son but, et par sa constance à détruire les abus accroissait ses ennemis, et ne s'en épouvantait pas. Les biens du clergé dêclarés propriétés nationales, l'abolition des ordres religieux et monastiques, celle des droits féodaux et des titres honorifiques de la noblesse, l'organisation nouvelle de l'armée, l'anéantissement des parlemens, la création de nouvelles cours de justice, la division du territoire en départemens, la supression des gouvernemens, des intendances, des sub-délégations, la création des autorités départementales, étaient autant de coups portés à l'intérêt personnel qui ne cède jamais à l'intérêt général. Les clameurs, les calomnies, les diatribes se multiplaient. Les hommes froissés mettaient sur le compte de l'Assemblée, ce

dont ils ne devaient accuser que les principes. Ils criaient sans cesse contre l'injustice de l'une, et se gardaient de souffrir que l'on éxaminât la justice des autres. Cette irascibilité entrait jusques dans le sein des députés; les séances etaient plus fréquemment orageuses; l'animosit salissait l'éloquence des orateurs. Les personalités etaient employées comme des raisons. Au dehors, on laissait prendre au peuple l'habitude cruelle de menacer aux portes mêmes de la salle les députés qu'il croyait ses ennemis. La pusillanime crainte d'effaroucher la liberté chérie où feinte par tant d'hommes audacieux, souffrait que cette insolence factieuse fut regardée comme un droit. Il semblerait qu'en décrétant leur inviolabilité, les députés oubliérent d'y comprendre leur caractère; il semblerait qu'ils ignorassent qu'en laissant ainsi leurs antagonistes en proie aux vociférations de la multitude inconstante, il ne fallait qu'un soleil pour les déverser sur eux, et que les dangérs encourus par l'Abbé Maury, Cazalès, Vaubois, et quelques autres, pouvaient être leur partage le lendemain. Au dedans le scandale des duels, deshonorant la capitale, affectait de

dérober à la patrie un sang qui ne coulait que pour la haine. Ces tiraillemens perpétuels fatiguèrent enfin la masse entière de la nation; et comme si elle se fût offensée que par tant de tentatives pour la rattacher au royalisme, ou la conserver au patriotisme, on eût l'air de la croire inhabile à prononcer elle-même, elle se mit tout à coup au-dessus de ses protecteurs royalistes et patriotes, et par ces fédérations que personne n'avait ni prévues ni conseillées, décida tout à coup ce qui jusqu'alors n'avait été qu'en question, et ne renonçant ni au roi ni à elle-même, confondit avec grandeur les intérêts que les passions voulaient entretenir distincts.

L'insidieuse procédure du Châtelet contre M. de Favras donna un grand véhicule à ce mouvement inattendu. L'Assemblée avait conféré à ce tribunal subalterne, que la main de la réforme n'avait point encore brisé, le droit d'informer contre les crimes commis dans les journées des 5 et 6 Octobre. La vérité veut que l'on dise, que ce tribunal, avec une intention visiblement perfide, au lieu de rechercher s'il avait en effet existé un projet d'enlever le

roi, chercha à faire tomber le blâme sur les membres patriotes de l'Assemblée, et repoussant tous les témoins dont la déposition eût pu l'éclairer sur le premier fait, ne prêta l'oreille qu'à ceux qui pouvaient le conduire à donner quelque apparence de vérité au roman qu'il fabriquait, et persuader que c'était le parti patriote de l'Assemblée qui avait voulu assassiner le roi. Les mécontents, attendaient beaucoup de la publication de ce chef-d'œuvre d'iniquité. Leur attente fut trompée. Cette procédure était terminée par cette exclamation peu digne de la gravité d'un tribunal: Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur! " Oui," s'écria Mirabeau, avec son énergie accoutumée ; " oui, le secret de cette infernale " procédure est enfin découvert. il est là tout " entier, (en montrant le côlé droit de l'As" semblée.) Il est dans l'intention de ceux " qui ont cru trouver une occasion de signaler " leurs affreux ressentiments ; il est dans l'ini" quité des juges qui se sont rendus coupables " de ce dessein ; il est là tout entier tel qu'il " sera buriné dans l'histoire par la plus juste " et la plus implacable vengeance."

Les fédérations, quoique partielles, avaient eu lieu partout le royaume. Vingt camps peut-être, formés à l'improviste, et dispersés sur la surface de la France, avaient offert des réunions de quinze, vingt, trente mille hommes. Et là, rangés autour d'autels champêtres élevés à la patrie, ils avaient juré de se secourir mutuellement, et de vivre libres ou de mourir. Il semblait que le peuple eut mis un noble orgueil à prononcer lui-même son intention formelle, et à mettre en spectacle la puissance dont il userait pour faire respecter sa volonté bien prononcée. L'Assemblée constituante saisit avec habileté ce grand et généreux mouvement populaire; vraiment populaire, puisque nulle part il ne fut souillé par des excès; et pour en imposer à ses ennemis par un plus grand spectacle encore, elle décréta une fédération générale à Paris pour le 14 Juillet. Elle manda des députations de toutes les gardes nationales du royame, et des corps militaires de toutes armes. Trois cent mille hommes armés, tous égaux en uniformes, superbes pour la tenue, brillans de jeunesse et de force, arrivèrent dans la capitale. Le

Champ-de-Mars avait été choisi pour être le théâtre de cette fête auguste et jusqu'alors inouie dans les fastes des empires. Douze mille ouvriers travaillaient à former, dans cette esplanade, la plus grande de l'Europe, un cirque capable de contenir quatre cents mille spectateurs. Ces travaux n'allaient point assez vîte au grè de l'impatience des Parisiens. Que ne peut l'enthousiasme! Alors on vit ce dont on ne retrouverait point d'exemple dans l'histoire d'aucun peuple: de tous les quartiers, de toutes les rues, de toutes les maisons, sortirent des ouvriers qu'aucune invitation, qu'aucun appel n'attirait à ces travaux étrangers aux hommes qui s'y livrèrent tout à coup. On ne peut se faire une idée de ce mouvement spontané. Ce que le commerce offrait d'hommes opulents, ce que la vieillesse présentait encore d'individus sains et conservés, ce que la classe industrieuse possédait de travailleurs vigoureux; et le sexe remarquable par sa délicatesse et sa beauté; et la jeunesse livrée aux arts, aux sciences, à l'étude, ou bien oisive amante de la fortune, de l'élégance et des voluptés; l'enfance enfin, si naïve dans ses

premiers vœux à la patrie, tout accourut. C'était Thèbes dont les cent portes vomissaient une armée. Les pioches, les pêles, les brouettes; rien n'effraie, rien ne fatigue les mains les plus frêles, les bras les plus débiles; en dix jours tout est applani, tout est nivelé. L'énorme ovale du cirque est dessiné. Un autel colossal assis sur cent gradins, semblable à ces piramides gigantesques que le Nil arrose, domine au centre de cette vaste arène. Du sommet de ce sanctuaire auguste, monteront au sein de l'Eternel, et l'encens et les vœux d'un grand peuple; au centre du palais, dont la riche architecture sert d'horison à cette immense plaine, une estrade attend le monarque, dont la loyauté confondra ses serments à ceux d'une nation puissante et généreuse; tandis qu'a l'autre extrêmité, sur les rives de la paisible Seine, un arc triomphal protégera les premiers pas de l'armée dans ce champ dont le Dieu conduit à la victoire. Tel est le théâtre. Les acteurs vont paraître.

Dès le soir du 13 Juillet, cent mille âmes vinrent au départ du soleil, assurer des places à leur curiosité; et réunies par la joie, l'espé-

rance et le plaisir, oubliant le sommeil et bravant l'intempérie des airs à l'entour de tables surchargées de flacons, attendirent le retour de l'aurore. Elle parut, cette aurore du 14 Juillet, qu'un enthousiasme bien différent avait rendue un an auparavant si formidable et si terrible. La colonne des fédérés partit de la place de la Bastille, à trois heures du matin; elle longea les Boulevards, entra dans Paris par la porte Saint-Denis, suivit la rue Saint-Honoré, la rue Royale, la place de la Concorde, le pont de Louis XVI. les bords de la rivière jusqu'au Champ-de-Mars. Elle mit huit heures à parcourir cet espace de deux lieues; et la tête de la colonne entrait déjà dans le Champ-de-Mars, que les derniers bataillons n'avaient pas encore quitté la place de la Bastille. Partout dans un si long espace, les fenêtres ne suffisaient pas à l'immensité des spectateurs, et la foule dans les rues était plus grande encore: de riches tentures, des guirlandes, des drapeaux, des banderolles aux trois couleurs, des devises, des emblêmes, ornaient le front de toutes les maisons; partout les femmes, les enfans faisaient pleuvoir les

fleurs, les couronnes, les feuilles de chêne sur la tête de ces fédérés, que depuis leur arrivée toutes les familles avaient réunis, logés, accueillis comme de tendres frères. On eût dit que la population entière de Paris se trouvait sur leur passage, et cependant cinq cents mille personnes garnissaient déjà le cirque du Champ-de-Mars, quand l'armée y fit son entrée. Elle fut marquée par une salve de deux cents coups de canon. Par une fatalité singulière, le temps contraria souvent la pompe de cette solemnité. Vingt orages se succédèrent pendant la journée ; la pluie tombait par torrents ; la foudre, les éclairs se mêlaient aux cris de l'allégresse et aux détonations du bronze. Un soleil brûlant succédait par intervalle à ces déluges, jusqu'à ce qu'un orage nouveau vînt l'éclipser encore par l'épaisseur de ses nuages. Le roi n'était pas encore arrivé. Il est impossible, sans l'avoir vu, de se faire une idée du coup-d'œil qu'offrait le Champ-de-Mars : des farandoles, des danses formées par cinq, six mille hommes à la fois, se tenant tous par la main, roulant, dansant autour de l'autel de la patrie, animés encore

par les instrumens des nombreux musiciens répandus en groupes dans la plaine, et, sans s'inquiéter des fleuves d'eau que les nuages versent sur leurs têtes, mêlant leurs cris de joie et leurs chansons bruyantes aux éclats du tonnerre. Sur les talus du cirque, dès que les premières gouttes d'eau donnaient le signal, soudain deux cent mille parapluies de toutes les couleurs, ouverts en un clin-d'œil, présentaient tout à la fois l'image de ces tortues antiques formées par ces boucliers protecteurs des bataillons romains, et celle de ces fleurs innombrables dont les couleurs éclatantes teignent au printemps la fertile colline. Le roi parait enfin. Le canon gronde; tous les rangs sont repris: l'or du sacerdoce brille autour de l'autel. Le sacrifice du Dieu vivant est commencé; le Serment se prononce. Tout est debout; et le monarque et sa cour, et le peuple armé et le peuple du cirque. Tous les bras sont tendus, toutes les voix élancées, tous les regards élevés vers l'autel; et les cris d'allégresse de huit cent mille hommes, et la foudre du ciel, et la foudre des batailles an-

noncent le serment dont les échos vont au loin répéter l'énergie.

Le soir, tout Paris fut illuminé, et la cabane du pauvre, et les palais des grands; c'est la première, c'est la dernière illumination que depuis soixante ans j'aie vu générale. Chaque famille eut son festin, chaque maison son bal. Jours heureux! jours, hélas! trop fugitifs, où la confiance était sur tous les fronts, le contentement dans tous les yeux, et l'amitié dans tous les cœurs.

Ce jour, que tous les hommes généreux regardaient comme le jour de la réconciliation, ne fit au contraire que rendre plus ardentes les torches de la discorde. Le clergé repoussant la constitution civile, se refusant au serment d'obéissance aux loix qu'on éxigeait de lui, se prépara à déchirer l'Eglise par un schisme nouveau, et déja des hommes pervers souriaient à l'espoir d'une guerre de réligion, où la vengeance indiquera au fanatisme les victimes qu'il lui faudra choisir. La bravoure française, partage des nobles aussi bien que du peuple, s'irrite de la puissance que l'on vient d'étaler

sous ses yeux ; et la fierté du caractère se roidit contre l'obstacle, par cela même que l'obstacle est devenu plus grand. La démagogue anarchie, encore timide, encore obscure, frémit de rage dans ses antres ténébreux, à l'aspect de cet amour de l'ordre et de la paix, dont ses regards viennent d'être insultés. Les patriotes eux mêmes, rendus à leurs cités, rendus à leurs corps, l'imagination pleine encore des beaux jours de Juillet, veulent que tout se courbe sous leur opinion, et mettent la hauteur de la volonté, à la place de la persuasion. Enfin cet esprit Jésuitique que si peu d'hommes ont apperçu, mais tout entier encore dans les faibles débris échappés au naufrage ancien de cette société fameuse ; ou, pour mieux mefaire entendre, les secrets agens de cette compagnie de Jésus, souveraine au Paraguai, terrassée, mais non pas étouffée en Europe ; toujours animée de l'espoir de ressaisir le sceptre du monde et des rois et des peuples ; ourdissant sans cesse ses trames perfides sous les voûtes du Vatican, adoptant tous les moyens pour arriver à son but, ne dédaignant aucune faction, pourvu que ses fureurs la

servent, et se repaissant en idée de la ruine de tous, pour n'avoir plus d'obstacles à sa résurrection ; ses secrets agens, dis-je, se glissent parmi le clergé, où ils ne trouvent que trop de favorables souvenirs ; parmi la noblesse, à laquelle ils peignent l'éducation prodiguée à ses pères, perdue désormais pour ses enfans ; parmi les patriotes dont ils s'attachent à détruire la libérale loyauté, en leur enseignant la dissimulation plus sûre pour arriver à perdre leurs ennemis ; parmi les démagogues qu'ils endoctrinent dans les principes du tyrannicide, qu'ils prêchèrent eux-mêmes pendant tant d'années et façonnent à penser qu'on peut sans crime frapper un roi, dès que l'on croit sa mort utile au ciel ainsi qu'aux hommes. Tels furent les élémens dont le fatal accord effaça dans un instant tout le bien qu'avait produit pour un instant le 14 Juillet. De là le camp de Jalès, peuplé de soldats fanatiques, fusillant au nom de Dieu les hommes que Jésus-Christ, son fils, racheta par sa mort ; de là le choc du Calvinisme et de l'Intolérance inondant de sang et les rues de Montauban et les places de Toulouse ; de là les épouventables massacres

de la glacière, livrant aux flots du Rhône les cadâvres que les bourreaux précipitent du haut des tours d'Avignon ; et les agitations de Marseille, de Lyon, et de Brest ; et les premières étincelles de la Vendée ; et Bouillé, si vanté par les uns, si condamnable aux yeux des autres, guidant la mort aux portes de Nancy, où le jeune Desiles trouve l'immortalité quand les deux partis, peut-être, ne moissonnent que la honte. Toutes ces nouvelles désastreuses troublaient les séances de l'Assemblée, et l'arrachaient trop souvent au calme que sa dignité devait lui commander. Cette animosité, qui s'était établie entre les deux côtés de l'Assemblée, se prononça surtout quand il fut question des troubles de Nancy. Que dans un état où la constitution repose depuis longtemps sur des bases solides, il s'établisse entre les réprésentans de cette nation un parti d'opposition ; on doit le voir avec joie, parce que ce sont des rivaux qui s'observent sans songer à se renverser, et que la lutte ouverte entre les deux partis ne tend qu'à s'avertir réciproquement de leurs devoirs, l'un de ne pas exagérer les droits du peuple, l'autre ceux de la couronne ;

c'est le fléau de la balance qui reste horizontal par l'égalité des poids que chacun place dans les bassins. Il n'en est pas de même dans un état qui se régenère ; il n'existe pas dans les représentans d'opposition vraiment salutaire, parce qu'il ne s'agit pas entre les deux partis de tenir la chose publique en équilibre ; l'un et l'autre se disent partis d'opposition, l'un pour démolir, l'autre pour reconstruire ; les autorités n'étant point distinctes, l'un et l'autre prétendent parler au nom du peuple, parce qu'ils n'osent pas s'avouer réciproquement qu'ils ne sont que les défenseurs de leurs intérêts. Il faut donc, dans ces sortes de combats une victoire, non pour décider du bien public, mais pour savoir à qui des deux appartiendra le droit de le régler à sa manière ; et en attendant cette victoire, le bien public reste en souffrance. Dans l'affaire de Nancy, de quoi s'agissait-il ? Les soldats du régiment du Roi, et ceux de Château-vieux Suisse, différaient d'opinion avec leurs officiers. Ils étaient amis de la garde nationale ; ils favorisaient la bourgeoisie ; ils fréquentaient la société des amis de Nancy ; ils en avaient

formé une entr'eux, je crois. Cela déplaisait aux officiers. C'était tout uniment une affaire de discipline. Cela regardait le ministre de la guerre ou l'inspecteur. Il fallait changer ces régimens de garnison. Mais cela ne valait pas la peine d'une bataille. Il ne fallait pas, pour un enfantillage de jeunes têtes traîner après soi des canons, forcer un ville, inonder les rues de sang, armer enfin des Français contre des Français. Les royalistes de l'Assemblée prétendirent que ces soldats rebelles, en résistant aux troupes de M. de Bouillé, avaient méconnu l'autorité du peuple, parce que la force militaire est une émanation de son autorité. Les patriotes de l'Assemblée prétendirent que M. de Bouillé, en attaquant des soldats dont le seul crime était de ne pas penser comme des *aristocrates*, et de se réunir paisiblement pour s'instruire dans les lois, avait méconnu l'autorité du peuple, parce qu'il entend que ses lois soient connues de tous, et que ces soldats étaient certains que l'*aristocratie* de leurs officiers empêcherait qu'ils en eussent connaissance. Voilà donc deux oppositions, et toutes deux pour soutenir les

droits du peuple. Le quel croire des deux côtés? Aucun des deux, peut-être. Pourquoi? C'est qu'autoriser l'insubordination, n'est pas un droit du peuple: c'est qu'autoriser la guerre civile n'est pas un droit du peuple. Sait-on dans toute cette malheureuse affaire, quel est le véritable deffenseur des droits du peuple? C'est Desiles, qui se précipite sur un canon, et meurt glorieusement pour empêcher l'effusion du sang. Voilà le héros: et Bouillé, et les soldats, et les députés, tout cela n'est que des hommes.

Toujours le peuple. Combien de fois; dans la révolution n'a-t-on pas prostitué ce nom! et quel était enfin ce peuple dont on mettait l'autorité sans cesse en avant? quelques centaines d'hommes, quelques misérables parcelles de ce même peuple, quelques perturbateurs, dont la turbulence et souvent les excès déshonoraient toujours ce nom de peuple qu'on se plaisait à leur apliquer; voilà pourtant les objets de tant d'adorations d'une part, de tant de diatribes de l'autre. Le peuple véritable était au Champ-de-Mars, le jour de la fédération; parce que lorsque la portion est si

immense, il est permis de la considérer comme la généralité. C'était bien là le peuple; puisque au milieu de toute sa puissance, il ne commit pas un seul excès. Mais les hommes dont les portes et les tribunes des législateurs et des jacobins étaient encombrées, ce n'était pas là le peuple. Qu'était-ce donc? Des oisifs, quand on ne les payait pas; des brigands, quand on les salariait. Le véritable peuple dont il était juste de défendre les droits, que nombre de députés dans la pureté de leur conscience croyaient soutenir en effet; le véritable peuple était dans les atteliers, dans les manufactures, dans les armées, à la charrue, dans les châteaux mêmes, quand leurs habitans avaient le bon esprit de penser qu'ils faisaient partie de la masse entière. Tout le reste était punissable. Au reste, j'entends ici les choses telles qu'elles furent sous les deux législatures. Sous la convention il en fut différemment; jamais le mot peuple, ne fut si souvent proféré: mais la chose n'était rien, le nom était tout. C'était une arme. Quand un forcené s'est saisi d'un glaive, peu lui importe que l'arsenal périsse.

Ce fut une grande erreur de l'Assemblée constituante, de souffrir ce contact immédiat entre-elle et le public. Ce n'est pas la publicité des séances que je blâme, mais l'abus de la publicité ; c'est la tolérance coupable pour ces applaudissemens, où ces improbations, également insultants. L'amour propre s'indigne des derniéres, et s'en vange.. Que peuvent être des lois que l'on crée *ab irato* ou bien *ab iræ?* que de lois n'ont pas eu d'autre origine. D'ailleurs, combien un mot échappé de la bouche d'un orateur, jetté dans les oreilles de tant de têtes ignorantes dont on souffre la présence, pouvait-il avoir de suites funestes. Ainsi Mirabeau, qui conservait de la rancune contre Vincennes, s'étonne un jour, que ce château subsiste encore ; et deux ou trois cents perturbateurs y courent, et démolissent ses remparts ; ainsi dans le même temps l'Abbé Maury s'exclame sur les dangers dont il croit le roi environné, et quelques jeunes gens irréfléchis s'arment de poignards, et courent l'environner. Les perturbateurs sont chassés de Vincennes, les jeunes gens sont renvoyés des Thuileries ; mais la calomnie s'empare de ces deux événe-

mens, les commente, les dénature, les envénime. Les royalistes qualifient d'assassins ceux de Vincennes, les patriotes apliquent le titre de chevaliers du poignard à ceux des Thuileries. Les haines s'aigrissent: et cependant si l'on remonte a l'origine, que trouve-t-on? Deux phrases imprudentes, prononcées sans prévoyance par deux orateurs en crédit, et recueillies par des têtes ardentes et fanatiques; et voilà ce qui résulte de la publicité des séances dans des temps orageux.

Il fallut une circonstance, que depuis longtemps, tous les esprits sages redoutaient, pour mettre par son dénouement que la sagesse humaine ne pouvait prévoir, un frein à ces controverses scandaleuses, et donner le temps à l'Assemblée constituante de respirer, et d'achever le grand ouvrage qu'elle avait commencé. Le bruit du prochain enlévement du roi ne tarissait pas parmi les patriotes; le départ de Mesdames tantes de Louis XVI. et l'émigration plus fréquente chaque jour donnaient de la vraisemblance à ce bruit, et s'il se réalisait, on s'attendait que toute la France serait

en feu. D'un autre côté, les clameurs des royalistes sur la captivité du monarque grossissaient à chaque instant ; et il faut convenir, que la conduite que tenait avec lè roi le parti contraire, donnait une grande force à ces reproches. Pâques arrive, le roi veut aller communier à Saint Cloud. Ses voitures sont attelées; et l'on souffre qu'une troupe insolente vienne arrêter ses carosses et le force lui-même à rentrer aux Thuileries. Il est donc par le fait prisonnier. Ce malheureux prince en avait douté jusqu'àlors; dès lors il le crut. La mort de Mirabeau était récente. Cet homme fameux avait cessé de vivre, le 2 Avril 1791. Ses dépouilles mortelles avaient été portées à la nouvelle église de Sainte Géneviève.. L'Assemblée avait décrété que dorènavant les grands hommes auraient leur tombeau dans cette église, et Mirabeau reçut le premier l'honneur d'une semblable sépulture. Un décret ordonna que l'Assemblée prendrait le deuil pour huit jours ; et les deux tiers de Paris s'appliquérent le décret. Cette mort donna lieu à mille conjectures, aussi ridicules que

perverses. On parla de duel, d'assassinat, de poison. Le vulgaire ne veut jamais que la nature soit pour quelque chose dans la mort des hommes, dont les talens, ou les services, ou les grandeurs, occupérent la renommée. Ces soupcons planaient au hasard, et l'on devine aisément sur quelles têtes on les promenait. C'est le 4 que la pompe funèbre de Mirabeau traverse la Capitale. Quinze jours sont à peine écoulés que le roi veut partir pour Saint Cloud. La fermentation des regrets, n'était pas encore calmée. " Ce n'est donc pas assez qu'ils nous privent de nos deffenseurs, ils veulent encore nous ravir notre roi." C'est ainsi que l'on raisonnoit. Mr. Bailli, M. de la Fayette interposérent envain leur autorité, pour assurer son départ; les séditieux furent infléxibles; la garde nationale même, n'obéit pas a ses chefs; et le roi ne partit pas ce jour là pour Saint Cloud; et qui le croirait? C'est ce même instant que le Ministre des relations extérieures choisit, pour notifier aux puissances étrangéres l'attachement du roi pour la révolution, et leur faire un tableau de la liberté dont il jouissait dans tous ses

actes. Il était impossible de faire une satire plus amère des événements présents; et, ce que l'on croira difficilement, c'est que l'Assemblée sanctionna, par ses applaudissements, ce persiflage indécent.

Enfin le bruit de la fuite prochaine du roi prit une telle consistance, que M. Bailli crut devoir concerter à ce sujet quelques mesures avec M. de la Fayette. Le Général offensé de la résistance que l'on avait opposée à ses ordres, lors du voyage de Saint Cloud, avait donné sa démission, mais il n'avait pu se refuser aux pressantes sollicitations des soixante bataillons de la Garde Nationale. Il avait repris ses fonctions. Toutes les cours de l'Europe regardaient la fuite du roi comme assurée, toutes les feuilles étrangéres en parlaient comme d'un événement déja arrivé, toute la noblesse partait pour se trouver à son arrivée; on indiquait Mont-Médi comme le lieu de sa résidence; et la chose du monde que l'on aurait du tenir la plus secrette, si l'on eût voulû qu'elle réussit, fut divulguée avec une indiscrétion, dont on ne peut se faire une idée. On eut dit, que ceux dont les intérêts étaient

attachés à son succès, s'acharnaient pour ainsi dire à faire tout ce qu'il falait, pour que leur projet échouat. Si d'un côté on fit peu de chose pour s'assurer du jour du départ et pour s'y opposer, de l'autre côté où l'on devait savoir l'instant fixe de ce départ, on ne fit rien ou presque rien, pour protéger le voyage. M. de la Fayette ne disposa d'aucune force, pour le suspendre; M. de Bouillé en mit trop peu en mouvement pour l'accélérer; et l'on se conduisit de part et d'autre, comme si dans les craintes ou dans les désirs, personne n'eut été de bonne foi.

Ce fut dans la nuit du 20 au 21 Juin que partirent le roi et la reine, accompagnés de leurs enfans et de Me. Elisabeth. Ils prirent la route de Mont-Médi. Monsieur, frère du roi partit de son côté, et prit la route de Bruxelles par Mons. Comment se fait-il que ce départ aye pu avoir lieu sans que les autorités de Paris en fussent prévenues? Quelque précaution que l'on eut prise aux Thuileries, il était impossible, que la sortie des voitures n'y causât un léger mouvement. Comment les sentinelles, ne s'en apperçurent-elles pas? Comment la garde intérièure n'en fut-elle pas informée? Ce sont

des énigmes, dont jamais on n'a eu le mot, et qui dans le parti patriotique jettérent quelque défiance sur M. de la Fayette. Ce secret si bien gardé causait d'autant plus d'étonnement, que l'on prétendait, et que l'on a toujours affirmé depuis, que dans la domesticité, il était quelques personnes, dont la fidélité, pour la reine surtout, était douteuse.

Au reste, c'est ici le moment, où l'histoire doit rendre un témoignage éclatant à la loyauté de Louis XVI. On s'était bien gardé de lui faire entendre, que l'intention était de le placer à la tête d'une armée, de le faire rentrer en conquérant dans son royaume, et dans les désastres d'une semblable guerre, d'éxercer sous son nom toutes les vengeances que l'ardeur des ressentiments inspirerait. On savait bien que son cœur généreux, eut repoussé un semblable projet. Il partit avec l'unique intention de veiller sur les frontières aux mouvements des étrangers, de les empêcher de pénétrer dans le royaume, et de les maintenir par sa présence au delà des limites. Il avait été momentanément mécontent de l'obstacle passager que l'on avait mis à son voyage à Saint Cloud; mais le lendemain cet

obstacle ayant été levé, cette contrariété s'était effacée de son esprit; et en partant pour Mont-Médi, il se félicitait en songeant qu'il ne serait plus permis aux puissances étrangères de prétendre qu'il n'était pas libre. Telle fut à son retour, sa déclaration. Elle fut l'expression de la vérité. Supposer, qu'une seule fois dans sa vie Louis XVI. ait eu recours au mensonge, ce serait un crime. Il ne l'eut pas employé même pour échapper à la mort. L'Univers s'accorderait à dire le contraire, son caractère donnerait un démenti à l'univers. Mon témoignage ne peut être suspect. J'ai aimé la liberté, je l'aime encore, mais ce n'est pas la liberté de 92. J'ai le droit d'être impartial. Je n'ai reçu ni bienfaits du roi, ni bienfaits des républicains, ni bienfaits de Napoleon. Je n'en ai reçu qu'un seul de la patrie, c'est l'honneur de l'avoir servie pendant cinquante quatre ans. L'injustice d'un prêtre, de M. l'Archevêque de Malines m'a forcé à rester expatrié. Pour quelques jours de retard après un congé de vingt jours, le seul que j'eusse obtenu depuis dix ans, il a ravi à un galant homme, le prix d'une longue et honorable carriére. Son

prédécesseur, M. le Comte de Lacépéde me jugeait différemment. Il me suffit. Louis XVIII. ignore cela; mais que M. de Malines, tour à tour ministre impérial et royal soit tranquille; je ne me plaindrai pas. J'ai soixante huit ans. Si la nature n'est pas trompeuse je recevrai avant lui ma récompense de l'Eternel, qui juge un archevêque tout aussi bien qu'un commis. Au reste nous sommes de pair. Ministre, il s'est conduit comme Richelieu; historien, je me conduis comme de Thou. Nous remplissons chacun notre rôle. En France il tait le nom de ses opprimés; en Angleterre je nomme librement mes oppresseurs. Qu'ai-je à me plaindre au reste? Louis XVI. était roi, il eut bien les siens. M. de Pradt doit le savoir, il était de la constituante ce me semble.

Le départ de Louis XVI. fut la nouvelle du matin, et le calme ne fut pas troublé. Jamais l'Assemblée ne se montra si grande. M. de Beauharnais était président. La nouvelle est annoncée, il demande l'ordre du jour, il est adopté, et l'Assemblée passe à ses travaux ordinaires: l'antiquité n'offre rien de semblable.

Dans cette séance elle confie aux ministres le pouvoir éxécutif. A deux heures la Garde Nationale, conduite par ses chefs demande à être admise à lui préter serment de fidélité. Elle mit trois heures à défiler dans la salle. Paris fut tranquille. Ce calme fut commun à toute la France.

Le roi touchait presqu'aux frontiérs, et quelques heures encore, c'en était fait. Un petit corps de troupes à cheval traverse Saint Ménéhould. La municipalité s'alarme de ce mouvement, dont elle n'a pas été prévenue; elle recommande la surveillance, et reste assemblée. Peu de temps après le maître de poste l'informe qu'une voiture vient de relayer, et que cette voiture lui semble suspecte. Il reçoit l'ordre de la suivre; il prend une route de traverse, la devance, arrive avant elle à Varennes; il prévient son confrère; il était minuit; ils volent ensemble au pont où nécessairement la voiture doit passer; une charrette s'y trouve par hasard, il la mettent en travers, et la versent. Drouet croit avoir reconnu le roi. Le procureur de la commune, le maire, le commandant de la Garde Nationale sont éveillés; quelques

hommes armés courent au pont. La voiture du roi arrive, elle est arrétée. Quelques hussards accourent, ils veulent charger, le roi le leur défend, il se sacrifie, il est prisonnier.

Le tocsin sonna à plus de dix lieues à la ronde, les Gardes Nationales accoururent de tous les points. L'ordre fut maintenu, la personne du monarque fut respectée ; aucune insolence ne fut entendue.

Des couriers furent dépéchés à l'Assemblée constituante. Elle députa, M. M. de la Tour-Maubourg, Pétion et Barnave pour accompagner le roi à son retour. Ils se rendirent à Varennes. Dans l'intervalle l'Assemblée destitue M. de Bouillé de ses fonctions. Il n'avait pas attendu cet ordre ; la nouvelle de l'événement était arrivée à Metz avant d'être parvenue à Paris ; M. de Bouillé était parti.

Le roi et la famille royale arrivérent à Paris le 25. Un peuple immense bordait le boulevard ; la Garde Nationale était sous les armes. Le peuple garda le silence. La Garde ne lui rendit point d'honneurs, elle ne porta point les armes. L'Assemblée nomma une commission pour recevoir la déclaration du roi. Les personnes de la domesticité furent

arretées, interrogées et relâchées. La commission, fit son rapport. Le roi reprit la jouissance de tous ses droits. L'assemblée poursuivit ses travaux ; des couriers furent envoyés dans tous le départements ; tout rentra dans l'ordre accoutumé; et l'on n'en parla plus. Ainsi se termina ce grand événement, qui pouvait compromettre pour longtemps la tranquilité de la France, et dont la pacifique issue déconcerta bien des espérances.

Quelle était alors la situation de l'Europe ? tous les monarques affectaient de prendre un grand intérêt à Louis XVI ; mais le leur les occupait davantage. L'Allemagne songeait à son agrandissement. Elle s'annonçait comme protectrice, et calculait en silence le prix qu'elle éxigeraït de ses bienfaits ; moins éloignée de la Belgique, elle eut promis moins, et hasardé davantage. L'Espagne plus faible, et surtout plus lente, s'en reposait sur son or et attendait du temps des conseils opportuns sur l'emploi qu'elle en pourait faire. La Prusse était en armes, marchait, manœuvrait, et n'avait plus le grand Frédéric. En Italie, on excommuniait, on prêchait, et on espérait de l'avenir quelques vêpres siciliennes, quelque Saint Bar-

thélemi future. La Savoie, le Piémont étaient faibles, Gênes et Venise déchues, et Florence était sans pouvoir. A Londres, on souriait à la liberté naissante ; Pitt observait à la fois et l'Angleterre et la France. Si cette France eut été sage, si elle eut mis les circonstances à profit, elle eut étonné l'Europe par une alliance malheureusement trop peu commune. Un pas de plus des deux cotés, et l'on n'eut plus compté que deux Nations du premier ordre. Dans le Nord, Catherine promettait, mais était trop politique pour tenir ; et ne prétendait pas mettre au hasard d'une cause qui lui importait peu, une longue suite de prospérités. Gustave, dans son imagination chevaleresque cherchait à nouer la ligue, et se repaissait de l'espoir d'être chef de cette croisade contre-révolutionnaire. Les émigrés se dispersaient dans les différentes cours, pressaient beaucoup et obtenaient peu. Ainsi, l'horizon politique était chargé de nuages épais, mais que les éclairs ne sillonnaient pas encore. Il y avait peu de troupes en mouvement ; et les journaux seuls créaient des armées.

Voilà quelle était la situation extérieure : Que se passait-il au dedans? La fuite du roi

avait généralement déplu. Si la tranquilité de l'Etat n'en avait pas été troublée, celà ne suffisait pas pour que l'on fut rassuré sur l'avenir. Ce qu'il avait tenté ne pouvait-il pas le tenter encore? La confiance était perdue, et quand la confiance s'éloigne, il est rare que l'amour ne la suive. Tel était le sentiment que l'assemblée constituante retrouvait dans presque toutes les adresses des départements. Certains osaient davantage. Ceux ci prétendaient, que l'idée de la liberté entrainait necessairement l'idée de la république; que sous la dynastie des Bourbons, il serait toujours impossible d'être libre. Ils étaient à leur avis trop accoutumés au despotisme pour se flatter qu'ils y renoncassent jamais. Ils comparaient le règne de Louis XIV, à celui d'Elisabeth en Angleterre, qui à force de succés et de grandeur était parvenue à fonder le pourvoir arbitraire. Ils comparaient celui de Louis XV. à celui de Jacques I. dont la faiblesse avait laissé entamer la prérogative, à la quelle cependant son orgeuil n'avait jamais voulu renoncer. Leur réticence sur Charles I. laissait assez deviner leur pensée, quils n'avaient pas encore avouée hautement;

mais déja les mots, d'abolition de la royauté, de république, de commission de gouvernement, se faisaient entendre dans ces adresses, et il était visible que ces opinions étaient fomentées dans certaines contrées de la France par des hommes ambitieux, et soufflées par eux à des autorités ignorantes, qui peut être n'en connaissaient par le danger quand elles les transmettaient à l'Assemblée comme le vœu de leurs administrés. Quant à Paris, il etait sombre, il y avait moins de mouvement. L'hyver avait été marqué par les scènes de Vincennes, et des Thuileries, par le pillage de l'hotel de Castries, et par quelques troubles partiels; le printemps avait été moins orageux; l'agitation ne s'était apperçue que dans les paroles, et la grande affaire avait été de savoir, ce que ferait, ou ce que ne ferait pas le roi. L'Assemblée eut le bon esprit de sentir qu'il falait rapidement mettre un terme aux fluctuations des provinces; elle crut démêler dans les idées que l'on cherchait à répandre, le germe d'une révolution nouvelle; elle voulut couper le mal dans sa racine; elle se hâta donc de terminer la constitution; elle en révisa tous les articles; la rédaction en fut achevée. Le 3

Septembre une députation de soixante membres la porta au roi. Il fut maître de choisir le lieu et de déterminer le temps quil jugerait convenable pour l'éxaminer. Le 13 le roi écrivit à l'Assemblée qu'il acceptait la constitution, et le lendemain 14 se rendit en personne à la séance, pour la signer. Des fêtes, une illumination, un *Te deum* solemnel, célébrérent ce grand événement. Un décret ordonna que l'acceptation du roi serait proclamée dans tout l'empire. Le 30, le roi vint à l'Assemblée, et dans un discours loua son zèle pour l'Etat, rappela son courage, sa constance pendant ses travaux, et la remercia de son attachement à sa personne. Le président prit ensuite la parole, répondit au roi au nom de l'Assemblée, et leva la séance après avoir proncé ces mots :—L'Assemblée constitunate déclare, que sa mission est remplie, et que ses séances sont terminées.

Ainsi se termina cette Assemblée, à jamais mémorable; cette réunion des orateurs les plus célébres que la France possédat à cette époque; ce sénat dont l'énergie attaqua de front tous les préjugés, en terrassa beaucoup, en ménagea plusieurs; cette législature enfin dont la pa-

tience lutta contre toutes les difficultés, triompha de quelques unes, en laissa nombre d'invaincues. Si son génie ne créa pas la meilleure des constitutions, il rassembla du moins les materiaux nécessaires, pour servir dans la suite à la construction d'un édifice plus parfait. Entrainée, égarée peut-être par ses idées libérales, elle brisa, avec une imprudente rapidité, les fers des nègres qu'il eut été plus sage de limer lentement; elle ne vit pas qu'il falait les accoutumer au bienfait de la liberté, et ne réfléchit pas, que le premier glaive qu'ils saisiraient d'une main libre, serait le glaive de la vengeance. Sans doute son esprit réformateur ne fut pas toujours éxempt de passions; mais ses intentions contrariées, plus souvent méconnues, furent toujours pures; du moins dans la grande majorité de ses membres. Elle aima le roi pour l'Etat plus que pour sa personne; et sa philosophie en honorant la mémoire de Voltaire et de Rousseau acquitta la dette de la France.

LIVRE II.

La prudence eut voulu, que l'Assemblée constituante, en prolongeant sa session, eût donné à l'édifice qu'elle venait d'éléver le temps de se consolider; qu'elle eut elle même essayé les premiers mouvemens des rouages de cette grande machine politique; qu'elle en eut observé les défauts, pour en changer ou en varier au besoin les ressorts, et de sa main créatrice leur imprimer l'impulsion que d'autres ne pouvaient lui donner. Il est désagreable de le dire à la honte de tant d'hommes recommandables: mais l'Assemblée constituante se conduisit dans cette circonstance, comme ces ouvriers qu'un entrepreneur met en œuvre, qui s'empressent de livrer leur travail dès qu'il est achevé, en recoivent le salaire, et s'éloignent sans s'inquiéter du sort de leur ouvrage. Sa retraite précipitée fut blâmée

par tous les gens sages, elle l'est aujourd'hui, et le sera toujours. Les neuf-dixiême de la France ne connaissaient pas encore cette constitution, qu'elle laissait à son départ livrée pour ainsi dire à elle même. Les devoirs nouveaux qu'elle imposait au monarque ne le trouvaient ni préparé par l'expérience à s'y soumettre et à les accomplir, ni disposé peut-être par son opinion à en sentir la nécessité et l'étendue. Cette foule de magistratures départementales, cantonales, et communales, voulues par cette constitution, ne connoissaient encore ni leurs attributions, ni le cercle juste dans le quel devaient s'arrêter leurs autorités respectives. Il était douteux, que la Législature, appelée à succéder à l'Assemblée constituante, approuvât assez le travail de sa dévanciére pour se livrer avec autant de zèle que de bonne foi, à le faire valoir et respecter tout à la fois. Ces réfléxions si simples ne s'offrirent point à son esprit, et soit lassitude, soit crainte de l'avenir, elle abandonna l'Etat à sa fortune, au seul instant peut-être où elle devait commander à sa destinée.

Il falut peu de jours pour s'appercevoir de cette grande faute. Des opinions bien étrangéres à celles de l'Assemblée constituante, animaient les membres de la Législative ; elle fut s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'avant-garde de la Convention Nationale. Il semblerait qu'elle eut été mise en avant, pour accoutumer les yeux au spectacle des excès que cette formidable Convention se permettrait dans la guerre à mort qu'elle ferait au peuple français, dont elle se vanterait cependant d'être l'organe en le décimant.

L'Assemblée législative ne fut audacieuse qu'en paroles. Fière dans ses discours, humble dans ses démarches, elle perdit le temps. a lutter contre le monarque et ses ministres. Les yeux fixés sans cesse sur les perfidies souvent imaginaires de la Cour, elle n'apperçut pas à ses portes les perfidies démagogiques, dont elle fut le jouet et la victime. Recommandable par ses grands talens, méprisable par sa grande faiblesse, loin de s'élever à la hauteur à la quelle elle était appelée, elle s'éxila pas à pas de l'estime publique, se laissa rivaliser et bientôt subjuguer par des autorités

subalternes qu'elle devait tenir dans sa dépendance, déclama sans cesse contre la tyrannie, et courba la tête sous les tyrannies les plus viles, et constamment inhabile à venger et les outrages faits au trône, et les outrages faits au peuple, et ses propres outrages, en vint à ce point de dégradation, de se laisser dépouiller même du droit de gémir en liberté des attentats de tous les genres, que l'on commit en sa présence.

Elle ouvrit sa session le premier Octobre 1791. Dès les premiérs jours trois partis bien distincts se remarquérent dans cette assemblée. Il n éxistait plus de ces royalistes purs, qui dans la constituante, siégaient au côté droit. Ils furent remplacés ici par les royalistes constitutionnels, que l'on désigna par le nom de constituans. Les hommes appelés patriotes dans la première assemblée, c'est-à-dire ceux, dont la devise avait été: *La nation, la loi, le roi,* ne parurent pas d'avantage dans celle-ci; ils eurent pour successeurs les républicains. Enfin un troisiéme parti, jusqu'àlors enséveli dans l'ombre, s'y montra à découvert, ce fut celui des anarchistes. Ces

deux derniers partis se réunissaient, quand leur politique le leur prescrivait, mais le danger ou l'occasion une fois passés, la haîne les divisait. L'un et l'autre voulaient la Republique; mais l'un la voulait par la douceur des principes, et appelait à son appui les vertus de l'antiquité; l'autre la voulait par le crime, et cherchait ses ressources dans le désordre. L'un bien plus puissant en talens, eut écrasé sans peine son adversaire, si l'éloquence pouvait avoir quelqu'empire sur la perversité; mais l'autre avait pour auxiliaires et la formidable ignorance des jacobins, toujours en extâse devant la démence et la force, non pas du peuple, mais du brigandage populaire, dont l'oreille et la main etaient toujours ouvertes, pour recevoir le salaire des forfaits et l'ordre de les commettre. On nommait encore par habitude cette faction hideuse, la faction d'Orléans, mais cette faction d'Orléans n'était plus qu'un être de raison. Mirabeau le principal levier de cette faction, si dangéreuse dans le principe, Mirabeau n'était plus. Brouillé avec d'Orléans, il était mort en odeur de patriotisme, et gissait à ce titre dans les honneurs du

Pantheon : mais la révolution nous a appris que l'instabilité des grandeurs existait aussi pour les tombeaux ; et bientôt l'ombre de cet orateur fameux accusée tout à coup de condescendance pour le roi, sera dépouillée de son faste funèbre, et nous verrons les restes du stentor moderne livrés aux euménides de la dèmagogie, payer bien chérement quelques jours d'un auguste repos. D'Orléans n'était donc plus rien pour cette faction. Elle agissait pour son propre compte. Elle voulait dominer pour quelques instans, se gorger de richesses, et peut être disparaitre ; et le farouche orgueil de ses chefs ne songeait à d'Orléans, que pour jouir du plaisir de traiter en esclave un prince du sang royal. Quelques hommes ont émis une opinion singulière sur cette faction. Ils ont prétendu que le rétablissement entier de la monarchie, était son unique but ; qu'a force d'excés elle espérait lasser le peuple ; et le forçant à demander le retour de l'ancien ordre de choses, se faire un titre de son épouvantable succés, pour conduire ses membres aux grandeurs.

Sa rivale avait pour chefs les hommes de

cette députation célébre, connúe sous le nom de députation de la Gironde. Vergniaux, Guadet, Gensoné, en étaient les coriphées: hommes remarquables par leurs connaissances, et par l'éloquence dont la nature les avait doués, mais avec des qualités particuliéres à chacun d'eux. Il était rare que Vergniaux prononçàt un discours étudié; il possédait le grand art d'improviser; sa logique était parfaite; l'enchaînement de ses idées éxact; sa diction pure et sans affectation. Il eut parlé pendant plusieurs heures et n'eut jamais fatigué. S'adressant plus souvent aux passions qu'a la raison; quand il les avait agitées, audacieux dans ses apostrophes, terrible dans ses imprécations, il arrachait à l'enthousiasme, ce que la sagesse eut refusé. Inabordable à la crainte, impassible à l'improbation, aux murmures, aux cris mêmes du parti contraire, rien n'altérait sa présence d'esprit; et épiant le retour du silence, s'en saisissant avec adresse, il tonnait alors; la foudre était lancée, il triomphait. Guadet, moins orateur, moins logicien, plus incertain dans sa marche, plus décousu dans ses pensées, était plus emporté

qu'énergique ; cruel dans ses applications, l'ironie déchirante, le sarcasme sanglant, étaient ses armes favorites ; malheur aux choses, malheur aux hommes qu'il prétendait vouer au ridicule ; et toujours impitoyable pour les vaincus, il les poursuivait long-tems encore avec le fouet de la satire. Gensoné, toujours posé, toujours modéré, s'emparait d'une question, la suivait pas à pas, l'envisageait sous toutes ses faces, et en multipliant ainsi ses aperçus, jettait l'incertitude dans les idées de ses adversaires, et saisissant avec finesse cet instant de doute pour faire valoir son opinion, il les amenait à la considérer comme la meilleure, quoiqu'elle ne reposât souvent que sur un paradoxe. Au reste toujours mesuré dans ses expressions, il n'appelait jamais à son aide ni la colère, ni la haîne ; et n'avait jamais l'air de triompher que par la puissance de la raison. Tels étaient ces hommes, dont les succès eussent été plus certains, s'ils eussent daigné descendre à mendier la faveur populaire. Ils reçurent dans leurs rangs, et Brissot et Condorcet ; Brissot nourri dans les principes Anglo-Américains, Condorcet imposant par sa renom-

mée, mais étonné de se trouver tout-à-coup transporté sur un théatre bienétranger à sa philosophie.

Au dehors Robespierre, dont le nom parait ici pour la première fois, régnait aux Jacobins. Indigné de sa nullité dans l'Assemblée constituante, craignant de se trouver encore absorbé dans les rayons de la gloire des Girondins, voulant en dépit même de la nature qui lui avait refusé et figure, et talent et courage tenir un premier rôle, enfin républicain dans le sens de Cromwel, un ridicule amour propre le rendit ennemi de la Gironde ; et ne considérant que lui, indifférent pour la patrie, parlant sans cesse et longuement, et pesament et froidement de la vertu du peuple, des droits du peuple, des dangers du peuple, il fondait son élévation sur un systême d'opposition et de pyrronisme patriotique ; et révoquant en doute la sincérité de tous, chargeant la calomnie d'interpréter toutes les actions et toutes les paroles, il se mit ainsi en évidence, et parvint à la domination, en feignant d'appercevoir de la perfidie partout, en faisant naître chaque jour des allarmes nouvelles, en abreuvant sans

cesse le peuple de soupçons; et en le maintenant dans un état habituel de défiance, il réussit à lui paraître la seule sentinelle dont la vigilance veillât sincérement sur ses intérêts, et le seul de ses défenseurs qui méritat d'en être cru.

Un événement assez singulier avait fait connaître cet homme dans sa province. Né d'un sang obscur, élevé dans l'étude d'un tabellion de village, acceuilli avec quelque bienveillance par un subdélégué d'intendance d'une petite bicoque de l'Artois, nommée Saint-Venant, il avait pris dans cette maison quelque teinte d'éducation, chez son tabellion quelque connaissance des loix, et dans la société d'un neveu du célébre Thomas de l'Académie Française quelques éléments de littérature; et la profession d'avocat de province du troisiéme ou quatrième ordre, semblait devoir étre le *nec plus ultra* de la gloire à la quelle il put prètendre. Telle était sa situation lorsque peu de temps avant la révolution un bourgeois de Saint-Omer s'avise de faire mettre un paratonnère sur sa maison. Le peuple de Saint-Omer essentiellement superstitieux, prend cette opé-

ration phisique pour une œuvre magique. Les prêtres s'en mêlent; c'est Dieu que l'on veut tenter, c'est un outrage à sa puissance; et le peuple se porte à la maison, la force, l'escalade, et le paratonnère est brisé. Plainte en justice de la part du propriétaire, et le baillage de Sait-Omer aussi ignorant que les ignorants dont il embrasse la cause, déclare le paratonnère une inspiration du démon, le reconnait bien et dûment brisé, et juge le propriétaire passible de dommages et intérêts envers la partie publique, et susceptible d'amende honorable envers notre mère Sainte-Eglise pour le scandale donné aux fidelles. Appel du jugement au conseil souverain d' Artois. Robespierre se présente pour avocat du paratonnère. Parlant ici devant des magistrats instruits, il ne lui fut pas difficile de démontrer le ridicule de la conduite du peuple de Saint-Omer, et d'obtenir justice au bourgeois molesté. Son plaidoyer parsemé de ces phrases bânales que la mode de la philosophie mettait alors dans la bouche des hommes méme les moins philosophes, lui donnant l'apparence d'un esprit fort, le mit en crédit, et appela sur

lui les suffrages des électeurs. Voilà quels furent les premiers pas d'un homme que le courroux du ciel appelait à l'empire, et dont l'éxécrable tyrannie trouva des courtisans, des défenseurs et des apologistes. *O altitudo.*

Son prévot dans l'Assemblée était Couthon. Auvergnat délié, et conspirateur tigre, son aspect inspirait l'intérêt et la douce pitié. Totalement privé de l'exercice de ses jambes paralisées, on l'apportait sur les bras dans le lieu des séances ; on l'arangeait commodément sur les banquettes ; et là mollement couché sur des coussins épais, il recevait les soins et les hommages de ses nombreux complices. La douce paix habitait sur son front. Le caressant sourire ne s'éloignait jamais de ses lévres perfides. Parlait-il, un silence religieux régnait autour de lui. Le miel surnageait toujours sur l'absinthe et le fiel qui découlaient de sa bouche. Jamais on ne parla avec plus de bonhommie des charmes de la discorde, avec plus de sensibilité des bienfaits du pillage, avec plus d'attendrissement du bonheur d'égorger. Singeant Caton dans le sénat, et Socrate dans sa maison, cétait Tigellin caché sous le man-

teau d'Epictéte. Au dehors le conétable de Robespierre était d'Anton à la taille athléthique factieux par caractére, voluptueux par tempérament, indolent par goût, actif par réfléxion ; n'usant de la massue de son éloquence tribunitienne que dans les grandes occasions, ne flattant pas le peuple mais l'enchaînant par la puissance d'un mot, l'embrâsant par un regard, l'inquiétant par son silence; redouté de la cour, redouté de la législature, redouté des jacobins, redouté du maître même dont il était le Visir arrogant, dominant avec orgueil le conseil du département qu'il présida quelque temps, il marchait précédé de l'effroi, entouré de la haîne, et s'avançait vers la puissance avec la férocité de Marius vainqueur, et la tranquillité de Sylla dégagé du pouvoir.

Bailli avait passé. Là scéne du champ-de Mars l'avait retranché de la faveur populaire. L'on n'avait pas pardonné à un magistrat l'éxécution d'une loi qui n'était pas son ouvrage. La loi martiale devait sembler impie à des hommes altérés de sang, et leur dispersion occasionnée par les balles fut un affront qu'ils ne pardonnérent jamais. Pétion honnéte

homme, ne voulant que le bien, lui avait succédé, mais neutralisé bientôt par l'ambition naissante de la commune, ses vertus devinrent inntiles à la chose publique.

La Fayette atteint par la calómnie, délaissé par l'ingratitude des premiers patriotes, avait été chercher un azile à la tête d'une armée. Son empire avait été divisé. Six chefs de bataillon en jouissaient, et Louis de Narbonne appelé au ministère, n'avait paru qu'un moment à la tête de cette garde nationale si difficile à régir, et maintenant plus Janissaire que Patriote.

L'assemblée est ouverte. Elle débute par un faux serment. La constitution est apportée. Camus la tire de l'arche sainte où elle repose, tous les membres se lévent; tous jurent de l'observer inviolablement. Qui le jure? ceux, dont l' intime volonté est d' en déchirer tous les feuillets. Où s'arrêtera donc cette nation que ses magistrats instruisent à se jouer des serments. La constitution en rentrant dans les archives, reçut le dernier adieu de la patrie.

Ce serment prononcé, on apprend que le

roi vent y joindre le sien. C'est au milieu des représentants qu'il veut donner cette grande preuve de son dévoûment à la chose publique, afin quils soient auprès du peuple les garants de sa sincérité. De quoi s'occupe t-on? ce n'est pas de la joie que doit inspirer ce nouveau témoignage de la pureté de ses intentions; mais du cérémonial que l'on doit observer, quand il paraitra, et l'esprit de la faction démagogique se dévoile pour la première fois. Ces titres de Sire, de Majesté, que le respect inventa, que l' usage à rendus imprescriptibles, paraissent un outrage à la dignité du peuple; ils blessent l' égalité, ce premier droit des peuples; c'est ainsi que s'en expliquent et le paralitique Couthon, et l' excapucin Chabot. Où placera-t-on le fauteuil sur le quel il doit s'asseoir? L' image d'un trône offense les regards des hommes libres. Nous somnes les députés du peuple souveraïn. Le premier homme de l' Etat est le président temporaire des représentants du peuple. Que le fauteuil royal soit sur la même ligne que celui du président; la faveur est assez grande. Ce décret fut mal reçu du public. Le lendemain

il fut raporté. Mais l'indiscrétion était commise, et le gant était jetté.

Les premiers jours se passérent à entendre des rapports de ministres et de commissaires. Les prêtres insermentés agitaient les paysans de la Vendée. Les relations extérieures annonçaient, que les souverains considéraient l'acceptation de la constitution par le roi, comme un acte de contrainte. Le ministére des finances parla des entraves éprouvées dans la rentrée des contributions. Le ministre de la guerre annonça que dix neuf cents officiers avaient emigré. Toutes ces nouvelles furent entendues avec humeur. On menaça de punir par la guerre l'incrédulité des rois; et dans le fait cette constance des cabinets de l'Europe à faire entendre que le roi n'était pas libre, était, dans la circonstance actuelle, le plus mauvais service qu'ils pussent lui rendre. Cette maladresse secondait à merveille la malveillance des anarchistes, qui s'en prévalaient pour répandre que Louis XVI. était de connivence avec les étrangers, et pour faire croire à l'éxistence du comité Autrichien. Ainsi ces rois, qui se montraient si jaloux que la

dignité royale fut respectée dans Louis XVI. étaient la cause des nombreux outrages qu'on lui faisait et qu'on lui préparait. Ainsi quand le roi, plus sensible sans doute au fléau de l'émigration que ceux qu'elle semblait irriter si fort, fit une proclamation relative aux émigrés, on s'éleva dans l'Assemblée contre cette hardiesse. On lui en contesta les droits. Une proclamation, disait-on, est un acte législatif, dans le quel le roi ne doit pas s'immiscer. On proposa d'appeler les ministres pour censurer leur conduite. Quand à la lenteur de la rentrée des contributions, on y fut moins sensible ; les assignats dont l'émission dépassait déjà un milliard, étaient une ressource de tous les instans. Mais l'objet des plus fortes vociférations, ce fut la conduite des prêtres réfractaires. Peut-être qu'en effet en calculant mieux leurs intérêts, en prévoyant plus sainement l'avenir et les conséquences que leur opposition pouvait entrainer, en portant enfin un œil plus observateur sur les tourmentes dont ils étaient les témoins, et dont la violence ne permettait pas de prévoir que leur terme fut prochain, ils eussent employé d'au-

tres moyens. Il n'est permis à personne de scruter les consciences; et quoiqu' un serment d' obeissance aux lois ne semble pas un serment en opposition avec aucun culte, il est possible que des opinions religieuses l'envisagent différemment; mais je ne crois pas non plus qu'il soit dans la pureté évangelique d'appeler les peuples à la revolte, d'entraîner des hommes faibles dans sa vengeance, et de faire une cause purement humaine d'un objet qui n'a de rapport qu'avec des opinions religieuses.

Les discussions qui précédérent les décrets de rigueur lancés contre les émigrés et les prêtres insermentés, furent remarquables par la virulence des discours prononcés, soit par les partisans de la sévérité, soit par les défenseurs de l'indulgence. Les décrêts furent rendus cependant, et l'Assemblée législative par ce mouvement passioné recruta de nombreux et nouveaux ennemis à la révolution. Le décret relatif à l'émigration s'étendait jusqu'a Monsieur frère du roi, et lui prescrivait d'être rentré en France dans le délai de deux mois. Quand aux autres émigrés on déclarait ceux qui se trouvaient ras-

semblés au delà des frontiéres suspects de conjuration contre la patrie, et l'on voulut que, si au premier Janvier 1792, ces rassemblements duraient encore, la peine de mort fut applicable à ceux qui en feraient partie. Ce mot terrible, ce mot; Mort, le voilà donc prononcé pour la premiére fois dans l'Assemblée. Déplorable imprudence! la mort promise à des français; et par qui? par les représentants du peuple français. Eh! pourquoi? pour un dissentiment d'opinion. Fort bien dira-t-on, mais ces émigrés s'armaient contre la patrie, et c'est un crime capital. Sans doute, en principe. Mais dans leur opinion, ils croyaient s'armer non pas contre, mais pour; et cela valait bien la peine d'être pris en considération. Vous vous qualifiez représentants du peuple français, aurait-on pu dire aux membres de l'assemblée; ces émigrés ne sont-ils pas français? vous êtes donc aussi leurs représentants; avez vous le droit de faire deux parts de la nation, et de n'être au gré de votre caprice que les représentants de la portion qu'il vous plait de choisir? Vous êtes les représentans de tous les français, quels que soient leurs opinions; et

il n'est pas présumable qu'ils vous ayent appelés à l'honneur de les représenter, pour vous donner le droit de les condamner à mort. Tout à l'heure vous allez condamner les prêtres pour crime d'intolérance. Songez donc à la vôtre. Intolérance religieuse, intolérance politique, où donc est la différence? Les principes sont les mêmes, les conséquences égales. Du sang; et quoi encore? du sang. Et qu'importe aux hommes d'être égorgés par un prêtre ou par un politique? c'est toujours être égorgé. Rage de Robespierre, rage de Bernier, n'est-ce pas même chose?

Privation de la pension accordée par l'Assemblée constituante; soumission à la surveillance de la haute police; enfin déportation au besoin, telles furent les conditions du décret sur les prêtres réfractaires. Mort, et déportation! Comment un pressentiment terrible ne glaça-t-il pas les hommes qui les prononcèrent? hélas ils étaient loin de penser qu'ils feraient bientôt eux même l'essai de leurs décrets funestes. Constituants, Girondins, Révolutionnaires, Anarchistes; déportation et mort seront bientôt votre partage.

Il fallait la sanction royale à ces deux décrets. Le roi usa du *veto*; les jacobins triomphérent. Ce *veto* leur fournissait un prétexte plausible de le calomnier. Il préférait, disaient-ils, l'intérêt des émigrés à celui du peuple. Il est évident, ajoutaient-ils, qu'il est de concert avec eux, pour attirer une guerre sur la France, dont il espère que l'issue lui rendra son pouvoir absolu. Comment compter sur la sincérité d'un roi, dont le bigotisme accorde sa confiance à des prêtres rebelles à la volonté nationale, et qui, soufflant partout le feu de la discorde, ont déja fait massacrer par les hommes qu'ils égarent tant de prêtres innocents, dont le crime unique est d'avoir prêté serment? Qu'espérer d'un semblable roi? C'est l'esclavage qu'il nous réserve. C'est de la révolution qu'il veut se venger. Point de bonheur à espérer pour le peuple, tant qu'il sera sur le trône. Tels étaient les discours des jacobins; discours que l'on présentait sous vingt versions différentes dans les jounaux démagogiques; discours que les orateurs des faubourgs répétaient à l'envi dans les groupes que le peuple, avide de nouvelles, formait le soir dans

chaque quartier. On poussait si loin cette démence que dans les jardins même des Thuileries, presque sous les fenêtres du roi, il s'établissait des espéces de conférences sur ces sortes de matiéres. Des saltimbanques montés sur des chaises, entourés d'un peuple immense, argumentaient, l'un sur la nécessité, l'autre sur les inconvénients de la royauté. D'un côté les épithétes les plus grossiéres, de l'autre les éloges les plus ironiques étaient donnés à Louis XVI. Le jongleur républicain ne l'appelait jamais que Mr. *Veto;* son antagoniste ne le nommait que ce pauvre diable, que ce bonhomme de Capet; et les imbéciles auditeurs de rire et d'applaudir. La vérité est cependant que cet infortuné monarque, pour prononcer ce *veto*, n'avait pas agi de lui même; il avait cédé à l'impulsion de ses ministres, qui dans l'opposition qu'ils lui conseillaient, écoutaient bien plus leur haine pour la révolution que l'intérêt du roi. Malgré cela, encore incertain sur le parti qu'il devait suivre, il avait appelé près de lui des membres même de l'assemblée, pour avoir leur avis. Enfin ce qui avait achevé de le déterminer, était le

mémoire que lui avait adressé le conseil du département, où siégeaient encore M. de la Rochefoucault, M. de Taleyrand, et quelques autres personnes recommandables. Ses ennemis n'ignoraient pas toutes ces précautions que lui suggéraient sa prudence; mais on voulait le perdre, et pour y parvenir il n'était point de mensonges absurdes que l'on n'employât pour égarer le peuple. Mais qui voulait sa perte? Les jacobins, les jacobins seuls, les anarchistes seuls. Des écrivains ont injustement prétendu leur associer les Girondins dans ce projet. Les Girondins étaient des hommes énergiques, mais dont les intentions étaient pures. Ils s'éxageraient à eux mêmes les vertus des républiques anciennes et modernes. Condorcet et Vergniaux, la tête farcie des éxemples de l'antiquité, Brissot récemment témoin de la révolution Américaine, raisonnaient d'après l'éxaltation de leurs idées; mais ils ne croyaient point la république incompatible avec un pouvoir éxécutif, et il leur importait peu quel titre aurait le chef de ce pouvoir. Ce n'était donc pas au roi qu'ils s'attaquaient, mais ils voulaient la responsabilité

des ministres dans toute son étendue; et s'ils commirent quelque fois la faute de laisser combattre les jacobins dans leurs rangs, faute qui les mit à la merci de fausses interprétations de leur véritables intentions, ce ne fut que lorsqu'ils voulurent faire peser tout le poids de cette responsabilité sur quelques membres du ministére. Par éxemple lorsqu'il fut question de l'accusation de M. Delessart, (provoquée dans l'origine par l'Abbé Fauchet, jacobin outré, prêtre intriguant, délateur de profession,) et que dans la suite la nécessité de l'éloigner du roi fut démontrée, la gironde laissa ces auxiliaires perfides mêler leur vociférations aux discours énergiques de ses orateurs; imprudente condescendance dont elle n'apercut pas le danger, dont elle ne songea pas même à se garantir, parce que les Girondins avaient trop de grandeur d'âme pour soupçonner ce machiavelisme, dont ils devinrent cependant les victimes; parce qu'ils dédaignérent, quelques conseils que l'on pût leur leur donner à cet égard, parce qu'ils dédaignérent, disje, de descendre à ces moyens honteux de popularité, employés par les jacobins, et

dont ils firent un usage si cruel pour conduire à la mort ces hommes vertueux, dernier espoir des gens de bien dans ces temps malheureux. Quand il s'agissait de proscrire, les jacobins accoûraient auprès des Girondins, mais ils se tenaient à l'écart, dès qu'il s'agissait de sauver. Tout le monde s'appercevait de cette tactique; les Girondins seuls ne la remarquaient pas. Funeste aveuglement? Ce fut ainsi que les jacobins se turent, quand la Gironde prit sous sa protection le ministre Louis de Narbonne, dont tous les discours, toutes les actions ne tendaient qu'au plus grand avantage du roi, qui malheureusement ouvrait l'oreille de préférence aux conseils des autres ministres toujours en opposition avec M. de Narbonne, parce que sa droiture, et sa sagacité les gênait. Les jacobins ne prirent aucune part au décret par le quel l'Assemblée déclarait, qu'il emportait avec lui les regrets de la nation. On ne saurait trop s'étonner combien les jugements de certains historiens, recommandables cependant par leurs lumières, jettent quelquefois un faux jour sur certains événements. On lit par exemple dans un

ouvrage estimé que lorsque le roi apposa son *veto* aux décrets sur les émigrés et les prêtres, il fut bien aise de donner par là aux puissances étrangères un témoignage, qu'il exerçait librement les droits que la constitution lui donnait; et l'auteur fait entendre ensuite que le roi en accordant la sanction à celui qui concernait Louis Stanislas Xavier son frère, n'était pas faché de faire sentir à ces mêmes puissances, qu'en effet il n'était pas libre. Une duplicité semblable n'était pas dans le caractère de Louis XVI. Pourquoi ne pas attribuer au contraire à la générosité de son caractère, cette distinction qu'il faisait entre son frère, et les émigrés? Pourquoi ne pas dire, qu'il voulait épargner aux uns la rigueur dont ils étaient menacés? mais ne voulait pas qu'un prince de son sang put être, par son éloignement, considéré comme un ennemi de la France. Comme roi, semblait-il dire aux uns, je cherche à vous garantir des coups du sort; comme frère, semblait-il dire à l'autre, je veille sur votre honneur qui marque votre place partout où je suis. Tandis que dans l'histoire, on donne une fausse direction à l'o-

pinion des lecteurs, en interprétant défavorablement l'un des actes qui l'honore le plus, on cherche d'un autre côté à pallier ses fautes; et sans doute sa prédilection pour les prêtres réfractaires, dans la circonstance critique où il se trouvait, en était une grande. Il donnait malheureusement par cette conduite du poids à toutes les calomnies que ses ennemis dirigeaient contre lui. La rectitude de son jugement lui laissait apercevoir quelque fois l'erreur à la quelle il s'abandonnait; mais sa faiblesse, ou pour mieux dire sa conscience alarmée par des insinuations où sa charité chrétienne ne lui permettait pas d'appercevoir les passions humaines cachées sous le masque de la religion, lui faisait abjurer les résolutions les plus salutaires. Un particulier qu'il honorait de sa confiance, se permit un jour de lui représenter le mauvais effet que ce dévouement à cette classe d'éclésiastiques faisait dans le public, et combien il nuisait à sa cause. Le remède est facile, lui disait-il. Si votre majesté daigne m'en croire, qu'elle ne reste pas tous les dimanches enfermée dans sa chapelle des Thuileries. Venez, sire, quelque-fois mêler vos

prières à celles du peuple, tantôt dans une église, tantôt dans telle autre. Vous ne concevez pas combien le peuple sera sensible à cette démarche; elle imposera silence à tous les propos ridicules aux quels on se livre, sur vos liaisons avec les prêtres réfractaires. Je ne vous conseille pas de les éloigner, puisque votre confiance religieuse leur est donnée; mais faites quelque sacrifice à l'opinion publique si toutes fois c'est un sacrifice de prier dans tel ou tel temple. Le roi sentit la justesse de ce raisonnement, et apperçut le bien qu'il pourrait faire à sa cause. Il promit à ce particulier de suivre son conseil. Ils convinrent ensemble qu'il commencerait ses tournées dominicales par l'Eglise de Saint-Germain l'Auxerrois, et le roi lui dit que chaque semaine, il le ferait prévenir dans quelle église il jugerait convenable d'aller le dimanche suivant. Ce particulier fit donc tout préparer à Saint-Germain l'Auxerrois pour la réception du roi; le curé fut prévenu; les tapisseries des Gobelins furent apportées pour tendre l'église; la musique fut avertie. Les prêtres de la cour eurent vent de cette détermination du roi, ils

en pressentirent tous les avantages; mais ils contrariaient leurs intérêts, et ils parvinrent à faire entendre au roi, que cette condescendance pour un peuple que la révolution avait fait divorcer avec la religion, serait un péché mortel pour lui, et qu'en allant se mêler avec ce peuple dans les paroisses de Paris, ce serait se rendre complice de son impiété. Le roi se laissa effrayer par ces misérable sophismes; et le dimanche à neuf heures du matin fit avertir, qu'il n'irait pas à Saint-Germain. On voit par là qu'il était susceptible des meilleures impressions, mais qu'il était facile de les effacer en alarmant sa conscience. Il est bien difficile de ne pas s'indigner contre les hommes, dont la perfide hypocrisie abusait de sa vertu même pour la faire tourner à son détriment. La reine, bien plus en butte encore que lui, par sa qualité d'étrangère et d'Autrichienne, aux calomnies de la malveillance et aux reproches de la populace dont on égarait facilement l'ignorance, était également sensible à la sagesse des conseils, et savait les apprécier, peut-être mieux même que le roi, mais ne les suivait pas d'avantage. Ce

n'était pas la dévotion dont on usait pour éffaçer la trace qu'ils laissaient dans son esprit; mais on mettait perfidement à profit l'éloignement qu'elle avait pour l'Assemblée législative, qu'on lui peignait comme son ennemie déclarée; et on lui faisait toujours envisager toute démarche propre à la rapprocher du peuple, comme une imprudence capable de la livrer à ses ennemis. Ainsi l'on réussissait à neutraliser en eux les meilleures intentions, en allarmant la conscience de l'un, et en alimentant les défiances de l'autre.

Un jour la reine vint au Jardin des plantes; c'était au commencement du printemps de 1792. Elle avait avec elle le Dauphin. M. le Comte de ***, était de jour; c'était donc à lui à faire les honneurs du cabinet à la reine. La noble loyauté et l'estimable franchise de ce Seigneur, aussi étranger à l'intrigue qu'à l'ambition, sont généralement connues. La reine en parcourant les salles, laissa l'enfant s'éloigner avec quelques personnes de sa suite, et se retirant dans l'embrasure d'une fenêtre, s'entretint longtemps avec M. le Comte de ***, et le consulta sur ce qu'il serait conv

venable de faire, dans les circonstances où l'on se trouvait. Elle avait une haute estime pour le Comte. Il lui parla sans détour. La reine l'écouta avec une attention soutenue, convint de la justesse de ses idées, et de l'utilité des conseils qu'il lui donnait. L'enfant s'étant rapproché, elle lui dit: mon fils, vous avez de grandes obligations à monsieur; aimez le, le roi n'a point de plus digne ni de plus fidelle serviteur. Cependant le peuple des environs sachant que la Reine était au muséum d'histoire naturelle, s'était porté en foule dans le jardin, et le remplissait presque en entier. La Reine avant de retourner à son palais voulut entrer chez le célèbre peintre Van Spandong, qu'elle protégeait depuis long-tems, et désira voir un tableau qu'il venait de terminer. Comme il habitait dans l'intérieur du muséum, le Comte accompagna la Reine chez cet artiste. Dans l'intervalle il survint une petite pluie; les voitures de la Reine étaient restées à la grille qui donne sur la rivière; les officiers de la suite lui proposèrent de faire venir ses voitures à la grille de la rue St. Victor bien plus voisine de l'endroit où la Reine se trouvait, afin qu'elle

fut moins exposée à être mouillée. M. le Comte de *** qui s'aperçut que la Reine alloit en donner l'ordre sans y attacher la moindre importance s'aprocha de son oreille. Votre majesté me permettra-t-elle de hazarder encore un conseil? Vous voyez Madame tout ce peuple dont le jardin est rempli; le désir de voir votre majesté l'a seul attiré; si vous le privez de cette satisfaction, il imaginera que c'est par indifférence, et vous concevez tout le parti que les ennemis de la chose publique tireront d'une circonstance si innocente en elle même; que vôtre majesté daigne m'en croire, qu'elle brave une légère incommodité, qu'elle traverse tout le jardin pour regagner ses voitures, et qu'elle laisse par cette complaisance le tems à ce peuple de jouir du bonheur de la voir de près. La Reine laissa percer un peu d'inquiétude. Que votre majesté soit parfaitement tranquile, qu'elle me permette de ne pas la quitter, je repons de tout sur ma tête. La Reine ne balança plus, elle descendit et prit le bras de Mr. le Comte de ***. Quand le peuple vit qu'au lieu de sortir par la grille de St. Victor elle prenait au contraire l'allée qui conduisait

à la grille de la rivière; il éclata en bénédiction. L'oreille de la Reine fut cent fois frappée des cris de *vive la Reine, vive le Dauphin, vive notre bonne Reine.* Elle laissa la foule s'approcher; répondit par ses gestes, son sourire, son attendrissement aux marques d'amour qu'on lui donnait. Quand elle fut à la grille, je vous remercie dit-elle au Comte, je me réjouis d'avoir suivi votre conseil, vous m'avez procuré la plus douce des jouissances, et je n'oublirai jamais que c'est à vous que je la dois. Remontée dans sa voiture, et les yeux encore baignés des larmes de la joie qu'elle venait d'éprouver, elle salua encore le peuple et s'éloigna. Combien ils étaient coupables les hommes dont les conseils extravagans et les hommes dont les calomnies scélérates, d'un côté décevoient, et de l'autre aigrissaient ces nobles caractères, que l'on eut trouvés dans tous les temps si disposés à faire le bonheur de ce peuple que l'on cherchait sans cesse à armer contre eux. Cette anecdote est certaine et, c'est le respect seul qui m'empêche de nommer le Comte de*** dont je n'ai pas pris l'aveu pour me permettre cette liberté.

Cependant le mal croissait chaque jour. Les cris ne tarissaient point contre les émigrés, et contre la conduite de l'Empereur qui tolérait leur rassemblement dans le pays de Trèves. La constance de ces plaintes détermina enfin le ministre des relations extérieures à demander à cet égard quelques explications au cabinet de Vienne, en laissant pressentir qu'une plus longue tolérance pourrait entraîner une rupture. M. le Prince de Kaunitz répondit à la note de Mr. de Lessart à peu près dans ces termes : qu'il n'était point dans l'intention de l'Empereur de se mêler en rien du régime suivi maintenant en France, qu'il ne voulait point la guerre, qu'il n'avait point souffert que les émigrés français se rassemblassent dans ses états de la Belgique ; qu'il n'entrait point non plus dans ses desseins qu'ils restassent en armes dans l'Electorat de Trèves ; et qu'il ne mettait pour condition à la continuation de ses principes de modération que l'anéantissement de la société des Jacobins, dont la criminelle insolence remplissait la France de deuil et de fléaux, tenait sous le joug l'Assemblée législative, entravait ses délibérations, dictait ses

décrets, enfin entourait le trône de dangers, et menaçait chaque jour la sûreté et la vie du roi. M. de Lessart se hâta de communiquer cette note à l'Assemblée, et crut lui donner par là un témoignage des soins qu'il se donnait pour conserver la paix. Elle produisit un effet contraire. Ceux dont la haine l'avait déjà si fortement inculpé, saisirent avec avidité ce nouveau moyen de le perdre; ils prétendirent que cette note avait été concertée entre lui et M. de Kaunitz, dans l'intention coupable de rendre les meilleurs patriotes suspects à la nation, et de les accuser de tous les crimes dont les royalistes étaient seuls les auteurs. Jamais l'injustice de la passion ne se développa avec plus de fureur. Le malheureux de Lessart fut décrété d'accusation, mis en arrestation, et envoyé devant la haute cour nationale à Orléans; mais cette note gonfla d'orgueil la société des Jacobins; elle se considéra comme une puissance, puisque les souverains étrangers l'attaquaient directement.

Il est certain que cette note de M. de Kaunitz fut une maladresse. S'il eût été mieux informé de la véritable situation de la

France, il eut évité de parler des jacobins ; ce silence les eut humiliés ; ils en auraient conçu quelque effroi ; et restant dans l'incertitude sur le sort qu'on leur préparait, ils eussent agi avec plus de circonspection ; mais en s'abaissant à les menacer, il accrut leur malheureuse influence sur le peuple, et leur fournit un moyen de lui faire entendre qu'ils etaient les seuls défenseurs de sa liberté puisque leur existence allarmait si vivement les souverains étrangers. En général un des grands malheurs de la France pendant la révolution, c'est que les souverains de l'Europe n'ont jamais été exactement informés de sa véritable situation. Les hommes chargés de les en instruire allaient former leur opinion sur l'esprit public dans les sallons de Paris, prenaient pour autant de vérités toutes les folies qu'on y débitait, et que l'on y débita dans tous les tems, se composaient d'après cela une France chimérique, et ignoraient totalement la véritable France. D'après leurs rapports basés sur des observations aussi futiles, leurs souverains se formaient une opinion sur celle d'une classe de français

toujours connue pour n'en avoir aucune. Depuis vingt cinq ans cette grande erreur des cours aussi funeste aux étrangers qu'aux français ne s'est jamais démentie; et il en est resulté le grave inconvenient que les cabinets de l'Europe ont toujours cru agir pour l'intérêt général des français, quand ils n'agissaient que d'après les rêves de l'extrême minorité. D'après cette conduite ils ne faisaient qu'irriter la grande majorité toujours mécontente de se voir ainsi comptée pour rien. L'histoire dans cent-ans sera plus hardie qu'elle n'a le droit de l'être encore; et nos descendans seront surpris de voir pendant vingt cinq ans les monarques de l'Europe répéter en cent occasions: tels sont les vœux du peuple français; nous agissons d'après le vœu de toute la France, tandis que les vœux de toute la France étaient en opposition directe avec ces vœux prétendus qu'on lui supposait. Le jacobinisme par exemple fut un des plus grands fléaux dont jamais l'humanité ait été frappée; cette démence est un de ces phénomènes historiques que l'on ne concevra ni n'expliquera jamais. Mais si M. de Kaunitz eut été fidellement in-

formé de la situation de la France alors, il aurait su que les principes de ces Jacobins étaient professés par les trois quarts de la France; et tout en gémissant de ce délire de toute une nation, il aurait senti le ridicule de mettre dans une note diplomatique pour condition de la modération de sa cour, l'expulsion, l'anéantissement des trois quarts d'une nation avec la quelle il voulait conserver la paix; il eût cherché d'autres moyens de mettre un terme à cette grande calamité; tandis que mal informé, il ne fit par sa note que donner un véhicule de plus au délire, qu'exciter cette guerre qu'il voulait éviter, et que hâter la chûte de ce trône qu'il croyait raffermir sur ses fondemens. Combien de fois avec l'argument de cent mille bayonnetes a-t-on voulu convaincre le peuple français que son vœu n'était pas son vœu, et que l'on connoissait mieux que lui ce qu'il voulait. Il voulait follement. Cela se peut. Mais vouloir lui persuader qu'il veût ardemment ce qu'il n'a jamais songé à vouloir, n'est ce pas également une folie.

Quoiqu' il en soit les crimes prenaient chaque jour un caractère de férocité tel que

l'Assemblée, ou pour mieux dire la Gironde, commença à concevoir quelques alarmes sur les suites du systême de révolution nouvelle qu'elle avoit adopté dès l'origine de sa session, et elle trembla de n'être plus maitresse de la retenir dans le cercle qu'elle avait résolu de lui prescrire. Les discussions n'offraient plus qu'une lutte de gladiateurs; les accusations, les délations consumaient toutes les séances, et les trois partis se rejettaient tour à tour l'odieuse inculpation d'avoir inspiré les attentats, dont les relations journalières apportaient la terreur dans toutes les ames. La nouvelle des forfaits d'Avignon, et les massacres de St. Domingue vinrent la redoubler encore. Dans le midi les fureurs des dissentions, la rage démagogique, semblaient emprunter la chaleur du climat brulant sous le quel elles s'exercaient. Dans le Comtat, un forcené qui s'intitulait avec orgueil Jourdan *coupe-tête*, un moment chassé d'Avignon avec ses sicaires par les ennemis du trouble, y rentre furtivement; épie l'occasion dc la vengeance; croit l'avoir trouvée dans la sécurité de ses adversaires; choisit un dimanche pour s'y livrer; ferme les portes

de la ville; indique à ses complices ses nombreuses victimes. Les maisons sont forcées. Un millier de malheureux en sont arrachés. Viellards, femmes, enfans, tout est enchainé garotté, trainé par les cheveux au bastion de la glacière; là tout est égorgé, tout est massacré. Les cadavres sont mutilés, déchirés, coupés par lambeaux; les têtes sont promenées et insultées par la sanglante joye et les chansons de ces cannibales. Ces misérables dépouilles sont jettées dans le Rhône. Ses flots rapides les roulent vers les mers, tandis que la mémoire de ces crimes s'aprête à surnager sur le torrent des siecles. A St. Domingue la scéne est plus terrible encore. C est tout un peuple négre dont la conjuration contre les blancs se concerte, se meurit avec un secret que ne connut jamais aucune conspiration. Tout à coup le même jour, à la même heure sur l'immense surface de la plus grande des îles Caraïbes toute une nation de blancs est égorgée; tout est pillé, incendié, anéanti, dans un espace de plus de cent lieues; tous les aziles de l'opulence, tous les monuments du commerce, toutes les ressources de

de l'industrie sont détruites dans une seule matinée; et dans le midi de la France comme à l'occident du globe, liberté! est le mot de ralliement de ces légions d'assassins forcenés. Le président de l'Assemblée en lisant ces horribles détails s'évanouit; une paleur livide décolora tous les fronts; un cri général d'indignation fit retentir les voutes de la salle. Un décret vengeur fut rendu à l'instant. Jourdan et ses complices furent mis hors de la loi; des troupes durent partir sans délai pour punir les criminels de St. Domingue. Tout annonçait que l'humanité allait être vengée, et que les chatîments égaleraient la grandeur de l'attentat. Eh bien qui le croirait? Un mois n'était pas écoulé, qu'une amnistie fut demandée, sollicitée, obtenue, pour Jourdan et ses brigands. Il n'en fut pas de même pour les ministres que l'on accusa d'être les fautenrs de ces forfaits, d'abord par la lenteur contre-révolutionaire qu'ils avaient mise à l'envoi du décret, qui ordonnait la réunion d'Avignon à la France, et dont la connaissance aurait mis un obstacle insurmontable aux excès commis dans cette ville; ensuite par leur coupable

négligence à faire parvenir aux îles le mode que l'Assemblée constituante avait arrêté pour arriver sans secousse à l'affranchissement des Noirs. Il est certain que parmi cette longue liste de citoyens qui depuis un an à peu près avaient été successivement appellés au ministére, tous à cet égard n'étaient pas sans reproche, et qu'il en fut plusieurs qui pour servir leur haine contre la révolution, éludérent non seulement le devoir qui leur était imposé par la loi, mais trahirent même le voeu formel de Louis XVI. qui ne cessait de leur recommander la ponctualité la plus stricte dans l'envoi des loix. Mais ce reproche ne pouvait guére s'adresser aux ministres en place à cette époque, d'abord parce qu'ils n'étaient montés au ministére que bien long-temps après la reddition du décret dont il s'agissait, et qu'il était assez naturel qu'ils eussent pensé que l'expédition en avait été faite par leurs prédécesseurs. Mais comment réussir à le justifier, quand le désordre administratif était arrivé à ce point qu'il n'y avait pas de Ministre Secrétaire d'Etat, que personne ne tenait la plume dans le conseil, et qu'il n'existait point

par conséquent de registre de ses délibera-tions.

Les Girondins, allarmés de la phisionomie sinistre que prenait la marche des affaires, dans un de ces conseils secrets que dans les instans difficiles ils étaient dans l'usage de tenir chez Roland, qui peu de temps après fut ministre, exposèrent sans détour la situation du royaume sous l'aspect hideux qu'elle pré-sentait. Les Girondins, et quelques membres affidés et surs qui partageaient leur opinion composaient ce conseil. Leur confiance n'y admettait d'étrangers à l'Assemblée législative que Roland, Mde. Roland, Mr. de Champford membre de l'académie française, et un autre homme de lettres. Le plus grand mistère environnait ces réunions. Il importait surtout d'en dérober la connaissance aux Jacobins, qui n'eussent pas manqué de les transformer en comités tout au moins aristocratiques, comme ils transformaient en comité au-trichien, la réunion fortuite de quelques grands chez la Reine, où ils ne s'occupaient guére d'autre chose que de leur métier de courti-sans; imposture que Robespièrre ne man-

querait pas d'appuyer de tout son pouvoir pour satisfaire sa haîne contre la Gironde, haîne d'autant plus active, qu'elle n'avait pas pour motif l'intérêt de la chose publique, mais qu'elle était inspirée par le sentiment individuel de sa médiocrité, et sa basse envie contre des hommes qu'il sentait bien ne pouvoir rivaliser en talent. Ce fut ainsi, soit dit en passant, ce fut par un sentiment égal de jalousie déplorable, que nous verrons dans la suite, un autre député se jetter, lors de la convention, dans le parti de la Montagne, par la seule raison que l'imprudente Gironde n'avait pas voulu l'admettre sur la ligne de ses premiers orateurs. Cette grande erreur de son amour propre le livra à des hommes, dont il voulut enchaîner la confiance, non par l'excès de ses actions, mais par l'excès de ses discours; et par sa profession verbale de principes éxagérés, que son cœur ne partageait pas, qu'il n'affichait que par crainte, qui compromirent sa gloire pour jamais, et que le public lui reproche encore aujourd'hui avec tant d'aigreur; tandis qu'il a totalement oublié cent mille mots dix fois plus atroces encore, prononcés à la tribune

par tant d'autres membres. Ce député est du petit nombre des membres de la Montagne dont le sang n'a jamais souillé les mains, et cependant c'est le seul que l on traîne encore chaque jour sur l'échafand des souvenirs ; tant il est vrai que le tribunal de l'opinion publique est tout comme un autre un tribunal arbitraire. Ses arrêts absolvent ou condamnent ses justiciables, au gré de son caprice.

Après l'effrayant tableau des désordres et des attentats qui se multiplaient chaque jour, on mit en délibération de quel moyen il fallait user pour mettre un frein à tant d'iniquités. La police n'existait plus. L'Assemblée constituante l'avait perdue, en souffrant que le peuple accablât de sa haîne le méprisable métier d'espion, dont l'intervention est malheureusement nécessaire quand on veut maintenir le repos dans un état. Il était impossible, de long-temps du moins, de ranimer cette grande branche de l'administration publique. La fidélité de la force armée était douteuse, et l'insubordination du soldat qui se prononçait contre ses chefs immédiats, ne donnait pas l'assurance qu'il obéit sans examen aux réquisitions des ma-

gistrats pour donner force à la loi. Il y avait moins à compter encore pour la supression des désordres sur la garde nationale, plus disposée dans vingt départemens peut-être à les protéger qu'à les arrêter, d'après ses liaisons avec ceux qui les commettaient bien plus puissantes sur elle que la voix de l'assemblée.

La grande question de l'abdication fut donc remise sur le tapis dans le comité. C'était un projet que depuis long-temps la Gironde avait formé, et qu'elle considérait comme le plus sur moyen de sauver l'état de sa dissolution. Elle regardait que la chose publique serait toujours en danger, tant que le gouvernement serait entre les mains d'un prince dont la foiblesse le rendait accessible à tous les conseils, et dont le caractère irrésolu ne lui permettait jamais de prendre un parti décisif. Cependant il n'était pas facile d'amener Louis XVI. à prendre cette détermination. Ils comptaient beaucoup sur son penchant pour le repos, sur la fatigue que lui faisait éprouver toutes les contrarietés dont il était entouré, et sur la peine qu'il ressentait de se trouver si fortement déchu de sa puissance; peine qui perçait dans presque

tous ses discours. D'ailleurs ils comptaient bientôt pouvoir réussir à composer le ministère à leur maniére, et amener le roi à lui faire demander à lui même des ministres à leur choix. Ce choix était fait d'avance, et les différents ministères n'allaient être par conséquent confiés qu'à des hommes qui marcheraient dans leur sens, et dont les avis toujours en opposition avec ceux du roi achéveraient de le dégoûter, et le décideraient sans qu'il s'en doutàt à cette abdication tant désirée par eux, et qu'il desirait peut-être autant qu'eux.

Sans doute cette abdication est désirable, dit Champfort, et je la regarde, ainsi que vous, comme l'événement qui contribuerait le plus au salut de l'état; mais il me semble que les moyens que vous vous proposés d'employer pour y parvenir sont longs, éventuels, incertains, et qu'il ne faut pas mettre au hasard le succès d'une mesure semblable. Il est à mon avis un moyen plus sur et beaucoup plus prompt, qui vous garantira du secret absolument nécessaire à l'exécution d'un semblable projet; et qui ne vous compromettant d'aucune manière, vous mettra à l'abri des soup-

çons jacobiniques, empechera ces hommes de vous contrarier, et sauvera beaucoup plus tôt ce malheureux roi du sort qu'ils lui préparent ; sort dont la criminelle certitude m'est démontrée par la conduite que les Jacobins tiennent depuis quelque temps. Ainsi, la sureté du monarque, le salut de l'état, le vôtre même, sont donc intéressés à la rapidité que vous mettrés dans l'exécution du projet que vous avez formé. Il faut donc bien moins vous attacher aux combinaisons politiques que tirer adroitement parti des foiblesses mêmes du roi. Emparés vous habilement de son confesseur. C'est lui seul dont l'autorité peut le déterminer à l'abdication. Qu'il lui persuade que son salut est en danger en restant plus long-temps sur le trône ; qu'il lui fasse entendre que dans la malheureuse confusion ou l'état est livré, il est impossible de prévoir à quels crimes une faction insolente peut se livrer contre sa personne ; mais que du moment qu'il est permis de les pressentir, ce serait commettre un grand péché, que de ne pas employer le seul moyen qui lui reste de les prévenir, et que ce serait se rendre lui même responsable

devant Dieu du sang que ces circonstances affreuses pourraient faire couler. Qui pourrait vous empècher de suivre ce parti? Est-ce la crainte de ne pouvoir mettre ce confesseur dans vos intérêts? Est-ce la qualité de prêtre qui vous intimide? Eh! quoi donc? renoncés vous à la connoissance du cœur humain? Enchainés sa fidélité et sa discretion par l'appât d'une grande récompense. Faut-il regarder à deux cents, trois cents mille francs, à avantage même s'il le faut, dans une circonstance semblable; et dans un moment ou les prêtres ont été dépouillés de leur richesses, ou ils sont même souvent embarassés de se procurer les moyens de pouvoir vivre, croyéz vous qu'il en soit un seul asséz imbécille pour refuser une occasion d'assurer son aisance pour le reste de ses jours. Prêtre ou laïque il n'est pas un seul homme qui soit à l'abri d'une telle tentation. D'ailleurs cette proposition l'alarmera d'autant moins, qu'elle ne contrariera en aucune manière ses propres préjugés, qu'elle n'éxigera de lui aucun sacrifice de conscience, et qu'en acceptant la récompense il croira toujours marcher dans la voye de Dieu.

Cet avis de Champfort frappa vivement l' assemblée. Elle-examina longtems et les inconveniens, et les probabilités qu'il présentait. Vergniaux seul le combattit parce qu'il présentait une systême de corruption qui répugnait à son caractere. Roland, honnête homme sans doute, mais dont le systême fut toujours de voiler son ambition sous le faste de la vertu, se joignit à lui; mais Madame Roland désaprouva leur scrupules. Accoutumée à dominer son mari par l'ascendant que lui donnait ses graces naturelles et les formes douces et soumises qu'elle mettait en usage pour rendre son joug imperceptible, certaine en outre de l'espece d'autorité qu'elle avait sur tous ces hommes d'état par la confiance qu'elle leur avait inspirée par son éloquence, et l'habileté avec la quelle elle leur dérobait les sophismes et les paradoxes que son jugement faux, et son imagination romanesque lui faisaient soutenir comme des vérités, elle récapitula tous les avantages que presentait le plan de Chamfort, et entraina tout le monde à son avis. Condorcet acheva de fixer toutes les incertitudes en traitant la matiere plus en philossphe qu'en

politique ; et en versant le sarcasme à pleines mains sur les prêtres, il avança que rien ne pouvait être consideré comme corruption à leur égard, par cela même qu'ils etaient par principes comme par profession les hommes le plus disposés à voler au devant de la corruption et de la vénalité. Il fut arrêté que l' on ferait l' essai du moyen proposé par M. de Champfort.

L'autre homme de lettres demanda alors qu' elle serait, en admettant que l'abdication fut chose possible, qu'elle serait la forme du gouvernement que l'on substituerait à la monarchie? la République, répondit Brissot sans balancer, et Guadet, Vergniaux, les Rolands, répétérent sans hésiter la République Condorcet et Champfort gardérent le silence. Gensonné dit qu' un semblable parti valait bien la peine d'y réfléchir murement, que c'était surtout dans ce moment qu'il falait se garder d'agir par enthousiasme; que ce serait folie d'improviser une déliberation semblable; que rien ne pèriclitait encore, que l'on pouvait laisser quelques jours à chacun pour former ses opinions à cet égard; qu'il préférait comme

eux la république à tout autre gouvernement, mais qu'il falait examiner longtems quel serait le mode le méilleur à suivre pour amener sans secousse l'état à adopter un gouvernement si étranger jusqu'alors aux moeurs, aux habitudes, aux idées reçues ; qu'un soirée était bien loin de suffire à un examen de cette importance ; que plusieurs comités ne seraeint pas de trop pour y procéder avec la sagesse convenable ; qu'il ne falait par se le dissimuler, qu'il y allait du salut entier ou de la ruine totale de la patrie. Qu'il les conjurait donc d'àporter à une semblable discussion toute la lenteur que la sagesse exigeait.

Je vous en conjure également s'écria l' homme de lettres. Qu'allez vous faire ? je n'ai point de répugnance pour le systéme des Républiques, mais considerez moins votre desir particulier, que la situation précaire ou vous allez vous placer. Voulez-vous donc déchirer dans un instant toutes les pages de la constitution ? qu'elle charte avez-vous pour la remplacer ? jouirés vous du calme nécessaire pour en créer une nouvelle ? en aurez vous le temps ? aurez vous la liberté d'en diriger les

principes? serez vous maitres de donner à ce grand mouvement la direction que la droiture de vos intentions éxigerait? quoi? le moment où vous avez besoin de rallier à vous toutes les opinions, est precisément celui que vous choisissez pour vous aliéner les constituants qui ne vous pardonneront pas d'avoir détruit leur ouvrage; c'est celui où vous ne pourrez éviter l'interrégne de l'autorité éxécutive que vous choisissez pour ouvrir un champ libre à ces jacobins dont l'audace vous ravira le fruit de votre conception, s'emparera de la révolution que vous préparez; à ces jacobins qui saisiront cette occasion de multiplier leurs attentats, et vous imputeront à crime les crimes que vous leur aurez procuré la facilité de commettre; c'est celui que vous choisissés, enfin, pour rattacher aux nombreux émigrés le peu de nobles qu'un sentiment plus modéré, un attachement à la France plus difficile à rompre, que moins de préjugés, moins de préventions peut être ont retenu dans la patrie. L'abdication est utile, je le veux, je le crois, mais une chose plus utile encore, c'est un gouvernement. Vous comptez dites vous sur la

fidélité à vos principes des hommes que vous comptez placer au ministére. Hatez vous d'amener la cour à les choisir d'elle même, sans qu'elle paraisse avoir cédé à votre impulsion. Alors ces ministres feront agir les troupes dans votre sens; donneront aux administrations, aux tribunaux la direction convenable; prépareront l'opinion des cours étrangéres; vous délivreront des entraves que vous pouriez rencontrer dans le trésor public; surveilleront les entreprises des jacobins, et par une marche vigoureuse disposant à la fois du militaire et du civil, parviendront à les comprimer, à les intimider peut être, et par le secours d'une police active, éventeront leurs projets et rompront l'ensemble de cette grande masse. Alors forts de ces moyens, au lieu de proclamer la République, quand l'abdication aura lieu, hatez vous au contraire de nommer une régence. Par-là vous vous ratachéz, et les constituants, et ce qui reste de nobles en France, et ce grand nombre de citoyens qui trouveront dans cette mesure un motif de sécurité, tandis que le seul mot de République les effaroucherait; enfin vous inspirerez moins de

défiance aux puissances étrangères, parce qu'elle penseront que vous voulez conserver la monarchie. Les malheureuses préventions que l'on à conçues contre la Reine, vous interdisent la liberté de la nommer régente; son nom seul ferait naître des défiances, injustes sans doute, mais qui nuiraient à la chose publique. Appellez donc à la régènce un prince du sang, qui n'ayant point marqué dans la révolution sera moins suspect à tous les partis. Ce prince est Mr. le Prince Conti, dont le caractère doux, facile et ami de la patrie, le rendra plus docile à vos conseils. En suivant ce parti, vous atténuez les factions, vous rassurez l'étranger, vous tranquilisez les hommes sages, vous doublez vos forces, vous sauvez l'état, vous vous sauvez vous même.

Cette proposition était si imprévue, elle offrait un moyen au quel on avait si peu pensé, que les membres de l'assemblée gardérent quelque temps le silence. Malheureusement Vergniaux, le coriphée de la Gironde, n'était rien moins que politique. Il n'était qu'orateur, et même plus souvent encore que rhéteur. Il ne saisit pas parfaitement l'utilité de

cet avis. Madame Roland, dont le rôle fût devenu moins saillant si on l'eût suivi, y trouva de grands inconvénients, et détourna l'attention en communiquant un projet de lettre au roi. Brissot, entier dans ses opinions, trouva que la république était préférable. Condorcet et Guadet ne désaprouvèrent pas le parti proposé. En général, et c'est un reproche à faire à la Gironde, quand elle avait conçu un plan, il lui semblait qu'elle avait l'assentiment de tout le monde ; elle ne concevait pas qu'elle pût se tromper ; et elle raisonnait toujours, comme si elle eut eu derrière elle la France entière pour appui. La seule détermination à la qu'elle on s'arrêta, d'une manière à peu près certaine, ce fut d'essayer le moyen proposé par Champfort pour décider Louis XVI. à abdiquer. J'ignore ce que l'on tenta à cet égard. On dit quelques mots encore sur les dangers que les sicaires des Jacobins pouvaient faire courir à la personne même du roi. Vergniaux tourna ces craintes en ridicule. Il n'eut pas même été éloigné de souhaiter que ces excès arrivassent. Cela rentrait dans son système d'obtenir l'abdication

par la terreur; et pourvu qu'il ne fût pas complice de ces excès, peu lui importait qu'ils eussent lieu, s'ils le faisaient arriver à son but. Il avait la bonhommie de croire que l'on pouvait ainsi tirer avantage des crimes des anarchistes. Detestable politique! Où donc avait-il vu qu'un tigre déchirât sa proye pour en faire hommage à un lion.

Ainsi se termina cette séance, l'une des plus remarquables de ces séances secretes que les membres de la Gironde tinrent si souvent; et sur la quelle je me suis arrêté quelques instans, par ce qu'elle fut connue de bien peu de personnes; qu'elle met au grand jour quelques ressorts que l'on n'apperçut pas dans le temps; et qu'elle peut donner une idée assez juste des différents personnages qui y figurérent, de leurs intentions, de leurs projets, de leurs resources.

Une circonstance assez singulière, et que la Gironde était bien loin de soupçonner, c'est qu'à l'instant même ou elle s'occupait si secrètement de l'abdication, les Jacobins, ou pour mieux dire le chef des Jacobins, projettait avec non moins de mystère d'obtenir cette

même abdication. Ils n'osaient pas encore élever leurs vœux jusqu'à la mort de Louis XVI. Ils craignaient que l'audace de leurs plus intrépides seïdes ne pâlit devant cette idée. Robespierre aspirait déja au protectorat. Ces titres d'incorruptible, de deffenseur du peuple, de sentinelle de la liberté, de patriote par excellence, dont on chargeait depuis quelque temps sa renommée lui applanissaient la route de la puissance: mais n'ayant de toutes les qualités de Cromwel que l'hypocrisie; sans courage dans le cœur; sans ressources dans le génie; sans énergie dans l'âme; il se reconnoissait intérieurement un Hercule de trop mince aloi, pour traîner après lui la pesante réputation d'usurpateur régicide; et s'il la frisa de-près dans la suite, c'est que sa lâcheté crût s'être fait alors assez de complices pour se mettre à l'abri des remords, en disséminant la responsabilité sur un plus grand nombre de têtes. Il n'aspirait donc également à cette époque qu'à l'abdication, et voulait l'obtenir, non par la corruption comme Champfort, mais par la seule terreur; moyen repoussé par les Girondins, mais protégé par Vergniaux qui

voulait s'en servir comme d'un auxiliaire dont on pourrait user sans scrupule, et désavouer sans remords.

Cependant, depuis quelques mois, Paris pouvait être comparé à ces plaines immenses, que les batailles ont couvertes de morts, et sur lesquelles les vautours et les corbeaux fondent de toutes parts. Tout ce que la France récélait d'hommes sans aveu, d'intriguans de tout genre, de personnages corrompus, de partisans du trouble, de la discorde, du changement, de la licence, du pillage, affluait à Paris. L'unique passeport de tous ces brigands était le mot: Liberté. Leur seul titre, amis du peuple; leur seule profession, vénalité. Ils faisaient trafic de leur ame, de leur volonté, de leur bras; et les greniers que la plupart d'entre eux habitaient étaient les magasins, où les chefs de faction allaient se fournir d'instrumens de révolte. Voulait-on assieger les portes de la législature, inquietter quelques députés par des clameurs de tribune, apuyer quelque proposition de mort aux Jacobins par des aplaudissemens forcenés, contraindre les citoyens à fermer leurs bontiques par l'appa-

rition subite de quelques figures sinistres, c'était parmi ces hommes que l'on trouvait des ressources toujours prêtes pour opérer ces miracles. Il y en avait à tout prix, depuis quarante sous par jour jusqu'à deux cents francs, suivant les grades. La gloire avait aussi son tarif. Nous verrons bientôt des *héros* de cinq cents livres voler aux combats, pour y chercher la fuite, et les *tape dur*, nobles gardes de Robespierre et de Henriot, trainer fiérement pour quinze sous leur noueuse massue; nous verrons ces misérables licteurs semer insolemment la triple épouvante, et du nom de leurs maitres, et de leur mine scélérate, et des haillons de leur misère. Les scènes les plus impudentes se renouvellaient chaque jour. Ce fut ainsi, par exemple, qu'au mépris de tous les principes, ou prostitua les siéges du premier corps de la nation, à des soldats n'a-guéres déclarés rebelles; que les sénateurs de la France ne rougirent pas de s'asseoir à côté de ces soldats de *Chateau vieux*, que peu de mois auparavant la précédente législature avait marqués du sceau de l'infamie; que ces pères de la patrie, plus dociles au comédien Collot

d'Herbois que le sénat Romain à Vitellius, délibérerent sur le festin à présenter à cette soldatesque ressuscitée tout à coup à l'honneur. Les frais de cette fête, provôquée par Robespierre pour avilir la législature, furent payés par les Jacobins. Ils se cotisérent pour y subvenir, et suivant leur ordinaire *modestie*, ils répandirent qu'elle avait été faite aux frais de l'Etat. Rien de plus bachiquement sale que cette pompe. Collot d'Herbois, en cösthume tragique, monté comme Thespis sur un long chariot paré de guirlandes de chéne, de pampres et de lierre; assis sur un trône élevé, que l' inégalité des pavés de Paris, menaçait à chaque pas d'une chute prochaine; ayant à ses pieds ces soldats couchés, plus sensibles au vin qu'il leur avait versé, qu'aux instans passés sur les chaises curules; Collot, dis-je, au pas de six lourds chevaux, gracieusement prétés par le brasseur *Santerre*, s'avançait gravement vers les champs élisées à travers les clameurs d'une populace avide de spectacles, et marchait vers une table dressée en plein air sur la quelle vingt gigots et vingt pièces de vin attendaient, et la faim canine, et l'inextingui-

ble soif des Jacobins traitans, et des Suisses traités. Là, les matadores Jacobins, honorant cette fête de leurs présence, parurent un moment et ne s'assirent pas. Les rois partout ne se montrent qu'un instant. Billaud Varennes, Fabre d'Eglantine, Danton, Lazouski, Dubuisson, Anacharsis, Vincent, Marat, Hébert, mille autres de ce rang, se firent voir un moment! C'était une assez grande faveur. On but long-temps, on but beaucoup. On ne dansa point. La danse dégrade les hommes libres. Mais ces dames immortelles, ces tricoteuses si chères à la patrie, assises non à la table, mais formant une ligne de circonvallation autour, rugissoient des chansons en avalant quelques verres de vin qu'elles dérobaient en tapinois aux soldats enivrés.

Tandis que l'on avalissait ainsi chaque jour les mots de peuple, de patrie, et de liberté, la cour avait fait quelques tentatives pour s'approcher de la faveur populaire; mais dans tous les temps souverainement ignorante dans le grand art de la popularité, elle s'était conduite avec sa gaucherie habituelle; et trop loin du peuple pour savoir ce que c'est que le

peuple, elle s'était adressée aux pauvres, aux mendians, qu'elle avait pris pour le peuple, et avait oublié les ouvriers qui sont le véritable peuple. M. le Comte de Clermont-Tonnere, pour seconder la cour, avait fondé un club, sous le nom de club monarchique. C'était encore une fausse mesure. Cela prêtait à la cour un rôle d'opposition peu convenable. Dans une monarchie toutes les réunions doivent être monarchiques, ou du moins on doit avoir l'air d'affecter de croire qu'elles le sont. Qu'en résulta-t-il de cette maladresse? C'est que les Jacobins se croyant redoutés en voyant la cour entrer en lice avec eux, envoyèrent un détachement de leurs hommes à gros bâtons; que le club fut dissous; qu'il y eut du sang répandu, et que la cour fut compromise. M. de Clermont-Tonnere, se plaignit de cette violence au maire, M. Petion. La loi est pour vous, lui répondit ce magistrat, mais la volonté du peuple est audessus de la loi. Quel odieux abus de mots. La cour, au reste prodiguait l'argent sans mesure, et sans discernement. Croirait-on que sous prétexte de la servir, Danton et d'Eglantine lui enlévèrent cinq à

six cents mille francs, et les dépensèrent en orgies, en plaisirs, et en gratifications à leurs affidés. M. de Clermont faisait un usage bien plus digne des sommes qu'on lui allouait pour éclairer l'esprit public, et pour soulager la classe indigente. Ce n'est pas que j'aye jamais approuvé la manie d'opposer pamphlets à pamphlets, d'avoir des *Pères du chêne*, des *Jeanbart*, et d'autres rapsodies de ce genre à l'imitation des anarchistes; mais il pouvait du moins résulter quelque bien des distributions qu'il avait établies pendant tout l'hiver dans quelques sections, et notamment dans la sienne. On est étonné d'entendre un homme aussi véridique que l'infortuné Rabaud de St. Etienne avancer que le peuple se montra au dessus de ces séductions, et refusa ces bienfaits. Il se faisait un peuple au gré de son imagination généreuse. Pendant plus de six mois ce peuple reçut à la porte même de M. de Clermont, ces distributions de pain et d'argent. J'y ai assisté, j'y ai présidé vingt fois peut-être; et comme de toutes les classes du peuple celle des pauvres est la plus ingrate, ce fut par ces mêmes hommes, par ces mêmes

femmes qu'il avait nourris si long-temps qu'il fut massacré le 10 Août 1792.

Cependant la journée du 20 Juin se préparait. La Gironde, comme elle l'avait projetté était parvenue à placer auprès de Louis XVI. des ministres de son choix; et Dumourier, Duranton, Roland, Servent, Clavières, avaient eu cet honneur. Leur régne fut court. Roland par condescendance pour la vanité littéraire et politique de Mde. Roland se détermina à faire parvenir au roi cette fameuse lettre, dont plusieurs semaines avant, comme on peut se le rappeller, elle avait soumis le projet au comité secret de la Gironde. Le roi lut avec beaucoup d'humeur cette espèce de philippique, et le portefeuille fut redemandé à l'instant même à Roland, à Servent et à Clavieres. Roland rendit compte aussitôt de cet événement à l'Assemblée législative, et le ressentiment de la Gironde fut vif. Dumourier et Duranton ne furent pas compris dans ces destitutions. Le roi avait pris quelque confiance dans Dumourier; et quels que soient les jugemens que l'esprit de parti ait portés sur ce général, il n'en est pas moins vrai qu'il

possédait bien l'art de la guerre; que par beaucoup de qualités il méritait cette confiance de Louis XVI; que s'il eût éprouvé moins de dégouts il lui eut rendu des services plus essentiels encore; et que si dans la suite à la tête des armées il ne fit pas tout à fait ce qu'on avait droit d'attendre de ses talens, il ne faut en accuser que les entraves si contraires au bien de la patrie et de l'armée, dont les jacobins s'acharnèrent à l'environner.

La Gironde se préparait à venger sa haute protection outragée dans la personne des ministres de son choix; et cette vengeance se réduisit à forcer la main au roi pour leur rappel. Tout à coup, sans mouvemens sans agitations préliminaires, sans aucuns simptomes précurseurs de revolte, le 20 Juin le peuple du faubourg St. Antoine s'insurge. Il s'insurge sans motif apparent, sans raison déterminée. Il faut s'insurger disent les hommes tumultueux; mais pourquoi? parce qu'il faut s'insurger; voila leur unique réponse. Les uns veulent, disent-ils, planter des arbres commémoratifs de la liberté, dans différentes places de Paris; c'est un exemple qu'ils ont puisé

chez les Américains. Les autres prétendent qu'il faut obtenir le rappel des ministres dont la nation est satisfaite. Plusieurs remarquent que le roi n'a pas encore levé le *veto* sur le décret des prêtres, et annoncent qu'il faut l'y contraindre. Voila ce qu'on peut démêler à travers leurs propos, et tels furent les aperçus que Rœderer procureur sindic de la commune, présenta à l'Assemblée législative quand il vint l'informer de ce mouvement.

A toutes ces ambiguités on reconnoît la tactique des jacobins qui se gardaient bien d'indiquer au peuple qu'ils soulevaient, les excès dans les quels ils voulaient l'entraîner: et l'on ne conçoit pas comment des écrivains, ennemis non seulement de l'anarchie mais même de la révolution, ont essayé de disculper ces jacobins des crimes de cette journée, pour en faire tomber tout le poids sur la Gironde, qui loin de les avoir provoqués comme ils l'en accusent, etait bien loin de les prévoir. Non; le mouvement fut fomenté, fut dirigé par les jacobins; il fut une conséquence du projet formé par Robespierre d'obtenir l'abdication de Louis XVI. par les insultes et

la terreur. Que la Gironde dans sa politique n'aye pas éte fachée que la faction adverse par ce mouvement criminel, concourut sans s'en douter au succès de ses propres vues, un semblable sentiment est dans le cœur de tous les hommes. C'est ainsi que les rois méme dans tous les temps ont constamment souri aux fautes des autres Souverains, et se sont hâtés d'en profiter, quand cela leur fut possible. La Gironde etait incapable non seulement de diriger, mais méme de préméditer un attentat coutre la personne du roi; cela n'appartenait qu'aux anarchistes; les principes individuels de chaque membre de la Gironde étaient trop purs. Je sais que cet éloge, ou pour mieux dire cette justice, ne sera point confirmée par les royalistes actuels; on sait assez combien ils se croyent en droit d'accuser tout le monde, et de n'étre accusés par personne; mais comme la raison parle plus haut que le ressentiment, et qu'une opinion sur une nature quelconque de gouvernement n'est en derniére analyse qu'une opinion, et que pour préférer ou la monarchie, ou la république, ou l'oligarchie, ou la démocratie, on

ne cesse pas d'être honnête homme pour cela et que ces considérations n'étant comptées pour rien dans les jugements de l'histoire sur les hommes et sur les choses, il est juste qu'elle peigne les girondins tels qu'ils furent. Ils ont pu se tromper sur le gouvernement qu'ils croyaient le plus convenable à la France. Mais en pareil cas une erreur ne dépose pas contre la pureté des intentions. Cette droiture d'intention allait même quelque fois jusqu'a la duperie. Ce fut ainsi que ce même 20 Juin leur respect réligieux pour le peuple les porta à décider l'Assemblée législative à laisser défiler dans la salle cette longue colonne d'insurgés; funeste planche qu'elle établit, et dont tant de fois des brigands profitérent pour arriver jusqu'aux députés, et leur apporter leurs ordres, et dont la Gironde était elle même réservée à faire dans la suite une si cruelle expérience. Rœderer, Ramond, Girardin, et plusieurs autres s'élevèrent vivement contre cette condescendance de l'Assemblée législative. Vous paraissez compter, disaient ils, sur les intentions paisibles de ces insurgés. Ils ne veulent, disent ils, quevous présenter une péti-

tion, pour obtenir le rappel des ministres, et la levée du *veto* royal apposé aux décrets relatifs aux émigrès et aux prétes réfractaires; mais qui vous répondra que demain, une colonne de malveillans, ne force à son tour les portes du sénat, n'ajoute l'outrage à cette audace, et ne mette vos jours en danger. Les députés populaires rejettèrent avec horreur cette supposition; ils criérent que l'on calomniait le peuple. Ils prétendirent que mandataires de ce peuple, ils ne leur était pas permis de lui fermer leur portes, quand il se présentait lui même pour faire entendre sa volonté. L'assemblée entrainée par ces sophismes permit à une députation choisie parmi cette foule dont les flots inondaient les issues de la salle, de paraitre à la barre. La pétition était en termes mesurés; ils conclurent, en sollicitant pour les hommes des faubourgs la permission de défiler dans l'Assemblée. Elle accorda ce qu'elle n'avait plus le pouvoir de refuser. Le passage de cette colonne dura plusieurs heures. Il n'y eut point de cris, aucunes de ces vociférations, que dans d'autres circonstances les députés furent obligés de souffrir en silence.

seulement quelques femmes que l'on remarquait dans les rangs des piques se permirent quelques apostrophes à des membres du coté droit; et l'Assemblée ne punit pas cet outrage fait à son caractère. Comment tant d'hommes de bon sens ne prévoyaient ils pas combien un semblable oubli de leur dignité pouvait devenir dangereux. Entre l'insulte et le crime, l'intervalle est bien étroit. Il ne faut pas approcher des yeux du peuple ce que l'on veut que le peuple respecte. Mais faction et prèvoyance seraient deux mots surpris de se trouver ensemble. Que penser aureste de la force publique alors dans une ville comme Paris, quand on se rapelle que pendant la nuit il parvint aux diférentes autorités cinquante indications sur le mouvement que l'on prèparait? que ni la cour, ni les ministres, ni la police, ni l' état major de la garde nationale, ni les magistrats de la commune, ne prirent aucune mesure, soit pour y mettre obstacle, soit pour parer aux inconvénients qu'il pourrait entrainer? On eût dit qu' aux yeux de tous ces personnages une insurrection était une chose toute simple.

Quand la colonne eut défilé devant l'Assemblée, elle sortit de la salle par le jardin des Thuileries, et marcha droit au palais. On était si peu instruit des desseins de cette foule qu'en lui voyant prendre cette direction, l'alarme se répandit parmi l'Assemblée. Les gardes du palais n'avaient reçu aucun ordre; elles se retirérent. Les grilles du chateau étaient fermées ; elles furent à l'instant même enfoncées, brisées à coups de haches. Le peuple se déborda dans les péristiles, dans les escaliers, dans les galeries, dans les appartemens. Il fit gravir ses canons jusqu'au premier étage, et les roula jusques dans le cabinet du roi. Il s'y trouvait presque seul. Il avait par prudence congédié les personnes qui se trouvaient auprès de lui, dans la crainte que quelques mots imprudemment lachés n'amenassent quelque scêne désagreable et peut-être funeste. Il n'avait près dè lui que deux on trois ministres qui n'avaient pas voulu le quitter. Quelques gardes nationales avaient pénétré avec le peuple, et se tenaient sans affectation auprès du roi pour le deffendre s'il était nécessaire. Des seigneurs même se mélérent

dans la foule sous le costhume populaire et armés d'une pique, afin de veiller autant que possible à sa sureté. La pétition que les orateurs de peuple lui présentérent, et qu'il leur ordonna de lire, n'était pas dans un style aussi modéré, que celle qu'ils venaient de présenter à l'Assemblée. Il y répondit avee modération, mais avec dignité. Il ne descendit point à leur promettre de lever le *veto* qu'il avait mis sur les décrets, et ne voulut pas avoir l'air de rien céder à la crainte. Des hommes ivres étaient mêlés dans cette multitude; ils vinrent s'asseoir autour de la table près de la quelle il était assis lui même, et se mirent à boire. Un d'entre eux ota le vilain et sale bonnet rouge dont sa tête était couverte, et le présenta à Louis XVI. Il eut la condescendance de le placer un instant sur la sienne. La multitude cependant s'était répandue dans le palais, et s'exhalait en propos menaçans contre la reine, à qui le roi avait ordonné de se renfermer dans ses apartemens. Ces énerguménes en parcourant les Thuileries rencontrèrent Mde. Elisabeth, la prirent pour la reine et l'accablèrent de paroles injurieuses.

Cette princesse magnanime se garda bien de les désabuser, et souffrit avec douceur cet excès d'insolence; mais la reine instruite de la situation de Mde. Elisabeth accourut à l'instant. Le dévouement de ces deux princesses, en imposa à ces malheureux. Ils cédèrent à l'admiration, se turent, èt s'éloignèrent. Il est rare que la vertu perde de son éloquence. Dans cet intervalle, l'Assemblée législative inquiette pour le roi, avait nommé une députation nombreuse pour se rendre auprès de sa personne. Vergniaux voulut haranguer la multitude; mais ne pouvant réussir à se faire entendre, il se fit porter sur les épaules de quelques hommes, èt là placé comme sur un pavois, il prononça un discours assés insignificant. Il se répandit en lieux communs sur le respect que l'on doit à la majesté royale. Il leur dit qu'une insurrection ne devait jamais être deshonorée par des excès. Que le peuple, toujours respectable, ne doit pas pour cela se dispenser de se respecter lui même. Qu'il était venu exprimer ses vœux à l'Assemblée législative; que dès lors son but était rempli; que c'était à l'Assemblée à veiller sur ses in-

térêts, et à lui faire rendre justice; qu'en venant chéz le roi il avait été mal conseillé. Le seul effet de ce discours fut de répandre de l'incertitude parmi le peuple. Il cessa de discerner d'une manière bien distincte, quel motif l'avait conduit dans le palais des Thuileries. Ces hommes se demandaient les uns aux autres ce qu'ils étaient venus faire, et c'était une question qu'aucun d'eux ne pouvait résondre. Cependant le soir approchait; cette multitude ne se retirait pas; et l'on craignait que l'obscurité de la nuit ne favorisât des attentats qu'il serait difficile de prévoir et de prévenir. Pétion parait enfin. C'était le dieu du peuple. Son discours fut remarquable et mérite d'être raporté. Il est douteux qu'un magistrat municipal en ait jamais tenu un semblable. " Peuple! s'ecria-t-il, quand on " eut fait tréve aux applaudissemens dont on " l'avait salué à son arrivée." " Peuple! tu " viens de te montrer digne de toi même, tu " as conservé toute ta dignité au milieu des " plus vives alarmes; nul excès n'a souillé " tes mouvemens sublimes." La plus révoltante des adulations, est celle qu'un magistrat

exerce vis-à-vis d'une populace indisciplinée. Quoi? cette tourbe soulevée vient d'enfoncer à coups de haches les portes du palais du monarque; vient de traîner des canons jusqu'aux pieds du trône; vient de souiller par des orgies la table même sur la quelle son roi travaillait; vient d'insulter la femme et la sœur du souverain; et voila ce peuple que le chef de la commune félicite d'avoir conservé sa dignité au milieu des alarmes. De quelles alarmes Mr. Pétion entendait-il parler? Etait-ce de celles que la présence de ce peuple répandait? Quoi donc? il le félicite encore de ce que nul excès n'a souillé ses *mouvemens sublimes*. Si Mr. Pétion n'appelle pas cela des excès, à quel crime en donnera-t-il le nom. Parce que ce peuple n'a massacré personne, sa conduite est pleine d'innocence! Mr. Pétion continue, " Espéres; et crois enfin que ta voix " aura été entendue; mais la nuit approche, " ses ombres pouraient favoriser les entreprises " des malveillans qui viendraient se glisser " dans ton sein. Peuple retire toi." Ce peuple obéit. En quelques minutes le palais fut évacué, et le silence de la solitude vint occu-

per ces vastes salles dont les voutes avaient retenti de tant de cris pendant tout le jour. C'était un silence précurseur des tombeaux.

Jamais insurrection ne fut tout à la fois plus insignifiante, et plus sinistre. Que prétendait-on? Qu'espérait-on? Les faubourgs descendirent, pour me servir ici de l'expression triviale et populaire consacrée par la révolution, et ce peuple n'était agité par aucune passion, aucun ressentiment, aucune vengeance. Il marcha sans aucun motif déterminé, sans aucun intérêt particulier, sans savoir même ni qui le faisait marcher, ni pourquoi il marchait. Il parait à l'Assemblée législative, et l'assemblée ne prévoit ni ce qu'il vient lui demander, ni ce qu'elle doit lui répondre. Il enfonce les portes du palais du monarque. Il traîne des canons jusques dans le cabinet de Louis XVI. des canons, contre un homme seul, sans garde, sans défense. Il lui demande de retirer son *veto*. Le roi le refuse, et il se retire sans murmure. Il attachait donc bien peu de prix à sa demande. Tout Paris, si attentif dans chaque circonstance à ces grands mouvemens populaires, voit celui ci pour ainsi dire avec

indifférence, nulles boutiques ne sont fermées, nulles affaires interrompues. Les bureaux des ministères, les caisses publiques, la bourse, les spectacles restent ouverts ; et cependant on sait partout que l'Assemblée législative et le palais des Thuileries ont été forcés ; les simples lumières de la raison doivent suffire pour avertir chaque citoyen que ses intérêts sont compromis ; et rien ne diminue cette incurie. On dirait que ces insurgés avaient eu l'attention d'annoncer sur leur passage, qu'ils marchaient sans avoir rien à faire. Les Girondins et les Jacobins s'accusèrent réciproquement de ce mouvement. Danton promit au roi de profiter de ce faux mouvement pour perdre la Gironde dans l'esprit du peuple. La Gironde se promit de son côté d'en user pour perdre les Jacobins dans l'esprit du roi. Mais quand on serait parvenu à connaitre certainement laquelle des deux factions avait provoqué le mouvement, encore resterait-il à savoir quel en était le but. Qu'il appartiéne à l'un ou à l'autre parti, une politique machiavélique y présida ; et le dénouement de cette journée, et ce qui se passa peu de jours après, prouve

évidemment, que n'importe à quelle faction on puisse l'imputer, le desir de se nuire réciproquement fut l'intention unique.

Mes fonctions publiques m'avaient mis à même de connaitre un de ces orateurs de carrefour on de cabaret, un de ces limiers que les chefs de parti tiennent sans cesse en réquisition pour ameuter le peuple au besoin. Il se nommait Gonchon jeune, et fut tour à tour splendidement salarié par la Gironde, par les Jacobins, et par le comité de Salut public. Cette homme d'une grossière éducation, ne manquait pas d'une sorte d'éloquence. Il avait de la sagacité et de l'audace. Il possédait l'art de manier l'esprit du peuple à son gré, et gouvernait à sa volonté le faubourg St. Antoine. Il avait confiance en moi. Je lui fis quelques questions sur cette journée. Il se mit à rire. Comment avec de l'esprit pouvez vous n'en pas savoir autant que moi? Le lendemain d'un mouvement populaire comment peut-on ignorer quel en à été le but? Mon capitaine, vous avez servi long-temps. Eh bien, quand vous étiez au régiment, combien de fois votre colonel, ou votre major ne

vous a-t-il pas fait faire de promenades militaires? eh bien! c'est la même chose; c'est une promenade que j'ai fait faire à mon faubourg; ne fant-il pas bien le tenir en haleine? —Vous complez donc entrer bientôt en campagne, repliquai-je en souriant.—Qui sait, il ne faut pas être pris au dépourvu.—Mon ami vous faites là un mauvais métier.—Pas si mauvais, je fais le sort des grands, et je gouverne le peuple. Il disait vrai.

La journée du 20 Juin indigna toute la France; et Paris devint odieux à tous les départemens. Des plaintes, des reproches, des menaces, éclatérent de toutes parts; et des adresses, dans les quelles on rendait Paris responsable de la vie du roi, parvinrent de touts les points à l'Assembléé législative. Paris sembla rougir lui même du rôle qu'on lui faisait jouer aux yeux du royaume. La garde nationale se plaignit amérement de n'avoir point été appelée pour arrêter un semble désordre. Un nombre considérable de citoyens firent offrir leurs services au roi, et ce fut ce que l'on appela la pétition des 20,000, dont quelques mois aprés Robespierre voulut

abuser pour envoyer ces vingt mille citoyens à l'échafaut. Heureusement elle avait été soustraite, et les noms ne furent pas connus. Le conseil du Département destitua le maire Petion. On prit quelques précautions pour la sureté des Thuileries. Le jardin et les grilles des cours furent fermées, et les gardes furent doublées. La rumeur que cet évenement avait causée, n'etait pas encore calmée lorque tout à coup l'on apprend que M. de la Fayette est à Paris. Le premier espoir des véritables amis de la patrie, fut qu'il etait arrivé avec son armée. On fut malheureurement bien vite désabusé. Il eut grand tort de ne pas l'avoir osé. Le roi, Paris, la France tout était sauvé. En révolution il ne faut pas de demie audace.

M. de la Fayette parut presque seul à l'Assemblée législative. " Je viens, dit-il à peu " près, vous exprimer les vœux des armées, " que M. le Maréchal de Luckner et moi nous " commandons, et leur haine patriotique contre " les factieux. Elles se demandent si c'est la " cause de la liberté qu'elles défendent? Elles " pensent qu'il est temps de garantir la con-

" stitution des atteintes qu'on lui porte chaque
" jour; d'assurer la liberté, l'indépendance, la
" dignité de l'Assemblée, et du roi. Elles vous
" supplient d'ordonner que les auteurs et les
" provocateurs des évenements du 20 Juin
" soient poursuivis comme criminels de lèze-
" nation, etde détruire cette secte dont les
" débats publics attestent la perversité et les
" coupables intentions."

Le discours de M. de la Fayette fut vivement applaudi par la grande majorité de l' Assemblée. Ses demàndes, ou pour mieux dire celles de l'armée, furent renvoyées à l' examen d'un comité. Mais si jamais des demandes ont besoin d'être appuyées par la force, ce sont celles qui tendent à enchaîner les méchants, et M. de la Fayette n'en avait point; c'était par sa faute. Il avait compté sur des appuis qui lui manquérent, et en pareil cas, il nefaut rien mettre au hasard. Les jacobins étaient dans la consternation. Si personne ne marchait contre, personne non plus ne venait à leur secours. Robespierre toujours lâche, deja les avait abandonnés, et s'était caché. Le plus léger effort eût suffi pour les

dissoudre. Mais il semblait qu' une fatalité invincible s'opposât aux mesures les plus salutaires. Croirait on que M. de la Fayette ne put réussir à rassembler seulement quatre cents hommes de bonne volonté dans la garde nationale, pour marcher avec lui sur les jacobins, et fermer leur repaire? Croirait-on que la reine, dominée par ses malheureuses préventions, repoussa toutes les offres de ce général pour assurer la tranquilité du roi, et qu'il lui falut repartir sans avoir obtenu le moindre succès, tandis qu'un seul mot fermait peut-être la plaie pour jamais. Il semblerait vraiment que la reine était livrée à un esprit de vertige, qui lui faisait repousser tous les moyens de sauver le roi. Ainsi sa haine contre M. de Narbonne, lui fit rejetter un projet d' évasion que cet ancien ministre proposait d' éxécuter au péril de sa vie. M. de Lalli et M. de Malsherbes qui la sollicitérent, pour adopter celui de M. de la Fayette, ne purent l' y déterminer. Enfin M. de Liancourt dont les principes étaient assurément bien connus, et dont l' attachement pour le roi et la loyauté héréditaire étaient au dessus de

tout soupçon, ne put jamais les décider l'un et l'autre à se retirer à Rouen, ou il avait assuré leur retraite. Quand on voit, à la veille des malheurs prêts à fondre sur cette famille auguste, tantôt une timidité, tantôt des préventions pitoyables, tantôt des haines intemppestives, mettre à chaque instant des entraves au salut de Louis XVI. et l'enchaîner sur le bord du précipice; quand on voit enfin que c'est à la reine, que l'on doit tant de résistance aux projets les plus simples, les moins compliqués, les moins douteux, on ne peut s'empêcher de reconnaitre une sorte de fatalité, qui semble les pousser dans l'abîme, et dérober à leurs regards les seules resources qui leur restaient. Le roi ne s'aveuglait pas cependant sur l'imminence des dangers qu'il courait; il brulait d'y échapper, mais il ne voyait pas son salut où le ciel le plaçait; il ressemblait au malheureux qui prêt à se noyer, saisit un frêle roseau à côté du tronc d'arbre, dont la solidité le conserverait à la vie; et cependant, tandis qu'il repoussait les conseils les plus sages à cet egard, il se berçait quelque fois des esperances les plus puériles, et des événements

que voisins du ridicule, le portaient sou-
; à une confiance, que les propositions les
raisonnables ne lui inspiraient pas.
ne femme, dont la tête éxaltée ne s'oc-
que de vers, de comédies et d'amans,
un matin que son génie est également
re à la politique ; et voilà toutes les co-
es du Palais-Royal placardées d'une longue
rge affiche, par la quelle Mde. *Olimpe de*
ge annonce aux représentants du peuple,
l serait fort bien qu'ils missent un terme à
divisions. En France, la voix d'une
ne jouit d'un grand empire sur les hommes,
es prêtres surtout. Emule de Mde. Olimpe
Gouge, M. de Lamourette archevêque de
n prêche dès le lendemain à l'Assemblée
lative un beau sermon sur la concorde.
râce opère, si ce n'est l'éloquence de Mon-
ieur, et voilà que tout à coup une fureur
e de réconciliation s'empare de tous les
ibres de l'assemblée. Ils se lèvent, ils
ent, ils se précipitent dans les bras les uns
autres ; le côté droit, et le côté gauche
confondus ; les accolades se succèdent, se
ivellent, se multiplient ; on se jure de

s'aimer, d'oublier toutes les querelles, toutes les différences d'opinions, tous les anciens ressentiments; le tumulte du bonheur, de la joie, de l'accord sincére, règne partout. Le roi est instruit; il accourt pour jouir de cette scène touchante, pour la partager, pour y mêler ses tendres effusions. Son discours fut aussi noble qu'attendrissant. L'enthousiasme se soutint pendant quelques heures, et se dissipa bientôt. Le français est sujet à ces accés de fiévre éphémére; cela dépose en faveur de la franchise et de la bonté de son cœur; mais ces qualités mêmes participent de sa légéreté habituelle; son attendrissement ressemble à ses jouissances, il n'est qu'un éclair, et ses yeux sont secs avant qu'il songe à les essuyer. Louis XVI. s'endormit dans l'espérance, et se crut sauvé. A son réveil le rêve était dissipé, et les dangers étaient accrus. Il était sans confiance aux promessès de M. M. de la Fayette, de Narbonne, de Liancourt, et embrassait avec avidité les vaines illusions, dont une véritable scéne de comédie fascinait son esprit.

Tout à coup, les ministres donnent, pour

ainsi dire de concert, leur démission, et Louis XVI. se trouve seul. La guerre se fait dans la Belgique sans éclat et sans vigueur. Ipres, Courtrai, Menin, dont la facile conquête a marqué le commencement de la campagne sont évacuées; on accuse le roi d'en avoir donné l'ordre pour favoriser l'Empereur d'Allemagne; et le système de calomnie adopté contre lui se poursuit avec la même ténacité. On torture l'esprit public, on l'innonde de nouvelles alarmantes; tantôt c'est M. de Brunswick, qui s'avance avec une armée agguerrie; tantôt ce sont des flottes Anglaises qui menaçent le Hâvre et la Rochelle. Ici se sont des régiments entiers qui ont passé à l'ennemi, là ce sont des forteresses frontiéres qui faute d'approvisionements ont ouvert leurs portes en vingt quatre heures. Et quel est le coupable? C'est toujours le roi. Une ville se rend: c'est la faute du roi; une armée étrangére approche: c'est le roi qui l'appéle; un général est battu: c'est par complaisance pour le roi. Jadis son nom s'élevait au ciel, sur les vœux du peuple; maintenant il n'y parvient que sur l'aile des malédictions. Que parlez vous de justice et

de raison? c'est la démence qui accuse, la démence qui plaide, la démence qui juge. Robespierre plane sur ce monde d'aliénés, et verse les soupçons à pleines mains sur sa tête. A l'entendre la vertu n'a plus d'azile, l'état plus de ressource, la patrie plus d'ami. Seul il reste sur le globe pour servir de modèle au créateur, s'il lui plait quelque jour de recomposer un homme de bien. La Fayette était parti. Robespierre était sorti de la cave où il s'était caché. Sa livide pâleur à disparu devant les flammes du bucher où les Jacobins ont brulé l'effigie de ce Général. La bassesse du maitre à présidé à la bassesse de la vengeance. Il n'est plus qu'un seul mot dont Robespierre fasse usage. C'est le mot perfide. Le roi est un homme perfide ; l'assemblée, une réunion de perfides. L'armée, ce sont des légions de perfides. Le soldat que la balle vient d'atteindre, c'est un perfide. Le peuple trahi par tant de perfides, est-il lui même à l'abri du soupçon? Non. Il n'a pas massacré tel jour, le peuple à été perfide à la cause du peuple.

Les différentes manœuvres des factions, jettaient dans les événements, que chaque jour

voyait naître, une contrariété telle, qu'il était impossible de démêler à quoi l'on en voulait tenir. L'impulsion qu'on leur donnait aujourd'hui, était contredite le lendemain; et lors qu'on croyait tenir le fil de l'intrigue, il échappait à l'instant. Toutes les attaques se dirigeaient contre la cour, c'était ce qu'on ne pouvait se dissimuler; mais ces attaques si constamment renouvelées, étaient si incohérentes entr-elles, elles étaient de nature à se nuire tellement les unes aux autres, qu'il était facile de voir, qu'elles avaient des régulateurs opposés de principes, et mus par des espérances totalement opposées. Les uns ne voulaient admettre pour élémens de succès, que la puissance des lois; les autres que la force active du peuple; ceux-ci que l'autorité militaire; ceux là que la marche constitutionnelle; et quelquefois dans le même jour on voyait employer ces quatre grands agens, qui jamais cependant ne peuvent être employés ensemble sans se nuire réciproquement, ou même se détruire. Quelques revers éprouvés aux armées avaient été un triomphe pour Robespierre. On se rappèle que pour occuper le

public de lui, il s'était fortement élevé contre la guerre, à l'époque où l'Assemblée législative et principalement la Gironde l'appelaient à grands cris. Quelques escarmouches d'avant postes, dont il n'eut pas été question dans d'autres temps, et dont une armée ne se fut pas même aperçue, lui servaient de prétexte. Il éxalta la prescience qu'il avait développée dans ses anciens discours ; à l'entendre tout ce qu'il avait prédit s'était réalisé ; seul il avait cherché à prémunir le peuple contre les piéges ou l'on voulait l'entrainer ; on n'avait pas voulu l'en croire, et tout était perdu, tout était désespéré. Selon lui il n'éxistait plus d'armée, et tel était le bel avantage que l'on avait retiré de s'en reposer sur des ministres vendus à nos ennemis, et sur des députés dont le faux patriotisme n'était qu'un voile pour dérober à la nation leurs perfides intentions ; ou qui tout au moins avaient mis l'entêtement à la place de la raison ; et que leur orgeuil avait seul empéché de revenir sur leur premier avis. Au reste devait-on s'étonner de ces infortunes, quand la trahison était le systême général, et quand les chefs, et les

officiers étaient d'accord pour livrer le malheureux soldat au glaive de l'ennemi par de fausses manœuvres, ou le faire périr par la disette, et par la mauvaise direction des subsistances. Malheureuses victimes: Malheureuses victimes! S'écrait-il, d'un ton lacrymal! malheureux subalternes, n'attendez pas d'autre sort, tant qu'un Dumourier dirigera la guerre, tant que vous n'aurez pour généraux que des nobles, des la Fayette, des Rochambeau, des Thomas Dillon, ect. A l'heure même où Robespierre déclamait ces calomnies aux Jacobins, M. de Dillon mourait en combattant pour la patrie.

Vingt fois ces insultes faites à la réputation et à la noblesse des sentiments de braves officiers, se sont renouvellées de la part des patriotes à la maniére de Robespierre. Je me rappelle qu'un an après peut-être l'époque dont il est question ici, le général, aujourd'hui Maréchal Pérignon, commandait l'armée contre l'Espagne. Un des proconsuls de la Convention nationale était à l'armée des Pyrénées. Il écrit un soir au Général Pérignon pour lui ordonner de faire mettre en arestation tel

officier qu'il qualifait d'*aristocrate.* Le Général prend aussitôt la plume, et lui répond: " Citoyen représentant, j'ai l'honneur de vous " prévenir que l'officier aristocrate, que vous " m'ordonnez de faire arrêter, à été tué hier " au soir en combattant pour la liberté."

Dans ce tumulte de mesures diverses, si j'ose hasarder de m'exprimer ainsi, on s'appliquait à abreuver le roi d'humiliations. Tout-à-coup on accuse sa garde constitutionnelle d'incivisme; on l'accuse pour la seconde fois de s'être montrée avec des cocardes blanches, et l'on rejette ces fautes sur M. le Duc de Brissac qui la commandait. La dissolution de la garde fut décrétée; et M. de Brissac accusé, fut envoyé à la haute cour d'Orléans. La noble loyauté, héréditaire dans les hommes de ce nom, ne se démentit point dans le Duc. Il était tendrement aimé du roi, et il devait ce sentiment honorable à une qualité que l'on rencontre rarement à la cour, à sa noble franchise. Le roi le presse de se dérober à ses ennemis: Je le pourrais lui répondit le Duc, mais je vous compromettrais, et je ne veux pas qu'on puisse me reprocher d'avoir commis une

seule action dans ma vie capable de vous donner le plus léger chagrin ; et il partit pour Orléans. Le décret annoncait, qu'une nouvelle garde serait recomposée de suite ; elle ne le fut pas ; et le monarque resta sans gardes. Satisfait aparemment des services de celle qu'il perdait, il voulut lui continuer ses bienfaits, et lui laisser ses honoraires. Aucun ministre ne voulut contresigner son ordonnance ; ainsi on ne laissait pas la liberté d'une action généreuse, à celui que l'on accusait chaque jour d'user librement de toutes les actions criminelles.

La licence de la presse, qu'on nommait la liberté de la presse, ajoutait ses scandales individuels aux scandales publics. Cette habitude de calomnier sans cesse, rendait les journalistes indifférents sur le mensonge. S'il leur manquait par hasard une vingtaine de lignes pour completter leur feuille, ils ne se donnaient pas la peine de chercher des matières. Malheur au premier nom qui s'offrait à leur imagination. Un roman était trouvé, la feuille imprimée, et le mensonge en circulation. Marat avait été le grand créateur de ce procédé commode, et ses confrères en usai-

ent sans contrainte. Que le lecteur, assez heureux pour n'avoir pas habité Paris dans ces jours de colére, daigne s'arrêter un moment sur la maniére dont ces hommes procédaient, s'il veut se faire une idée du *calme* qui devait alors régner dans les ames. Je ne parlerai pas des grands articles de journaux, que la perfide malice, la rage concentrée, les intentions les plus perverses, travaillaient avec l'attention, l'art, et le talent que l'on n'apporte pas toujours à des ouvrages importants, et parmi les quels se confondaient une foule d'autres articles, où l'on appercevait les intentions patriotiques les plus pures, les plus sages, les plus droites ; heureux résultats de la minerve de quelques hommes sans ambition, dont la bonne foi se figurait que l'on ne devait écrire que pour éclairer et pacifier, et dont par conséquent les articles n'étaient jamais lus. Je parle simplement de ces impromptus aux quels tous les journalistes étaient et sont sujets. Ainsi par éxemple le journaliste Carra dine avec les députés Bazire et Chabot ; on avait bu et l'on buvait encore. Le prote entre : Il me faut quelques lignes.—Je n'ai rien ; que te donnerai-

je? Te voilà bien embarassé dit Chabot; donne lui du comité Autrichien. A la bonne heure. La plume est apportée; et Carra à moitié ivre, expédie quelques aménités à M. M. de Montmorin et Bertrand de Molleville. Ces ex-ministres n'acceptent pas le compliment. Carra est cité par eux devant le juge de paix Larivière. Il répond sans détour que ce qu'il a dit, il le tient des députés Merlin, Chabot, et Bazire. Le juge de paix, alarmé de la qualité des inculpés, s'adresse directement à l'Assemblée législative, pour savoir comment il doit se conduire. Elle passe à l'ordre *du jour*. Il en conclut que conformément aux principes, elle a voulu lui faire entendre que tous les citoyens étaient égaux devant la loi. Il se décide donc à se renfermer dans la loi, et lance un mandat d'amener contre les trois députés. L'Assemblée s'indigne de l'insolence. Décret d'accusation contre le juge de paix. Il est arrêté, et envoyé à Orléans, c'est-àdire à la mort. Et ce sont les législateurs d'un grand peuple dont les décrets frappent de mort un magistrat pour avoir suivi les loix qu'ils ont créées eux

mêmes. Les ministres n'obtinrent pas justice, le juge de paix périt, Carra demeura paisible, et les trois députés votèrent pour le décret. Jugez maintenant de ce que devait être le séjour d'une ville, où un citoyen, étranger souvent aux affaires et aux emplois, honnoré par sa conduite, renfermé avec sa femme, ses enfans, ses amis, n'était pas assuré si à chaque instant du jour son nom ne viendrait pas frapper l'imagination de l'un des cent journalistes de cette époque, et si faute de matiére il ne lui conviendrait pas, par la commodité d'un petit mensonge sans conséquence, de l'envoyer à la mort. Combien Marat ne s'est il pas donné de passe-temps semblables. J'en sais quelque chose pour mon compte ; heureusement pour moi, que sans doute Marat n'était pas en veine ce jour là.

Cette obscurité, dont les différents chefs de factions, enveloppaient leurs diverses espérances, s'épaississait chaque jour. On sentait bien que le dénouement approchait ; on ne devinait que trop quelle victime était menacée ; mais non la quelle des trois grandes factions en évidence aurait l'initiative, laquelle s'empa-

rérait de cette crise, la quelle en dirigerait les suites? tous les vœux de ce qui restait en France de sincéres amis de la patrie, et que ceux qui s'intitulaient patriotes par excellence appelaient par dérision les Modérés, se portaient vers la Gironde. On était sûr, que si cette faction ne respectait pas la monarchie, elle respecterait au moins le monarque, et l'on en était venu jusqu'à ce point de stupeur que l' intérêt que l'on prenait à Louis XVI, ne s' appliquait plus qu' à sa vie, et que tout ce que l'on pouvait lui ravir du reste, n' attirait pas pour ainsi dire la plus foible attention. Toutes les craintes au contraire étaient inspirées par les jacobins, dont l'éxistence était alors irrévocablement prononcée. On sentait que si le mouvement partait de ce centre, la perte du monarque était inévitable, et par contre coup celle de la France entiére. Quelques millions d'hommes en France étaient convaincus de cette vérité; et j'avoue que je ne concois pas encore, comment il ne se présenta pas un homme de courage, un homme de tête dans un moment semblable, à qui peut étre il eut suffi de quelques heures pour rassembler

autour de lui un noyeau de quelques milliers d'hommes. Il n'en eût pas fallu tant pour anéantir, sans verser même une goutte de sang, ces Jacobins et ces Cordeliers. Ils effrayaient les imaginations, par l'appareil de leurs faubourgs; mais ces faubourgs marchaient à leur voix, parcequ'îls ne marchaient contre personne; et si ils eussent pensé que des coups de fusil pussent les atteindre, toute l'éloquence des démagogues subalternes et salariés, ne les eut pas tirés de leurs maisons: et dans la journée terrible dont nous approchons, on ne verra les faubourgs que dans le lointain; sur le champ de bataille seront ces Marseillais, que personne ne connaissait, excepté les hommes de sang qui les avaient appelés. Si le bonheur eut voulu que cet homme de tête eut paru, si tout autre que M. de la Fayette eut tenté, par exemple, ce coup de main, ou qu'il n'eut pas été contrarié lui même par sa grande réputation révolutionnaire, que depuis trois ans chacun interpretait à sa maniére et toujours en perte pour la confiance, le monarque constitutionel était en un jour raffermi sur son trône, la liberté de la législature eut été ga-

rantie, la garde nationale réintégrée dans son énergie, le lâche Robespierre pour jamais relégué dans son obscure nullité, les portes des jacobins et des cordéliers murèes, et la France délivrée de ses oppresseurs. Restait après à marcher contre M. de Brunswick, et le Roi de Prusse; mais quand le français n'a à combattre que des ennemis étrangers, on peut s'en reposer sur lui. La providence ne le voulut pas ainsi sans doute. Il semblait que la révolution eut froissé déja de si près les interêts de chaque individu, qu'il en fut résulté une apathie profonde pour le sort de l'état, et que l'indiférence fut le seul sentiment de chacun pour la masse d'une société, qui ne vous offrait plus de protection ni dans vos biens ni dans votre personne.

L'Assemblée législative était bien loin de pouvoir extirper cette espéce de gangréne morale. Toujours menaçante, toujours terrible en discours, mais toujours foible, toujours nulle en actions, elle appercevait tous les dangers, et n'en conjurait aucun. Laissant empiéter chaque jour sur ses droits, elle semblait avoir l'œil constamment ouvert sur la résur-

rection de tous les esclavages, et n'appercevait pas celui que chaque jour on appesantissait sur elle. Déplorable jouet des caprices des Jacobins; complaisante éxécutrice de leurs funestes volontés; toujours plus abaissée sous l'ambition naissante de la commune de Paris; dupe même souvent de cette cour qu'elle abreuvait d'amertume, qu'elle avait par la plus impolitique imprudence avilie; au lieu de se grandir elle-même dans l'opinion de l'Europe en environnant d'une importance majeure ce pouvoir éxécutif, que la nature même de ses fonctions plaçait, hipothétiquement du moins, au dessous d'elle; puisqu'il n'agissait que d'après les lois qu'elle seule avait le droit de créer, et qui ne pouvait conséquemment accroître en prépondérance, qu'elle ne crût en majesté; on eut dit qu'à chacune de ses séances elle allait décider du sort des nations; mais c'était un vain airain sonnant; le *parturient montes* était le résultat de tous ces grands gestes; et par malheur encore trop souvent, ces Anthées fantasmagoriques semblaient n'allonger leurs énormes bras que pour embrasser des puérilités.

La garde du Roi n'avait point été recréee. La journée du 20 Juin avait repandu l'alarme. On avait décidé qu' un camp de vingt mille hommes serait formé près de Paris. Robespierre avait sonné le tocsin sur cette mesure. C'était des fers que l'on apportait au peuple; avec ce grand mot il en imposait toujours. Les vingt mille hommes ne paraissaient pas; et une pétition fut signée pour accélérer leur arrivée. Ce fut celle que l'on appela la pétition des dix mille. Eh bien! l'Assemblée législative qui sentait mieux que personne la nécessité de la présence de cette force armée, au lieu de prendre en considération cette pétition, s'appliqua au contraire à la repousser et à l'étouffer, dans la crainte d'effaroucher les Jacobins. D'un autre côté l'esprit de l' armée était allarmant. Les discours désorganisateurs de Robespierre, que l'on y répandait avec profusion, et les feuilles de Marat plus scélerates, en avaient banni la discipline; et le soldat que l'on entretenait chaque jour dans cette idée, qu'il était constamment trahi par ses généraux et ses officiers, s'abandonnait à l'insubordination la plus funeste à sa gloire.

et la plus contraire au succés des armes françaises. Le 14 Juillet approchait, et l'Assemblée législative au lieu de s'occuper sérieusement à réorganiser l'armée, à guérir le mal existant par des ordonnances sévéres, à rétablir la confiance entre les chefs et les subalternes en éloignant tous les hommes étrangers à l'armée que le jacobinisme y entretenait, et en interdisant rigoureusement la lecture de ces écrits dangereux, et d'une foule d'autres rédigés dans le même esprit, embrasse une chimére ridicule, et se persuade tout-à-coup qu'elle va trouver dans l'enthousiasme des hommes qu'elle va appeler à la fédération tous les élémens nécessaires pour remplacer l'armée, dont elle est non seulement mécontente, mais qu'elle est assez foible pour redouter; et comme si elle se fut fait elle même un jeu d'amortir, en éxagérant les inquiétudes, l'enthousiasme qu'elle prétendait allumer, elle proclame tout-à-coup la patrie en danger. Mais par une de ces bizarreries qui n'appartienent vraiment qu'aux révolutions, c'est qu'à cette fédération, ce ne furent ni les dangers de la patrie, ni l'héroisme militaire, dont les

fédérés s'occupérent: et cette fête, célébrée l'année précédente sous les auspices de la gloire, de la concorde et de la véritable grandeur, cette année dégénéra en une misérable bouffonnerie jacobine, qui compromit tout à la fois et la dignité de la législature, et celle du monarque dont les jours y furent menacés, et celle du peuple même que l'on annonçait être le roi de la fête.

On se rappéle que le département de Paris, mécontent de l'insouciance que Pétion avait temoignée le 20 Juin, du peu de soins qu'il avait mis à comprimer le mouvement populaire, et à assurer la tranquilité des Thuileries, de la lenteur enfin qu'il avait apportée à se rendre auprès du roi, avait destitué ce maire, honnête homme cependant, mais qui dans ce moment de crise s'était montré au dessous de sa place. Les Jacobins n'aimaient pas Pétion parcequ'ils ne le regardaient pas comme assez chaud. C'était l'expression du jour. Mais il leur était nécessaire parcequ'il avait la faveur du peuple; et qu'en le sacrifiant c'était s'exposer eux-même à se dépopulariser. Il disposait à son gré des assemblées de section,

et dans le grand mouvement qu'ils préméditaient, on sent combien il était important de ne pas s'aliéner de ce grand régulateur de ces espèces de quartiers-généraux du peuple. La réintégration de Pétion fut donc demandée à grands cris aux portes, et jusque dans les tribunes de l'Assemblée législative; et ne déviant jamais de sa faiblesse ordinaire, elle céda, et l'arrêté du département fut cassé. Le 14 Juillet ne fut donc plus la commémoration d'un grand événement national, le jour solemnel où les français devaient à perpétuité renouveller le serment de défendre leur liberté, et de demeurer invariables dans la fidélité et l'obeissance à leur charte nouvelle; ce fut tout simplement la fête d'un maire de commune: et dans ce jour mémorable, le peuple français, qui dans tous les temps n'eut pour devise que *Honneur et Patrie* n'en porta point d'autre que *vive Pétion*, ou *Pétion où la mort;* et tels étaient les misérables intérêts dont on occupait le peuple, tandis qu'on caressait son oreille orgueilleuse, par les titres de maitre du monde et de peuple souverain. Quand je vois ces factieux amuser le peuple

avec d'aussi ridicules marotes, je crois voir l'insensé Charles VI. que ses oncles criminels amusaient avec des chiffons de carte, pendant qu'ils incendiaient son royaume.

Louis XVI. parut à cette fédération, mais dans quel état? Sombre, triste, abattu; les anxiétés de son ame se peignaient sur sa figure. Il n'avait d'autre faste que celui du malheur. Le silence, la consternation indiquaient seuls la place où gissait la royauté. Il suivait la pompe de Pétion, confondu presque dans la foule, dont l'insolente licence insultait à son infortune. Que dis-je insolente? peut-être eut elle été criminelle, si quelques bataillons de Gardes-Suisses n'eussent maintenu la distance.

Quoique tant de simptomes alarmants semblassent annoncer de l'audace dans les chefs des diverses factions, la timidité cependant était partout; et ce qui le prouve, c'est que jamais l'intrigue ne fut plus active. On aura peine à croire dans la postérité, que la cour s'abandonnait alors aux conseils de Danton et de Fabre d'Eglantine; que ces hommes obtenaient du gouvernement des

sommes considérables prises sur la liste civile pour les employer, disaient-ils, à enlever aux Girondins les Fédérés et les Marseillais dont on annonçait déja l'arrivée ; et qu'il ne soit pas venu dans l'idée du ministére éxécutif de leur faire cette question si naturelle : Mais quand vous les aurez enlevés à la Gironde, que comptez vous en faire ? Il n'en est pas moins vrai que les Jacobins et les Cordéliers, suivant leur tactique perfide, étaient convenus par un traité secret avec les Marseillais qu'ils se feindraient appelés à Paris par la Gironde, tandis qu'ils n'agiraient effectivement que sous les ordres des Cordéliers. La Gironde avait éventé cette convention tacite, et pour la déjouer, avait fait insinuer aux Fédérés de s'annoncer comme venant à Paris pour renverser le trône ; espérant toujours en accumulant les terreurs dans l'ame du roi accélérer l'abdication. Si cette abdication arrivait, les Jacobins étaient vaincus. La présence des Marseillais devenait inutile, et puisqu'ils affectaient de marcher par les ordres de la Gironde, elle serait libre alors de les retenir loin de Paris ; ce que les Jacobins n'oseraient contrarier, puisqu'ils affectaient eux

mêmes de répandre partout, que ces brigands du Midi étaient appelés par la Gironde. Quand aux constitutionels, placés entre ces deux colosses, avec bien moins de force, ils étaient plus timides encore. Ils ne marquaient plus guère que par quelques discours, dont la sagesse et la vérité des principes tranchaient avec l'éxagération de ceux de leurs adversaires; et la seule utilité dont ils fussent à cette époque, c'est que se jettant toujours du côté ou ils appercevaient un peu de rapprochement vers la raison, ils rendaient ainsi du moins un peu plus rares les déterminations extravagantes. On voit par cette circonspection que les deux grandes factions n'avaient pas vaincue peu de jours même avant le jour fatal, que l'une et l'autre n'avaient point encore pris un parti décisif; que les Girondins voulaient éviter la secousse, et que les Jacobins n'osaient pas encore la hasarder. Quoiqu'il en soit, plus le temps s'avançait, plus l'espérance de l'abdication devenait illusoire; soit que l'infortuné Louis XVI. prit une confiance déplorable et peu digne de lui, je le dis avec franchise, dans l'appui et les promesses de

Danton ; soit plutôt que par un sentiment plus royal, il crut que la religion même lui deffendait de désemparer du poste où Dieu l'avait placé, dut-il lui en coûter la vie. Aucun de ses discours, aucune de ses actions ne permettait donc pas de prévoir qu'il lui vint jamais la pensée de prendre ce parti. La Gironde en conséquence changea tout à coup de batterie, et mit en avant la déchéance. Robespierre sentit le coup et opposa à cette attaque dangéreuse pour les Jacobins, la première idée d'une Convention ; il avança qu'il n'appartenait qu'au peuple de prononcer sur la royauté, et demanda la convocation des assemblées primaires ; et comme si les éléments du trouble n'eussent pas été déja assez multipliés, Pétion s'avisa de mettre toutes les sections de Paris en permanence, et de les engager à délibérer sur les dangers de la patrie ; et peu de jours après croyant favoriser les projets de la Gironde il vint à la barre de l'Assemblée, présenter une adresse ou mémoire, dans lequel ces mêmes sections déclaraient que Louis XVI. avait perdu la confiance du peuple. Lorsque l'on hasarde une semblable levée de bouclier, il faut avoir

la certitude de n'être pas démenti. Pétion avait trop compté sur son influence. Cette démarche de Pétion ne fut pas plutôt publique, que plusieurs sections se réunirent, protestèrent formellement et à l'unanimité contre l'opinion qu'on leur prêtait, et apportérent ces protestations à la législature. Ce fut l'instant où le nom de la section des Filles St. Thomas, si célèbre depuis sous celui de le Pelletier, commença à paraître avec éclat dans l'histoire de la révolution. Cette imprudence de Pétion donna, pour ainsi dire, le signal de la guerre civile. Le nombre des sections qui avaient adhéré au sentiment exprimé dans l'adresse, ajoutait du poids à l'opinion de la Gironde, sur la nécessité de prononcer la déchéance. Le nombre de celles dont les protestations étaient connues, fournissait matière aux jacobins et aux cordeliers pour augmenter le trouble et la discorde. Ils se présentaient en force dans les sections dissidentes. Là, des combats se livraient, et le champ de bataille restait à ceux dont le cœur était moins ètranger aux attentats. Ainsi d'un côté la Gironde espérait profiter de l'étourderie de Pétion pour accé-

lérer le décret de déchéance, et empêcher l'insurrection prévue et redoutée ; tandis que de l'autre les Jacobins essayaient également de la mettre à profit, en accroissant l'exaspération des esprits, pour accélérer l'insurrection qu'ils désiraient et diminuer l'odieux qu'elle répandrait sur eux, en l'imputant à la volonté bien prononcée du peuple. Le gouvernement commit une grande faute de ne pas en profiter lui même pour se sauver. La plus légère démarche eût appellé autour de lui les sections protestantes. Il s'en fut fait un rempart contre ses ennemis ; et il est très-douteux que si le moment fut venu de combattre, les sections dont Pétion avait présenté le vœu prétendu à la législation, eussent tiré l'épée pour le soutenir. Ceux à qui l'esprit du peuple de Paris est connu, savent très-bien qu'aucune menace, aucun discours extravagant, aucune exagération révolutionnaire ne lui coûtent, lorsque rassemblé par grandes portions, soit dans une église, soit dans une salle quelconque, il lui est loisible, à l'abri du danger, de vociférer tout à son aise ; ce que dans la révolution il appelait délibérer. Mais de là à

l'exécution il y a bien loin. S'il eut vu seulement un quart des sections entourer Louis XVI. ce grand zèle pour les Jacobins se fut appaisé à l'instant de se battre. Les souvenirs de la famille, ceux des intérêts du commerce et des enfans, la certitude de rencontrer des parents, des amis, des associés, des chefs d'atelier utiles aux différens genres de profession, eussent parlé plus haut que les perturbateurs; et sans révoquer en doute la bravoure du peuple de Paris, il faut convenir que partout on balance long-temps avant d'aller combattre une partie de la population de la ville où l'on a pris naissance; et en pareil cas, à Paris plus que partout ailleurs, la plus légère circonstance suffit pour arrêter une insurrection, même préparée. Un soir on s'attendait à un mouvement; le tocsin avait même sonné dans quelques clochers: vers les dix heures du soir, Manuel, alors procureur de la commune, ouvre sa fenêtre: "Il pleut, il n'y aura rien:" et il n'y eut rien. Il connaissait les Parisiens.

On peut juger, d'après la situation où se trouvait Paris, et parconséquent la France, que les nobles et réels amis de la liberté,

et ceux également purs de la royauté, s'il est vrai que l'on veuille établir une distinction entre ces deux opinions, étaient les véritables victimes de ces factions. C'était à leurs yeux également un crime d'aimer et la liberté et la royauté. Il en existe encore de ces hommes de la révolution. Je les connais. Il ne manqueront pas de dire que celui qui blâme leurs fureurs est un ennemi de la liberté. Mais l'amour de la liberté consiste-t-il à préconiser des tyrans, ou consiste-t-il à protéger leurs fureurs ? N'était-ce pas le comble de la dérision, d'entendre le mot de liberté sortir sans cesse de la bouche de ces hommes toujours armés de massues, de sabres, et de poignards, pour assommer, taillader et égorger ceux qui leur opposaient la plus légère objection ; de ces hommes qui se présentaient dans des sections étrangères à la leur, et prétendaient forcer les citoyens à penser comme eux, sous peine d'être massacrés. Si ce sont là des amis de la liberté, j'appelle cela, moi, des fauteurs de l'esclavage le plus odieux, et ceux qui le détestaient, ceux-là, sans contredit, étaient les vrais amis de la liberté. Eh fut-il jamais

de temps où ils furent plus oprimés? Faisaient-ils plus de grâce aux amis purs de la royauté? et quelle est donc la liberté d'un pays où l'homme n'a pas le droit de dire, sans être occis, qu'il croit tel gouvernement préférable à tel autre, ou qu'il juge que la liberté n'est pas incompatible avec la royauté? Comment! n'avoir ni le droit de penser, ni le droit de parler, ni le droit d'écrire, ni le droit d'agir, voilà ce que l'on appellerait liberté? et si l'on s'avisait de dire que ce n'est pas là liberté, on serait frappé au nom même de liberté, et on serait traité de vil esclave, si l'on prétendait que ces prétendus hommes libres ne sont que des assassins? Eh bien! si telle est aujourd'hui l'opinion des malheureux humains, ô liberté sainte! ô liberté que Caton honora par tant de vertus, exile toi ponr jamais d'une terre où il faut être le tyran de ses frères pour prouver que l'on t'aime; où il faut opprimer toutes les pensées pour que tu sois révérée; où il faut renoncer à toute humanité, à tout attachement, à tout principe de famille, d'administration, de gouvernement, à

tout amour des arts, des sciences, des lettres, pour que tu règnes.

Voilà cependant cette liberté telle que l'entendaient les hommes dont les volontés faisaient alors mouvoir Paris, et par conséquent la France à leur gré. Les massacres pour et contre se multipliaient dans le midi. A Arles, le sang coulait au nom du jacobinisme; dans l'Ardèche, au contraire, le royalisme exerçait ses représailles. M. du Saillan était à la tête des contre-révolutionnaires. Mais il manquait à cet homme de courage les qualités d'un chef de parti; il ne sut pas mettre à profit tous ses avantages, et ses efforts eurent peu de succès.

Cet horizon orageux s'épaississait de jour en jour. L'autorité devenait à chaque instant plus foible et moins respectée. L'anarchie régnait dans la capitale; l'Assemblée législative oubliant qu'elle pouvait elle-même en devenir la victime, semblait se plaire à l'accroître, et à encourager la multitude à mépriser les ordres du gouvernement. Les Féderés s'entretenaient publiquement de leur projets sinistres. Sois-

sons leur avait été assigné pour le lieu de leur réunion : la fédération était passée; leur présence n'était plus nécessaire à Paris ; et malgré les ordres réiterés du ministre de retourner au quartier de leur rassemblement pour regagner ensuite leurs diverses contrées, aucun n'obeissait. Louis XVI. après le 20 Juin avait ordonné la fermeture du jardin des Thuileries, et cette mesure n'avait rien que de convenable. L'Assemblée affecta de le faire remarquer en ordonnant que la terrasse des feuillans par laquelle la plus part de ses membres se rendait à la salle fut ouverte au public. Elle devint la galerie de tous les satellites des jacobins, et de tout ce que la populace offrait de plus insolent et de plus insubordonné. Toute cette tourbe affecta de trancher de la dignité et de regarder au dessous d'elle de descendre dans le jardin ; et un ruban tri-color qu'elle étendit dans toute la longueur de cette immense terrasse fut l'unique et frêle barrière qu'elle opposa aux indiscrèts, et qu'elle mit de l'orgueil à ne pas franchir ; et tant il est vrai qu'il est impossible de prévoir jusqu'a quel point de telles circonstances peuvent entrainer les hommes

mêmes les plus sages à des abbérations d'esprit que l'on aurait crues impossibles, j'ai entendu cent fois citer ce prétendu respect pour ce ruban comme le plus grand effort de la vertu du peuple. Eh! qu'était ce dans le fond? une misérable et pauvre jonglerie dont l'unique but était de faire une insulte au monarque. Il me semble voir ces petites filles qui mettent leurs poupées en pénitence, et lui tournent le dos quand elles sont en courroux pour leur apprendre à vivre. On avait attaché de distance en distance à ce ruban des écriteaux sur lesquels on lisait ce refrein d'une chanson à la mode alors: *N'allez pas, n'allez pas dans la forêt noire.* La forêt noire! helas! les véritables brigands de la forêt noire arrivérent sur ces entrefaites, et c'étaient les Marseillais.

Ils étaient cinq cents. La terreur les précédait. Ils marquérent leur entrée par un excès. Les jeunes gens à cette époque portaient au col des mouchoirs de couleur noués d'une certaine façon, qu'ils appellaient *Shals.* Ces Marseillais en traversant la ville pour gagner leur cazerne, remarquérent ces shals. Ils leur déplurent sans doute. Ils les arachérent

grossiérement à tous ceux à qui ils en apperçurent, et les mirent dans leur poche, par droit de conquête sans doute. A peine furent ils débarassés de leur sacs, qu'ils se rendirent aux champs élisées, et inondérent les cabarets. Les grenadiers de la garde de Paris en occupaîent un ou ils s'étaient réunis dans un banquet. Les Marseillais s'établirent dans le plus voisin, dont Sansterre, Rosignol, Lazouski, Westerman et les autres aides de camp de Danton et de Marat, leur faisaient les honneurs. Les grenadiers Parisiens dans leurs *toasts*, faisaient entendre souvent les cris en usage depuis trois ans *Vive la Nation, Vive le Roi!* Ces cris outragent les Marseillais. Ils ont juré sans doute que ni la nation ni le roi ne doivent vivre. Ils tirent le sabre, et fondent à l'improviste sur les grenadiers. Le combat s'engage. La populace jacobine s'unit aux brigands voyageurs. Le sang coule. Le nombre accable les grenadiers. Ils se dispersent. Un d'entre eux, de la section des filles St. Thomas, se défendit long-temps. Grièvement blessé, couvert de sang, il gagne en combattant toujours une maison particulière.

Il se nommait du Hamel. Les Marseillais l'y poursuivent, brisent les portes, l'atteignent, et se retirent en célébrant leur victoire. La terreur se répandit par tout, et dès le même soir une foule de citoyens s'enfuit de Paris. Cette désertion continua les jours suivans.

Communément les grandes conjurations se traitent dans l'ombre; celle-ci fait exception à la règle. Elle était publique. On n'ignorait que le jour on elle éclaterait, et le choix de ce jour était l'objet des délibérations du conciliabule des chefs. Il se tenait à Charenton, là se rendaient Danton, Collot d'Herbois, Billaud de Varennes, Fabre d'Eglantine, Hebert, Vincent, les chefs des Marseillais, et nombre d'autres hommes de cette trempe. Il est difficile de déshonorer la lâcheté, c'est un secret que Robespierre a connu seul. Il ne se rendait que furtivement, que déguisé, qu'à l'abri des plus viles précautions à ces conseils, ou les autres apportaient toute l'audacieuse témérité de leur caractère. Il s'y plaçait dans un coin, n'hazardait son avis qu'en tremblant, ne le prononçait qu'à voix basse; et de voir dans la suite, toute la tyrannique puissance qu'un

aussi méprisable Thersite exercait et exérça long-temps sur ces hommes, dont le courage avait dans sa férocité même quelque chose d'imposant; de voir ce Robespierre dans la profondeur de sa bassesse les envoyer dans la suite à la mort comme de vils troupeaux quand leurs crimes eurent cessé de lui être utiles; c'est un phénomène qui ne se reverra plus, que l'on ne croira pas dans l'avenir et qui cependant n'en est pas moins vrai. On hésitait encore sur le pretexte à donner à l'insurrection. "Vous manquéz de pretexte, s'ecrie "Chabot. Je vais vous en fournir un. Je "sors, il est nuit, suivéz moi dans une rue "déserte. Poignardés moi ou je me poignarde "moi même. Dites ensuite que la cour a "payé des assasins pour me tuer. Prenéz "mon corps sanglant; promenéz le dans Paris, "appeléz le peuple à la vengeance. Il vous "suivra, et marchéz aux Thuileries." C'est plus que du fanatisme. C'est de la rage. Ce Chabot l'eut fait.

Croirait-on que la cour entourée depuis si long-temps de dangers n'avait pas organisé près d'elle une police secrette, active et fidèle, ca-

pable de la tenir au courant de toutes les machinations de ses ennemis. Elle vivait à cet égard dans une insouciance impossible à concevoir, et l'excês de son incurie ne peut-être comparé qu'à l'excès de la témérité de ses oppresseurs. Elle dormait tranquilement d'après les rapports qu'on lui faisait sur ce qui se passait dans les conseils des conjurés, et peut-être était elle la seule à ignorer quelle recevait ces rapports d'hommes vendus eux mêmes à la conjuration ; ce fut ainsi que par sa faute elle n'eut aucune connaissance que trois fois de suite le jour pris pour l'exécution fut changé. Dabord le 1er. Août fut choisi ; ensuite elle fut remise au 6 ; et enfin le 10 elle eclata. Aucun systême de défense n'avait été arrèté ; les gardes Suisses dont la majeure partie était aux casernes de Courbevoye, quelques compagnies de gardes nationales, les débris des gardes du corps dont la dissolution s'était opérée il y avait quelque temps, un petit nombre de nobles isolés, qui se trouvaient encore à Paris, voila les faibles défenseurs que les circonstances pouvaient ranger auprès du roi, et j'ai fait remarquer plus haut avec qu'elle insouciance on

laissa échapper l'occasion d'appeler autour de lui une force capable de le garantir des maux que l'on amassait sur sa tête.

La Gironde était mieux informée des résolutions diverses des Jacobins. Elle avait longtemps compté sur l'abdication. Détrompée de cette esperance, elle s'était rejettée sur la déchéance, et l'avait poursuivie avec véhémence. La proposition faite par Robespierre de convoquer les assemblées primaires, pour former une convention, lui fit prendre une autre marche et mettre plus de modération dans ses poursuites pour ne pas s'aliéner le parti constitutionel, et se trouver seule entre eux et les Jacobins. Lorsqu'elle reconnut qu'il était désormais impossible d'empècher la conjuration d'éclater, elle se flatta, je ne sais trop sur quel fondement, de s'emparer de ce mouvement et d'en diriger les suites. Cette confiance approchait du ridicule; on ne peut guére l'imputer qu'à cette espèce de jactance, caractère particulier à cette faction, qui lui persuadait constament que rien n'était impossible à ses talens, et qu'elle pouvait toujours tout ce qu'elle voulait. Plus l'instant fatal approchait

plus elle eût du s'appercevoir de la diminution de son influence, même sur l'Assemblée. Elle avait senti depuis long-temps que tant que la Fayette existerait le parti constitutionel aurait toujours une sorte de consistance, et que tant qu'il ne serait pas abattu il serait difficile de réussir à prononcer la déchéance; depuis plusieurs jours elle poursuivait donc avec acharnement le décret d'accusation contre la Fayette, et en cela seul réunie d'esprit avec les Jacobins, elle se flattait de l'emporter. La séance du 8 Août fut consacrée à cet objet. Toutes les forces des constituans se réunirent pour défendre et soutenir leur général. Ils ne s'effrayérent ni des malédictions dont les tribunes les accablaient, ni de la violence des discours de leurs adversaires. Les deux côtés déployérent toutes les resources que l'audace leur avait données. Il n'est point de spectacle dans le monde plus étonnant que ces luttes mémorables que quelquefois les différentes législatures ont offert; et, je ne crains pas de le dire, c'était là qu'il falait venir pour voir l'homme dans toute son horreur, et dans toute sa sublimité. Trente orateurs peut-être furent

entendus pour et contre. L'indignation les animait; qu'on juge de l'éloquence. Enfin les constituans l'emportérent. La Gironde dans sa fureur invoque l'appel nominal. C'est un épreuve terrible pour les hommes timides. La publicité des noms assure les dangers. Elle essaya cette resource dernière. Elle lui fut infidèle. La Fayette fut absous par 446 voix, contre 224. Comment la Gironde ne concevait elle pas que perdre la Fayette c'était commencer le procès de la révolution? Ses courageux défenseurs coururent vingt fois risque de la vie en sortant de la salle. Les gardes les sauvérent à peine de l'aveugle fureur des sicaires. Dès le lendemain les perfides Jacobins firent afficher l'appel nominal.

Le 9 la séance fut plus orageuse encore. L'aspect de Paris inspirait la terreur. La plus part des boutiques étaient à moitié fermées; les marchands, leurs commis, au lieu de s'occuper de leurs travaux ordinaires, étaient sur le seuil des portes, causaient d'un air alarmé ou regardaient avec inquiétude dans la rue. Des groupes encombraient les portes de presque tous les cafés. Les passants s'arrètaient un

moment, prêtaient l'oreille à ce quê quelques personnes placées dans le centre de ces grouppes disaient, souvent à voix basse, et avec une sorte de sombre circonspection. Partout les ouvriers étaient absens des ateliers ; on les rencontrait sur les quais, à la descente des ponts en pelotons nombreux, l'alarme dans les yeux, s'abordant sans se connaître, s'interogeant avec incertitude, cherchant à se pénétrer avant de se rèpondre, se portant avec rapidité vers le premier homme qui s'arretait aux environs, et l'entourant avec une curiosité avide, si par hasard, il prenait la parole. Peu de voitures de roulage; encore moins de voitures de place; pas un carosse. Un peuple immense était rassemblé sans motif et sans objet sur la place de la maison commune, épiant le passage des magistrats, les arrètant souvent, les interrogeant sans savoir ni pourquoi ni sur quoi, courant à la rencontre des ordonnances, des messagers, des moindre estafettes qu'il en voyait descendre, s'ouvrant pour les laisser passer, les regardant s'éloigner en interpretant de mille manières les missions dont on les supposait chargés. Dans la circulation des hommes

armés, remarquables par leur accent étranger, et quelque fois aussi par leur aspect hagard et féroce. La cour des Thuileries déserte, gardée par la fermeture de ses grilles, par des sentinelles dont l'active attention avait le caractère de la défiance plus que celui de la vigilance. Sur la terrasse des feuillans, à la porte de la salle des législateurs, dans les tribunes de l'Assemblée, des Fédérés armés; presque tous les sinistres Marseillais, bardés de pistolets, de sabres, de poignards; et puis des milliers de ces femmes exécrables, étrangères à leur sexe, étrangères à l'humanité, et dont la langue infatigable et véloce vomissait le conseil des crimes, leur confiance dans le crime, et les bénédictions pour le crime. Parmi les Députés enfin, les glaives presque levés, les partis en présence, se mésurant de l'oeil, se menaçant du geste, se heurtant de personnalités, et d'injures. Tel était Paris, tel était le sénat. Vaublanc, Dumolard, Beugnot et nombre d'autres, demandaient vengeance des insultes que la multitude leur avait fait éprouver la veille. Ils racontaient leurs dangers. Ils montraient les traces des coups quils

avaient reçus. L'indifference les écoutait; la froide ironie, le sarcasme sanglant, les imputations calomnieuses, voila les réponses de leur collegues. Roederer arrive, il s'ecrie : " Il " n'y a pas un moment à perdre. Législateurs! " C'est pour demain. Ce soir les sections se " déclarent en insurrection, jusqu'a ce que " vous ayez déclaré la déchéance. A minuit " le tocsin sonnera. Vous entendrez la gé- " nérale. Les faubourgs sont soulevés; les " Fédérés, les Marseillais, marcheront à leur " tête. Le maire de Paris se tait cependant. " Le département n'en reçoit aucun avis, au- " cuns renseignemens; toutes nos lettres sont " sans reponse. Hâtéz vous, assuréz votre in- " dépendance, sauvéz le roi des dangers qui le " menacent. Comptéz sur notre zèle, notre " fidélité, notre courage. Nous suivrons la loi, " mais donnés nous des forces." Vaublanc vole à la tribune. " Qu'un décret éloigne à " l'instant ces Marseillais, ces Fédérés. Gua- " det la suivi, il l'en precipite. Quoi? les " chasser! quoi! les défenseurs de la patrie! " ceux qui nous entourent d'un dévouement si " sublime? Ce n'est pas de ce côté qu'il faut

" craindre les poignards. Les poignards à
" craindre sont ceux d'une faction qui sait les
" diriger dans l'ombre. Nomméz la, s'écrie
" t'on. C'est celle qui vient de faire triompher
" un général rebelle, qui a dicté ses péti-
" tions, qui protegéa son audace, qui sou-
" tient une cour perfide, qui dans ce moment
" même conspire contre les amis de la pa-
" trie, et qui lui a vendu le sang du peuple."
A cette violente sortie, tous le côté droit se léve. L'indignation éclate dans tous les mouvemens. La fureur est partout, le desordre est au comble. L'Etat a le pied dans la tombe; et le temps se dépense en menaces, en injures, en reproches, en outrages. Nulle mesure n'est arrêtée; nulle précaution prise; le soir arrive. On se sépare. On se convoque pour la nuit même.

Aux Cordeliers, autre scéne. C'est là le foyer de l'insurrection; là sont les Marseillais, là tous les chefs, là Westerman le général du lendemain, là Danton tonnant à la tribune, retraçant tous les crimes de la cour, aigrisant s'il est possible encore la sanglante rage des conjurés. A onze heures l'insurrection est

proclamée. Robert, Chabot, Camille, Fabre, vingt autres, parcourent les autres sections. Des municipaux insurrectionaires sont nommés. Ils partent pour la maison commune. Le tocsin sonne, les canons sont trainés. Le soleil revient; tout Paris est debout. L'audace, et la crainte, sont partout.

Mais la cour? C'était l'azile de toutes les anxiétés. La Reine seule montrait de la fermeté, du courage, de la sérénité même. Mais qu'elle nuit pour cet infortuné monarque! Un peu de résolution l'eut sauvé; il n'en eut pas. Il jugeait de sa foiblesse par le petit nombre de défenseurs dont il était entouré, quand il eut dû juger de sa force par la puissance de l'opinion, des habitudes, des préjugés enracinés. Il s'abattit, avant qu'on l'abattit. Il avait près de lui quelques uns de ces grenadiers, irrités contre les Marseillais, et que leur vengeance personnelle animait; quelques compagnies de garde Suisses; quelques amis épars que l'instant avait appellés près de lui. Le vieux Maréchal de Mailly fut mis à leur tête. Croirait on que la jalousie des préséances put dans des momens semblables occuper encore les esprits?

Les grenadiers virent d'un mauvais œil l'accueil que Louis XVI. faisait à quelques nobles. La Reine s'en apperçut, et avec un adresse admirable ramena le calme dans les esprits. Roederer s'était rendu au palais. Il engagea le roi à passer la revue des bataillons voisins. Petion parut également. On s'empara de sa personne; on voulait le garder en otage; l'Assemblée informée de son danger ordonna par un décret qu'il se rendît à la barre, on n'osa le retenir, il partit. La revue ne fit qu'ajouter aux alarmes du roi. Les regards, les propos l'intimidérent. Il prend alors son parti, il part pour aller se réfugier dans l'assemblée. Son épouse, sa soeur, sa fille, son fils, madame de Tourzel le suivaient. La Reine en descendant le grand escalier lui criait; Sire! Sire! montéz à cheval. Il fut sourd. Il lui fallut traverser une foule qui l'accablait d'outrages. *La mort, la mort,* ces mots affreux frappent souvent son oreille. Roederer, et quelques membres du département le précédaient; les gardes écartaient avec modération la foule quand elle cherchait à le presser de trop près. L'Assemblée législative envoya une

députation à sa rencontre. Il entra. A la vue de ce monarque dont les chagrins ont flétri la jeunesse, à la vue de la fille de tant de Césars, de cette famille désolée, de l'enfant des rois qu'un grenadier apporte dans ses bras, la respectueuse pitié imposa silence aux passions ; tant l'infortune est auguste. Le roi se plaça à côté du président, c'était Vergniaux. Il prit la parole avec assez de calme. " Messieurs, dit il, je viens ici pour prévenir un " grand crime. Je me croirai toujours en li-" berté au milieu des réprésentans de la na-" tion. J'y passerai la journée." Vergniaux lui répondit. " Sire, l'Assemblée nationale " connait ses devoirs. Elle regarde comme " l'un des plus chers le maintien de toutes les " autorités constituées. Elle demeurera ferme " à son poste. Nous saurons y mourir."

Ces égards durérent peu. Un député, un méchant, ou simplement un étourdi peut-être, observe que la constitution ne permet pas que l'assemblée puisse délibérer en présence du roi. Aussitôt vingt voix réclament pour le maintien de la constitution dans le lieu même ou depuis tant de mois on en dé chirait chaque

jour les feuillets. Il faut que Louis XVI. descende de sa place, et on le relégue lui et sa famille dans une tribune particulière consacrée aux journalistes. Cet affront commença la longue liste de tous ceux dont on l'abreuva pendant cette longue journée.

Le bruit de sa retraite à l'Assemblée nationale se répandit en peu de temps dans Paris, et des émissaires affidés aux conjurés coururent l'annoncer à Danton. Son premier mouvement en apprenant cette nouvelle fut de s'écrier, "Tout est perdu." Ce mot si extraordinaire, et que peu de personnes ont connu, a besoin d'explication. Il faut que l'on sache sur qu'elle espérance coupable se reposaient les conjurés. Ils voulaient la chute du roi. Ils voulaient sa mort peut-être. Mais ils ne la voulaient, ni par l'assasinat dont le crime odieux eut rejailli sur leur tête, ni par l'échaffaut, qu'ils n'étaient pas certains de pouvoir dresser pour lui. Ils connaissaient la foiblesse du monarque, mais ils se flattaient que soutenu par les conseils qu'en cette circonstance on ne manquerait pas de lui donner, et que sacrifiant sa répugnance pour l'effusion du sang au

sentiment de sa propre gloire, il se présenterait au combat, et que dans les chances de cette mêlée, la mort pourait l'atteindre, ou la défaite le forcer à fuir. S'il périssait, alors on imputait ce massacre au sort des armes, et ils étaient innocens de ce grand crime. S'il fuyait, c'était lui qui renonçait au trône; on l'accusait de s'être battu contre son peuple; par ce seul fait on le déclarait indigne de rêgner, et l'on était justifié aux yeux de la France et des nations. On aurait dit que le peuple s'était soulevé contre son perfide despotisme qu'il avait voulu soutenir à main armée, et que le ciel avait prononcé contre lui. La démarche du roi, brisait toutes ces combinaisons; elle remettait en question, ce que l'on croyait décidé, et l'exclamation de Danton alors n'avait rien que de naturel. Les vainqueurs restant maîtres du champ de bataille, soit par la mort, soit par la fuite du roi, les conjurés restaient également maîtres de la suite des événemens. La Gironde était anéantie par ce que le succès eut été obtenu sans qu'elle y eut pris part; et qu'elle n'aurait rien eu à prétendre. La république était pro-

lamée, organisée, gouvernée au gré des chefs
e la conjuration; et Girondins, constituans
t royalistes ployaient sous leur puissance.
Mais la retraite du roi ouvrait une série inat-
endue de chances nouvelles. Il s'était remis
ui même entre les mains de la Gironde; pour
'emparer des événemens elle pouvait se réunir
ux constituans, qui brulant de sauver le roi
ui auraient donné une majorité considérable,
u'il serait devenu plus difficile de terrasser.
'on souléve bien le peuple une fois, mais non
as tous les jours. Quand il est refroidi la
aison reprend son empire, et alors il pése de
ang froid ses intérêts. Telles furent les re-
éxions que Danton fit à l'instant, et qui lui
rrachérent ce mot que le lecteur n'aura pas
u sans surprise.

Maintenant je dois lui dire comment cette
actique est parvenue à ma connaissance. Fai-
ant le service comme tous les citoyens, j'étais
aporal de ma section, et de garde la nuit du
au 10 Août. Vers les huit heures du matin
e 10, l'officier du poste me remit un billet
acheté, et m'envoya en ordonnance le porter
Danton, qui demeurait cour du commerce

section des Cordelièrs. Il me fit entrer dans son cabinet, et me pria d'attendre un instant qu'il eut fait sa réponse. Il l'écrivait encore, lorsqu'un homme que je n'ai vu que cette senle fois, parut et lui annonça la nouvelle de la retraite du roi. "Tout est perdu" fut comme je l'ai dit plus haut son premier mot. Quelqu'étonnement que cette phrase me causât je me gardai de le faire paraître. Danton se fit raconter de quelle manière cela s'était passé ; ensuite il déchira le billet qu'il avait commencé, en écrivit un autre, le cacheta, me le remit, et je le quittai.

Je me gardai bien de parler à personne de ce que j'avois entendu. La terreur qui dès lors commencait à s'établir répandait déja dans les esprits une défiance pénible mais dont la nécessité se faisait sentir ; mais je conservai cette phrase profondément gravée dans ma mémoire. Ce ne fut que nombre de mois après que me trouvant tête à tête avec Collot d'Herbois, après la mort de Danton, je lui parlai de cette phrase, et qu'il m'expliqua le mot de cette énigme tel que je viens de le rapporter. Cette explication ne peut-être

douteuse puisqu'il était lui même un des chefs de la conjuration, et qu'à cette époque le roi n'existant plus il n'avait aucun intérêt à déguiser la vérité, sur tout à moi qu'il connaissait pour avoir sollicité l'appel au peuple.

On ne peut se dissimuler qu'il fut des hommes dont les opinions et la conduite furent telles en révolution que c'est un devoir pour ainsi dire d'expliquer la nature des liaisons que l'on eut avec eux ; et certainement Collot d'Herbois fut un de ceux là. Personne n'ignore que Collot fut long-temps comédien, et mérita la qualité d'auteur par plusieurs ouvrages de théatre. Il resta pendant plusieurs années attaché au spectacle de Bordeaux, avant la révolution. Le régiment de Bretagne infanterie dans le quel j'avois l'honneur de servir vint en garnison dans cette ville et ce fut là que je connus Collot d'Herbois. A peu près du même age, raprochés par les mêmes goûts litteraires, et bien étranger lui même alors dans sa vie sybarite à cette austérité repoussante que son républicanisme affecté lui prèta depuis, je me lié avec lui, lui rendis quelques services et nos professions nous em-

portant dans des climats divers, nous fnmes séparés pour long-temps, sans interrompre cependant notre correspondance. La révolution l'amena à Paris. Bien loin de songer aux destinées qui l'attendaient, il vint me voir. Je lui redemandai l'argent que je lui avois prêté. Il me répondit en riant que les prèts de l'amitié ne se remboursaient jamais. Je me tins pour payé. Le lecteur sait le reste. Dans le cours de cet ouvrage je dois comme historien peindre le role qu'il à joué; comme français je dois en gémir et le maudire. Mais comme individu, je ne dois pas avoir la basesse de taire ce qu'il fit pour moi. Le décrét pour l'expulsion des nobles m'ateignait. Collot d'Herbois était alors dans sa toute puissance. Sans aucune sollicitation, il m'envoya de son propre mouvement une réquisition, et sans doute me sauva la vie. En écrivant l'histoire je ne m'appartiens plus, je n'appartiens qu'à la vérité. En me rattachanf à la patrie je déteste ses ennemis, j'accuse ses oppresseurs ; mais rendu à moi même je reprends les vertus que la nature impose, que la générosité commande. La reconnaissance est la

plus sacrée, et peu m'importe que mon bienfaiteur ait été Collot d'Herbois.

Cependant, les premiers rayons du soleil avaient eclairé des massacres. Un peloton d'une vingtaine d'hommes, armés de pistolets et de sabres, rencontré près des Thuileries parait suspect à une patrouille de garde nationale, est arrèté et conduit au corps de garde. Le peuple des Jacobins, le seul encore que l'on voie à cette heure dans les rues, les suit en poussant d'horribles çris. La garde effrayée du danger que courent ces malheureux ferme les portes, et parvient à en sauver plusieurs par les fenêtres de derrière. La foule reussit à enfoncer ces portes. Quelques uns n'ont pu fuir. Ils sons saisis, arrachés a cet azile, trainés par les cheveux, et massacrés ; une femme, une furie se distingue par l'excès de sa rage; elle déchire les membres d'un nommé Saleau dont les épigrames l'avaient blessée. Les têtes de ces malheureux sont coupées, sont placées au bout d'une pique, et promènées dans Paris. Un commandant de bataillon nommé Mandat est mandé à la municipalité. Il s'y rend sans défiance. Ce ne

sont plus les mêmes magistrats dont il a reçu des ordres. C'est une municipalité nouvelle. Elle le fait saisir. Il est trainé sur les marches de la commune, et là par l'ordre de ces prétendus magistrats du peuple il est massacré.

Le matin était arrivé pendant ce temps. Paris retentissait de cris, de tambours, du son des cloches, de chansons homicides. Les insurgés sans ordres, sans direction certaine, sans chefs reconnus, suivant en tumulte leurs canons dont le poids ébranlait les pavés s'avançaient plus par instinct que par obeïssance vers les Thuileries, et guidaient avec eux la confusion et le désordre plus encore que l'épouvante. Toutes les portes, toutes les fenêtres étaient fermées ; personne dans les rues que les aspirans au carnage. Les colonnes débouchaient par diverses issues. Au pont neuf un poste veut faire résistance. Il est massacré. Les Marseillais ouvraient la marche. Il était, encore une autre troupe, renfort nouvellement arrivé ; on nommait ceux ci les volontaires de Brest. On arrive devant le chateau et le combat s'engage. Ordinairement on se dispute l'honneur de l'avoir commencé ; ici c'est le

contraire. On se l'impute à crime et chacun s'en accuse. Aux premières décharges des Suisses cette foule, na-guére si menaçante, est dispersée; elle fuit en desordre; déja elle a repassé les ponts; déja la majeure partie à regagné les faubourgs; et si l'on eût profité de ce commencement de victoire, c'en était fait. On leur laissa le temps de se reconnaître. Westerman plus militaire rallie les Marseillais, les Bretons, les Fédérés, les Gendarmes, se débarasse du peuple nuisible dans les batailles, rassemble les canons, marche au chateau, le cerne, l'assiege. L'airain gronde de toutes parts, l'incendie se dévelope, la résistance est vaine. Les Suisses fuient vers les champs Elysées. Le peuple, plus cruel encore quand il s'est montré lâche, les poursuit, les atteint, les égorge: le sang ruisséle dans les jardins; les cadavres jonchent la terre: la rapacité les dépouille; ils gissent nuds sur le sol, et, (qui le croirait!) des femmes viennent repaître leur regards de ce spectacle épouvantable et les propos de la plus sale licence prophânent encore, si j'ose parler ainsi, ce théatre de la rage et du crime.

Au sein de l'Assemblée, la confusion, l'incertitude, l'anxiété étaient extrêmes. La dignité était à chaque instant méconnue. De momens en momens des messagers sans mission, des hommes de toutes les classes, violaient les portes, entraient couverts de sueur, de sang et de poussière, prenaient la parole, donnaient des nouvelles de la bataille, distribuaient au hasard les mensonges ou les vérités selon que le courage ou la frayeur les animait, mêlaient à leurs discours des blasphêmes contre le roi, que l'Assemblée avait la faiblesse de ne pas réprimer. Elle laissait ce malheureux prince dévorer ces outrages, les approuvait par son silence, les aggravait quelque fois par son sourire et par ses regards ironiques. Les cris extérieurs, les siflemens des balles et des boulets, qui fréquemment mal ajustés dépassaient le château et passaient au dessus de la salle, les gémissemens des blessés qui se trainaient le long de la terrasse, les derniers cris des malheureux que l'on massacrait dans le jardin et sous les murs mêmes de l'Assemblée, la frayeur d'un grand nombre de députés, l'audace si-

mulée de quelques uns, le sombre silence des sénateurs Jacobins, l'horrible manifestation de leur joie quand la victoire fut décidée, le morne abattement de Louis XVI, la contenance impassible de là reine, sa silencieuse fierté, la tranquilité de ses regards étrangers à la crainte mais non pas au mépris, son enfant immobile sur ses genoux, sa fille, sa sœur baignées dans leurs larmes, et cédant à leur effroi à chaque détonnation, voila l'interieur de la salle.

L'Assemblée eut bientôt sa part dans les humiliations qu'elle faisait éprouver au monarque. De prétendus ambassadeurs du peuple, venaient lui signifier que le carnage ne cesserait pas, que l'incendie ne serait pas éteint si elle ne prononçait à l'instant la déchéance ; et ce que l'on ne faisait encore que lui demander, bientôt une municipalité insolente vint le lui ordonner. Ainsi l'on pourrait dire que la déchéance de la législature elle même précéda celle du monarque qu'on lui prescrivait. Dès lors son autorité fut anéantie. La puissance disparait devant un outrage qui n'est pas puni. Quelques Suisses poursuivis par leurs

bourreaux se réfugient dans son sein ; à peine si elle put parvenir à les sauver. Elle rend et fait publier à l'instant même un décret par le quel elle prend sous sa protection tous ces infortunés étrangers que la mort n'a point encore frappés. Ce décret est méprisé. Quatre vingt de ces malheureux sont arrêtés, conduits à la maison commune, et massacrés sous ses fenêtres. On les poursuit jusques dans les maisons où la pitié leur accorde un azile. Un habit rouge et le nom de Suisse sont des crimes irrémissibles. On égorge jusques dans leurs loges ces pacifiques Helvétiens que le faste des seigneurs salariait pour veiller à leur porte.

Un soleil ardent embrasait cette journée. Le bronze avait cessé de gronder. Le peuple s'était débordé dans le château des Thuileries, et là se gorgeant de vin, de liqueurs et d'eau de vie, brisant sans choix les glaces, les vases precieux, les meubles dorés, errait, se perdait dans ce dédale immense, précipitait par les fenêtres dans les cours, dans les jardins, les morts contre les quels il bronchait dans son ivresse, troquait ses haillons contre les

vétemens du luxe, remplissait les voutes de cris de mort et de chansons grivoises, s'égarait dans les longs circuits de ce vaste palais, roulait le long des dégrés sans trouver les issues, et par un mélange inconcevable de justice et de férocité, pendait à l'instant même le filou qu'il surprenait chargé de quelques vaisselles ou de quelques bijoux. La flamme continuait à dévorer les casernes et les différentes baraques que l'on voyait alors le long de la place du carousel. On écrivait déja en signe de victoire 10 *Août*, partout ou les boulets avaient dégradé la façade du palais. Sur toute la longueur de la galerie qui tient depuis le pavillon de flore jusqu'au jardin de l'infante, toutes les glaces des fenêtres étaient fracassées par la mousqueterie. Depuis la fin de la bataille jusqu'à la nuit ce ne fut sur le quai de la rive droite de la Seine qu'une procession continuelle de porte faix, de charbonniers, de crocheteurs, innondés de sueur, couverts de poussiere, teints de sang, presque nuds, portant, sur leurs épaules, ou conduisant sur des brancards, ou trainant sur des charettes, des blessés, des mourants, des morts à

travers l'immense foule de peuple que son avide curiosité retenait sur ce quai dans une étendue de deux lieues. Pendant ce temps l'Assemblée législative prononçait par un décret la suspension du roi, et convoquait une Convention Nationale. Elle fit porter sur le champ ce décret aux insurgés dont la majeure partie était encore devant le château, et ils commencèrent à souffrir que l'on travaillât à éteindre l'incendie. Mais la nouvelle commune, qui dans un seul jour était montée au premier dégré du despotisme, s'indignait déja de ce qu'au mépris de ses ordres, les législateurs eussent prononcé la suspension au lieu de la déchéance, et laissait pressentir sa vengeance. Quant à l'infortuné souverain on le prit sans pitié pour témoin de toutes ces demandes, de toutes ces pétitions, de toutes ces récriminations, qui n'avaient que lui pour objet. On laissa cette multitude d'hommes sanguinaires, s'enorgueillir en sa présence d'avoir incendié son palais, brisé ses meubles les plus intimes, violé ses papiers les plus secrets, massacré ses défenseurs; et pour comble d'indignité, l'indifférence l'oublia près de deux jours dans

cette tribune de journalistes ou l'Assemblée l'avait rélegué. Ce ne fut que le lendemain qu'elle songea à lui assigner le Luxembourg pour retraite ; mais la commune ne sanctionna pas ce vœu ; elle voulut qu'il eut le Temple pour prison ; et la législature, désormais souveraine impuissante, n'osant pas persister dans sa volonté, rendit le décret d'incarcération que lui dicta l'orgueilleuse municipalité.

Il est un fait, dont je ne garantis pas l'autenticité, par ce que je n'en ai été informé que par oui dire, mais que je ne consigne ici que parce qu'il a quelque rapport à la crainte que la retraite du roi à l'Assemble législative avait inspirée aux chefs de l'insurrection du 10 Août, Quand son incarcération fut décrétée, ils ne purent se dissimuler le sort qui l'attendait. Ils prévirent que la convention qui s'assemblerait bientôt procéderait, soit d'une manière, soit d'une autre à son procès. L'issue de ce procès était douteuse. Serait-il condamné ? serait-il absous ? dans l'une on dans l'autre hypothése le danger était égal pour eux. Condamné, ils prévoyaient que la nation revenne dans la suite à des opinions plus calmes et plus

sensées, ne manquerait pas d'imputer sa mort aux chefs bien connus de la faction du 10 Août; et qu'elles suites pourrait avoir cette opinion? Tout au moins l'exécration générale. Absous, leur perte était plus assurée encore, et certes il ne pouvaient se flatter de trouver alors je ne dis pas des défenseurs, mais même des amis pour les plaindre. C'était donc une imprudence d'attendre l'évenement. Il falait ainsi le prévenir par un crime qui commis dans l'ombre pût en dérober les véritables auteurs au ressentiment des contemporains et à l'indignation de l'avenir. Il falait choisir ceux que l'on chargerait de son exécution dans une classe assez basse et assez odieuse pour n'avoir point de soutiens s'ils étaient découverts, et pouvoir les démentir s'ils accusaient ceux qui les auraient incités à commettre ce crime. Avant que le temple, ou pour mieux dire la tour du temple eut été disposée pour y recevoir la famille royale, le roi avait été déposé dans une chambre du couvent des feuillans, dont les batimens touchaient presque à la salle de l'Assemblée législative. Un escalier obscur descendait de

cette salle au rèz de chaussée, et c'était par là que le roi devait nécessairement passer lorsqu'il serait conduit à la tour. On prétend donc qu'ils insinuérent à quelques uns de ces Marseillais les moins instruits et par consequent les plus fanatiques et les plus éxaspérés que ce serait un grand triomphe pour la liberté si Louis XVI. ne survivait pas au dernier événement. Que selon toute apparence on ne l'envoyait au temple que dans l'intention de le sauver, et que si ce malheur arrivait tous les patriotes seraient perdus. Ils furent bien assez adroits sans doute pour ne pas se commettre jusqu'a leur commander le crime qu'ils désiraient. Mais ils leur firent concevoir d'une manière détournée que ce serait un grand titre de gloire pour ceux qui rendraient à la France le service de la délivrer de son ennemi. On sait combien il est facile d'égarer les imaginations ardentes quand elles sont en proie au fanatisme politique, non moins cruel que le fanatisme religieux. Quelques uns de ces malheureux résolurent donc de s'embusquer dans cet escalier obscur, et de frapper le roi à l'instant ou il descendrait pour se rendre

à la voiture qui devait le conduire au temple. Un membre de l'Assemblée législative quelques heures avant le départ du roi passa par hazard par cet escalier. Ces hommes y étaient déja. Quelques propos qu'il leur entendit tenir éveillérent ses soupçons. Il remonta et communiqua ses craintes au capitaine de la garde. Quelques précautions furent prises. Ces hommes furent tirés de leur embuscade. On se contenta de les chasser. L'on eut dû les arrêter, mais l'on était déja si loin des vrais principes de l'ordre public. Quoiqu'il en soit, voila l'anecdote telle qu'on me l'a racontée; mais je le répete, je ne la garantis pas, quoi que je la tienne d'une personne digne de foi à tous égards; mais dans ces grandes secousses, les têtes en général sont tellement travaillées par des affections diverses, que l'on n'est pas même certain de la réalité de ce que l'on a vu.

La nuit ne réfroidit pas l'éxaspération populaire. Le lendemain dès six heures du matin les rues étaient remplies de peuple. Tout le monde était patriote, ou tout le monde voulait le paraitre. Les environs de Paris ne four-

nirent point assez de lauriers ni de feuilles de chêne pour couronner les Marseillais. Véritable jour de baccanales, ou tous les titres de gloire furent deshonorés. Ce jour là toutes les statues des rois furent brisées. Louis XIII. Louis XIV. Louis XV. descendirent de leurs piedestaux, et le bronze fut envoyé aux fonderies des canons. Une sorte de pudeur reserva la chûte de la statue d'Henri IV. pour la derniere, mais enfin elle partagea le sort de ses sœurs. Paris avait parlé. Presque toutes les provinces applaudirent; servilité dont les exemples se sont répetés vingt fois pendant la révolution. Rouen fut la seule ville qui témoigna du caractère. Elle s'indigna du traitement que l'on faisait éprouver au roi. Les autorités répétèrent le serment qu'elles avaient precédement preté à la constitution. Mr. de Liancourt soutint cet esprit pendant quelque temps; mais soit inconstance, soit crainte de l'avenir, soit que les agens des dominateurs du jour fussent parvenus à décevoir l'esprit du peuple, Rouen ploya sa tête sous le joug; et si elle n'imita point Paris dans ses excès du moins elle cessa de les blâmer.

Les armées n'echappèrent point à la corruption que les Jacobins faisaient répandre partout le royaume. Leurs agens se glissaient par tout. La liberté, l'intérêt de la liberté, la conservation de la liberté étaient le texte banal de tous leurs discours. Ce nom sacré était un piége ou la foule ignorante se laissait prendre sans défiance comme sans précaution. Il semblait qu'un esprit invisible ôtât à tous les français la faculté d'arracher le bandeau qui les empêchait d'appercevoir le honteux esclavage sous le quel ils étaient assujétis. Les vrai amis de la liberté rougissaient du despotisme qu'une misérable poignée d'hommes exercait; mais leur voix était surtout redoutée. Ils n'avaient à choisir qu'entre le silence on la mort, et jamais les hommes libres ne coururent plus de dangers que dans le temps ou tout se faisait au nom de la liberté. Dans les premiers instans la nouvelle de l'insurrection de Paris indigna l'armée. La Fayette voulut mettre à profit ce premier mouvement. L'Assemblée le prévit. Elle lui députa trois commissaires, ce furent Kersaint, Antonelle, Peraldi. Leur mission était déli-

cate. Il est difficile à trois hommes quand la puissance de l'opinion ne les seconde pas, d'en imposer à un général soutenu par celle de son armée. La Fayette débuta par un coup de force, il fit arrêter les trois commissaires à leur arrivée. L'épée était tirée; il falait jetter le fourreau. Si La Fayette eût marché vers Paris, les factieux rentraient dans la poussière; l'Assemblée législative recouvrait son indépendance; le roi sa puissance constitutionnelle; les Jacobins étaient anéantis; tout rentrait dans l'ordre, et la liberté était sauvée. Soit faute de résolution, soit par cette fatalité qui pendant plusieurs années encore devait mettre obstacle à tout ce qui pouvaït mettre un frein aux excès, il ne l'osa pas et se perdit quand il pouvait tout oser. L'ignorante et foible vieillesse de Luckner objet de dérision pour l'armée de la mozelle, qu'il voulait commander sans se donner la peine de s'en faire obéir, ne comprit pas ce que La Fayette essaya de lui dire sur les maux de la patrie. Dillon au camp de Maulde l'entendait à merveille, mais Dumourier, croyant l'heure de la réconciliation arrivée pour lui, empêcha Dillon de suivre un

parti qu'il fut bientôt forcé d'embrasser pour lui même, et menaçant La Fayette de marcher contre lui devint pour un moment l'idole des Jacobins. Ainsi pour n'avoir pas su saisir l'occasion, La Fayette vit l'ardeur de son armée insensiblement se réfroidir. Elle s'alarma en se voyant en opposition avec les autres armées. Les discours, les insinuations, les calomnies des agens Jacobins furent de jour en jour plus écoutées. La Fayette se trouva bientôt seul, et n'eut plus de ressources que la fuite. Il part; la Tour Maubourg, Alexandre Lameth, Bureau de Pusy, et quelques aides de camp le suivent. Les frontières sont franchies. Au bout de quelques lieues ils sont arrêtés. On les charge de fers. Ils sont conduits dans des prisons lointaines; et la plus sainte des vertus parmi les nations civilisées, l'hospitalité, est indignement violée par ceux même qui déclamaient sans cesse alors contre la démoralisation de la France.

La fuite de La Fayette fut un triomphe pour les Jacobins. Le calme cependant ne renaissait point encore dans Paris. La grande masse du peuple ressentait peu d'indignation

des excès du 10 Août. Ce jour se présentait à sa pensée bien plus sous l'aspect d'un jour de victoire que sous celui d'un jour de révolte. On l'avait tellement égaré qu'il prenait de bonne foi la démence à la quelle il s'était livré pour un véritable amour de la gloire. Mais bientôt ses yeux vont être désillés. Le crime va se montrer dans toute son horrible nudité. Ce jour horrible approche. La stupéfaction s'emparera du peuple. On le croira calme; il ne sera que silentieux.

En attendant ce jour exécrable, Paris n'était qu'un théatre de jongleries. L'une des plus ridicules sans doute, fut la pompe funèbre des Marseillais, tués le 10 Août. Elle eut lieu aux flambeaux. Que l'on se représente, s'il se peut, une longue procession de cercueils, portés par des charbonniers, des portefaix, des débardeurs, des bateliers, des maçons, que sais-je? affublés de leur sales chapeaux somptueusement ornés de crêpes et de rubans noirs; escortés par une file de vagabonds armés de piques; et d'espaces en espaces éclairés par des torches de résine infecte. Le long des rues, de vieux candélabres à moitié brisés, à moitié

vermoulus, antiques vestiges du tournois de Mongommery, exhalans dans les airs le *suave encens* du godron embrasé, et menaçant les maisons contre les quelles ils sont appuyés d'une incendie dont l'episode *heureux* eut ajouté son illumination *patriotique* à cette pompe auguste; dans les carefours, de modernes *Périclès*, ici sur des traiteaux, plus loin sur des bariques, ailleurs sur le sommet des bornes, mugissant les éloges des *illustres* déffunts que n'égalérent jamais, si l'on en croit ces véridiques orateurs, les minces héros du vieux Péloponése. Cependant de stations en stations aux portes des cabarets, le patibulaire cortège, ouvert et fermé par des hommes d'un *patriotisme* éprouvé, vigoureux et solide, chantant le gracieux *ça ira*, le touchant *aux armes citoyens*, et marchant en cadence aux mélodieux accords des orchestres de la Courtille, s'avançait gravement vers la fameuse église des cordeliers, et franchissant le gothique portail s'enfonçait lentement dans la ténébreuse profondeur de la nef enfumée. Là gissait, dans le deuil abimée, la section par excellence. Chaque cercueil s'arrétait devant

l'autel du président. Les derniers adieux étaient donnés au *noble* trépassé ; et le cadavre alors, libre à la fin d'honneurs, était jetté avec ses compagnons dans une charette, et s'en allait sans façon attendre à Clamard le jour de la resurrection de la chair. De leur coté, les acteurs du deuil retournant tristement à leurs faubourgs, en méditant sur la fragilité de la gloire, allaient boire leurs 40 sous, s'ennivrer en l'honneur du midi, et s'endormir dans le rève si doux de la souveraineté populaire.

Robespierre reparut. Le danger était passé. Phénomène inconcevable! que l'on n'avait point vu, que l'on ne reverra plus. Robespierre est le seul lâche que depuis douze cents ans les français ayent pu voir sans éclater de rire. Il fut à la commune enfantée par le 10 Août. Les acclamations l'accueillirent. Le sénat de la grève le salua *protecteur* de la patrie. Humide encore du séjour qu'il a fait dans sa cave tutélaire, M. le *Protecteur* reçoit en souverain ces hommages flatteurs, parle en maitre à cette cour insolente, et s'étonne que déja le sang ne coule plus. C'est le Belzébuth de

Milton haranguant son armée. Le conseil executif avait été nommé. Roland, Clavières, Servant, avaient été rapellés au ministère, et Danton y était monté. A l'exception du dernier, tout le reste était d'un foible patriotisme à en croire Robespierre. Ainsi le voulait sa politique. Un nain passe pour un hercule s'il s'entourre de pigmées. Il se présente à l'Assemblée législative. Ses municipaux le suivent. Il s'indigne de ce qu'aucune victime n'ait encore été égorgée sur la tombe des héros qu'a moissonnés le 10 Août. Il ne suffit pas, selon lui, de frapper les conspirateurs dont les attentats ont nécessité ce terrible jour. Il faut encore frapper les conspirateurs de toutes les époques. Il faut du sang à la vengeance du peuple, ou le peuple se vengera lui même par des crimes nouveaux. Il faut une jurisprudence nouvelle, et des juges vierges pour l'exercer. L'Assemblée frappée de stupeur a l'aspect de tant d'audace ne sut qu'obéir. La Gironde seule conserva son énergie. Elle arracha, si j'ose le dire, à la pointe de l'épée, la conservation de l'institution du juri dans la formation de ce premier tribunal de sang.

Il fut organisé aussitôt que créé, tant était poignante la hâte d'égorger. Robespierre en fut nommé Président. Il refusa; sa philantropie, disait-il, répugnait à cet emploi. On ne s'est jamais moqué avec plus d'impudeur des imbécilles humains. Les égorgemens judiciaires commencent. La Porte intendant de la liste civile, Durosoi foible poëte, journaliste extravagant, mais royaliste de bonne foi, périssent. D'Affri et Montmorrin échappent; et tel est le sort des juges qu'ils pleurent quand ils condamnent, et frémissent quand ils absolvent.

Chaque jour des vautours nouveaux fondaient sur Paris. Le pressentiment du carnage les appellait. Marat, Billaud Varennes, Collot d'Herbois, se grouppèrent autour de Robespierre. Vincent, Chaumet, Lazouski, Hebert, Le Gendre, Léonard Bourdon, Bourdon de l'Oise, Carrier, Jacques Roux, Joseph Lebon, étaient accourus. Danton ne voyait en eux que les instrumens de sa gloire; encore un an, ils seront ceux de son suplice. Ils ressemblent à ces loups qui suivent un coursier courant sur le verglas. S'il tombe, ils le dévorent.

D'Orléans oublié depuis deux ans reparaît aussi tout à coup, mais dans les derniers rangs. Il n'a point la fortune de Robespierre; Sa lâcheté n'est pas invulnérable. Mais que dis-je? Lâcheté! il n'est point d'époque peut-être où le courage individuel se soit montré avec plus d'énergie, et par un inconcevable contraste où la lâcheté ait été plus générale. Quoi de plus lâche que cette Assemblée législative qui perdant tout à coup le sentiment de sa dignité, de sa puissance, et de ses devoirs, obéit en tremblant à une commune insolente dont elle connoit tous les crimes présens et devine tous les crimes futurs? n'est ce pas lâcheté à cinq cents mille habitans de Paris peut-être, de laisser une poignée de brigands violer dans une seule nuit tous les domiciles, en arracher des milliers de malheureux pour les entasser dans des cachots, et de se contenter de gémir quand ils devaient étouffer. Et ces chefs de conjurés si remarquables par leur audace, ces municipaux si arrogans dans leurs arrêts de proscription, croit-on que ce fut dans leur sein que le courage se fut réfugié? Non, c'était-là que la lâcheté était la

plus hideuse. A la lâcheté du crime s'en joignait une autre que les français n'ont jamais connue, la lâcheté qui fait redouter les combats. Le territoire français était envahi. Longwi avait ouvert ses portes. Stenay était pris. Et la mort de Baurepaire n'avait pu conserver Verdun. Tous les artisans du 10 Août prévoyaient le sort qui leur était réservé si les ennemis arrivaient à Paris, et ne se dissimulaient pas la multitude de voix qui s'empresserait de les indiquer au glaive de la vengeance. C'était donc la plus basse des lâchetés qui leur conseillait les massacres intérieurs, pour se délivrer d'abord de leurs dénonciateurs naturels, et leur faisait concevoir l'horrible espérance d'épouvanter les ennemis eux-mêmes par cette résolution désespérée, et de les forcer peut-être à suspendre leur marche dans la crainte d'exposer cette malheureuse cité à un massacre général. Cette lâcheté était remarquable alors dans toutes les grandes masses de la population de Paris, et je viens de la peindre telle quelle était. Elle paraitra un phénomène à qui conque connait le caractère français. Et dans le vrai elle lui est si etran-

gére que s'il était possible d'établir un calcul exact en matiére semblable, on verrait que sur six cents mille citoyens environ qui à cette époque composaient la population de Paris, trois cents mille peut-être périrent glorieusement depuis sur les champs de bataille; que les deux tiers des membres de cette Assemblée législative portèrent leurs têtes sur l'echafaud et moururent avec la fermeté des héros, et qu'enfin même parmi cette foule d'hommes de sang, que l'indignation du monde accable du nom de Septembriseurs, et que leurs crimes conduisirent à la mort, presque tous la reçurent avec une audace que Lacédémone eut déifiée. La masse nationale et le peuple de Paris surtout, éprouvait alors une véritable maladie, une véritable démence; de là ces nuances momentanées et si tranchantes dans son caractère habituel. On peut le comparer à ce malade que devore une fiévre ardente, qu'un vain phantôme enfanté par le délire fait fuir de son lit, et qui franchit avec témerité d'un sixieme étage dans la rue, quand il est sur que sa chûte va lui donner la mort.

L'avilissement de l'Assemblée législative

croissait de jour en jour. Elle avait été témoin de cette nuit sinistre, ou tous les domiciles avaient été violés par l'ordre de la commune ; elle savait que dans cette nuit les prisons avaient englouti des milliers de citoyens, de tous les ages, de toutes les classes, de tous les sexes, de tous les départemens, et ce qui est assez extraordinaire, de toutes les opinions. Ces municipaux s'arrogeaient une dénomination nouvelle ; ils s'intitulaient les députés de la commune de Paris ; et ce titre, aussi insolent qu'illusoire, puisque la commune de Paris était representée ainsi que toutes les communes du royaume à l'Assemblée législative, aurait dû suffire aux législateurs pour les avertir de réprimer l'audace d'un semblable titre qui, non seulement blessait tous les principes, mais renversait toutes les idées de la hierarchie sociale. De quel droit en effet les municipaux d'une seule cité se permettaient-ils d'opprimer, d'arrêter, d'incarcérer une multitude de français indépendans de leur autorité, puisqu'ils appartenaient à des départemens étrangers. Les renvoyer chèz eux, si elle les croyait nuisibles à la tranquilité pu-

blique, voila où se bornait l'autorité de cette municipalité. Cette idée si simple ne s'offrit pas à l'Assemblée législative. Elle se montre atterrée par la frayeur. Incapable de punir, elle n'eut pas même la dignité du silence. Elle invita bénignement la commune à mettre de la circonspection dans les arrestations; et frémissant tout bas du sort d'une foule de détenus, à qui la justice autant que la raison, le véritable patriotisme autant que l'humanité, le respect pour la liberté autant que le respect pour l'innocence, la portaient à prendre intérêt, au lieu d'ordonner qu'a l'instant même les prisons fussent ouvertes, elle poussa sa coupable faiblesse jusqu'a faire intercéder auprès de cette commune pour tels ou tels individus arrêtés, et but l'ignominie d'éprouver un refus. Un outrage plus sanglant encore suivit de près celui-ci.

Les massacres se préparaient. On n'en faitsait presque plus un mystère. C'était chez le ministre de la justice, chèz Danton que l'affaire se traitait en grand, et que les listes de proscription se dressaient. Les détails sont renvoyés à un comité particulier composé

de Marat, de Robespierre, de Billaud Varennes, de Collot d'Herbois. C'est là que s'organisent les légions des bourreaux, que les rangs sont assignés, les postes distribués, les mots de ralliment convenus, les salaires fixés. C'est aussi là que les inquiétudes des épouses, des méres, des filles des proscrits viennent faire anti chambre; que l'on attend à leur entrée, à leur sortie, à leur passage ces ministres de la mort, pour obtenir d'eux un passeport pour retourner à la vie. Ils connaissent aussi l'*eau benite* de cour. Ils promettent quelquefois. Mde. de St. Ph... s'adresse à Billaud de Varennes. Elle sollicite l'élargissement de son père. Il a été arrêté pendant la nuit fameuse. Quatre heures après il a été frappé d'apopléxie; il se meurt.—Attendez lui dit froidement Billaud. Je vais en parler. Il entre. Cette femme infortunée eut la constance de rester cinq heures l'oreille collée à la porte du comité. Le nom de son père ne fut pas même prononcé. Il mourut avant les massacres, mais mourut en prison.

Le jour approche. La commune intime ses ordres à la législature. Quelques munici-

paux arrivent à la barre. "Que faites vous?" dit l'orateur, "le descendant de Louis XI. "vit encore. Sans nous la patrie serait per- "due. Nous ne sommes pas des factieux "comme on cherche à le faire croire. Un "million d'hommes à sanctionné ce que nous "avons fait. Nous avons arrêté les con- "spirateurs et les prêtres perturbateurs ; nous "avons chassé les moines et les religieuses, "leurs maisons nous sont nécessaires ; nous "avons proscrit les journaux incendiaires. "Nous avons fait des visites domiciliaires, et "nous avons saisi toutes les armes. Voila ce "que nous avons fait, et nous nous en glori- "fions. Dira-t-on que nous n'avons pas re- "specté la liberté? Est-il un bon citoyen qui "puisse se plaindre? Législateurs! il faut "que le sol de la liberté soit purgé de tous "ses ennemis. Vous nous avez entendus. "Nous sommes là, prononcez. Les hommes "du 10 Août ne veulent obéir qu'à la volonté "du peuple." Tel fut à peu près le discours de cette députation. La paleur était sur tous les fronts. Le Président allait essayer de balbutier une réponse. Des cris exterieurs se

font entendre. La salle est forcée. L'Assemblée avait souffert une semblable insulte le 20 Juin. Elle n'avait plus le droit de s'en plaindre. Les vociférations des tribunes se mêlent aux imprécations des brigands. Ces hommes redemandent à grands cris les députés de la commune. Ils accusent les législateurs d'être capables d'attenter à leur vie. Et l'Assemblée dévora sans mot dire un aussi cruel affront! Elle ne vengea pas à l'heure même la dignité nationale si indignement outragée en sa personne! Qu'aurait elle pu faire? dira-t-on. Décréter à l'instant d'accusation cette municipalité factieuse. Appeller autour d'elle tous les bons citoyens. En moins d'une heure elle eut eu cent mille hommes. Plus du double peut-être rongeait le frein en rugissant. Que leur manquait-il? Un point de ralliement. Du caractère dans l'Assemblée: la liberté était sauvée. Un seul homme osa ce que l'Assemblée n'osa pas. Manuel, le procureur sindic de la commune, arrive. Il s'indigne de tant d'insolence. Il chasse, c'est le mot, il chasse cette tourbe. L'Assemblée est délivrée; elle se sépare.

Le lendemain c'est le 2 Septembre. Le 2 Septembre! Je l'ai vu! Puisse la France ne le revoir jamais.

Un arrêté de la commune tapissait les rues. Il est en dix articles. Il commence par ces mots: Aux armes! citoyens....

Il est partout. Tous les yeux le lisent. Tous les cœurs frémissent:

" La patrie est en danger. Les ennemis
" sont à nos portes. Les barrières seront à
" l'instant fermées. Tous les chevaux seront
" saisis dans le jour. Tous les citoyens se
" tiendront prets à marcher. Tous les hommes
" suspects seront désarmés. Le canon d'a-
" larme sera tiré à l'instant. La générale
" sera battue dans tout Paris pour annoncer
" aux citoyens les dangers de la patrie. L'As-
" semblée nationale, et le pouvoir exécutif
" seront prevenus de cet ordre!"

Cet ordre! La commune régne; cette phrase le prouve.

C'est un dimanche. Le ciel est beau. Toutes les maisons sont désertes. Ce n'est point le délassement chéri des Parisiens, le desir de la promenade qui les dépeuple. C'est

l'inquiétude, c'est l'anxieté, ce sont les angoisses. Tous les fronts sont pales, les yeux incertains, les bouches silentieuses. Tout le monde brûle de savoir, personne n'interroge; on marche, on se rencontre, on ne s'aperçoit pas. C'est un jour de mort; l'agonie est commune pour tout le monde.

Il est déja dix heures. Depuis plus de deux heures, les législateurs avaient commencé à se rendre dans leur salle. Pas plus que le public, ils n'étaient instruits de ce que la farouche commune préparait. Comme tout le monde, ils avaient le pressentiment de la mort; mais cette mort, par où fondrait elle sur cette malheureuse cité? Leurs yeux avaient été frappés par tout de l'arrêté de la commune. Au lieu de le faire lacérer à l'instant, ils se bornérent à de vaines conjectures, dont le résultat était toujours de craindre et de gémir. La postérité le croira-t-elle? Dans peu d'heures le massacre va s'étendre sur l'une des plus grandes métropoles du monde; le sang va ruisseler dans toutes les rues; et la première autorité de la France, celle qui gouverne enfin, puisque la royauté est suspendue, cette autorité, dis-

je, voit lâchement s'approcher cette épouvantable calamité ; aucuns ordres ne sont donnés ; aucunes mesures ne sont prises ; ils sont les représentans de ce peuple que l'on va massacrer, et ne se souviennent pas qu'ils doivent aussi en être les défenseurs. On ne peut s'empêcher d'être indigné d'une semblable pusillanimité.

Mais que risquaient ils donc ? Je le demande encore. L'agitation que Paris éprouvait dans la matinée du 2 Septembre, avait un caractère bien différent de celle du 10 Août. Le 10 Août, les factieux avaient tellement fasciné l'esprit dn peuple, que le peuple ne croyait obéir qu'à sa propre volonté ; il attaquait, il renversait Louis XVI. parce qu'il se croyait certain que Louis XVI. l'avait trahi. Erreur fatale sans doute ; mais on ne pouvait nier qu'il n'imprimât tout le caractère de sa puissance au mouvement terrible où cette erreur l'emportait ; et certes alors je conçois qu'il y aurait eu quelque danger au corps même le plus éminent de l'Etat de se mettre en opposition avec cette volonté. Mais le 2 Septembre, qu'elle différence dans le carac-

tère de l'agitation populaire! Ce n'était plus un peuple qui se présentait en souverain, c'était un peuple flagellé par la terreur, qui sans boussole, sans gouvernail, sans pilote, cherchait un port pour se mettre à l'abri de l'orage dont il se voyait menacé. Le 10 Août, les chefs factieux lui avaient tout dit; le 2 Septembre on conçoit aisément qu'ils lui avaient tout caché. Que risquait donc l'Assemblée législative? Peu de jours auparavant l'orateur de la commune, en paroissant à la barre, n'avait-il pas eu même l'insolente indiscrétion de se vanter que toutes les sections de Paris, celle des Lombards entr'autres, ne partageaient pas les opinions de la commune. Un seul mot de l'Assemblée législative, prononcé dans cette matinée d'incertitude, eût rassemblé autour d'elle la population presque toute entiére; un seul mot eut donc sauvé la vie à vingt mille personnes. Mais quoi? dira-t-on, vouliez-vous qu'elle donnât le signal de la guerre civile? Que dites vous, la guerre civile? Est ce donc la guerre civile, que de repousser, que de chasser, que d'écraser les

brigands qui viennent vous massacrer? Etaient-ils français, les assasins du 2 Septembre? Ah! ne faites pas l'affront à la France de le supposer.

La séance s'ouvre. Il est midi. Danton parait. On le sait, c'est le ministre de la justice. C'est un membre du pouvoir exécutif; il ne devrait recevoir d'ordres que de l'Assemblée législative; il vient lui donner les siens. "Vous allez entendre le canon dit-" il. Ce n'est pas le canon d'alarme. C'est le " signal du pas de charge sur nos ennemis. " Que faut-il pour les vaincre, pour les attérer? " De l'audace, encore de l'audace, toujours " de l'audace." Qui n'a pas connu Danton; qui n'a pas vû sa laideur repoussante, énergique, expressive; qui n'a jamais examiné ses gestes vigoureux, exaspérés, et gigantesques, ne se fera pas d'idée de l'impression terrible que ce peu de mots fit sur l'Assemblée. Elle le laissa sortir sans lui répondre. Il fallait le destituer, le faire arrêter et le mettre en jugement. Son insolence le méritait. Mais la peur avilit l'âme. Il y a peu de jours

que l'Assemblée n'a pas frémi de détrôner un roi; aujourd'hui elle n'ose briser un ministre qu'elle même à nommé.

A deux heures le canon d'alarme tire. Ce fut alors que la terreur devint générale. Presque tous les citoyens se rendirent à leur section, s'y croyant plus en sureté que dans leurs maisons. Ce fut alors aussi que Robespierre, Marat, et Collot d'Herbois haranguérent les assasins et lèur donnérent leurs derniéres instructions. On leur prodigua les liqueurs fortes, l'argent, les assignats. " Le " sort de la patrie est entre vos mains leur dit " Collot d'Herbois; c'est à vous à la sauver. " Tandis que tous les citoyens de Paris vont " marcher aux frontières, ne nous laissez pas " ici exposés aux poignards des ennemis de la " liberté." Des cris de mort répondent à ce discours; les assasins partent.

La prison des Carmes fut la premiére où ils se portérent. Il faut se rappeller le 10 Août. L'Assemblée législative avait rendu un décrêt de déportation contre tous les prêtres insermentés qui se trouvaient à Paris. La commune profita avec perfidie de cette cir-

constance pour envelopper tous ces prêtres dans le massacre qu'elle méditait. Peu de jours avant le 2 Septembre, sous prétexte de faire exécuter la loi elle avait fait arrêter tous les prêtres et les avait fait déposer dans le couvent des carmes rue de vaugirard, en attendant, disait elle, que les mesures pour leur déportation eussent été prises. Dans la crainte que quelques uns de ces infortunés ne lui échappassent, le 1er. Septembre elle avait fait afficher un arrêté par le quel elle ordonnait à tous les prètres qui n'avaient pas été arrêtés de sortir de Paris. Le 3 Septembre était le terme de rigueur. Elle avait bien prévû que le 2 ils s'empresseraient de fuir une ville qui leur était si fatale: et le 2 au matin elle fait fermer les barriéres. Tous ceux qui se présentérent pour sortir, furent saisis, et conduits aux carmes. Ainsi l'obéissance à la loi fut la cause de leur perte.

Ce fut par cette maison que les massacres commencérent; et le soleil n'était pas encore couché, que déja près de trois cents prêtres avaient cessé de vivre. A l'aproche des assasins, ils s'étaient réfugiés dans l'Eglise. Ces

assasins les trouvérent prosternés au pied de l'autel. Cette vue suspendit un moment les fureurs des premiers. D'autres plus farouches arrivent; et le massacre est consommé. La nuit venue, des agents de la commune précédés de flambeaux, escortés par des hommes armés de piques, se répandent dans toutes les rues, et célébrent le *bonheur* de ce jour.. Des chants patriotiques succedaient à ces discours et se mélaient dans les airs aux cris des malheureuses victimes. Ainsi les cannibales dansent autour des hommes qu'ils vont dévorer.

Le massacre des carmes n'avait été que le prologue. La tragédie ne commença qu'à neuf heures. Les prisons de l'abaye et de la force ne furent ouvertes qu'à cette heure. Les assasins s'y constituérent en tribunal. On amenait devant eux leur victime; et joignant l'ironie à la férocité *élargissez Monsieur*, était le signal de massacrer celui à qui ces paroles s'adressaient. Le mot, *Vive la Nation*, était également le signal de la grace. Il fut prononcé rarement........... bien rarement! *rari nantes in gurgite vasto.* Que d'hommes illustres, que d'individus chers aux armes, aux

arts, aux sciences, au commerce, furent éffacés de la terre! Que de femmes respectables par leur âge; admirées par leurs vertus; touchantes par leur jeunesse et leurs graces, périrent dans cette nuit. Je ne parle pas du rang ni de la noblesse . . . . le rang! la noblesse! hélas! la nuit du 2 Septembre, ne fut elle pas une nuit d'égalité?

Ces massacres durérent pendant cinq jours; et l'Assemblée législative ne fit rien pour les empêcher. Le nombre des infortunés qui périrent dans les prisons de la force et de l'abaye ne suffit pas pour éteindre la soif de sang dont les assasins étaient dévorés. Ils se portérent à bicêtre. En les voyant ainsi, encore tout couverts du sang de l'innocence, aller attaquer une maison où dans tous les tems l'on ne renferma que les êtres dont les crimes ont déshonoré la vie, il semblerait que le plaisir de tuer fût le seul mobile qui les conduisit. On ne conçoit pas trop en effet la politique de leurs chefs dans cette circonstance. S'il était possible de supposer qu'alors ils fussent convaincus que tous les individus qu'ils avaient plongés dans les cachôts, étaient des ennemis de la révolu-

tion, et qu'en conséquence ils craignissent que, tandis que la jeunesse de Paris marcherait aux frontiéres, ces prétendus ennemis ne se portassent à quelque extrêmité contre les hommes qu'ils appellaient les patriotes, on ne serait point étonné que l'ouverture des prisons de bicêtre n'eut été au nombre des moyens qu'ils auraient présumé pouvoir être mis en usage par eux. Alors on eut été moins surpris, quoique rien assurément ne puisse excuser un massacre quelconque, on eut été moins supris, disje, de voir cette grande tragédie commencer ou pour mieux dire se borner au meurtre des scélérats de bicètre; mais débuter par égorger ceux à qui ils pouvaient supposer le dessein de mettre en œuvre ces scélérats, on peut dire que dans le crime même c'est marcher en sens inverse de toute raison. Les prisonniers de Paris égorgés, il n'y avait plus de motif au massacre de bicêtre; comme de même, si le massacre eût commencé par bicêtre, on aurait pû dire qu'il n'y avait plus de motif au massacre des prisons de Paris. Mais non; la plus infame des passions, celle de toutes qui raisonne le moins, je veux dire

la vengeance présida seule à la formation de ce plan. Ces hommes firent comme les triumvirs; ils se cédérent réciproquement, ils se partagérent les proscrits que leurs haînes individuelles réclamaient; et l'on pourait dire que lorsqu'ils les eurent assouvies, le massacre de bicêtré ne fut qu'une curée qu'ils jettérent à leurs infames agens, qui peut-être avaient aussi quelques ressentimens particuliers à exercer contre les filoux et les voleurs. Indépendamment d'une ambition fatale qui portait les chefs de la faction à commettre tous les crimes qui pouvaient la servir, chacun d'eux avait ses inimitiés personnelles à exercer, et voilà la véritable raison de la marche qu'ils suivirent. Avant la révolution, Danton avait été plus d'une fois contrarié dans ses proprietés, par les seigneurs dont elles dépendaient, et les différens procès qu'il avait eus a ce sujet, s'étaient terminés à son désavantage; de là sa haîne contre les nobles et les parlementaires. Marat s'était mêlé de médecine, et avait cherché à se faire un nom dans les sciences chimiques; mais la bisarerie de ses sistêmes, l'incohérence de ses idées, avaient trouvé de

nombreux critiques et de puissants détracteurs; de là sa haîne contre tous les hommes instruits, et la protection spéciale qu'il accordait à l'ignorance. Collot d'Herbois long-temps comédien, se mêlant de litterature, presque toujours contredit dans ses succès au théatre par cette classe, que dans toutes les villes on désigne sous le nom de bonne compagnie, et ayant vu, entrautres, tous ceux qui tenaient aux opinions de l'ancien régime tourner en ridicule son fameux drame intitulé *Le Paysan Magistrat*, qui, dans le vrai, n'était pourtant qu'une imitation de *L'Infante de Zumora*, ne pardonnait pas les humiliations que ses revers scéniques et dramatiques lui avaient fait éprouver; et il avait à venger les doubles ressentimens de comédien et de poëte; de là sa haîne contre toute la societé élevée. Robespierre avait débuté par une petitesse malheureusement trop commune dans la bourgeoisie; je veux dire la manie de marcher de pair avec la noblesse. Cela lui avait passablement réussi dans ses provinces flamandes, ou les plaisirs de la table rendent les hommes opulents un peu moins délicats qu'ailleurs sur le choix des societés.

Celles que Robespierre avait vues avaient enflé son orgueil, et quand il vint à Paris il se croyait un homme supérieur ; mais ici, les grands étaient plus fiers et le goût plus difficile. Robespierre ne put dévorer l'affront de se voir remettre à sa place, et de sentir le peu de cas que l'on faisait de ses talens prétendus. Aristocrate par principe, ce fut sa vanité blessée qui le jetta dans le parti démocratique. Alors l'esprit d'intrigue suppléa à la nullité du talent ; et ne pouvant se faire admirer il réussit à se faire craindre. Mais il n'en est pas moins vrai que toutes les fois qu'il appercevait un moyen de se raccrocher aux grands, il le saisisait avec empressement ; et ce fut ainsi, par exemple, que lorsqu'il fut question de donner un gouverneur au jeune Dauphin, à force de sourdes manœuvres et de basses souplesses il réussit à se faire présenter à Louis XVI, qui peut-être jugeant plus sainement que tout autre de l'avenir, ne répugnait pas à l'accepter ; et sans doute en satisfaisant ainsi l'ambition de certains personnages eût on épargné bien des malheurs à la France. Quoi qu'il en soit, la Reine opposa une résistance

invincible à ce choix; et certes on n'en sera point étonné. En celà, elle fut vivement secondée par toutes les femmes qui l'entouraient, et par tous les grands de la cour; la chose n'alla donc pas plus loin; mais, avec un caractère comme celui de Robespierre, on doit concevoir jusqu'où dut s'étendre son désir de vengeance; et si j'indique ici les motifs des haînes sourdes et obscures, particulières à ces différens hommes, ce n'est que pour mieux faire sentir combien les grandes catastrophes sont souvent amenées par des causes misérables et puériles.

Les assasins du deux Septembre trouvérent à bicêtre plus de résistance que dans les prisons de Paris. Les criminels détenus, ne jugérent pas à propos de se laisser égorger par des hommes plus scélerâts peut-être qu'eux. Ils se défendirent avec un courage incroyable. Ils transformérent en armes tout ce qui leur tomba sous la main; et les poutres des lits sur les quels ils reposaient; et les ustenciles dans les quels on leur servait leur misérable nourriture; et les pierres dont leurs cachôts étaient pavés; et les barreaux de fer dont les

fenêtres étaient garnies; tout fut arraché; tout leur servit pour défendre le peu de jours que la loi leur laissait encore à vivre. Plusieurs des assasins de Septembre expiérent dans les cours de bicêtre les crimes quils venaient de commettre dans les prisons de Paris. Les autres, devenus plus furieux par les obstacles qu'ils éprouvaient et n'osant approcher des bâtimens où une mort certaine les attendait, s'emparérent des pompes de la maison, et noyérent lachement des hommes qu'ils n'osaient plus combattre.

Il ne manquait plus qu'un crime pour completter tous les crimes que l'on vient de lire; ce fut le massacre des prisonniers que depuis quelques mois l'on avait envoyés à Orléans pour être jugés par la haute cour nationnale. Ils étaient au nombre de cinquante trois. L'Assemblée législative recueillit alors un fruit bien amer de la fausse politique quelle avait suivie depuis le commencement de sa session. La majeure partie de ces prisonniers n'avait du sa détention qu'à elle. L'assemblée savait à merveille qu'ils étaient innocens; mais ils la génaient auprès du roi; c'était pour les

éloigner de lui qu'elle les avait fait arrêter. Quand la commune de Paris les fit extraire des prisons d'Orléans pour les conduire à Versailles, l'Assemblée législative aurait voulu au prix de tout son sang leur sauver la vie; mais elle n'en avait ni la force ni la puissance. Grande leçon pour toutes les autorités. Elle doit leur apprendre à ne jamais rien accorder aux passions, et qu'une loi rendue par la colère est le plus cruel des fléaux. Quand Brissot et Fauchet poursuivirent avec tant d'acharnement l'arestation du ministre Delessart prévoyaient-ils qu'ils préparaient son massacre. Ces malheureux arrivérent à Versailles le 9 Septembre. Les Septembriseurs qui de puis trois jours se reposaient, partirent avec éclat de Paris. Leur féroce joie éclatait sur leurs fronts. Ils se vantaient avec orgueil de l'objet de leur voyage comme un autre s'enorgueillirait d'une mission honorable. Ils arrivérent. Ils trouvérent les prisonniers à la grille de l'orangerie. Un peuple immense fondant en larmes les entourait. Inconcevable bizarerie du cœur humain; ce peuple avait la force de les pleurer, et n'eut pas la force

de les arracher à une dizaine d'assasins. Ils furent massacrés. Là se terminérent les actes des Septembriseurs ; ils furent recevoir leur salaire ; et la terre attendit en silence ce que la providence prononcerait sur ces grands événemens.

Quand je dis qu'il furent recevoir leur salaire, je dis la vérité. Pendant les premiers jours de Septembre, le maire de Paris fut souvent obligé de sortir de table pour venir dans son antichambre solder à quelques uns de ces malhenreux le prix de leur journée qu'ils venaient réclamer. Certains d'entr'eux osérent demander double paye le trois Septembre, parce que, disaient ils, ils avaient *travaillé* aux carmes et à l'abbaye. Quand on voulut leur faire entendre qu'on avait fait prix avec eux à tant par jour, qu'un jour se composait de vingt quatre heures et qu'en conséquence il ne leur était dû qu'une journée, un de ces assasins poussa l'insolence jusqu'à répondre, est ce qu'une campagne ne compte pas pour deux ans de service ? Les contradictions du cœur humain sont inexpliquables. Croirait on qu'un de ces sicaires s'étant laissé flêchir par

les larmes d'une femme, prête à recevoir le coup mortel, lui sauva la vie, et la reconduisit chez elle. Cet homme, tout couvert de sang, fut reçu comme un Dieu par la famille éplorée de cette Dame. On voulut lui donner par reconnissance tout l'argent, tous les bijoux, qui se trouvaient dans la maison. Il refusâ tout; on me paye pour tuer répondit-il, on ne me paye pas pour faire une bonne action. Pendant les premiers temps de la Convention Nationale, la dépravation des hommes de cette classe fut poussée à un tel point, ou pour mieux dire la scéleratesse de leurs chefs avait tellement dénaturé leurs esprits, qu'ils se faisaient publiquement gloire de leurs exploits hommicides. J'en ai vû deux se battre publiquement dans la rue, parce que l'un se vantait d'avoir, la nuit du deux Septembre, expédié plus d'*aristocrates* que l'autre. Me trouvant au comité de surveillance de ma section, un homme entre, et demande un certificat de civisme. Qu'as-tu fait pour la révolution? lui dit le président. Cet homme répond avec fierté, mon bras est encore teint du sang du deux Septembre; et le certificat

lui fut à l'instant délivré. La même question fut faite sur le champ à un vieillard présent pour le même objet; il répond j'ai trois fils aux armées; et le certificat fut refusé. Telles furent jusqu'au neuf Thermidor la morale et la jurisprûdence des diverses autorités de Paris.

Rendons gloire à la France. La commune de Paris eut la criminelle imbécillité de croire que son exemple serait suivi par les départemens, et leur adressa une circulaire pour les inviter à marcher sur ses traces. Elle ne reçut en réponse que les expressions de l'indignation générale, et partout elle fut vouée à l'éxécration de la postérité. Nombre de départemens même mirent en délibération s'ils ne devaient pas marcher sur Paris pour vanger l'humanité et l'honneur du nom français; et certes dans ce moment si quelques chefs eussent régularisé cet élan généreux, la France entiére se serait roulée sur Paris. Quoi qu'il en soit ce 2 Septembre donna à la guerre de la Vendée une énergie qu'elle n'avait point encore développée, et centupla les difficultés que la patrie devait éprouver à réconcilier ses enfans. La perte que la France éprouva dans ces

malheureuses journées fut irréparable. Les hommes les plus honorés par leur vertu, leurs talens, leur naissance, les la Rochefoucault, les Brissac, et tant d'autres si justement vénérés furent moissonnés. Malheureux prélude de cette longue liste de proscripts que les échafauts vont dévorér pendant quinze mois.

Dans l'intervale qui sépara le 2 Septembre de l'ouverture de la Convention Nationale, de nombreux bataillons sortirent de Paris pour marcher aux armées. Des bureaux d'enrolement étaient établis surtoutes les places publiques, et ne pouvaient suffire à l'enrégistrement de tous ceux qui se présentaient. La commune fesait sonner bien haut cet enthousiasme des citoyens; mais la vérité est que l'on allait chercher les combats pour échapper aux massacres. Cette armée sans expérience, n'en fut pas moins couronnée par la gloire; et tandis que la faction de Septembre complettait dans Paris son déshonneur par le vol du garde meuble, les Parisiens réunis aux troupes commandées par Dumourier, Dillon, Kellerman arrêtaient les Prussiens et les émigrés dans les plaines de la Champagne, et la

victoire de Valmy commençait la longue et glorieuse série de batailles qui pendant vingt deux ans signalérent le courage des français. Le Roi de Prusse, Frederick Guillaume, avait crû l'envahissement de la France plus facile. Ses magazins étaient mal fournis; ses convois lui arrivaient avec peine; il se trouvait dans la province de France la plus infertile; son armée manquait de vivres; une maladie contagieuse la dévorait; les pluies continuelles rendaient les chemins impracticables; il rencontrait des armées, là où il s'était flatté de ne trouver qu'un peuple empressé à le recevoir; enfin la bataille gagnée par Kellerman venait de dissiper toutes les illusions dont on l'avait ébloui; il se décida donc à la retraite, et quelques conjectures que l'on aie pu faire sur cet événement, je crois qu'il ne faut point chercher à cette retraite d'autres motifs que ceux que je viens d'exposer. Le prétendu traité entre Dumourier et ce monarque, me parait peu croyable; et si ce général ne l'inquiéta pas dans sa retraite, on doit en savoir gré à sa prudence; il ne fallait pas, en harcelant trop un ennemi qui s'éloignait, le porter à quelques résolutions

désespérées, et compromettre une armée encore peu aguerrie. Ce fut ainsi que jadis on mit la France à deux doigts de sa perte, en forçant Henri V. d'Angleterre à vaincre dans les champs d'Azincourt. Quand aux millions, que les français lui prodiguérent, dit on, pour le renvoyer, cette fable est plus absurde encore. Le trésor public à cette époque était vide. On ne vivait plus que sur les assignats, et les hommes de sang qui gouvernaient la France étaient eux mêmes sans argent. Le Roi de Prusse se retira parce que sa position l'exigeait; voilà tout.

Quand au vol du garde meuble, la voix publique en accusa les chefs de la faction, et ils méritaient que ce soupçon les atteignît. Mais c'est un problême que l'histoire n'a point encore résolu. Ce vol fut commis par des voleurs de profession; la vigilance du ministre Roland avait été éveillée de bonne heure; plusieurs d'entr'eux furent arrêtés; et leurs instigateurs, s'ils en avaient, ne se présentérent ni pour les réclamer, ni pour les défendre. Furent-ils retenus par un reste de pudeur? C'est une opinion qui ne s'accorderait guére avec leur

caractère connu. Où passèrent ces riches dépouilles du garde meuble? C'est ce que l'on n'a jamais su; les traces ont été perdues.

Cependant les assemblées électorales procédaient dans toute la Frace à la nomination des députés à la Convention Nationale. Les électeurs de Paris avaient été choisis sous l'influence de la commune; par conséquent leur choix ne tomba que sur des hommes dévoués au parti. Robespierre exerça dans cette assemblée une autorité despotique. Il indiquait à haute voix les hommes qu'il voulait que l'on nommât; et il eut grand soin surtout d'écarter les partisans de la Gironde; mais les Girondins jouissaient dans les départemens d'une réputation colossale de patriotisme et de vertu. Tous furent réélus, et furent renforcés par les hommes que dans les provinces on connoissait attachés à leurs principes.

Le Ministre Roland fut à cette époque vraiement le seul homme qui montra du caractère. Ce fut à la vigoureuse lettre contre les anarchistes qu'il adressa le trois Septembre à l'Assemblée législative, que l'on dut la conservation du Temple, que les assasins me-

naçaient. Ce fut également sa vigilance qui mit un frein à la funeste imprudence de la commune qui faisait exhumer les cercueils de plomb pour en faire des balles et dont l'impiété laissait les cadavres exposés dans les rues, et menaçait ainsi la ville d'une peste prochaine. Ce fut également à sa sollicitation que l'Assemblée ordonna l'anéantissement des pétitions, connues sous le nom de pétitions des 8000 et des 20,000 et la lacération des listes des signataires. Il dénonca avec le même courage les commissaires de la commune qui sous prétexte de faire des recherches dans les appartemens des gens suspects, n'y pénétraient que pour y voler les objets précieux. Cette conduite lui attira la haine des brigans; haïne honorable sans doute; mais qui dans la suite le conduisit à la mort. Ce fut aussi à cette époque que d'Orléans fit le dernier pas vers la dégradation, en sollicitant l'*honneur* de quitter son nom pour prendre celui de *Egalité*.

La supression de l'ordre de Malthe en France, et le décrêt sur le divorce furent les derniers travaux de l'Assemblée législative. Le 21

Septembre, la Convention Nationale la fit prévenir qu'elle était constituée. Cambon, le financier Cambon, vingt sixième et dernier président proclama la fin de la session. L'Assemblée législative fut en corps au devant de la Convention Nationale, et l'instala dans la salle des séances. Ce fut ainsi que cette Assemblée s'éteignit au milieu du deuil de la patrie. Que lui manqua-t-il? Elle était peuplée d'hommes habiles, de sincères amis de la liberté, de philosophes éclairés, qui ne voulaient que le bien. Que lui manqua-t-il donc? L'union, la concorde, sans la quelle le bien ne s'opère jamais. Toujours orageuse, toujours divisée, ses forces s'épuisérent dans de vaines disputes; et quand il lui fallut résister à l'esclavage, la lassitude l'empecha de soulever sa tête, et elle resta terrassée dès le premier coup qu'on lui porta. Il faut rendre justice à deux hommes qui dans ces jours de désolation déployérent une énergie qui les honore; je veux parler de Fauchet et de Vergniaux. Cet acte de courage fait excuser de grandes fautes dans Fauchet. Quant à Vergniaux, c'est un de ses meilleurs titres à l'im-

mortalité. Le 3 Septembre, tandis que l'Assemblée législative était anéantie sous la terreur commune, Fauchet ne put supporter la honte d'un semblable avilissement; et s'élevant avec véhémence contre l'apathie de l'Assemblée, et s'exposant seul ainsi à la fureur des Septembriseurs, ne voulut jamais descendre de la tribune qu'il n'eût arraché à l'Assemblée la formation d'une commission pour se rendre aux prisons. Cette commission fut nommée; Fauchet eut l'audace de se placer le premier sur la liste. Elle fut repousée par les assasins, et ne put obtenir que la vie d'un seul homme; mais enfin, sans Fauchet, cet homme eût péri. Ce fut peu de jours après que Vergniaux, poussa la témérité jusqu'à l'héroïsme. Les factieux de Septembre résolurent un moment d'étendre leurs massacres jusqu'à l'Assemblée législative, et Vergniaux était à coup sur le premier dont la tête fût tombée. C'était l'instant ou Robespierre voulait être dictateur, tandis que Danton et Marat voulaient un triumvirat, dont ils eussent été membres; et peut-être les législateurs ne durent-ils la vie qu'à ce choc de deux ambitions. Quoiqu'il

en soit ce projet fut connu, et Vergniaux le dénonça à l'Assemblée. Jamais ce grand orateur ne fut plus éloquent; jamais tribune ne fut honorée de plus d'indignation contre le crime. Ce jour la Vergniaux fut vraiment supérieur à Cicéron, parce qu'il eut le courage de plus.(a)

FIN DU TOME I.

NOTE.

(a) Ce célebre député, que l'on pourait appeller le chef du parti de la Gironde, avait une facilité pour improviser que dans ces temps modernes on ne retrouve que dans le parlement d'Angleterre. Le jour, où il prononça ce discours vraiment admirable, il parla pendant plus de deux heures, et constament avec une pureté, une élégance, une logique, une énergie, une justesse d'idées et d'expression, qui ne se démentirent pas un seul instant. Le lendemain, le directeur du Journal de Baudouin, se présenta ches lui pour le prier de lui remettre le manuscrit de son discours, afin que l'on pût l'imprimer. Vergniaux n'écrivait jamais d'avance ce qu'il devait dire. Le journaliste lui temoigna le regret qu'un semblable chef d'œuvre fut perdu, les tachigraphes ne s'étant pas trouvés la veille à la séance, et les autres journaux n'en ayant rapporté que des phrases décousues. Enfin Vergniaux vainçu par les instances de ce directeur, le pria de s'asseoir, fit appeller son secrétaire; et, chose non moins surprenante, lui dicta le discours tel qu'il l'avait prononcé la veille. Sa mémoire était prodigieuse. L'éloquence de Mirabeau était plus saccadée, celle de Cazalés plus

prétentieuse. L'Abbé Maury usait un peu trop des parenthéses, et la clarté y perdait. Celle de Vergniaux ressemblait à un de ces beaux jours d'été où le soleil comcommence, poursuit, et termine sa carriére sans rencontrer un seul nuage et dans sa brillante course répand partout et la lumiére et la chaleur.

A Londres :—De l'imprimerie de G. Hayden, Brydges Street, Covent Garden

4. R.

